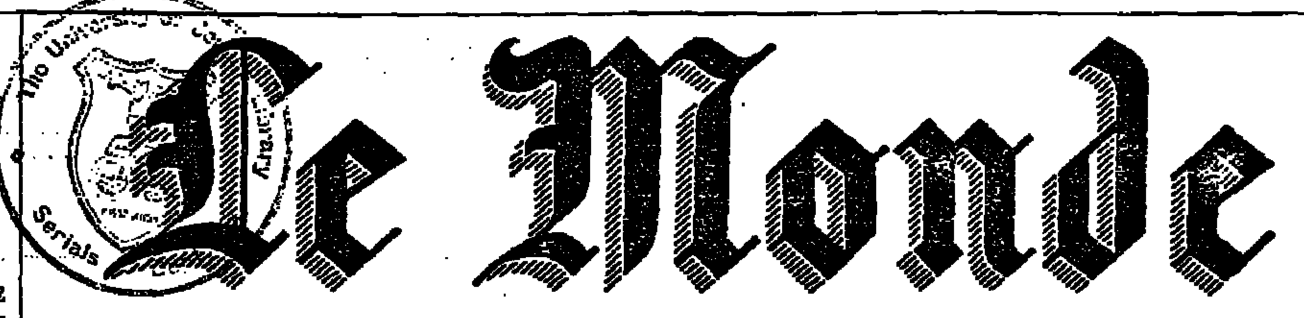
TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 350 — MARDI 28 JUILLET 1981

Affrontement de tendances au congrès du P.C. espagnol

LIRE PAGE 5 LES ARTICLES DE T. MALINIAK ET DE F. CLAUDIN



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes ; G.-B. 40 p ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P ; Luxembourg, 20 f ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 11.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le cercle vicieux de la Pologne

« Si nous ne remplissons pas à nouveau les étagères vides des magasins, tout le reste sera sans signification », a déclaré Mme Zofia Grzyb, la seule femme du bureau politique polonais, au lendemain de la première « marche de la faim » qui avait eu lieu le samedi 25 juillet à Kutno. Le grand quotidien « Zycie Warszawy » lui a fait écho en *affirmant que « le seuil de* résistance de la population face à la crise est presque atteint ».

Il y a plus d'un an, au début de juillet 1980, les bouleversements que la Pologne a connus avaient été provoqués *par l'augmentation de 100 %* du prix de la viande vendue sur les lieux de travail. Le gouvernement, qui ne réussit même pas à honorer les tickets de rationnement, vient de décider de réduire à 3 kilos la ration mensuelle individuelle de viande, tout en annonçant son intention de doubler, voire de tripler, les *prix de vente des denrées* alimentaires de base.

A chaque fois que la crise atteint le point de rupture, le gouvernement et le syndicat *Solidarité tentent* de trouver une solution de compromis. Samedi, ils ont envisagé la possibilité de ne réduire la ration de viande que durant le seul mois d'août et de procéder ensuite à des attributions supplémentaires pour Noël. *Mais l'exaspération est tellement* générale que même les syndicats de branche (reconstitués sur les débris des syndicats officiels) demandent au gouvernement d'annuler simplement sa décision.

Ainsi la Pologne s'enferme-t-elle de plus en plus dans le même cercle vicieux : emprunter toujours davantage pour faire droit à ses obligations et aux demandes justifiées de la population ou tenter d'assainir la situation par des augmentations pour *parvenir à la vérité des prix*. Chaque tentative de relever les prix s'est soldée dans le passé par des explosions sociales graves (en 1970, en 1976). Comment réussir aujourd'hui, tout en remettant le pays au travail, afin de lui permettre de faire face à ses obligations commerciales et *financières* ? La pénurie de *devises* empêche *en effet* l'achat des matières premières et des produits semi-finis indispensables au fonctionnement des entreprises.

De plus, le contentieux social et politique est loin d'avoir été réglé entièrement entre le parti et les syndicats indépendants des travailleurs et des paysans. Surveillée de près par ses alliés du pacte de Varsovie, la nouvelle direction polonaise *tente de préserver* l'essentiel. La direction de Solidarité n'a pas non plus la vie facile. Un vent de fronde souffle sur la base du syndicat, qui reproche à sa commission nationale de coordination la mollesse qu'elle met à s'opposer au « grignotage » des acquis ouvriers depuis les grandes grèves de l'été 1980.

Pour Solidarité, une augmentation des prix ne peut être que l'aboutissement d'une véritable réforme économique — dont on est loin — fondée sur une « authentique autogestion et autonomie » des entreprises. Le contentieux avec les *autorités* porte aussi sur les restrictions jugées abusives apportées au droit de grève dans le projet *de loi* syndicale, qui doit être examiné par le Parlement en cette fin de mois. Solidarité veut obtenir également des amendements sensibles au *projet* de loi sur la censure.

M. Walesa avait sans doute raison lorsqu'il déclarait, le jeudi 23 juillet à *Poznan* : « Nous avons devant nous *de* trois à six mois très durs pendant lesquels la situation sera encore pire. »

La préparation de deux grandes réformes

• DÉCENTRALISATION : sept ministres expliquent leurs conceptions au moment où l'Assemblée nationale se saisit du projet

• NATIONALISATIONS : M. Pierre Mauroy a donné des instructions pour que les textes soient prêts le 15 septembre

L'Assemblée nationale a commencé lundi matin 27 juillet la discussion du projet de loi en présence — outre celle de MM. Pierre Mauroy et Gaston Defferre — de cinq anciens premiers ministres : MM. Raymond Barre (U.D.F., Rhône), Pierre Messmer (R.P.R., Moselle), Jacques Chaban-Delmas (R.P.R., Gironde), Maurice Couve de Murville (R.P.R., Paris), et Michel Debré (R.P.R., la Réunion) (page 24).

Au-delà de l'aspect institutionnel de la réforme, c'est l'ensemble de la vie gouvernementale qui devrait s'inspirer des principes nouveaux de la décentralisation. Sept ministres expliquent dans des interviews au « Monde » leur conception de la réforme des collectivités locales (page 7).

Autre grand dossier du septennat : les nationalisations.

Depuis bientôt un mois, le dossier figure en bonne place des devoirs de vacances du gouvernement. A l'Elysée comme à Matignon, on est bien décidé à forcer les feux. M. Mauroy vient de donner des instructions précises : le 15 septembre tout doit être réglé, à l'exception du cas des trois sociétés (C.I.I.-Honewell-Bull, I.T.T.-France, Roussel-Uclaf), dont une part importante du capital est détenue par des étrangers.

Les textes concernant la nationalisation du *crédit, de la sidérurgie*, de Dassault, d'une partie de Matra et des cinq groupes industriels (C.G.E., PUK, Saint-Gobain, Thomson-Brandt, Rhône-Poulenc), relus par *le Conseil d'Etat*, devront être aussitôt déposés sur le bureau de l'Assemblée nationale, l'objectif étant que celle-ci les vote, si possible, avant le 4 octobre.

Dans l'état actuel des projets, les participations détenues par les banques, dans les assurances, seraient conservées par l'Etat.

La mise en place du nouveau pouvoir, la constitution du premier gouvernement, les premières mesures sociales, la défense du franc, les élections législatives..., les tâches n'ont pas manqué entre le 21 mai et le 22 juin. En outre, on considère aujourd'hui comme « *un faux pas* » la création de la commission Piette, *chargée de l'extension du secteur* public. Une commission, ajoutent certains perfidement, dont bien *peu, au gouvernement comme* au P.S., ont alors compris le rôle. « *On a ainsi perdu un mois* ».

Ce n'est donc qu'à la fin juin que le gouvernement et le P.S. se sont sérieusement penchés sur les nationalisations. Le discours du premier ministre, le 8 juillet, à l'Assemblée, a fixé un cadre général aux contours, il est vrai, assez flous. Il a fallu ensuite mettre en place des structures interministérielles, élaborer une méthode de travail, choisir les délégués, nouer le contact avec les syndicats.

C'est maintenant chose faite. Tout comme vient d'être établie une liaison régulière avec le P.S. dont la base, notamment les groupes socialistes d'entreprises (G.S.E.), veut faire entendre sa voix. Des groupes de travail recueilleront propositions et observations des militants. Une commission comprenant notamment MM. Michel Charzat et Claude Germon (secrétaires nationaux) sera *chargée* d'en *faire* la synthèse et de les répercuter auprès du gouvernement lors d'une *réunion* avec M. Le Garrec.

A la fin de la semaine dernière, les divers ministères intéressés et *le P.S. étaient tombés* d'accord sur le calendrier et la structure de la loi de nationa*lisation. La loi-cadre comporte*rait trois grands chapitres : le champ de la nationalisation, avec, vraisemblablement, un texte par groupe concerné ; l'indemnisation ; les structures des *entreprises* nationalisées. Pour chacun de ces thèmes, bien des questions restent posées.

● *Dans le cas des cinq groupes industriels, le sort des filiales dites « stratégiques » n'est toujours pas tranché.* Il s'agit de Thomson-C.S.F., dont Thomson-Brandt détient 42 %, et de CIT-Alcatel, dont la C.G.E. possède environ 60 %. Au P.S. comme chez les syndicats, on souhaite que ces deux entreprises, qui exercent leur activité dans l'armement, le téléphone et l'électronique, soient, elles aussi, nationalisées à 100 %.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(*Lire la suite page 20.*)

Les relations entre l'Institut Pasteur et l'institut Mérieux

Une nouvelle stratégie pour la biologie industrielle

(*Lire page 9 l'article de CLAIRE BRISSET.*)

Le SAC et la tuerie d'Auriol

M. Debizet va être confronté avec les autres inculpés

Inculpé, dimanche 26 juillet, de complicité d'homicide volontaire et de séquestration après la tuerie d'Auriol, M. Pierre Debizet, secrétaire général du Service d'action civique, a été aussitôt écroué à la prison de Fleury-Mérogis. Il devait être transféré à Marseille, ce lundi 27 juillet, pour y être confronté avec les quatre autres inculpés, membres du SAC comme lui.

Un ancien membre de cette organisation, M° Yves Destrem, a été entendu, dimanche 26, et gardé à vue avant d'être remis en liberté dans la soirée. Ancien candidat R.P.R. aux dernières élections législatives, adjoint au maire radical d'Aix-en-Provence, M° Destrem avait été responsable régional du Service d'action civique avant de céder la place à l'inspecteur stagiaire Jacques Massie.

Après avoir rapidement progressé, l'enquête des policiers marseillais marque le pas. Si la R 5 dans laquelle Jacques Massie est revenu à son domicile le soir de l'assassinat a été retrouvée, les corps des cinq autres victimes n'ont pu être encore localisés. Pour les enquêteurs il ne semble cependant pas faire de doute que ces six personnes ont bien été assassinées.

(*Lire page 8 l'article de Guy PORTE.*)

La cible désignée

Un mort, cinq disparus. Ce que l'on nomme la tuerie d'Auriol semble devoir être le point de départ d'une vaste affaire politico-criminelle.

Une affaire criminelle d'abord. Une affaire criminelle odieuse mais aussi mystérieuse. Et à quel point ! Un cadavre, une famille vraisemblablement massacrée mais encore introuvable, des rumeurs, des ragots, des pistes multiples. Mais la police est loin encore de la conclusion. D'où l'acharnement des enquêteurs.

Une affaire politique ? Les trois lettres « SAC » sont intimement liées au gaullisme et à son histoire. Les dirigeants actuels du R.P.R. s'attachent à démontrer qu'il s'agit bien d'histoire mais non d'actualité. Et si, après la mise en garde à vue d'un responsable local du R.P.R., M. Bernard Pons a qualifié le SAC d'« organisation légalement reconnue », c'était pour mettre en relief l'absence de liens organiques entre la formation qu'il dirige et le Service d'action civique.

Une affaire politique ? On aura relevé que le premier ministre lui-même s'est appliqué à ménager les gaullistes dans les propos qu'il a tenus samedi à Poitiers. Il se garde de mêler le SAC d'aujourd'hui au gaullisme d'aujourd'hui et « innocente » ainsi, en quelque sorte, les héritiers du général. La cible qu'il désigne est non une officine gaulliste d'exactions en tous genres mais l'extrême droite en général. Une cible que le gouvernement avait déjà fait connaître comme sienne. Une hydre politique sur laquelle l'unanimité se fait sans peine, surtout si elle bres — s'est rendue coupable de crimes crapuleux et de participation à une subversion internationale.

Les enquêteurs devront aussi répondre à une autre question : le SAC est-il désormais totalement distinct du R.P.R. ? Offrait-il ses moyens et ses hommes à qui passait commande, à gauche comme à droite ? Bref, le SAC était-il devenu un organisme prestataire de service, auquel tous les partis politiques pouvaient faire appel ? En sachant — ou non — à qui ils avaient à faire ?

Namibie : la décolonisation n'est pas pour demain

I. — Les hochets du pouvoir

Tandis que les guérilleros nationalistes de la SWAPO (organisation du peuple du Sud-Ouest africain) continuent d'affronter les forces sud-africaines, le groupe de contact occidental sur la Namibie, qui comprend la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la République fédérale allemande, s'apprête à se réunir cette semaine à Paris, pour poursuivre les entretiens amorcés en marge du sommet d'Ottawa.

A la veille de cette importante rencontre diplomatique, Patrice Claude fait le point de l'évolution de la Namibie.

De notre envoyé spécial
PATRICE CLAUDE

Windhoek. — Un an ? Cinq ans ? Dix ans ? Des blanches villas de la bien nommée « colline du luxe » aux sombres co*rons de Katetura*, la « *township* » où s'entassent quarante mille Noirs, l'indépendance est au centre de toutes les conversations. Mais, qu'ils la craignent ou l'espèrent, les Namibiens s'accordent presque tous sur un point : « *L'indépendance n'est pas pour demain* ». « *Au moins deux ou trois ans, si tout va bien* », disent les plus optimistes. Réserve *importante car*, depuis 1976, date à laquelle, après cinquante-six ans d'occupation, Pretoria a reconnu la vocation à l'indépendance du territoire, il y a eu de nombreuses occasions manquées. Entre les efforts mesurés et jusqu'à présent vains du « *groupe de contact* » (France, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis), la conférence manquée de Genève, le « *show* » sud-africain aux Nations unies, l'Arlésienne des sanctions contre Pretoria, le Namibiens ont cessé de croire aux vertus d'un ballet diplomatique dont le maître reste sud-africain.

Pourtant, Windhoek vit presque normalement. S'il y a *une crise* du logement, c'est que ceux qui peuvent financer la construction ont décidé de ne plus prendre de risques. Mais les signes qu'une guérilla de libération sévit dans le Nord sont diffus. La dernière bombe posée par la SWAPO, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (ancien nom de la Namibie), a explosé en 1978. Depuis, rien.

Dans les larges avenues du centre, musardent des soldats sud-africains armés jusqu'aux dents, plus occupés par le lèche-vitrine que par la sécurité. A 5 kilomètres de là, les allées poussiéreuses de Katetura, où s'alignent, comme à Soweto, des centaines de petites maisons *identiques à la peinture éclatée* par le soleil, sont surtout peuplées de grappes d'enfants noirs pauvrement vêtus. Le visiteur blanc est frappé du peu d'intérêt qu'on lui accorde. A Soweto, on jette parfois des pierres sur le Blanc, identifié au pouvoir le *l'apartheid*. A Katetura, s'il ne porte pas d'uniforme, on l'ignore.

(*Lire la suite page 4.*)

AU JOUR LE JOUR

Départs

Il y a un tel remue-ménage en ce moment à la tête des radios et des télévisions, les portes s'ouvrent et se ferment à une telle cadence, les bureaux changent de titulaires à une telle vitesse, qu'une seule certitude demeure : il n'est pas question de songer aux congés d'été.

La moindre tentative de prendre des vacances passerait pour un départ volontaire !

HENRI MONTANT.

PEINTRES ET SCULPTEURS AU FESTIVAL D'AVIGNON

L'inventaire d'Alin Avila

Au Festival d'Avignon, soixante peintres et sculpteurs du sud de la France ont été invités par Alin Avila à créer une ou plusieurs œuvres dans trois églises désaffectées.

Une chapelle, sol de terre blanche et murs plats, nue, si simple qu'elle n'a pas d'âge : la chapelle des *Cordeliers. Trois lignes de Pétrarque* dans la marge d'un Virgile tandis que Laure fut inhumée à un pas d'ici, le jour-même de son décès, au coucher du soleil. L'accès à la chapelle se fait par une petite porte de côté. La vraie porte au fond, pas grande non plus, que vous *voyez donc de l'intérieur, fermée*, est d'un bois foncé, presque noir. Devant cette porte, sur une profondeur de 4 mètres peut-être et d'un mur à l'autre, le sol a été saupoudré d'un sable *rose* très pâle, presque blanc.

Sur les murs, sur le sol, apparaissent, trois fois de chaque côté, symétriquement, des traces rectilignes blanches, comme si cet espace *du fond de la chapelle avait été* partagé, dans le passé, en plusieurs zones par des cloisons minces et que l'on eût par la suite arraché ces cloisons, laissant juste par terre et sur les parois le souvenir de leur attache. En bas, dans l'angle formé par le sol et le mur, il est demeuré *un fragment plus épais du recoin* de chaque cloison, un petit triangle courbe. A regarder de plus près, il va apparaître que ces traces ne sont pas des restes, mais des ébauches, au contraire.

MICHEL COURNOT.

(*Lire la suite page 10.*)

Le Monde

idées

LA NOUVELLE OPPOSITION

La nouvelle opposition que Claude Legoux juge hébétée, tandis que Roger Holeindre l'accuse de débilité, n'en finit pas de se chercher. Philippe de Saint-Robert reproche aux gaullistes d'aujourd'hui d'oublier la vraie nature du gaullisme, et Pierre Vial appelle à un combat d'idées étendu sur plusieurs générations.

Un formidable malentendu

par CLAUDE LEGOUX (*)

IL y a une totale incompréhension entre les deux France, un formidable malentendu.

Qu'y avait-il à gauche, à la source de la haine — le mot n'est pas trop fort — nourrie à l'égard de l'ancien président, homme affable pourtant, sensible, sincère, d'une intelligence brillante, d'une compétence incontestée, d'un total désintéressement et d'une évidente bonne volonté ? Le reproche de ne pas assez se préoccuper du « social », de n'être qu'un économiste froid, l'archétype du grand bourgeois égoïste et sans cœur, uniquement préoccupé des intérêts de sa classe. Et l'on voulait voir dans sa politique, « *la plus réactionnaire que la France ait connue depuis longtemps* », se plaisait-on à répéter, la cause principale, sinon unique, du chômage, de l'inflation, de la vie chère, et même de l'insécurité.

En réalité, aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, les difficultés, puis l'échec, de la politique de Valéry Giscard d'Estaing et de son équipe furent provoqués, non parce que cette politique était réactionnaire, mais parce qu'elle ne l'était pas assez, non parce qu'elle manquait de préoccupations sociales, mais parce qu'elle en avait trop.

Le principe de base, l'idée directrice d'une politique économique de gauche, c'est d'abord d'aider au maximum les pauvres à consommer. Au contraire, une véritable politique économique de droite consiste d'abord à aider les riches à produire. L'une prétend être « juste » dans l'immédiat. L'autre être « efficace » pour l'avenir. Les uns évoquent, comme une honte et une ignominie, le fameux « *enrichissez-vous* » de Guizot, dans la misère ouvrière du siècle dernier. Les autres affirment que cette consigne cynique a plus fait pour le développement économique, et donc pour le véritable progrès social, que tous les beaux discours.

Dans l'optique d'une véritable politique de droite, libérale et réactionnaire, le « pouvoir giscardien », pour lutter contre l'inflation, n'aurait jamais dû s'efforcer, et d'ailleurs y réussir, de maintenir et même d'augmenter le niveau de vie des plus défavorisés. Au contraire, il les eût délibérément sacrifiés, pour permettre aux plus riches de s'enrichir encore. Car lorsque les bas salaires augmentent, cela se traduit par une augmentation concomitante de la consommation, donc par une poussée inflationniste. Car la production ne peut pas s'adapter assez vite à la demande accrue, et la monnaie, dont la valeur n'est qu'un rapport entre ces deux facteurs, reprend bien vite ce que la générosité sociale avait donné. Il n'y a plus qu'à recommencer. Au contraire, lorsqu'un riche, qui consomme déjà tout son content, gagne plus d'argent, il l'investit, et relance la production. Et une production accrue, devant une masse monétaire constante, signifie l'arrêt de l'inflation.

Une politique de droite cohérente eût, d'autre part, aux premiers signes avant-coureurs d'une montée du chômage, immédiatement refoulé un nombre suffisant d'immigrés pour rétablir l'équilibre, à l'instar de la Suisse, généreuse en paroles, « au-dessus de tous soupçons », mais qui ne garde jamais d'étrangers au travail chez elle que lorsque chaque citoyen suisse est assuré d'un emploi. Et elle eût, en même temps, considérablement réduit, sinon supprimé, l'aide au tiers-monde, pour ne conserver avec lui que de stricts rapports commerciaux. Et elle ne se fût pas préoccupée de la destination ni de l'usage des armes qu'elle vendait, pourvu qu'elles fussent payées.

Une politique de droite cohérente, au lieu de la bien modeste et bien tardive loi « Sécurité et liberté », eût fait voter, contre la délinquance et l'insécurité, des lois répressives implacables, et eût péoclamé sans ambages sa volonté, non seulement de maintenir, mais d'étendre l'application de la peine de mort. Au lieu de rendre les prisons de plus en plus confortables, et de viser à la « réinsertion sociale », elle eût réouvert les bagnes.

Socialiste dans son souci primordial d'aider les plus faibles et les plus démunis, les handicapés et les paumés, socialiste dans son refus de sacrifier sans pitié les immigrés et leurs familles, socialiste dans ses largesses envers les peuples sous-développés, socialiste dans son indulgence aux délinquants et aux criminels — et jusque dans son dernier geste souverain de refuser d'envoyer à l'échafaud le dernier condamné à mort définitif de son septennat — c'est par son socialisme que Valéry Giscard d'Estaing n'a pu préserver les Français de l'inflation, du chômage et de l'insécurité, a découragé ses partisans sans se rallier ses adversaires, et a, finalement, perdu les élections.

Son successeur, s'il infléchit encore un peu plus la politique française dans le sens du socialisme, ne pourra que subir les conséquences aggravées de causes aggravées. Et de même que l'ancien président, réputé de droite, a échoué pour avoir été « socialiste », le nouveau président, prétendu de gauche, ne peut réussir qu'en se révélant suffisamment « réactionnaire ».

(*) Conseiller en informatique.

Sur la débilité en politique

par ROGER HOLEINDRE (*)

MERCI messieurs ! Cette fois-ci, c'est fait. La Chambre des députés vient d'accueillir les nouveaux élus de la nation et vous, les hommes de l'ancienne majorité, vous ne représentez plus qu'une petite minorité et vous êtes devenus — disent vos concurrents socialistes et communistes — « les hommes de l'ancien régime »...

Horreur suprême, vos tombeurs s'égosillent à vous clamer dans les oreilles : « La droite est battue ! La droite est écrasée ! » Quelle insulte, en effet, comme l'a si bien dit M. Lecanuet, puisque vous n'êtes pas des gens de droite, vous ne l'avez jamais été et je souhaite pour la France que vous ne le deveniez jamais.

Vous aurez en face de vous à la Chambre, parmi les hommes de gauche, plus de cent trente députés issus de l'éducation, qui n'était même plus « nationale » sous votre règne. Vous aurez tout loisir de les regarder de près et de les écouter. Ce que vous entendrez, c'est ce qu'ils ont dit à leurs élèves pendant les vingt-trois années où, bons princes, vous les avez payés. Vous comprendrez peut-être pourquoi quand, sentant venir la défaite, vous avez fait appel au civisme et au patriotisme des Français, ils vous ont répondu par un vote de rejet, car les mots « honneur », « patrie », « devoir » — ces mots que vous ne replacez dans votre langage qu'en campagnes électorales, — la jeunesse ne les a jamais entendus sur les bancs des écoles et des collèges et vos électeurs, eux, ne les avaient jamais trouvés dans votre bréviaire libéral classique, le fameux *Démocratie française*.

Car ce n'est pas sous M. Mitterrand que la France a perdu son âme. Ce n'est pas sous M. Mitterrand que nos écoliers n'ont plus appris l'histoire de leur pays à l'école.

Par une aberration criminelle et inexplicable, vous vous êtes conduits d'une façon telle qu'il est apparu à beaucoup de Français que seules vous intéressaient votre survie politique personnelle et les prébendes qu'elle vous apportait. Car, souvenez-vous, ce n'est pas si lointain, vous aviez trusté l'Etat, et ceux d'entre vous qui étaient des hommes intègres — et j'en connais — ont été comme les autres associés dans l'opprobre à la fameuse république des copains... et des coquins.

Pour le reste, vous avez laissé la gauche préparer en toute tranquillité sa prise de pouvoir. Pour avoir un répit, vous avez mis la France en viager. Pour obtenir une fielleuse paix sociale, vous avez laissé les syndicats marxisants s'installer en force à tous les rouages importants de l'Etat et jamais, en plus de deux décennies, vous n'avez ni aidé ni permis la création d'une centrale ouvrière non marxiste. Pour « assurer » les élections, et surtout celle à la présidence, vous avez refusé de faire le moindre anticommunisme sérieux comme auraient dû vous le suggérer les votes répétés de votre clientèle électorale qui votait ainsi pour vous prouver qu'elle ne voulait pas des autres !

Mais votre électorat, en définitive, vous ne le connaissiez même pas puisque vous avez toujours laissé croire que les partis de gauche, et eux seuls, représentaient la classe ouvrière alors que leur arrivée au pouvoir, ils ne la doivent qu'au ralliement d'une partie de la classe moyenne « bon chic, bon genre », aux fils de bourgeois « honteux » et, malheureusement pour vous et pour la France, aux abstentionnistes de droite écœurés par votre refus systématique de faire l'unité nationale.

Il est quand même amusant de voir les nouveaux maîtres vous reprocher d'avoir monopolisé la télévision et la radio... Peut-être aviez-vous quelques hommes à vous dans certaines directions et deux ou trois « cireurs de bottes » aux journaux télévisés, mais partout, et pendant vingt-trois ans, c'est aux gens de droite que l'on a fermé les portes, et le plus célèbre des « sanctionnés » a toujours donné l'exemple dans ce sens...

Pour « ratisser » la totalité des voix qui pouvaient se porter sur son nom, M. Mitterrand a eu plus d'égards pour tous les marginaux de la mouvance de gauche que vous n'en avez eus pour ceux qui avaient de la France une idée un peu trop tricolore. A votre goût !

Quelques semaines, à peine avant le vote sanction qui a renvoyé la moitié des vôtres à leurs occupations premières ou au chômage, vous vous êtes dressés comme un seul homme pour protester contre l'inauguration, dans le Midi, d'un monument à tous les morts de l'Algérie française. C'était, à entendre un de vos « barons »... une insulte au général de Gaulle ! Mais, quelques mois plus tôt, quand M. Giscard d'Estaing comptait sur M. Marchais pour être élu, personne de vos familles politiques majoritaires ne s'est levé pour crier au scandale lorsque, à la télévision, Mme Jeannette Vermeersch avait laissé entendre que le premier résistant de France était Maurice Thorez... Permettez-moi de vous dire, messieurs, que, s'il existait un impôt sur la débilité en politique, vous pourriez couvrir à vous seuls le déficit budgétaire pour quelques années...

Je pense aussi, et autant que vous le sachiez, qu'aux prochains jeux olympiques de l'ineptie... vous êtes tous disqualifiés pour professionnalisme !

Encore merci, messieurs !

(*) Sergent de réserve de l'ex-armée coloniale. Grand reporter indépendant.

Le pouvoir des idées

par PIERRE VIAL (*)

JEAN-LOUIS BURBAN notait (*le Monde* du 9 juin) que Valéry Giscard d'Estaing est parti « *comme Charles X* ». Pour moi, 1981 rappelle plutôt 1848. Aussi bien en ce qui concerne les vainqueurs que les vaincus. Les vaincus, en effet, incarnent bien plus la tradition d'une droite orléaniste que d'une droite légitimiste — pour reprendre la classique distinction de René Rémond. Est orléaniste le primat donné à l'économique, la conviction que l'embourgeoisement par l'amélioration économique suffit à satisfaire un peuple et donc à asseoir un pouvoir. Nous tenons le pouvoir économique, donc le pouvoir politique, qui n'en est que l'émanation... La gauche contrôle la vie intellectuelle et culturelle ? Laissons ce jouet à ces rêveurs d'intellectuels... Pendant qu'ils s'occupent à brasser des idées, nous nous occupons, nous, de choses sérieuses... Voilà le raisonnement de l'ancienne majorité.

C'était oublier que les hommes sont, quelquefois, animés plus par leurs rêves que par leurs intérêts — et c'est heureux. Les socialistes se sont voulus — et en cela ils sont des hommes de 1848 — des porteurs de rêve (appelé, pour la circonstance, « changement »). Les Français, depuis la mort de Charles de Gaulle, ont été privés de rêve. Ils ont plébiscité ceux qui en faisaient renaître un.

Pour le courant de pensée que les médias ont baptisé « nouvelle droite » — et dont le GRECE est l'élément moteur, — il est hors de question de s'engager dans une contestation politique, sous une forme ou sous une autre, du nouveau pouvoir. Pour deux raisons. La première, c'est que, selon une formule facile mais consacrée, le GRECE « *ne roule pour personne* ». Aujourd'hui pas plus qu'hier, le GRECE ne servira de caution culturelle, de laboratoire intellectuel à quelque opération politique que ce soit, d'où qu'elle vienne. La seconde raison, c'est que le GRECE, ayant toujours cru au pouvoir des idées, réaffirme clairement aujourd'hui — alors que les événements lui donnent raison — sa vocation de société de pensée. Les vrais, profonds et durables changements de société ne peuvent intervenir qu'à l'issue d'une évolution des mentalités. En un temps où l'économisme consumériste semble triompher, à droite comme à gauche, la révolution spirituelle que nous voulons — car, pour nous, l'économie n'est le destin ni des individus ni des peuples — ne pourra être que l'aboutissement d'une longue marche. Il faut convertir les esprits, patiemment, jour après jour, par l'exemple d'une rigueur intellectuelle et d'une morale aristocratique vécue.

Gageons que nous allons voir refleurir, un jour ou l'autre, cette agitation stérile, infantile — y compris les complots d'opérette permettant toutes les provocations — qui caractérise depuis toujours une droite qui n'a rien appris, rien su apprendre. Agitation qui sera pain bénit pour un pouvoir sans doute soucieux, d'ici quelques mois — lorsque les faits vont se révéler têtus, — de trouver des boucs émissaires. Il nous faut donc, aujourd'hui, prendre date : contre un pouvoir légitime, né de la volonté d'une nette majorité des Français, il n'est de lutte envisageable, si l'on veut contester efficacement l'idéologie qui l'inspire — et nous la contestons fondamentalement — qu'au plan de l'intelligence et des mentalités.

Les chrétiens ont bien mis trois siècles pour porter au pouvoir leur vue du monde... Nous avons la patience et la ténacité de ceux qui ont l'ambition de faire l'histoire.

(*) Secrétaire général du GRECE, agrégé de l'Université.

Quelle autocritique ?

par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

LES socialistes jurent de ne pas abuser de leur pouvoir, et l'ancienne majorité promet de faire son autocritique. Je ne crois pas beaucoup aux bonnes résolutions des politiciens, car lors même qu'ils sont sincères, leurs adversaires sont là pour les empêcher, par d'habiles tactiques, de s'y tenir. Et l'intérêt partisan est toujours d'enfermer autrui dans sa logique, jusqu'à l'étouffement, tout en se réclamant, bien entendu, des principes les plus nobles du rassemblement et de l'unité nationale.

La majorité sortante, qui, pour lors, n'a d'autre programme que de prédire le malheur des autres, et au besoin d'y aider, peut-elle faire réellement l'autocritique dont parlait Jacques Chirac au soir du 21 juin ? Il n'y a à cet égard d'autre autocritique valable que celle qui remonterait aux événements qui, en avril 1969, ont entraîné, au profit d'une certaine droite, le départ du général de Gaulle. Cette réalité rend bien dérisoires les propos que vient de tenir Michel Poniatowski, plutôt comique dans son rôle d'arroseur arrosé. C'est alors en effet que le patronat, une certaine bourgeoisie d'argent et nombre de notables ont jeté tout leur poids dans la balance, avec quelques appuis extérieurs, pour freiner désespérément deux entreprises inéluctables et nécessaires : la participation et la régionalisation.

La droite ultramontaine (libérale et centriste) porte l'entière responsabilité de sa douleur, et c'est en vain qu'elle accuse de trahison des alliés honorables qu'elle n'a cessé de tromper et d'humilier. Ceux-ci, au contraire, se sont sans doute exagérément compromis avec elle pour être immédiatement à même d'assurer sa relève. Le mouvement qui se réclame encore du gaullisme, emberlificoté dans les théories majoritaires qu'il avait lui-même développées et dont il connaît aujourd'hui toutes les conséquences, n'a pu choisir, à partir de 1974, entre son appartenance de fait et son opposition de fond. Et tout le monde a été victime de l'illusion dont M. Giscard d'Estaing s'est bercé, qu'il y aurait un « giscardisme » comme il y avait eu un gaullisme.

Ceux qui se réclament du gaullisme, et notamment Jacques Chirac, ont tenté d'échapper à leur dilemme en reportant pendant cinq ans sa solution jusqu'à la grande confrontation présidentielle. Encore fallait-il assumer d'avance toutes les conséquences de ce parti, avoir une véritable stratégie et non une succession de tactiques contradictoires. Le pays a rejeté le giscardo-centrisme parce qu'il ne représentait rien de profond, parce qu'il n'était en fin de compte qu'un accident électoral, et parce que, en élisant à tout hasard M. Giscard d'Estaing en 1974, l'électorat avait supposé que, comme Georges Pompidou en 1969, il saurait se conformer à une certaine continuité politique et sentimentale, au lieu de se croire.

Mais Jacques Chirac, au terme de sa propre démarche et de la logique des siens, n'avait en fin de compte qu'une seule carte à jouer, celle du 26 avril, après quoi il retombait nécessairement dans l'incohérence précédente. C'est pourquoi certains n'ont peut-être pas eu tort de lui déconseiller de faire, cette fois-ci, acte de candidature, comme M. Giscard d'Estaing avait su lui-même s'en garder en 1969, attendant son heure. Mais, comme on ne peut refaire l'histoire, on ne saura jamais si cette candidature n'a pas été déterminante dans la déstabilisation du président sortant, et si celui-ci ne se serait pas alors maintenu, au plus grand risque de voir tôt ou tard s'opérer dans la rue, par la violence, le chambardement qui vient de se faire le plus légalement du monde. Et puis l'énorme machine du R.P.R., très mal irriguée par sa base et essentiellement préoccupée de ses intérêts électoraux, poussait de tout son poids Jacques Chirac dans un sens auquel sa nature ne répugnait pas.

Un néo-giscardisme

Il est significatif qu'au cours de cette campagne, aussi longtemps que Jacques Chirac s'est opposé au giscardisme en dénonçant ses erreurs et en proposant un programme réaliste, il a élargi son audience dans l'opinion. Puis, dès que son tir s'est rabattu sur le « péril de la gauche », il a fait du sur-place et il a même régressé. Pourquoi ? Parce que l'électorat était préoccupé d'un péril échu et non d'un péril supposé et à venir. A partir de là, toute la campagne de l'ancienne majorité a été un fiasco de A jusqu'à Z. Elle dénonçait un danger communiste que précisément les socialistes allaient résoudre à leur façon. Elle dramatisait la perspective d'un « changement de société », alors que les abus de la société libérale, que les gaullistes eux-mêmes n'avaient cessé de dénoncer, donnaient au pays la volonté d'un tel changement, même si cette volonté se cherchait et ne pouvait s'identifier ni au terrorisme soviétique, ni à l'ennui scandinave, ni à la faillite britannique.

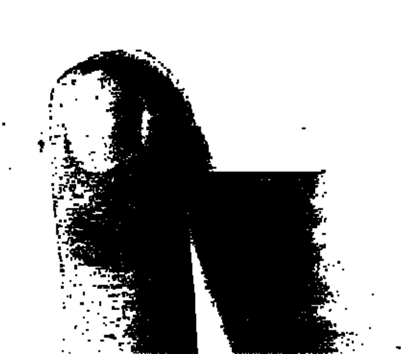
La vérité est que les néo-gaullistes, dans la voie qu'ils ont prise et s'ils la poursuivent, finiront par créer les conditions d'un néo-giscardisme, avec ou sans Giscard. C'est qu'en réalité, depuis bien longtemps, le virus giscardo-centriste avait gagné le mouvement gaulliste de l'intérieur. Jacques Chirac l'avait déjà éprouvé lui-même en 1979, lors de la campagne pour l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes, où il fut si mal compris et si mal suivi. L'appareil électoral de l'U.N.R., puis de l'U.D.R., puis du R.P.R., a toujours fabriqué à domicile ses propres tranquillisants. Roger Frey, lorsqu'il s'occupait de ces choses il y a une quinzaine d'années, avait eu ce mot dont l'effet se fait encore sentir : « *Nous n'avons pas besoin de gens intelligents.* » Tout cela pouvait aller tant mal que bien aussi longtemps qu'on était un « parti de gouvernement », un « *parti du président* », qu'il fût le général de Gaulle ou à la rigueur Georges Pompidou. Mais, à partir de 1974, et surtout de 1976, il eût fallu repartir sur des bases tout à fait différentes et ne pas craindre les idées jusqu'à négliger d'en avoir.

Ce que le mouvement gaulliste d'aujourd'hui est surtout en train d'oublier, c'est que la vraie nature du gaullisme, en dépit de quelques apparences trompeuses, ça n'est pas le bonapartisme. Or la France vit de perpétuels retours sur elle-même. Les sept ans de République pseudo-libérale que nous venons de vivre furent une tentative ratée de restauration d'un ordre périmé, au service d'intérêts qui méprisaient cordialement la nation et son histoire. La République des professeurs et des instituteurs qui s'installe risque fort, dans une illusion historique différente, d'être une autre tentative de restauration d'un système dépassé, même s'il se veut généreux sans échapper pour autant au sectarisme. Son échec amènerait un troisième type de restauration tout aussi déplacé, celui-là de type bonapartiste, où des gaullistes dévoyés croiraient à tort opérer un retour aux sources.

La seule entreprise réellement créatrice et originale de notre histoire contemporaine aura été la fondation de la Ve République. Mais attention ! la Ve République n'est pas seulement un système institutionnel subtil où les uns et les autres pourraient venir couler à mesure leurs nostalgies ou leurs idéologies. Elle implique une politique, c'est-à-dire une conception de l'Etat et une idée de la France. Pour ne l'avoir jamais compris tout en en jouant la comédie, M. Giscard d'Estaing a échoué. Son antigaullisme fondamental n'était pas, en dépit de ses mesquineries, un antigaullisme d'animosité ; c'était un antigaullisme d'indifférence. Georges Pompidou l'avait parfaitement compris lorsqu'il me confiait, parlant de ce successeur qu'il ne souhaitait pas, qu'il se croyait supérieur à la France.

Quelqu'un qui se prendrait pour la France ferait donc, par rapport à cette paranoïa, acte d'humilité. D'une certaine manière, François Mitterrand en est bien capable. Son propre antigaullisme n'était pas, à la différence de celui de M. Giscard d'Estaing, un antigaullisme d'indifférence ; ce fut bien plutôt, si j'ose dire, un antigaullisme de jalousie. Il peut donc en sortir, par l'accomplissement de son rêve. *Mais*, être la France, c'est d'abord cesser d'être « de gauche » comme « de droite », c'est même cesser d'être l'homme d'une « majorité », qu'elle soit politique ou sociale, puisque c'est avant tout épouser une histoire et exercer une souveraineté libre de tous les intérêts. La droite se crispe pour la défense de l'argent et de certaines structures auxquelles elle identifie sa conception du monde. La gauche se mobilise autour de la seule question sociale, comme si elle avait jamais été résolue où que ce soit. Une grande politique, c'est au-delà, et c'est autre chose.

P.S. — Un candidat de Seine-et-Marne a cru devoir, à la veille du second tour des élections législatives, utiliser ma signature en faveur d'un candidat contre un autre. J'ai suffisamment pris mes responsabilités au plan national, mais je n'ai cautionné aucun candidat particulier (d'autant que je ne le connais pas) et je n'ai signé aucun appel en sa faveur.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU

Le cessez-le-feu, intervenu vendredi *24 juillet sur la frontière israélo-libanaise,* était respecté ce lundi 27 en fin de matinée, malgré quelques tirs de roquettes en direction de l'enclave chrétienne du commandant Haddad. Ces tirs sont le fait d'éléments palestiniens appartenant au Front populaire de libération de la Palestine — commandement général (F.P.L.P.-C.G.), *qui avait affirmé qu'il n'était pas* concerné par le cessez-le-feu.

Un *porte-parole* de l'O.L.P. a *cependant* précisé, dimanche 26, que des représentants du F.P.L.P.-C.G. au sein du comité exécutif de l'O.L.P. avaient approuvé le cessez-le-feu et que l'Organisation palestinienne était décidée « à mettre un terme *à toute violation,* par *quelque* partie que ce soit, de la décision d'arrêter les *combats* ». *Jérusalem a toutefois* signalé une violation de la trêve dans le même secteur dans la nuit de dimanche à lundi.

Un bilan presque entièrement négatif pour le gouvernement de M. Begin

De notre correspondant

Jérusalem. — *Si la plupart* des dirigeants israéliens sont convaincus que le cessez-le-feu sera éphémère, celui-ci aura du moins déjà permis de faire un premier bilan de la « *guerre d'usure* » qui a opposé Israël et les Palestiniens — un bilan vite dressé, dans la *mesure où il est presque entièrement* négatif pour M. Begin : la trêve ne comporte guère d'avantage pour Israël, si ce n'est un répit pour les habitants de Galilée, alors qu'elle fait le jeu de l'O.L.P., qui va pouvoir reprendre des forces et qui, *surtout,* vient *de marquer des points importants* sur le plan politique ; d'autre part, Israël vient de mesurer les limites du soutien américain en risquant de déclencher une confrontation majeure avec l'administration de M. Reagan.

Les membres du gouvernement évitent de reconnaître leur échec mais ont du mal à le dissimuler. Les premiers commentaires du chef d'état-major, le général Eytan, semblaient laisser transparaître ces regrets. Il a déclaré que les Palestiniens n'ont accepté le cessez-le-feu que parce qu'ils étaient « *brisés* » ou « *au bord de l'effondrement* », et il a prédit que l'arrêt des combats leur permettra de se réorganiser, si bien que, dès qu'ils « *seront de nouveau sur pied* », ils reprendront leurs attaques. C'est sans doute pour cette raison que, selon des sources bien informées, le général Sharon, ministre de l'agriculture, a été le seul membre du gouvernement à ne pas se résoudre jusqu'au bout à accepter le cessez-le-feu.

Les éditoriaux publiés dimanche, les *premiers* depuis l'annonce du cessez-le-feu, étaient révélateurs de l'atmosphère qui règne à Jérusalem. Pour le journal *Maariv* (indépendant mais proche du pouvoir), « *il est certain qu'Israël aura à payer le prix le plus élevé sur le plan politique. Le dernier accord a procuré aux organisations terroristes le statut de partenaire à des négociations et de partie au conflit* ». Le *Davar* (tendance travailliste) dénonce « *les responsables politiques et militaires partisans de l'escalade* », parce qu' « *ils ne semblent pas comprendre quel prix Israël a déjà payé pour leur politique : six morts, des dizaines de blessés, d'importants dégâts dans le domaine économique et social et une image de déclin moral (à cause de l'attaque sur Beyrouth)* ».

Le *Jerusalem Post* considère, lui aussi, l'avantage accordé à l'O.L.P., soulignant que cela aura de graves conséquences à long terme, tout *comme les dissensions entre* Jérusalem et Washington. Mais le quotidien écrit que le « *bilan politique négatif* » aurait pu être moins inquiétant si les décisions du gouvernement avaient donné des « *résultats militaires* ». « *Or,* précise-t-il, *rien ne prouve que les infrastructures* (des Palestiniens) *au Sud-Liban ont été détruites.* »

Adoptant le même point de vue, le très réputé spécialiste des *questions militaires* du journal *Haaretz,* M. Schiff, met l'accent sur le fait « *sans précédent* » que l'O.L.P. a réussi à « *défier* » l'armée israélienne en la contraignant à une guerre d'usure.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a adressé à M. Begin, *le 25 juillet, au lendemain du* cessez-le-feu, un message que l'on qualifie de « *chaleureux* », mais cela ne peut suffire à dissiper les nuages accumulés dans le ciel des relations entre Jérusalem et Washington. Personne dans les milieux gouvernementaux *ne cherche plus vraiment à nier* que des pressions très fortes ont été exercées par les Etats-Unis pour contraindre Israël à accepter *le cessez-le-feu. On admet que* les rapports entre les alliés seront marqués par une plus grande méfiance réciproque. A ce propos, M. Schiff pense que la promesse des Américains de ne pas négocier directement avec l'O.L.P. la suspension des combats était de *pure forme. « Il n'y a pas de doute, à mon avis,* ajoute-t-il, *qu'il y a longtemps que les représentants de la C.I.A. ont eu des contacts directs avec les délégués de l'O.L.P. et, à présent, ils discuteront aussi bien avec ces derniers de la mission de M. Habib.* »

Maintenant, on admet dans les milieux diplomatiques israéliens que depuis au moins deux mois M. Begin a multiplié les erreurs d'appréciation à propos des Etats-Unis. Le gouvernement n'a pas pris garde aux avertissements en provenance de Washington après le raid *sur* Tamuz. Il a estimé que la désapprobation des Etats-Unis était négligeable, dans la mesure où *elle* était *destinée* uniquement à rassurer l'opinion internationale et les pays arabes modérés. Lorsqu'un haut fonctionnaire du département d'Etat est *venu dire,* le 13 juillet, à Jérusalem, que les « *malentendus* » sur l'affaire de Tamuz avaient été « *clarifiés à la satisfaction des deux parties* », M. Begin a cru qu'il pouvait compter de nouveau sur l'appui des Américains et que l'embargo sur les livraisons *d'avions F-16 serait levé.* C'est ainsi que, quatre jours plus tard, il a ordonné le bombardement de Beyrouth.

Mais c'est justement cette *coïncidence qui a aggravé l'irritation* des Américains. On se rappelle aujourd'hui à Jérusalem que, avant les élections israéliennes du 30 juin, de nombreux membres *du Congrès,* une *grande partie* du gouvernement et la plupart des représentants de la communauté juive des Etats-Unis espéraient un succès des travaillistes. Aujourd'hui, on relève que le Pentagone et M. Weinberger, secrétaire à la défense, ont préconisé *un réexamen, sinon* une remise en cause, de l'ensemble de l'aide militaire américaine à Israël, ce qui aurait été impensable quelques mois auparavant.

FRANCIS CORNU.

M. ARAFAT : j'espère que M. Reagan est désormais convaincu que l'O.L.P. est une réalité

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Comité quadripartite arabe a tenu durant le week-end, dans un climat relativement rasséréné par l'instauration du cessez-le-feu au Sud-Liban, sa quatrième série de réunions depuis celle de juin, qui avait mis un terme aux affrontements syro-phalangistes d'avril-mai 1981.

La trêve est respectée depuis son instauration vendredi, les seules bavures se rapportant à la bande frontalière du commandant Haddad rattachée *de facto* à Israël, qui a été bombardée trois fois vendredi et samedi par des groupes marginaux palestiniens rappelés à l'ordre par l'O.L.P.

Tirant les conclusions de deux semaines de guerre, et après avoir affirmé que l'O.L.P. tiendrait ses *engagements,* le *chef* de la résistance palestinienne a, au cours d'une conférence de presse, formulé le vœu que la guerre israélo-palestinienne « *contribue à modifier les vues de l'administration américaine sur le problème palestinien* ». Dans un commentaire qui peut être interprété comme une ouverture à l'égard de Washington, M. Arafat a espéré que « *le président Reagan est désormais convaincu que l'O.L.P. existe, qu'elle est une réalité* » dont il faut tenir compte. « *Ce qui s'est passé,* a-t-il dit, *constitue un tournant important, car les Etats-Unis croyaient pouvoir nous liquider par l'intermédiaire de leurs agents israéliens. Or il est clair désormais que cela est impossible, car les forces palestino-progressistes ont réussi à tenir tête seules, face à l'impressionnante machine de guerre israélo-américaine.* »

Le Comité arabe a pu dans ces conditions aller de l'avant. Présidé par M. Sarkis, et composé des *ministres des affaires étrangères* de l'Arabie Saoudite, du Koweït et de la Syrie et du secrétaire général de la Ligue arabe, il a élaboré les grandes lignes du processus d'entente nationale sur la base d'un document de travail préparé par le gouvernement libanais. Celui-ci prévoit, parallèlement à d'éventuels progrès sur la voie d'une solution des problèmes intérieurs libanais, un regroupement progressif des troupes syriennes, qui, si tout va bien, devraient avoir évacué le pays en août 1982, à la veille de la fin du mandat de M. Sarkis.

On n'en est pas là, et le Comité arabe s'est contenté de donner un peu plus d'un mois au gouvernement libanais pour préparer une consultation nationale. Le Liban demande entre-temps, sans se faire d'illusions, la convocation d'un sommet arabe. Ces nouveaux délais ont quelque peu déçu la population, d'autant que le Comité disposait, en plus du cessez-le-feu, de plusieurs atouts favorables, dont les plus importants sont un calme persistant le long de la ligne de front à Beyrouth et surtout un document ramené par M. Béchir Gemayel, chef des milices phalangistes, relatif à la rupture de toute collaboration avec Israël.

LUCIEN GEORGE.

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Décentralisation.
- NAMIBIE : Suite de l'enquête de Patrice Claude.
- DOSSIER : Les détenus libérés.
- MÉDECINE : Dépression et suicide.

Iran

EN TROIS JOURS

Des attentats ont coûté la vie à une quinzaine de personnes

Téhéran (*A.F.P.*). — Les attentats perpétrés contre des responsables et des membres des forces de l'ordre en Iran se poursuivent à un rythme soutenu. Vendredi 24 juillet, tandis que se déroulait l'élection présidentielle, treize personnes dont onze pasdarans (gardiens de la révolution) ont été *tuées.* Samedi, un *poste* des « comités » à Téhéran a été attaqué. Le même jour, le nouveau gouverneur de la province du Guilan et son adjoint ont échappé à une tentative d'assassinat. Le gouverneur, M. Nasrollah Shadnoosh, a été légèrement blessé. Son prédécesseur avait été tué au début de ce mois.

Dimanche, deux grenades ont été lancées contre le domicile du maire de Rezvanchahr (province du Guilan). Le maire, sa femme, sa sœur et son enfant ont été blessés. D'autre part, un journaliste du quotidien de langue anglaise *Keyhan International,* grièvement blessé par balles, vendredi à Téhéran, dans un attentat, a succombé dimanche à ses blessures. Un autre journaliste, celui-ci du quotidien *République islamique,* avait été tué jeudi 23 à Racht.

Radio-Téhéran a annoncé dimanche que les pasdarans avaient découvert cinq centres de l'organisation Peykar (marxiste-léniniste), où ils ont saisi plus de trois cents armes à feu, dont des mitraillettes G3 et des Uzi, d'origine israélienne, 1 350 grenades et *40 000 cartouches, et du* matériel d'imprimerie ; une soixantaine de responsables du groupe Peykar avaient été arrêtés le 17 juillet.

Dix exécutions

La répression, *elle* aussi, demeure intense. Dix Iraniens ont été exécutés samedi et dimanche, deux d'entre eux pour « *espionnage au profit du sionisme d'Israël* », et les huit autres pour « *sédition armée contre la République* ». Deux lycéennes, l'une âgée de quinze ans et l'autre de seize ans, ont été condamnées à Ispahan respectivement à dix et à un an de prison, pour « *participation à des manifestations de soutien à l'ancien président Bani Sadr* ». Une jeune fille de dix-huit ans et deux jeunes gens de dix-neuf ans *ont été condamnés* à un an d'emprisonnement chacun pour diffusion de tracts des Moudjahidin du peuple.

Enfin, Radio-Téhéran annonce que le président du Parlement, l'ayatollah Rafsandjani, a accepté de visiter la R.D.A. et Cuba à l'invitation des gouvernements de ces pays.

Égypte

APRÈS AVOIR DISSOUS L'ORDRE DES AVOCATS

M. Sadate fait nommer un bâtonnier favorable au régime

De notre correspondant

Le Caire. — La dissolution, mercredi 22 juillet, de l'ordre des avocats et la nomination, samedi 25, d'un nouveau bâtonnier favorable au régime, marque *la* dernière étape de l'opération entreprise par M. Sadate pour neutraliser les syndicats professionnels « *qui ne doivent pas s'occuper de politique mais se consacrer à leur véritable mission* ».

Les parlementaires ont, à la demande du président, voté à une *vitesse record une loi qui dissout* l'ordre « *pour ses actions hostiles à l'Egypte* » et accorde au ministre de la justice le pouvoir de nommer un nouveau bâtonnier pour une *période* d'un an au terme de laquelle seront organisées de nouvelles élections.

Le bâtonnier, M. Gamal El Oteifi, ancien ministre de la culture et de l'information (1976-1977), qui avait présenté sans succès sa candidature à ce poste en *1955, a entamé son mandat en* adressant un « *message d'allégeance* » au président, appuyant son initiative de paix avec Israël.

Avec la neutralisation de l'ordre des avocats, le raïs a mis un terme, avant son voyage à Washington, à toute expression d'opposition *indépendante* du système. Cette mesure frappe notamment les néo-wafdistes (ancien parti nationaliste d'avant la révolution) qui, contrairement à la gauche et *aux Frères musulmans, ne* peuvent plus « *s'exprimer légalement* ». M. Ahmed Nasser, membre du conseil dissout et wafdiste, a été arrêté pour « *offense à un représentant de l'ordre et incitation à la sédition* ». Il est gardé en détention provisoire pour une période de quinze jours.

Pour empêcher toute participation aux élections des avocats qui étaient à la tête du conseil de l'ordre, le Parlement a demandé que ceux-ci soient déférés devant le procureur général en vertu de la loi sur la « honte ». Ils sont accusés « *d'avoir porté atteinte à l'Egypte dans des conférences tenues dans des pays arabes appartenant au Front du refus* ». — (*Intérim.*)

AFRIQUE

Algérie

Les négociations avec les Français sur l'émigration reprennent dans un meilleur climat

De notre correspondant

Alger. — Le comité mixte franco-algérien sur l'émigration, institué en septembre 1980 lors de la visite de M. François-Poncet, se réunit les 27 et 28 juillet à Alger. Cette rencontre est la première depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche en France. La précédente avait eu lieu le 4 avril. Les participants n'avaient pu que constater leur désaccord.

Les interlocuteurs n'ont pas changé : la délégation française sera conduite par M. Chazal, directeur de la population et des migrations au ministère du travail, assisté de M. Goudet, directeur de la réglementation au ministère de l'intérieur. Ils retrouveront devant eux M. Larbi Touat, directeur général de l'emploi et des ressources humaines au ministère du travail.

Le climat des discussions cependant sera différent : les Algériens ont apprécié les mesures adoptées le 15 juillet pour suspendre ou même interdire, s'agissant de certaines catégories de mineurs, les expulsions, régulariser la situation des travailleurs entrés clandestinement en France et, de façon générale, pour mettre en œuvre une politique d'insertion sociale des intéressés dans tous les domaines de la vie nationale. La prochaine reconnaissance du droit d'association a été bien accueillie, l'Amicale des Algériens en Europe, solidement implantée en France, étant seulement tolérée : plusieurs de ses permanents avaient fait l'objet dans le passé de mesures de répression.

Certains dossiers ont progressé depuis quelques semaines. Un accord serait en vue pour la mise en place dans les écoles françaises d'un enseignement de l'arabe pour les enfants de l'émigration. Celui-ci serait facultatif. Les professeurs recrutés et payés par l'Algérie disposeraient de tranches horaires intégrées à l'emploi du temps général. L'Algérie pourrait ouvrir des établissements d'enseignement en France. C'est là une possibilité prévue par les accords d'Evian, mais restée lettre morte, les Français ayant découragé toute initiative en ce sens.

Le comité mixte abordera les différents aspects de l'application de l'accord de septembre sur la réinsertion de l'émigration en Algérie : modalités de paiement de l'allocation retour, qui pourrait être versée directement en France, conditions d'organisation des stages de formation, prêt aux travailleurs souhaitant monter en Algérie une petite entreprise.

Le problème le plus délicat sera sans doute celui du contrôle des entrées en France que Paris souhaite renforcer. Le tri entre « touriste » et « chercheur d'emploi » doit découler de règles claires, ce qui implique un accord et une collaboration des polices. L'affaire n'est pas simple : l'an dernier, le trafic aérien a concerné un million quatre cent mille passagers dans chaque sens.

DANIEL JUNQUA.

Namibie : la décolonisation n'est pas pour demain

(Suite de la première page.)

Réflexes identiques à Khomasdle, la cité des vingt mille Métis et « coloured », où, conformément à l'ancien ordre de l'apartheid, les rues sont moins poussiéreuses et les maisons plus confortables.

Depuis 1979, il n'existe plus, à Windhoek, de zones ethniques réservées. Officiellement, les Blancs peuvent habiter Katetura, les métis et les Noirs ayant la possibilité légale de vivre en ville, ou même sur la « colline du luxe ». Quelqu'ues-uns, les plus riches, ont saisi cette occasion. Mais, en dehors de rares missionnaires, aucun Blanc n'a emménagé dans les anciennes townships. L'ancien ordre sud-africain demeure bien ancré dans les esprits. Si l'on a fait disparaître les signes les plus voyants de l'apartheid, les « différences ethniques » sont respectées. Les Sud-Africains ont mis au point, pour la Namibie, un système politique si compliqué que certains l'ont baptisé « division scientifique ».

Répartis sur un territoire grand comme la France et l'Angleterre réunies, mais au trois quarts désertique, à peine plus d'un million d'habitants ont été très savamment divisés en onze ethnies. Les différences entre les Ovambos (48 % de la population), les Damaras (8 %), les Herreros (7,5 %) ou les Blancs (environ 10 %) existent, et personne ne cherche à les nier. Mais tout l'art a consisté à les cultiver, au détriment du dénominateur commun à presque tous : le désir de vivre en paix dans l'indépendance. Il existe quarante-deux partis politiques déclarés à Windhoek. Leur passe-temps favori consiste à se disputer un maigre électorat (environ quatre cent mille personnes, moins les 50 ou 60 % d'abstentionnistes réguliers) et les parcelles d'un pouvoir qui, pour l'essentiel, se trouve en mains sud-africaines. A l'exception de la SWAPO, qui boycotte les consultations, convoquées et surveillées par Pretoria, tous se sont jetés dans la course aux voix.

On a d'abord voté, en 1978, pour le « premier tiers », la constitution d'un « gouvernement central » aux pouvoirs si réduits qu'il ne contrôle ni la police ni l'armée et que la justice est le plus souvent rendue par les serviteurs de l'administrateur général sud-africain, M. Danie Hough, un Afrikaner en Namibie depuis moins de deux ans. La consultation, dont les résultats ont été reconnus seulement par Pretoria, a été, comme prévu, remportée par l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.), un groupement de partis censés représenter les onze ethnies. Puis les électeurs ont été appelés aux élections dites du « second tiers » pour désigner leurs « gouvernements ethniques ».

Le dernier scrutin de ce type a eu lieu en décembre 1980. Les partis de la D.T.A., qui se présentaient cette fois indépendamment du groupement et chacun seul dans son ethnie, ont encore remporté l'essentiel des victoires, à l'exception du parti républicain battu, chez les Blancs, par le Parti national, proche de celui qui détient le pouvoir depuis trente-trois ans à Pretoria et dirigé par un célèbre afrikaner d'extrême droite, M. Du Plessis. Ce résultat ne vaudrait pas qu'on s'y attarde si les républicains vaincus n'étaient dirigés par M. Dirk Mudge qui, en sa qualité de président de la D.T.A. (1), est aussi le président du « conseil des ministres » du « gouvernement central ». Rejeté par les siens, les Blancs, l'ancien fermier est parvenu, par la grâce de Pretoria et une diabolique habileté, à se créer sur la scène mondiale l'image d'un véritable nationaliste. Opposé à la SWAPO, certes, mais convaincu de l'inéluctabilité de l'indépendance. A Windhoek, les Blancs les plus réactionnaires, qui ont voté contre lui, l'accusent d'être trop prudent à l'égard des Noirs et même, à l'extrême droite, de vouloir « vendre le pays aux terroristes » que le président ne manque pourtant jamais d'accuser des pires méfaits. Les Noirs, eux aussi, se divisent en deux camps. Pour les uns, proches de la SWAPO, « Mudge n'est qu'un fermier blanc vendu à Pretoria ». Pour les autres, plus proches des partis modérés, quoique opposés à la D.T.A., « Mudge est une marionnette qui se rebiffe parfois, mais une marionnette tout de même ».

La victoire de M. Du Plessis aux élections du « second tiers », en révélant une résistance blanche peut-être plus forte que prévu aux changements, a surpris les Sud-Africains et il n'est pas impossible que certains, à Pretoria, soient tentés de « changer de monture ». Depuis le début de l'année, en tout cas, M. Du Plessis, qui a regroupé autour de son parti national Aktur les autres petites formations blanches opposées, même si elles ne l'avouent pas toujours, à l'indépendance, est avec M. Mudge de toutes les réunions et « conseils restreints sur l'avenir de la Namibie » convoqués à Pretoria.

Une économie très vulnérable

Un avenir qui de toute façon apparaît sombre. « Notre population est sous-éduquée. Notre infrastructure a besoin d'être développée. Loin de générer nos propre capitaux d'investissements, nous sommes incapables de financer notre développement. Entre 80 et 100 % des marchandises que nous produisons sont conditionnées et enrichies en valeur ajoutée à l'extérieur. A l'exception de la viande, 80 à 100 % de ce que nous consommons sont importés d'Afrique du Sud. Notre économie est extrêmement vulnérable aux fluctuations internationales des prix... » Celui qui brosse ce tableau n'est pas un dangereux intellectuel terroriste de la SWAPO, mais M. Harold Pupkewitz, nouveau président de la chambre de commerce locale, un des rares membres de la Communauté économique à s'exprimer ainsi.

La Namibie, membre de l'Union douanière sud-africaine et partie de la zone rand (2), à l'instar du Botswana, du Lesotho et du Swaziland, ne dispose pas encore de statistiques propres. Tout est fondu dans celles de Pretoria. L'infrastructure existante, dans un état excellent, est entretenue par la main-d'œuvre noire, dirigée et gérée par plus de dix mille fonctionnaires sud-africains. Depuis 1969, Pretoria s'est en effet habilité à taxer les sociétés du pays et à encaisser les droits de douane au bénéfice, bien sûr, de Windhoek. A qui s'en étonne, le docteur Erich Leistner, directeur de l'Institut africain de Pretoria, répond : « Ceux qui nous accusent d'exploiter économiquement la Namibie méconnaissent les faits. Le produit national brut du Sud-Ouest africain représente moins de 3 % du nôtre. La valeur de ses productions minérales est égale à moins de 7 % des nôtres. Nos exportations à Windhoek représentent moins de 5 % de nos ventes totales à l'étranger. En définitive, le seul coût de la guerre que nous menons dépasse, et de loin, les bénéfices financiers que l'Afrique du Sud peut tirer de la Namibie. »

M. Leistner a sans doute raison. Il aurait pu ajouter que Pretoria finance régulièrement le déficit budgétaire du pays, en augmentation rapide (177 millions de rands en 1978, plus de 300 millions sur 700 millions de budget total pour 1981-1982). Il faut bien faire quelques efforts de services publics (éducation, santé, formation technique, aides à la petite entreprise, l'infrastructure, etc.) si l'on veut « gagner des cœurs » qui, le jour venu, rejèteront les « marxistes de la SWAPO ». La tentative, tardive, a le mérite d'être, pour les populations, révélatrice du peu d'empressement avec lequel les Sud-Africains s'apprêtent, officiellement, à « quitter les lieux ».

L'inflation (18 à 20 %) et le chômage (inconnu chez les Blancs, 30 à 40 % chez les Noirs) sont beaucoup plus élevés que chez le grand voisin. La politique du « laissre faire » a compromis l'avenir. On commence seulement à s'attaquer sérieusement à la distribution d'eau. Une somme de 50 millions de francs sera consacrée à l'extension des aqueducs qui apporteront le précieux liquide dans les régions les plus défavorisées (le Nord surtout). Là encore, les quatre mille cinq cents fermiers blancs, qui possèdent 66 % du cheptel national de bêtes à cornes et des exploitation de taille gigantesque (3 000 à 30 000 hectares), seront plus favorisés, puisque sur un budget total d'aide à l'agriculture de 55 millions de rands voté fin avril, le parti national de M. Du Plessis en administre plus du tiers (20 millions).

Frappée depuis dix-huit mois par la sécheresse, la population rurale africaine (les trois quarts de la population) verra son cheptel diminuer de près de moitié. Car, malgré le plan d'aide, engagé trop tard, on n'espère guère sauver plus de 50 % des bêtes du pays. « Les abattoirs vont fonctionner à pleine capacité », a annoncé M. Mudge. Déjà, 60 000 têtes de bétail sont abattues chaque mois et exportées vers l'Afrique du Sud qui achète régulièrement 80 % de la viande namibienne (17 % de ses propres besoins). L'abattage en masse fera sans doute apparaître, dans les statistiques de 1981, une nouvelle et forte hausse des rentrées de devises dues aux ventes de viande. Mais après ?

Dans le secteur de la pêche, la situation est encore plus catastrophique. Faute d'une ferme politique de quotas, les côtes de la Namibie, qui furent longtemps parmi les plus poissonneuses du monde (1,5 million de tonnes pêchées en 1968, année record), n'ont cessé de s'appauvrir. En 1980, 233 000 tonnes seulement ont pu être ramenées à quai. Depuis le 18 mai 1981, l'administrateur général de Windhoek a interdit toute prise de pilchards, et les Sud-Africains ont étendu la limite des eaux territoriales namibiennes de 18 kilomètres à 220 kilomètres pour éviter que les bateaux étrangers (soviétiques notamment) ne viennent compromettre les dernières chances de survie du poisson namibien. Beaucoup estiment qu'il est déjà trop tard, et huit mille employés des pêcheries et conserveries de Walvis-Bay ont été réduits au chômage.

Dans les mines, le problème est d'une autre nature. De 1962 à 1977, les grands groupes britanniques et sud-africains associés à des intérêts américains, japonais et européens se sont bousculés pour investir en Namibie. Aujourd'hui, leurs investissements sont évalués à environ 4 milliards de francs. Mais, depuis trois ou quatre ans, les investissements nouveaux ont pratiquement cessé. En 1980, les prix-marchés du cuivre, du zinc, du plomb, de l'étain, de l'argent et de l'oxyde d'uranium, principales productions du pays avec le diamant, ont reculé.

Dans ce petit paradis fiscal qu'est devenue la Namibie, Rössing, la plus grande mine d'uranium du monde, proche de la petite « ville allemande » de Swakopmund, a réalisé l'an dernier 95,6 millions de rands de bénéfices (+ 100 % par rapport à 1979) sans payer la moindre taxe au trésor namibien. Rien d'illégal dans cette affaire : Rössing profite du système qui permet aux sociétés de passer au travers du filet fiscal tant que les capitaux d'investissements n'ont pas été remboursés par les profits. Bien sûr, comme De Beers, Rössing, qui appartient pour 46,5 % au groupe anglais Rio Tinto Zinc, 16 % à des intérêts sud-africains et 10 % à Minotone (la compagnie française des pétroles et Pechiney Ugine Kuhlmann), paie à peu près convenablement ses employés, les loge, les nourrit, les forme. Comme De Beers, Rössing a sa « fondation sans but lucratif » qui éduque des jeunes, fournit des bourses, les assiste socialement, etc. Comme M. Oppenheimer, le directeur britannique du groupe a tenté de nouer le dialogue avec la SWAPO. Mais il a eu, semble-t-il, moins de chance que le magnat sud-africain. M. Nujoma, lui, se montre plus dur en affaires. Le groupement des intérêts allemands du l'entremise du gouvernement de pays, qui avait réussi à faire organiser en janvier, à Genève, par Bonn, un dîner intime avec le chef de la SWAPO est, semble-t-il, revenu à Windhoek sans les promesses espérées pour l'avenir.

PATRICE CLAUDE.

(1) M. Mudge est président de la D.T.A. et M. Kalangula, un Noir, est en fait président.

(2) 1 rand = 6,50 francs français.

Prochain article :

« L'histoire est avec nous »

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

La France n'a pas d'antenne officielle d'expansion économique en Namibie, et il est virtuellement impossible de connaître le montant du flux commercial entre les deux pays, tout étant comptabilisé à Paris et à Pretoria sous la rubrique « Afrique du Sud ». On sait cependant que les sociétés françaises exportent des équipements mécaniques, des machines et des automobiles. En retour, la France achète des diamants, de la laine astrakan (marque Swakara) et de l'oxyde d'uranium en provenance de Rössing. Les transports ne se font plus par U.T.A., mais par mer, grâce au service de la société spécialisée appartenant au même groupe.

LES INVESTISSEMENTS

PROSPECTION MINIERE : la société Le Nickel (groupe Rothschild) détient toutes les actions de Vendrum South Africa, qui prospecte le cuivre et l'argent.

Le bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) établit des relevés géologiques pour son propre compte et pour celui du gouvernement sud-africain.

La Compagnie Française des Pétroles détient, avec Pechiney Ugine-Kuhlmann, 10 % du capital de Rössing, qui a produit 5 200 tonnes d'oxyde d'uranium en 1980.

Le groupe Elf-Aquitaine détient, non loin de Rössing, d'importants droits d'exploitation d'uranium qui n'ont pas encore été utilisés. Le groupe a fait annoncer à un journal de Windhoek qu'il avait l'intention de conserver sa participation.

PETROLE : le groupe Elf-Aquitaine détient, en association avec De Beers Oil Exploration, une concession de 30 000 kilomètres carrés au nord du pays.

La Compagnie Française des Pétroles (Total) distribue du carburant dans tout le pays et possède de nombreuses stations-service.

BANQUE : La French Bank (groupe Suez) a ouvert une succursale dans le centre de Windhoek au French Center.

Le groupe Paribas est associé à De Beers dans la production de diamants.

INDUSTRIE DE LA VIANDE : le groupe Interagra, dirigé par M. Jean-Baptiste Doumeng, s'intéresse de près à ce secteur depuis 1980.

Il semble cependant que les abattoirs de Gobabis, à l'est de Windhoek, seront construits sans sa participation. En revanche, selon des informations recueillies de bonne source à Windhoek, M. Doumeng participera à la construction d'abattoirs dans l'enclave sud-africaine de Walvis Bay.

Zaïre

DANS UNE LONGUE LETTRE PASTORALE

L'épiscopat dénonce les injustices sociales et « le pillage organisé au profit de l'étranger et de ses relais »

A Kinshasa, en la cathédrale, Notre-Dame du Zaïre, a été lu, le 28 juin, par Mgr Kaseba, évêque de Kalemié et président de la conférence épiscopale, un document de dix-huit pages intitulé « Déclaration du comité permanent des évêques du Zaïre ». Ce texte qui vient de nous parvenir, contient une sévère critique de la situation au Zaïre.

Après un long préambule et une première partie consacrée à « L'homme, image de Dieu », dans une deuxième partie, dénommée « Grave méconnaissance de l'homme », les prélats affirment notamment : « Sans viser à l'exhaustivité, la présente déclaration voudrait surtout relever la grave méconnaissance de l'homme, image de Dieu et rappeler à tous que c'est précisément l'homme qui est la fin de l'ordre social et que les institutions doivent concourir à sa réalisation intégrale, selon toutes ses dimensions politique, économique, culturelle, morale et spirituelle, et jamais l'asservir. Sous aucun prétexte, la gestion de la chose publique ne peut entraver systématiquement la réalisation des aspirations fondamentales et légitimes de tous et d'un chacun : quitter la misère qui nous accable ; avoir un emploi stable ; manger à notre faim ; bénéficier de bons soins médicaux ; n'être exploités par personne ; vivre des situatoins qui n'offensent pas notre dignité humaine ; faire étudier les enfants et leur assurer une bonne éducation et garantir leur avenir. Or la situation actuelle est des plus préoccupantes... »

Le document affirme à propos de l'enseignement : « Dans un secteur aussi capital et stratégique que gronde depuis longtemps un mécontentement préjudiciable à l'objectif fondamental à atteindre. Les enseignants souffrent d'une perte de considération sociale et d'une sorte d'érosion persistante de leur dignité. Des faits précis sont à la base de cette manière de déstabilisation de ce secteur : salaires insuffisants face aux charges réelles, irrégularités dans le versement de ces salaires, grands retards et même blocages injustifiés et impaiements d'un grand nombre. Des drames sociaux s'ensuivent, surtout familiaux, trafic des cotes, corruption, etc. Cette situation a dégénéré en grèves ces dernières années. Il s'agit-là d'un problème strictement social. Or, dans leur recherche d'un bouc émissaire, les pouvoirs publics ont tenté de confessionnaliser ce problème en accusant nommément les écoles conventionnées catholiques d'avoir pris la tête du mouvement de grève. Ou encore c'est l'Eglise catholique qui aurait délibérément créé des difficultés à l'Etat en engageant frauduleusement cinq mille nouvelles unités en dépassement. Pourtant tout le monde sait que la gangrène est ailleurs... »

Traitant de la santé publique, les évêques déclarent : « De tous côtés des plaintes sont enregistrées à propos de l'insuffisance des équipements, des médicaments, et du personnel médical lui-même. Ici aussi, nous en appelons à la conscience de chacun, des pouvoirs publics en particulier, pour redresser la situation dans ce secteur vital de la nation. Le personnel médical devrait avoir un salaire ajusté de façon à soutenir son dévouement et sa générosité parfois mis à rude épreuve ces derniers temps. Certains en arrivent à trafiquer soins, médicaments, équipements pour leur profit personnel. Qui ignore que des personnes sont parfois mortes dans des salles d'urgence en attendant que les parents réunissent et apportent l'argent nécessaire pour acheter les soins... ? »

A propos du coût de la vie, l'épiscopat demande : « A quand un peu de bonheur ? Echéance sans cesse reportée. En attendant c'est l'exploitation éhontée, le pillage organisé au profit de l'étranger et de ses relais, pendant que le gros du peuple croupit dans la misère, dans des situations parfois artificiellement provoquées.

» Le temps ne serait-il pas venu de reprendre les choses en main de façon que le peuple zaïrois soit le premier bénéficiaire des ressources de son sol et de sons sous-sol... ? »

Evoquant les questions de justice et de sécurité, les évêques indiquent : « On relève des cas d'enlèvements, d'arrestations arbitraires, de règlements de comptes et même de tortures, sans parler de vols et autres désagréments.

» Des plaintes fondées sont formulées même contre les instances de recours que sont les tribunaux. L'argent aurait-il imposé sa loi partout ? Sans oublier d'autres pressions auxquelles les juges et autres magistrats sont parfois soumis. L'impunité est pour ceux qui savent payer. (...) »

Et de conclure : « Il nous plaît de rappeler à chaque conscience et à chaque groupe que l'heure n'est pas au sommeil. Les peuples font eux-mêmes leur propre histoire, et c'est au peuple zaïrois de faire la sienne. Ses amis étrangers ne sauraient se substituer à lui ni se tailler la part du lion dans les ressources de so nsol et de son sous-sol. La situation globale difficile que le pays traverse devrait ouvrir les yeux de chacun sur toutes sortes de variables et d'impondérables entre Zaïrois eux-mêmes, souvent tentés de se réfugier derrière le rideau de fumée du tribalisme et du régionalisme et de présenter un front désuni face aux forces de dislocation. »

Centrafrique

L'opposition exige le départ de M. Dacko

Dans une déclaration diffusée le samedi 26 juillet à Paris, le Conseil politique provisoire (C.P.P.), qui « regroupe » les éléments les plus importants de l'opposition centrafricaine, estime que le dénouement de la crise qui persiste à Bangui passe « nécessairement » par « le départ du président David Dacko » et « par la mise en place d'un Conseil politique national chargé de la formation d'un gouvernement provisoire d'union nationale ».

Les signataires de cette déclaration réaffirment leur détermination « à poursuivre, ensemble et dans l'unité, toutes les actions susceptibles de conduire à l'instauration d'une démocratie véritable et de la paix en République Centrafricaine ». Il s'agit du F.P.O.-P.T. (Front patriotique oubanguien - Parti du travail) du docteur Goumba, du M.L.P.C. (Mouvement de libération du peuple centrafricain) de M. Patassé, du GIRA (Groupement indépendant de réflexion et d'action) de M. Pehoua et du P.R. (Parti républicain pour le progrès) de M. Maïdou.

A Bangui, M. Bozanga, premier ministre, a mis sur le compte de la « méconnaissance » du dossier centrafricain la « précipitation » des dirigeants français pour exprimer des points de vue « qui ne tiennent absolument pas compte du contexte intérieur ».

D'autre part, des hauts fonctionnaires centrafricains se sont étonnés ces jours-ci que, depuis l'avènement des socialistes au pouvoir en France, Paris n'ait pas dépêché un émissaire à Bangui, « pourtant l'un des points chauds de l'Afrique », et que, depuis l'attentat du 14 juillet, « pas un seul dirigeant français » n'ait cherché à prêter une oreille attentive aux explications de M. Dacko et de ses amis.

Dans la capitale centrafricaine, on affirme que les forces de sécurité ont, quelques jours avant l'attentat du 14 juillet, intercepté des documents laissant présager l'infiltration de groupes terroristes au Centrafrique. Sur ces documents figure notamment « un plan d'action comportant le déclenchement d'attentats divers à la mitraillette et à la bombe par des commandos de six hommes formés en Angola, à Tripoli, à Cuba et en Ethiopie », affirme une source informée. Ce plan annonçait, en fait, l'organisation d'une authentique guérilla urbaine.

Ces découvertes, dit-on à Bangui, ont amené le président à prendre des mesures d'exception. M. Dacko est prêt à recevoir quiconque souhaite de plus amples informations sur ses initiatives. Parallèlement, le Centrafrique enverrait prochainement des missions dans les principales capitales voisines. M. Dacko se rendra prochainement en Egypte et au Soudan, puis à deux reprises en France pour la conférence des pays les moins avancés (P.M.A.) et le sommet franco-africain.



LE DIXIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE ESPAGNOL

M. Carrillo affronte les partisans d'une relance de la ligne eurocommuniste

De notre correspondant

Madrid. — « *Pro-soviétique ou afghan* », « *Eurocommuniste officialiste* », « *Eurocommuniste rénovateur* » : la simple énumération des différentes « tendances » qui sont apparues au sein du P.C.E. donne une idée des difficultés qui attendent ses dirigeants lors du dixième congrès qui s'ouvre à Madrid, mardi 28 juillet.

Le neuvième congrès, tenu en avril 1978, avait été celui de l'adoption, à une très large majorité, de la ligne eurocommuniste définie un an plus tôt lors de la rencontre à Madrid entre MM. Marchais, Carrillo et Berlinguer. L'enthousiasme d'alors a fait place à un certain désenchantement. Le nombre de militants, qui atteignait à l'époque deux cent mille, a baissé de moitié, et le débat sur l'eurocommunisme et ses conséquences ne cesse de diviser le parti.

Les dirigeants n'ont pas tort lorsqu'ils affirment qu'aucune autre formation espagnole (et, pourraient-ils ajouter, aucun autre parti communiste européen) ne permet autant qu'eux le débat public en son sein. En décidant de favoriser un type d'organisation plus ouvert, le secrétaire général, M. Carrillo, a cependant déclenché une dynamique qui est en passe de lui échapper.

Les divergences des « pro-Soviétiques » avec M. Carrillo sont plus profondes que celles des « *eurocommunistes rénovateurs* », car elles touchent à la stratégie même du P.C.E. Elles remettent en cause toute la politique suivie par le parti durant la « *transition démocratique* ». « *La direction du parti a justifié la politique de consensus avec la droite par la nécessité de consolider la démocratie et de permettre une stabilisation politique*, affirme M. Fidel Alonso, l'un des dirigeants de cette tendance, et responsable syndical de Madrid. *Cinq mois après le putsch du 23 février, on peut difficilement dire que cette politique a été un succès.* »

Les « pro-Soviétiques » trouvent des auditeurs attentifs dans certains milieux ouvriers déconcertés par les profondes mutations du parti de ces dernières années, et atteints par la grave crise *économique*. Mais le recul enregistré par cette tendance au sein du P.S.U.C., son bastion traditionnel, montre qu'elle ne paraît pas en mesure d'inquiéter sérieusement M. Carrillo à court terme.

Si les brèches semblent provisoirement colmatées de ce côté, le secrétaire général doit faire face à une autre offensive : celle des « eurocommunistes rénovateurs ». A la différence des « pro-Soviétiques », ils ne disposent guère de base ouvrière importante, mais sont bien implantés dans les professions libérales et chez les intellectuels. Le départ du parti de deux dirigeants importants, l'ingénieur Eugenio Triana, en mars, et l'économiste Ramon Tamames, en mai, avait déjà montré qu'une crise sérieuse couvait.

« *Nous appuyons totalement la stratégie eurocommuniste suivie par le parti durant ces dernières années*, affirme M. Luis Larroque, vice-président de la députation provinciale de Madrid et représentant de ce courant, *mais nous constatons que la direction du parti a été incapable d'en tirer les conséquences quant au fonctionnement interne de notre organisation.*

« *La direction du parti*, poursuit M. Larroque, *maintient des structures qui sont celles d'un parti exclusivement ouvrier. Ce n'est pas ainsi que le P.C.E. pourra réussir à s'implanter davantage dans les milieux professionnels ou ceux de la culture. Sous prétexte de conserver ses militants, le parti se referme sur lui-même et s'interdit d'en conquérir de nouveaux. L'exemple de la France vient pourtant de montrer que ce n'est pas la meilleure stratégie.* »

Cette question dominera les débats du dixième congrès. La direction du parti rappelle que, quelques mois à peine avant le putsch manqué du 23 février, certains « rénovateurs », dont M. Tamames, jugeaient possible une participation à court terme des communistes à un gouvernement de coalition. « *Il n'est pas si facile de changer du jour au lendemain notre méthode de travail*, souligne M. Simon Sanchez Montero, dirigeant « historique » du P.C.E. *Notre parti ne peut guère s'implanter dans l'appareil d'Etat dans la conjoncture actuelle et il ne peut pénétrer dans la société sans une solide organisation qui suppose un type de structure que les rénovateurs veulent précisément détruire. Si nous suivions leur politique, le P.C.E. se trouverait réduit à un groupe de cadres, brillants, peut-être suffisants pour une formation gouvernementale disposant de l'appui d'un appareil d'Etat, mais pas pour un parti communiste qui veut conserver sa base ouvrière.* »

Qu'un tel débat puisse se tenir publiquement montre que la mutation du P.C.E. a été réelle. Reste à savoir si la direction réussira à trouver un juste milieu entre la « *désagrégation suicidaire* » dont elle dénonce le danger et le maintien pur et simple du « *centralisme démocratique* ».

THIERRY MALINIAK.

● *Le comité central du P.C.E.* a décidé, samedi, d'exclure M. Francisco Garcia Salve, « *pour ses déclarations publiques contre la ligne politique du parti et ses activités fractionnelles* ». La *décision a été* prise par cent douze votes pour, deux contre et deux abstentions. M. Garcia Salve, connu sous le nom de « curé Paco », ancien prêtre, a critiqué à plusieurs reprises la ligne eurocommuniste du P.C.E. et a défendu des thèses prosoviétiques. Il avait joué un rôle important dans l'organisation des Commissions ouvrières sous le franquisme. — *(A.F.P.)*

Le capitaine-général de Galice dénonce avec violence la « sale guerre subversive »

De notre correspondant

Madrid. — *La célébration*, le samedi 25 juillet, de la fête de Saint-Jacques, le patron de l'Espagne, a été marquée par le discours le plus violent qu'ait prononcé un haut responsable des forces armées espagnoles, depuis le putsch manqué du 23 février.

En *commençant* l'allocution traditionnelle à Saint-Jacques-de-*Compostelle* en présence de l'archevêque et des autorités civiles et militaires, le capitaine-général de la VIII[e] région militaire (Galice), le lieutenant-général Fernandez Posse a affirmé: « *Nous sommes en pleine guerre, une guerre subversive et sale où l'on tente de détruire nos valeurs spirituelles et matérielles.* »

Il a dénoncé l'action d'un « *ennemi tenace* » dont il n'a guère précisé la nature, mais qui semble d'une redoutable efficacité puisqu'il « *s'infiltre dans la presse, la radio, la télévision, l'Eglise, l'enseignement, l'Université, le cinéma, l'art, la culture* » et que, en outre, il « *stimule la pornographie, la drogue, l'avortement, ridiculise le pape, l'Eglise, essaie de diviser les forces armées en attaquant leur honneur, leur discipline et le drapeau* » et, enfin, « *essaie d'empoisonner l'esprit des soldats et de propager des idées dissolvantes qui opposent les pères et les fils pour détruire la famille* ».

Cet ennemi ne s'en tient toutefois pas là puisque, dans une seconde phase, « *il organise sous n'importe quel prétexte des grèves, des désordres et des incendies, appuie des revendications sociales parfois impossibles, défend les assassins et attaque la police* ». Ce sombre tableau n'est d'ailleurs par propre à l'Espagne, mais à « *l'Europe de la civilisation occidentale* », qui court le risque d'être « *envahie par d'autres systèmes matérialistes* ».

Le lieutenant-général Fernandez Posse, a aussi évoqué le passé récent en affirmant que « *le général Franco, promoteur de l'Espagne et de notre monarchie démocratique, mérite le respect de tous, car les nations grandes et nobles se souviennent toujours des héros qui les ont forgées* ».

Th. M.

Portugal

LE PREMIER MINISTRE EST DE PLUS EN PLUS CRITIQUÉ

Lisbonne (*Reuter*). — La crise politique s'aggrave en raison des critiques croissantes portées contre le premier ministre, *M. Pinto* Balsemao. M. Basilio Horta, ministre d'Etat démocrate-chrétien et numéro deux du cabinet de centre droit de M. Balsemao, lui-même social-démocrate, a reproché à ce dernier sa « faiblesse ». « *Le premier ministre est en train de perdre la confiance de son propre parti* », a-t-il déclaré lors d'une interview radiodiffusée. « *Le parti social-démocrate devrait décider, une fois pour toutes, si Pinto Balsemao doit demeurer à sa tête. Si la décision est positive, nous appuierons ce dernier, sinon, le parti devrait lui trouver un remplaçant* », a ajouté M. Horta.

Le premier ministre avait été vivement critiqué, jeudi 23 juillet, au cours d'une réunion du groupe parlementaire de sa formation, a-t-on appris de bonne source.

M. Carlos Macedo, ministre des affaires sociales, qui avait lui-même menacé de démissionner, a déclaré lors de cette réunion que M. Balsemao remanierait son cabinet d'ici à la fin d'août.

Tribune internationale

A la recherche d'une identité

par FERNANDO CLAUDIN (*)

LES communistes espagnols semblent souffrir d'une espèce d'ingratitude de l'histoire. Amis et adversaires reconnaissent que le P.C.E. a été la principale organisation à lutter clandestinement contre Franco. Mais, quand les sentiments populaires ont pu s'exprimer librement, 10 % des voix seulement sont allés aux communistes. Si l'on considère que le P.S.U.C. (parti communiste catalan) a obtenu 20 % des voix, la moyenne du P.C., pour le reste de l'Espagne, tombe à 7 %. Il y a eu de bons résultats, comme à Madrid et dans certaines régions d'Andalousie ou des Asturies, mais il y a eu aussi des scores catastrophiques, comme au pays Basque. La seule consolation a été que les Commissions ouvrières, contrôlées par le P.C.E., sont apparues comme la première centrale syndicale, loin devant le syndicat socialiste U.G.T.

Cette ingratitude de l'histoire ne se manifeste pas seulement dans les pauvres résultats électoraux du P.C.E., par exemple en juin 1977, mais aussi dans le contraste avec le succès spectaculaire du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol). Près de la moitié du peuple a voté à gauche, mais davantage pour les socialistes, dont la participation à la lutte clandestine avait pourtant été bien moins importante. Plus grave encore, le mauvais résultat de 1975 s'est répété aux législatives de mars 1979. Le P.C.E. paraissait avoir touché le fond, mais, depuis, les signes de régression se sont multipliés.

La politique prudente des communistes a joué sans aucun doute un rôle très important pendant la difficile transition démocratique réalisée sous l'hégémonie des classes dominantes et l'épée de Damoclès de l'appareil armé de l'Etat, hérité du franquisme. Mais cette politique s'est concentrée exclusivement au Parlement, négligeant le contexte social et les mouvements d'association. A partir des élections municipales de 1979, le même phénomène s'est répété en ce qui concerne la gestion locale que le P.C.E partageait avec le parti socialiste. En conséquence, le parti a perdu de l'influence dans les mouvements urbains, les mouvements écologistes, féministes ou de libération sexuelle, et les organisations de base sont rentrées dans une étape de passivité depuis le neuvième congrès de 1978. Le parti a perdu plus de cent mille militants (près de la moitié de ses effectifs), y compris de nombreux cadres importants, particulièrement dans les secteurs intellectuels. Rappelons que Ramon Tamames et Eugenio Triana ont abandonné le parti. Le parti recule aussi dans la classe ouvrière. Les Commissions ouvrières ont perdu des adhérents et de l'influence et elles ne distancent plus l'U.G.T. socialiste que d'un point et demi, selon les dernières élections aux comités d'entreprise.

IL n'est pas étonnant que ce processus ait suscité un profond malaise, exaspérant les courants divergents, en particulier celui de la tendance prosoviétique, plus connu sous le nom du « groupe des Afghans », hostiles à la ligne eurocommuniste du parti. Ces tendances se sont livrées des luttes acharnées pendant la préparation du congrès. Fondamentalement, on en distingue trois :

1) L'eurocommunisme officiel, dont le principal représentant est M. Santiago Carrillo, secrétaire général. Sa politique intérieure ne se différencie pas beaucoup du P.S.O.E., sauf qu'il préconise la nécessité d'une union de la gauche (P.S.O.E.-P.C.E.), comme axe d'une union démocratique plus large qui pourrait s'étendre à des forces du centre. Récemment encore, il se différenciait aussi du P.S.O.E. en préconisant un gouvernement de concentration, ou, au moins, un gouvernement de coalition entre les deux partis majoritaires (U.C.D.-P.S.O.E.) que le P.C. appuierait de l'extérieur. Mais cette proposition, à première vue très sage, avait le grave défaut d'être irréalisable. Dernièrement, le P.S.C.E. s'est déclaré prêt à un gouvernement de coalition avec l'U.C.D., mais le parti gouvernemental a repoussé cette offre. En ce qui concerne l'attitude à l'égard des pays socialistes, le courant eurocommuniste officiel maintient une position de critique et d'indépendance qui est en même temps ambiguë : il considère qu'ils sont réellement socialistes, bien que le modèle ne soit pas souhaitable pour l'Occident. Sur ce point, le courant « officialiste » est en contradiction avec le principe de base qu'il proclame : il ne peut y avoir de socialisme sans démocratie. Finalement, cette tendance se dit d'accord pour continuer à démocratiser et à rénover le parti, mais toujours dans le cadre du « centralisme démocratique » et de la conception du « parti d'avant-garde ». Il s'oppose à la reconnaissance des « courants organisés », ce qui revient à empêcher leur existence réelle.

2) L'eurocommunisme rénovateur, qui préconise l'approfondissement de l'eurocommunisme, aussi bien d'un point de vue théorique que pratique. Concrètement, il veut en finir avec toute ambiguïté à l'égard des régimes de l'Est, niant leur prétendu caractère « socialiste ». Et il veut reconnaître les forces qui luttent pour la transformation démocratique à l'Est. En politique intérieure, ce courant préconise plus d'engagement dans les problèmes sociaux et un rapprochement avec le parti socialiste. Mais, surtout, il pose comme question centrale la nécessité d'un nouveau type de parti en surmontant la contradiction qui existe de son point de vue entre le modèle actuel (fidèle à une conception léniniste bien qu'il y ait eu une certaine démocratisation) et les principes de l'eurocommunisme.

IL réclame la légalisation des « courants » et leur représentation proportionnelle à tous les niveaux. Il estime nécessaire la rénovation radicale du groupe dirigeant, n'excluant pas le remplacement de M. Carrillo. Ce courant s'est révélé beaucoup plus fort qu'on le croyait, cela était évident lors de la conférence du parti de Madrid. Dans ce groupe figurent d'importants membres du comité central, du comité exécutif, quelques députés et de nombreux représentants du parti dans les municipalités.

3) Le groupe pro-soviétique réclame l'abandon de tout eurocommunisme, qu'il attaque depuis des positions prétendument de gauche. En politique extérieure, il préconise un alignement sur la politique internationale de l'U.R.S.S. Ce groupe reconnaît les régimes de l'Est comme d'authentiques régimes socialistes. Le renforcement de ce courant, d'abord apparu en Catalogne, a été facilité par les effets de la crise économique sur la classe ouvrière et par les ambiguïtés de l'eurocommunisme officiel, qui n'a pas mené un débat au fond sur la question du « socialisme réel ». Toutes ces raisons ont permis à ce courant de conquérir certaines bases ouvrières et d'obtenir un tiers des postes de l anouvelle direction confédérale des Commissions ouvrières.

La lutte interne est de plus en plus centrée sur la question d'un « nouveau type de parti ». Il faut y ajouter le problème de la restructuration du parti en fonction du processus des autonomies. Le combat se situe dans ce domaine entre la proposition d'un parti de type fédéral, accordant une réelle autonomie aux partis des régions, et la structure actuelle, au sein de la quelle le P.S.U.C. est le seul à bénéficier d'une véritable autonomie. Les eurocommunistes rénovateurs et les cadres militants des nationalités et des régions sont pour la solution fédérale. Ils s'opposent sur ce point à la ligne eurocommuniste officielle.

L'eurocommunisme officiel estime que la tendance rénovatrice vire à la social-démocratie, et M. Carillo a même accusé les rénovateurs de souffrir du « syndrome Mitterrand ». Face au spectaculaire succès du P.S. français, certains eurocommunistes espagnols commencent en effet à s'interroger : à quoi servent les partis communistes ? En portant cette accusation, Carillo oublie que ce « syndrome » apparaît dans l'Europe latine où les partis socialistes ne peuvent être qualifiés de sociaux-democrates (au sens nordique et moderne du terme, sinon historique) sans une simplification excessive. La réalité est plus complexe. En France comme en Espagne, l'alternative de gauche vers le socialisme est preconisée par les partis socialistes respectifs. En Espagne, le courant rénovateur paraît le mieux placé pour jouer un rôle déterminant dans cette perspective. Un compromis de M. Carillo avec le courant rénovateur pourrait être dans l'immédiat l'issue la plus positive à la crise du P.C.E. Mais cela ne semble pas facile.

(*) Ancien membre du bureau politique du P.C.E.

EUROPE

Grande-Bretagne

LE MARIAGE DU PRINCE CHARLES ET DE LADY DIANA

Deux cent cinquante mille spectateurs, dix mille policiers et un milliard de livres malgré la crise

Au cours de son voyage à Londres, où il doit assister au mariage du prince Charles, le mercredi 29 juillet, M. Mitterrand s'entretiendra avec le président portugais, le général Antonio Ramalho Eanes, et avec les *premiers ministres* de Grande-Bretagne, Mme Thatcher, d'Australie, M. Malcolm Fraser, et de Singapour, M. Lee Kuan Yew.

A Londres, les derniers préparatifs du mariage s'achèvent.

De notre correspondant

Londres. — Le compte à rebours a commencé. Les journaux populaires submergent le public de « révélations » sur les fiancés, et l'inévitable image de Charles et Diana apparaît partout, sur les assiettes, les tasses, les gobelets, les cendriers, les chemisiers et les tee-shirts. Lord Chamberlain, responsable de l'organisation des cérémonies, qui ne voulait pas que les poitrines des femmes palpitent sous le portrait du jeune couple, a dû céder aux pressions *des fabricants britanniques* se plaignant de la concurrence déloyale de ceux de Hongkong qui *avaient inondé le marché*... La vague de mauvais goût, de « kitsch », a pris d'énormes proportions.

Tandis que la « fièvre du mariage » monte, l'inquiétude grandit chez les producteurs du spectacle, qui redoutent un incident inattendu. Déjà, le roi Juan Carlos d'Espagne a fait défection, et on a craint, un moment, que la reine mère, malade, ne puisse être présente. Aux dernières nouvelles, elle sera là (« *sans ses cannes* », a souligné sa secrétaire).

Les responsables de la sécurité sont anxieux. Les monarques — en exercice ou déchus, — les chefs d'Etat et de gouvernement et les invités de marque seront protégés par dix mille policiers.

Ainsi, tout est en place pour le grand spectacle à Londres où, selon les estimations officielles, plus de deux cent cinquante mille personnes seront massées le long du cortège royal. Plus de cent *vingt caméras de télévision diffuseront* les cérémonies en direct dans cinquante-cinq pays, pour des téléspectateurs dont le nombre est évalué entre cinq cents et sept cents millions, soit le huitième de la population mondiale.

Comment un pays comptant environ trois millions de chômeurs, aux prises avec de sérieuses difficultés économiques et financières, et avec une crise sociale majeure, peut-il se permettre de consacrer tant de *temps, d'énergie et d'argent* à cette cérémonie ? Cette question pertinente échappe, par sa rationalité même, à l'écrasante majorité des Britanniques.

L'addition sera lourde. Le *Times* l'évalue à environ 500 000 livres. La reine prendra sur sa bourse personnelle la musique et les fanfares, les fleurs, la réception au palais et le gâteau de mariage (10 000 livres !). Si l'on ajoute la note de frais des policiers et des soldats et surtout les pertes entraînées par ce jour de congé, le mariage pourrait coûter 1 milliard de livres à la nation...

Les vendeurs de mousseux, de vidéo-cassettes, d'appareils photographiques et de *souvenirs divers* ont mené une fructueuse campagne de promotion. L'administra*tion des chemins de fer loue* à prix d'or aux photographes des emplacements aux points stratégiques des gares de Charing-Cross et Waterloo, et certaines sociétés louent leurs fenêtres jusqu'à 100 livres. Les choristes de la cathédrale toucheront 875 livres pour une heure de travail. C'est un peu cher le décibel ! Les trente enfants du chœur n'ont rien demandé. Ils ne sont pas syndiqués.

HENRI PIERRE.

LE MARIAGE DU PRINCE CHARLES A TF 1 ET ANTENNE 2

Un portrait du prince Charles, « Un prince de notre temps », sera présenté, mardi 28 juillet sur TF 1 à 21 h. 25.

Cette émission a été acquise **en exclusivité par TF 1. Réalisée pour la B.B.C. par Alan Scales et Hugh Scully, elle rassemble des témoignages d'amis du prince Charles, ceux de ses anciens directeurs d'école, de son professeur de polo et de son grand-oncle, feu Lord Mountbatten. Le commentaire français est de Jacques-Olivier Chatard.**

Mercredi 29 juillet, à 10 h. 45, **TF 1 et Antenne 2 diffuseront en direct de Londres les images du *mariage*. Les commentaires de TF 1 seront assurés par Michel Anfrol et André Célarié, et pour Antenne 2 par Léon Zitrone.**

AMÉRIQUES

Cuba

M. FIDEL CASTRO ACCUSE LES AMÉRICAINS DE « MENER UNE GUERRE BIOLOGIQUE »

M. Blanca, un des conseillers de M. Mauroy, et responsable de la section latino-américaine du secrétariat international du P.S., a déclaré le 26 juillet à St George's, capitale de l'île de Grenade, que « *le parti socialiste français ne tolérera aucun acte d'agression contre Cuba, quelle que soit sa forme* ». M. Blanca a ajouté que les *relations entre son parti* et le P.C. cubain étaient « *très bonnes* ».

D'autre part, M. Fidel Castro a accusé les Etats-Unis, le dimanche 26 juillet, de mener une « *guerre biologique* » contre Cuba. Dans un discours prononcé à l'occasion de l'anniversaire de l'attaque de la Moncada, le 26 juillet 1953, M. Castro a affirmé qu' « *il partageait les soupçons de ceux qui pensaient que certaines maladies infectieuses et, en particulier, l'épidémie de dengue qui, depuis quatre semaines, avait frappé plus de 270 000 personnes étaient l'œuvre de la C.I.A.* ».

Cent treize personnes, dont quatre-vingt-un enfants, sont mortes, a précisé M. Castro, qui a rappelé qu'un commando venu des Etats-Unis avait été capturé à Cuba début juillet (*le Monde* du 14 juillet).

M. Castro a affirmé que l'économie cubaine était en net progrès et que, malgré la baisse du prix du sucre, le premier semestre 1981 avait été le meilleur, d'un point de vue économique, depuis 1959.

[La dengue est une maladie virale, transmise par les moustiques, et qui provoque de fortes poussées de fièvre. Comme le paludisme, elle est en recrudescence dans toute la région caraïbe depuis quelques années.]

États-Unis

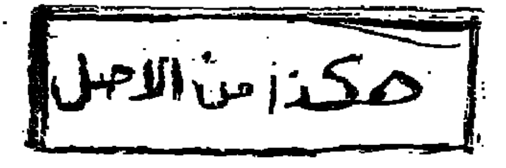
OU L'ON REPARLE DE L'AFFAIRE LETELIER

Un ancien agent de la C.I.A., M. Edwin Wilson, qui réside en Libye, mais est recherché aux Etats-Unis pour trafic d'armes au profit de Tripoli et qui serait impliqué dans un complot visant l'assassinat d'un rival politique du colonel Khadafi, a proposé récemment à un émissaire du gouvernement américain d'enlever deux fugitifs, également poursuivis aux Etats-Unis en échange de la levée des charges qui pèsent contre lui, écrit, dimanche 26 juillet le Washington Post.

M. Wilson a fait cette proposition le 10 juillet, à Rome, à un procureur fédéral, M. Barcella, qui avait dû, pour cette rencontre, faire suspendre temporairement le mandat d'arrêt international lancé contre l'ex-agent de la C.I.A. Les Américains ont finalement refusé la transaction.

Il semble que M. Wilson proposait de remettre à la police américaine deux exilés cubains anticastristes, MM. Suarez Esquivel et Paz Romero, qui avaient participé à l'assassinat, en septembre 1976, à Washington, d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères d'Allende.

Le rôle de l'ancien agent en faveur de la Libye avait été révélé, il y a quelques semaines par le New York Times *(*le Monde *du 1er juillet). L'administration Reagan a durci son attitude à son égard en raison de la campagne contre « le terrorisme international », où la Libye fait figure d'accusée aux côtés de l'U.R.S.S.*



هكذا من الاصل

ASIE

Chine

EN PRÉSENCE D'ÉNORMES FOULES

Les procès de jeunes délinquants se multiplient

De notre correspondant

Pékin. — On pouvait penser que l'entrée en vigueur au 1er janvier de 1980, d'un code pénal et d'un code de procédure criminelle, mettrait fin progressivement, dans le fonctionnement de la justice chinoise, à un certain nombre de mesures dégradantes ou de coutumes datant d'un autre âge. Or, depuis quelque temps, la télévision fournit de bien étranges spectacles à son public.

Le scénario, à quelques détails près, est sensiblement partout le même : on rassemble quelques criminels, en général très jeunes (une vingtaine d'années) accusés de délits graves tels que viols, meurtres et vols, on les conduit dans un stade rempli d'une assistance, dont le nombre peut atteindre jusqu'à cent mille personnes, on les aligne face à cette foule attentive et visiblement peu rassurée. Quelquefois des soldats se tiennent derrière les accusés et, de force, leur font courber l'échine.

Il est alors temps, pour le tribunal, d'entrer en scène : coiffé selon les lieux de la traditionnelle casquette Mao ou d'un chapeau de paille à larges bords — en cette saison, cette cérémonie moyenâgeuse se déroule sous un soleil de plomb. — le procureur ou l'un de ses assistants prononce un violent réquisitoire. A la suite de quoi, il ne reste plus, évidemment, qu'à énoncer le verdict.

A quoi pourraient servir des défenseurs dans un tel cadre ? De toute façon, les peines sont connues d'avance : c'est la mort avec exécution immédiate dans la plupart des cas, avec un sursis de deux ans pour les plus chanceux.

La télévision a désormais le bon goût de ne pas montrer ces exécutions, un précédent en ce sens, il y a quelques années, ayant eu un effet vraiment trop déplorable sur l'image de la Chine à l'étranger. On ne précise pas non plus en général où ces exécutions ont lieu, mais on a tout de même du mal à imaginer qu'elles puissent se dérouler au cours de ces meetings de masse. Des manifestations de ce genre ont déjà été signalées dans plusieurs villes : à Chengde (dans le Hebei, au nord de Pékin), à Taiyuan (dans le Shanxi), à Hangzhou et Shaoxing (dans le Zhejiang), dans plusieurs localités de la province de l'Anhui, à Nankin et à Pékin.

Le rythme de ces procès publics a tendance à s'accélérer depuis l'adoption, le mois dernier, par le comité permanent de l'Assemblée nationale, de dispositions qui renforcent l'arsenal de la répression contre la délinquance des jeunes. Tous ces meetings d'ailleurs ne sont pas connus. Il y a quelques jours, nous nous trouvions à Xian (Shanxi) : comme notre chambre donnait sur le stade municipal, nous avons appris assez rapidement que l'avant-veille une grande réunion s'y était tenue, et que quelques criminels de plus avaient été jetés en pâture à la foule.

MANUEL LUCBERT.

Inde

LES INONDATIONS CONSÉCUTIVES A LA MOUSSON AURAIENT FAIT DES MILLIERS DE VICTIMES

New-Delhi (A.F.P.). — Près de mille cinq cents personnes seraient mortes et deux mille auraient disparu à la suite des inondations qui affectent le nord de l'Inde depuis deux semaines, a déclaré, dimanche 26 juillet, un haut fonctionnaire.

Les eaux du Gange et des rivières Yamuna et Gaghra ont atteint la cote d'alerte, menaçant des millions d'habitants des Etats de l'Uttar Pradesh, du Bihar et du Bengale Occidental. C'est au Rajasthan que, pour le moment, le bilan est le plus meurtrier. Il y aurait dix mille sans-abri à Jaipur, la capitale de l'Etat. Les inondations sont consécutives aux pluies torrentielles de la mousson.

DIPLOMATIE

APRÈS LE REFUS DE LA NORVÈGE

Le Danemark s'interroge sur sa participation à des manœuvres navales impliquant les flottes sud-américaines

Le gouvernement norvégien a annoncé son refus de participer aux manœuvres navales « Ocean Venture 81 » qui doivent commencer sous peu, dans l'Atlantique, avec la participation de treize pays, dont l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Uruguay et le Venezuela. Selon le ministre de la défense, M. Stoltenberg, Oslo s'oppose, en principe, à toute extension de la zone de responsabilité de l'OTAN.

Officiellement, l'organisation alliée ne patronne pas ces exercices, mais ceux-ci seront dirigés par l'amiral Train, commandant de la flotte américaine de l'Atlantique et de la force atlantique de l'OTAN.

De notre correspondante

Copenhague. — Le gouvernement danois attendra jusqu'à mardi ou mercredi pour décider si la marine royale participera ou non aux manœuvres « Ocean Venture 81 ». Le ministre danois de la défense, M. Soegaard, espère pouvoir d'ici là s'entretenir avec son collègue norvégien pour connaître les motifs qui ont incité la Norvège à annoncer que sa flotte se retirait de ces exercices, dont le programme était connu en détail des états-majors depuis trois ou quatre mois au moins. La flotte danoise ne devrait d'ailleurs participer en principe qu'aux exercices prévus dans la Baltique et la mer du Nord. Il n'a jamais été question qu'elle se rende dans l'Atlantique.

A Copenhague, les observateurs estiment que les dirigeants d'Oslo ont dû pendre en considération les éventuelles réactions d'une opinion qu'ils tiennent à ménager en vue des élections de septembre ; or, cette opinion n'est guère favorable aux régimes d'Amérique latine qui doivent participer à une partie de ces manœuvres, dans l'hémisphère sud seulement.

Ces mêmes observateurs se demandent aussi si les Danois peuvent se permettre d'ajouter encore à l'irritation que leur premier ministre, M. Joergensen a déclenchée dans certaines capitales, en particulier à Washington, en proposant que la création éventuelle d'une zone nordique dénucléarisée soit étudiée.

A ce propos, un collaborateur des *Izvestia*, M. Matveev, a rappelé à la télévision danoise qu'aujourd'hui la Scandinavie n'est pas dénucléarisée, puisque des sous-marins américains chargés d'armes atomiques croisent au large des côtes norvégiennes et de la presqu'île de Kola et que des charges nucléaires sont entreposées en Islande (ce qu'Américains et Islandais ont toujours nié).

CAMILLE OLSEN.

« Si les relations avaient été normales je serais allé à Moscou »

déclare M. Cheysson, ministre des relations extérieures

Dans un entretien accordé à l'Agence centrale de presse, et publié le samedi 25 juillet, M. Claude Cheysson rappelle que les relations franco-soviétiques ne sont pas « normales » en raison de la présence soviétique en Afghanistan : « *Cela exclut ma visite à Moscou, alors que j'ai été invité. Il est évident que si les relations avaient été normales, une semaine ou un mois après être allé à Washington, je serais allé à Moscou.* »

« *Je ne vais pas vous dire qu'il n'y aura jamais de sommet* (franco-soviétique) *si les Soviétiques restent en Afghanistan*, dit encore le ministre des relations extérieures, *il n'aura pas lieu à la cadence normale. Il sera d'un style différent. Je ne vous dis pas non plus qu'il va y avoir un sommet franco-soviétique.* »

Quant aux missiles SS-20, selon M. Cheysson, « *ils ont changé la nature de l'équilibre* » et « *n'ont pas actuellement d'équivalent à l'Ouest (...), les Pershing 2 correspondent à cette riposte aux SS-20 et apportent la dimension qui manque actuellement à la panoplie occidentale* ». « *Comme nous savons*, a poursuivi M. Cheysson, *que les Soviétiques n'accepteront pas de retirer leurs SS-20, le moment charnière pour négocier sera celui où la décision de l'OTAN d'implanter les Pershing sera irréversible et totalement crédible (...) ceci peut se produire à l'automne* (et) *nous serons en bonne situation de négociations.* »

Le ministre pense qu'une « *raison détestable* » de l'aggravation de la situation au Proche-Orient est que « *M. Begin est moins sensible qu'avant à ce qu'on dit aux Etats-Unis (...). Il y a à l'heure actuelle un gouvernement israélien qui se sent capable de faire n'importe quoi (...). A moins que les Israéliens ne poussent le cochonnet un peu plus loin, je ne vois pas d'élément nouveau prévisible dans les prochains mois.* » Toutefois, « *ce qui peut changer la situation est qu'après avril 1982* (date prévue pour l'évacuation totale du Sinaï par Israël) *l'Egypte aura utilisé Camp David à plein* ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. ADOLFO PEREZ ESQUIVEL, Prix Nobel de la Paix et animateur de l'organisation Justice et Paix dans son pays, est victime d'une campagne d'intimidation de la part de groupes para-policiers, qui met en danger sa sécurité et celle de sa famille, nous communique l'organisation Justice et Paix.

Bangladesh

● CENT QUATRE-VINGT-CINQ ASSASSINATS POLITIQUES ont été commis au cours des six premiers mois de l'année, a indiqué, samedi 25 juillet, le quotidien *Ittefaq*, citant des sources officielles. Ils ont eu lieu principalement dans les districts de Jessore et de Faridpur et seraient le fait, principalement, de deux organisations clandestines, la branche armée du parti national socialiste et le parti des déshérités du Bengale oriental, dont des membres tuent des propriétaires terriens pour redistribuer les récoltes aux villageois démunis. Mais dans la région frontalière de Mymensingh, c'est le mouvement Kader Bahini, du nom de son chef Kader Siddiqui, fort semble-t-il d'un millier de déserteurs de l'armée et de la police, qui lancent des attaques contre des bâtiments gouvernementaux. — (A.F.P.)

États-Unis

● L'ATTENTAT CONTRE M. REAGAN. — Le F.B.I. affirme dans un rapport de mille cinq cents pages remis au ministère de la justice ne pas avoir trouvé trace d'un complot dans la tentative d'assassinat du président Reagan par John Hinckley, le 30 mars dernier, a déclaré dimanche 26 juillet, le directeur du F.B.I., M. William Webster. — (Reuter.)

Ghana

● BUDGET REJETE PAR LE PARLEMENT. — Le Parlement vient de rejeter à Accra le projet de budget pour 1981-1982, présenté par le gouvernement du président Hilla Limann. Le gouvernement a essuyé cette défaite après plus de trois semaines d'un débat budgétaire au cours duquel de nombreuses critiques sur la politique économique de M. George Benneh, ministre des finances, avaient été formulées. — (A.F.P.)

Guatemala

● HUIT MEMBRES DE L'ORGANISATION REVOLUTIONNAIRE DU PEUPLE EN ARMES (ORPA) ont été tués au cours d'un affrontement avec les forces armées le samedi 25 juillet dans la capitale, a-t-on annoncé de sources officielles. Selon la police, les huit guérilleros, dont un Cubain et un prêtre espagnol, se seraient donné la mort pendant le siège pour ne pas tomber aux mains des policiers. — (A.F.P., U.P.I.)

Haïti

● PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES, dont de nombreux réfugiés haïtiens, ont manifesté, le samedi 25 juillet à Miami pour protester contre la politique d'immigration de M. Reagan, qu'ils ont qualifiée de raciste. — (A.F.P.)

Italie

● LES BRIGADES ROUGES ont menacé le samedi 25 juillet d'exécuter M. Roberto Peci, frère d'un ancien terroriste repenti qu'elles détiennent en otage depuis le 11 juin. Le groupe terroriste revient ainsi sur son intention de faire bénéficier M. Roberto Peci de la « clémence révolutionnaire » et demande la retransmission par la télévision d'une vidéo-cassette montrant l'otage pendant son « interrogatoire ». — (A.F.P.)

Ouganda

● LIBERATION DE SOLDATS DE L'ANCIEN PRESIDENT AMIN. — Mille quatre cent vingt-cinq anciens soldats de l'ancien président Idi Amin Dada, emprisonnés à Kampala, ont été libérés, samedi 25 juillet, sous condition de ne pas se joindre aux maquisards hostiles au gouvernement du président Milton Obote. La plupart d'entre eux provenaient de la tribu d'origine du dictateur déchu, dans la région du Nil occidental. — (Reuter.)

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a procédé au premier remaniement ministériel depuis qu'il a commencé un nouveau mandat de six ans. Il a nommé M. José Leido ministre des ressources naturelles et M. Roberto Ongpin fils, ministre du commerce extérieur et de l'industrie. M. Luis Villafuerte auparavant ministre du commerce extérieur représentera le président aux négociations internationales avec rang ministériel. Enfin, M. Alejandro Melchor devient conseiller du président. — (U.P.I.)

République d'Irlande

● LA MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX GREVISTES DE LA FAIM, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes le samedi 25 juillet à Dublin, s'est déroulée sans incident. Une nouvelle manifestation est prévue pour mercredi en faveur des détenus républicains de Long-Kesh, dont M. Kieran Doherty qui, à son soixante-septième jour de jeûne, est dans un état très grave. D'autre part, à Dieppe, une centaine de militants cégétistes ont empêché samedi le départ d'un car-ferry pour New-Haven, afin de dénoncer « *l'oppression et la tyrannie exercées par Mme Thatcher envers les détenus républicains irlandais* ». — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

● REFUS DE VISITE A M. MANDELA. — Des membres du Congrès américain ne pourront pas rendre visite au militant noir M. Nelson Mandela, détenu à Robben Island, depuis 1966, au large du Cap, où il purge une peine de prison à vie pour sabotage, a annoncé, vendredi 23 juillet, M. Kobie Coetsee, ministre sud-africain de la justice. Une demande de visite concernant M. Mandela avait été formulée par le sous-comité pour l'Afrique au comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants américaine. — (A.F.P.)

● ATTENTATS A L'EXPLOSIF. — Deux attentats à l'explosif, dont l'un a fait deux blessés, ont été commis dimanche 26 juillet à Durban, contre des magasins de vente d'automobiles. — (A.F.P.)

Tchécoslovaquie

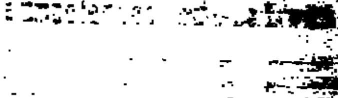
● REFUS DE VISA A UN AVOCAT FRANÇAIS MANDATE PAR LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. — Contrairement à ce que lui avait indiqué le jeudi 23 juillet par téléphone le consulat tchécoslovaque, Me Etienne Jaudel s'est vu, en fin de compte, refuser le visa qui lui aurait permis de se rendre en Tchécoslovaquie pour assister, comme observateur judiciaire, au procès de M. Rudolf Battek, porte-parole de la Charte 77, qui doit s'ouvrir le lundi 27 juillet. La F.I.D.H. considère que ce refus « *retire tout crédit à la condamnation qui pourrait être infligée à M. Rudolf Battek* » dans un procès qui n'aurait pas un caractère public. Me Jaudel a demandé par télégramme au ministre tchécoslovaque de la justice et au procureur général de veiller à ce que les droits de la défense soient au moins respectés.

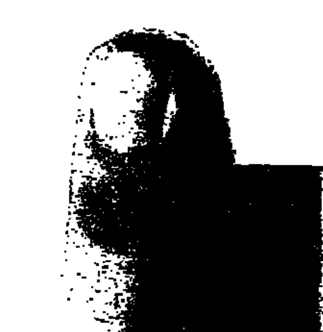
Togo

● LIBERATION D'UN ANCIEN MINISTRE. — M. Komlan Gbati, ancien ministre, condamné en 1980 à trois ans de prison pour avoir favorisé la fraude à des examens officiels, a été libéré jeudi 23 juillet à Lomé sur décision du chef de l'Etat. M. Gbati, qui était directeur de l'enseignement du second degré et ministre du travail et de la fonction publique, avait été arrêté et condamné pour avoir permis la divulgation des sujets du brevet élémentaire de la session de juin 1980. — (A.F.P.)

Union soviétique

● MORT DU POETE SERGUEI NAROVTCHATOV. — Rédacteur en chef de la revue littéraire *Novy Mir*, le poète est décédé le mercredi 22 juillet des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-deux ans. Premier secrétaire de la section de Moscou de l'Union des écrivains depuis 1971, M. Narovtchatov avait été nommé à la direction de la revue *Novy Mir* en 1974 en remplacement de M. Valery Kossolapov qui la dirigeait depuis la démission du poète Alexandre Tvardovski en 1970. — (A.F.P.)





Le Monde

politique

AU MOMENT OU S'OUVRE LE DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Sept ministres exposent au « Monde » leur conception de la décentralisation

Le coup d'envoi de la phase législative de la réforme des collectivités locales est donné le *27 juillet*, puisque l'*Assemblée nationale* commence à examiner le projet de loi relatif aux « droits et libertés des communes, des départements et des régions ». C'est le ministère de l'intérieur et de la décentralisation, comme il *est normal*, qui *« pilote » cette réforme*, préparée personnellement par M. Gaston Defferre.

Mais, au-delà de l'aspect institutionnel et réglementaire, la décentralisation doit, pour devenir réalité, inspirer tous les aspects de la vie politique et de l'activité gouvernementale. Le ministère de l'intérieur devra trouver des relais. C'est pourquoi nous avons demandé à sept ministres quelle était leur conception de *la décentralisation. Les deux questions posées* étaient les suivantes :

I) Comment, dans le ministère dont vous avez la charge, concevez-vous la décentralisation et quelles améliorations en attendez-vous ?

II) Pouvez-vous indiquer, à partir d'un exemple ou d'un dossier précis relevant de vos compétences ministérielles, comment vous allez mettre en œuvre cette décentralisation ?

On lira, dans les interviews ci-dessous, les réponses de MM. Michel Rocard (Plan et aménagement du territoire), Jean-Pierre Chevènement (recherche et *technologie*), Laurent Fabius (budget), Alain Savary (éducation nationale), Edmond Hervé (énergie), Jack Lang (culture) et de Mme Catherine Lalumière (consommation).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

• M. MICHEL ROCARD : deux systèmes d'aides financières

Je ferai une remarque préalable : le ministère dont j'ai la charge assure des *fonctions* qu'on *pourrait qualifier d'« horizontales »* par rapport à celles des ministères *techniques* qui assument *des fonctions « verticales »*. La décentralisation de l'aménagement du territoire et de la planification ne peut pas être dissociée de la décentralisation des politiques sectorielles : elle n'est pas indépendante des modalités de la décentralisation dans la politique de *formation*, d'éducation, de transports par exemple.

Le Plan doit devenir le lieu du *dialogue et* de la *« contractualisation »* des rapports entre les collectivités territoriales, les partenaires *économiques et* sociaux et l'Etat. Communes, départements, régions pourront mieux réfléchir à leur devenir, fixer les axes de leur développement et les actions prioritaires à engager pour ce faire. Elles se sentiront plus responsables de la mise en valeur de leur patrimoine, des choix à faire, des actions à engager.

L'imagination ne sera plus bloquée *par un système de normes* rigides et des solutions plus adaptées aux situations locales *devraient voir le jour.*

Si j'attends beaucoup de la décentralisation — je crois d'ailleurs avoir dans le domaine de *la régionalisation* quelques titres d'ancienneté — il ne m'apparaît pas moins essentiel de fixer un *cadre aux interventions locales*, préservant l'unité de notre pays et permettant de lutter contre les disparités *régionales. La solidarité* nationale entre régions pauvres et *régions* riches doit être assurée et ce sera une des fonctions assignées au Plan.

Prenons l'exemple des aides financières au développement régional. L'Etat doit continuer à disposer d'un moyen d'incitation puissant pour orienter des investissements industriels lourds et créateurs d'emplois vers des zones éprouvant des difficultés graves. C'est aussi au niveau central qu'il faut continuer à négocier avec les grandes entreprises françaises et étrangères pour *ne* pas multiplier les interlocuteurs. En revanche, seraient transférées aux régions, la plupart des autres aides au développement régional, recensées actuellement, et qui intéressent *le* rééquilibrage économique du territoire en faveur des zones structurellement les plus *défavorisées*, et *le* maintien de la population dans les régions rurales les plus affectées par *l'exode démographique.*

• M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT : préserver les effets de synergie

Je fais d'abord un constat : la recherche est concentrée de manière forte dans la région parisienne et quelques autres régions. Un rééquilibrage est nécessaire. Mais il faut également garder à l'esprit le fait qu'il est moins facile de décentraliser les activités de recherche que les autres activités économiques, industrielles ou tertiaires. La recherche a besoin, pour se développer, d'un *« terrain favorable »*, et *des effets* de synergie doivent être préservés.

Pour sortir de cette contradiction, la solution pourrait consister à créer des « pôles de recherche », en favorisant les conditions de leur développement à partir des atouts spécifiques propres à chaque région, qui seront à définir *en liaison avec les autorités* régionales.

C'est une œuvre de longue haleine. Dans l'immédiat, j'ai engagé une réflexion sur la manière d'améliorer l'efficacité de la structure administrative — légère et qui doit le rester — du ministère de la recherche et de la technologie au niveau des régions.

Il s'agit de mettre en œuvre au plan local les coordinations qui s'imposent en matière, en particulier, d'échanges scientifiques, de gestion de certains équipements, de relations avec les milieux industriels. Il s'agira, en outre, de promouvoir les actions lancées par les établissements publics régionaux. Ceux-ci seront dotés de tous les moyens leur permettant, à leur niveau, de développer *une véritable politique* régionale.

J'ai lancé l'idée d'un grand colloque national sur *la* recherche scientifique et la technologie qui pourrait se tenir au début de l'année 1982.

Ce colloque sera précédé d'assises régionales qui associeront l'ensemble des forces vives qui, dans chaque région, participent à l'effort de recherche et de développement tecchnologique. La tenue de ces assises, organisées par des comités « ad hoc » et bénéficiant du soutien actif des assemblées régionales, permettra à chaque région d'exprimer ses aspirations et ses *orientations* en matière de politique régionale de la recherche, en même temps que *de faire* connaître son point de vue sur les grands thèmes qui seront discutés lors du colloque *national.*

• M. LAURENT FABIUS : la mission de régulation conjoncturelle de l'État

Pour ce qui concerne les données fondamentales, ma conception de la décentralisation est, bien entendu, *celle* qu'ont exprimée le premier ministre et M. Defferre.

Dans *le domaine budgétaire*, le principe de la suppression de tout contrôle d'opportunité des représentants de l'Etat et des comptables sur les décisions des maires et présidents de conseils généraux a été affirmé. La seule contrainte demeure celle de l'équilibre budgétaire des communes et départements.

La contrepartie de cette liberté est la responsabilité des élus. Leur gestion sera soumise au contrôle de chambres régionales des comptes, et en cas de faute ils pourront être traduits devant la cour de discipline budgétaire. Il conviendra de veiller par ailleurs à ce que la décentralisation ne fasse pas obstacle à l'exercice par l'Etat des missions de régulation conjoncturelle et d'impulsion éco*nomique qui sont les siennes.*

A propos des recettes, un délai supplémentaire a été prévu afin que le gouvernement puisse étudier et proposer une réforme de la fiscalité locale. Il faudra trouver l'équilibre entre le souci d'assurer aux collectivités la plus large autonomie et la nécessaire péréquation des ressources entre communes, départements et régions. Etant à la fois ministre chargé du budget et élu *local, je* jouerai pleinement le jeu de la décentralisation sans compromettre l'unité de *l'Etat.*

***

Prenons l'exemple des trésoriers payeurs généraux, ils sont à la fois des chefs de services extérieurs et des comptables de l'Etat, et les comptables des régions et des départements. Ils ont en outre une mission de contrôle *financier* des collectivités locales.

Ces tâches seront dissociées : le contrôle financier des collectivités locales sera confié à des chambres régionales des comptes. Des comptables directs du Trésor seront nommés par le ministre du budget, avec l'agrément des élus locaux, pour tenir les comptes des régions et des départements. Le trésorier payeur général exercera *donc désormais uniquement des* compétences de l'Etat. Quant aux comptes des communes, ils seront *tenus soit, lorsque* leur importance le justifie, par des comptables spécialisés soit, comme aujourd'hui, par les percepteurs.

Je souligne que cette définition plus claire des responsabilités ne portera aucune atteinte à l'unité de la fonction publique et au statut des agents des services extérieurs du Trésor, qui ont toujours fait face avec loyauté et compétence à toutes leurs obligations.

• M. ALAIN SAVARY : un élargissement des compétences éducatives de la commune

Comme pour tous les services publics ce qu'on peut attendre de la décentralisation, c'est d'abord une meilleure appropriation aux besoins des usagers. Les particularités des milieux sociaux et culturels seront mieux reconnues et les ressources locales mieux utilisées si les décisions éducatives sont prises plus près des usagers. La décentralisation, c'est de transférer certaines décisions importantes à des élus.

Le projet gouvernemental constitue, pour le service public éducatif, une occasion à ne pas manquer : la décentralisation géographique concernant les collectivités locales, peut, en effet, épauler la décentralisation technique du service public éducatif. Concrètement, cela veut dire qu'une certaine redistribution des compétences et des financements au bénéfice des collectivités locales pourrait constituer pour l'ensemble éducatif un apport intéressant : une diversité plus grande dans le jeu des influences ; et, puisque les enseignants et parents d'élèves sont aussi des contribuables locaux, notamment au niveau de chaque commune, un moyen de régulation.

Je voudrais toutefois insister sur trois principes qu'il faudra respecter pour que la décentralisation du service public éducatif s'effectue dans de bonnes conditions :

a) *Préserver l'autonomie de l'acte éducatif, l'indépendance scientifique des enseignants et la laïcité du service public face à tous les pouvoirs :* la gestion tripartite des établissements scolaires ne doit pas abandonner ses responsabilités en face des élus locaux. Il faut envisager une négociation pouvant *conduire* à un accord exprès entre collectivité locale et établissement scolaire, *au moins pour les collèges et* les lycées ;

b) *Créer des pouvoirs de décision proches des usagers.* Le département et la région pourraient recevoir des attributions spécifiques, mais c'est surtout la commune, qui, proche des établissements scolaires, devrait voir ses compétences éducatives élargies.

c) *Contrôler la décentralisation :* à mon sens, le dialogue entre l'administration de l'éducation nationale et les échelons décentralisés doit être fondé sur la capacité de l'Etat de faire prévaloir ses points de vue légitimes. Pour faciliter la concertation et la décentralisation, il faudra donc renforcer les services extérieurs : statistiques, moyens matériels, personnels aptes à conduire la concertation, procédure de consultation à établir dans les départements, ou à établir au niveau des régions où elles sont pratiquement inexistantes.

***

Un exemple précis : dès la rentrée prochaine, les établissements scolaires qui le voudront seront appelés à délibérer sur les actions qu'ils voudraient entreprendre, à partir d'une analyse précise des besoins des enfants et du milieu éducatif local. Nous avons constaté que les établissements scolaires, appauvris, étaient souvent au centre d'une sorte de « désert éducatif » : mais c'est aux intéressés d'en prendre conscience, et aux représentants des personnels, des usagers et des collectivités publiques de dire ce qu'ils veulent.

• M. JACK LANG : la décolonisation des cerveaux

La centralisation n'est pas seulement une affaire institutionnelle. Elle est d'abord une maladie mentale. C'est dans les têtes qu'elle a su édifier ses forteresses les plus inexpugnables. On ne se guérit pas aisément d'une omniprésence spirituelle du pouvoir d'Etat, qui date depuis quatre siècles. Rappelons-nous ce mot de *Montesquieu : « Il n'y a en France que Paris et les provinces éloignées, parce que Paris n'a pas encore eu le temps de les dévorer. »* En conférant dignité et responsabilité aux élus, la décen*tralisation administrative ouvre la* voie à la décolonisation des cerveaux.

Les services chargés de la culture ont commencé à se préoccuper de décentralisation bien avant que le mot ne soit à la mode. Dès le début des années 50, alors que paraissaient les premières réflexions sur « Paris et le désert français », Jeanne Laurent lançait une politique de décentralisation théâtrale, qui a finalement fécondé une province alors singulièrement stérile. Par la suite, et notamment à partir de la création d'un ministère autonome en 1959, les moyens ont été si chichement mesurés que la politique gouvernementale a souvent consisté à reporter sur les collectivités locales les charges que l'Etat ne pouvait pas assumer, et à concéder aux industries culturelles les activités les plus rentables. *C'est* dire qu'aujourd'hui le ministère de la culture n'a plus grand-chose à décentraliser.

Chacun comprend pourtant qu'une nouvelle politique culturelle repose d'abord sur la prise en compte et le soutien des initiatives locales, sur le respect des identités culturelles *régionales* et leur protection face au pouvoir intégrateur des grandes industries nationales et multinationales.

Alimenter les régions impose donc d'abord de nourrir un centre anémié par de trop longues privations. Cette œuvre de réensemencement ne s'accomplira que progressivement. Mais la volonté est là, ferme et patiente.

***

Avant toute action, une carte culturelle de la France est à établir. Non point un document *administratif établi* depuis Paris, mais une radiographie vivante et affinée dessinant le paysage culturel de chaque ville et de chaque région. Cette carte sera nécessairement l'œuvre commune des élus et des représentants de l'Etat. Les délégués du ministère sillonneront l'ensemble du pays et rencontreront les créateurs, les hommes de culture, les responsables, les élus, les fonctionnaires, les animateurs.

Par approches successives, ils dresseront l'état culturel de chaque coin de France : ses richesses et ses pauvretés, ses projets et ses résistances. C'est alors que, d'un commun *accord, se négocieront* les contrats pluriannuels de développement mutuel de chacun des partenaires *de la renaissance* culturelle des provinces françaises.

• M. EDMOND HERVÉ : des agences régionales de l'énergie

L'énergie constitue un moyen du pouvoir décentralisé : voilà pourquoi chaque région devra élaborer un véritable plan énergétique adapté à l'objectif économique et social qu'elle se sera fixé. Cela ne veut pas dire qu'il doit y avoir autarcie énergétique régionale, mais un effort de recherche et de mise en œuvre doit être réalisé à ce niveau. La décentralisation est l'une des voies de notre indépendance énergétique.

Par ailleurs, comme François Mitterrand l'avait promis lors de la campagne présidentielle, un débat sera organisé au Parlement sur la base d'un programme énergétique *d'ensemble.* Il sera suivi d'une concertation dans les régions. Enfin, nous encouragerons et *nous soutiendrons* les initiatives des collectivités locales dans le domaine des économies *d'énergie* et des énergies renouvelables. Nous proposons également de faciliter le recensement et la circulation de l'information sur les expériences locales et régionales les plus intéressantes.

Il faut organiser, au niveau régional, une coordination administrative et un contrôle démocratique des différentes instances qui interviennent, à titre principal, dans le domaine de la distribution et de l'utilisation de l'énergie. Nous sommes donc favorables à la mise en place d'agences régionales de l'énergie. Elles institueraient cette coordination interadministrative, qui n'est pas toujours facile actuellement et seraient à même de devenir un des organes techniques de la planification régionale.

D'autre part, ces agences régionales de l'énergie, étant mises à la disposition des instances régionales, départementales et locales, donneraient enfin les moyens aux responsables sur le terrain d'exercer leurs nouvelles compétences, notamment pour le développement des énergies locales et des économies d'énergie.

J'irai même plus loin : si une commune veut installer un réseau de chauffage urbain, il faut qu'elle puisse faire ses consultations à un niveau décentralisé, et mettre en concurrence les différents réseaux.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président par intérim du M.R.G., a déclaré dimanche 26 juillet, sur *France-Inter*, à propos de la décentralisation : *« Je comprends la volonté de M. Gaston Defferre d'aller vite, mais nous aurions préféré qu'il y ait davantage de concertation avec les élus locaux. »*

• Mme CATHERINE LALUMIÈRE : le renouveau de la vie associative

La décentralisation est d'abord, pour moi, une rupture avec un système qui a découragé de nombreuses initiatives, émoussé les responsabilités, ignoré bien des critiques et des projets, dont la prise en compte aurait pu améliorer la vie des Français. Pour le nouveau ministère de la consommation, c'est davantage encore : la décentralisation sera la nouvelle dimension dans laquelle il se développera.

Orienter autrement la consom*mation et le mode* de vie n'est pas une tâche facile. Cela ne peut se faire sans une grande liberté *d'expérimentation*, de gestion, de propositoin, surtout au niveau local et régional. J'attends donc de cette grande action de décentralisation un développement de toutes ces initiatives, qui place le dynamisme des associations à la place qu'il mérite. Car il faut bien constater que la vie associative en France a été littéralement « sinistrée » par les excès de la centralisation. Un mouvement vivant des usagers et des consommateurs, traduisant fidèlement les besoins et les aspirations de chacun, sur le terrain, me paraît nécessaire pour équilibrer, en particulier lors de la préparation des plans, les autres critères de choix (économiques et sociaux).

Il reviendra aux municipalités, aux départements et (bientôt) aux régions de susciter, d'animer et d'aider les usagers et les consommateurs par diverses réalisations : permanences, informations, expériences pilotes d'organisation *économique*, participation aux choix qui engagent l'avenir.

Il me paraît essentiel que l'administration de l'Etat respecte complètement la liberté de décision des communes, des départements et des régions. Cependant, le ministre de la consommation peut, bien sûr, se faire l'avocat de certains projets, favoriser telle ou telle réalisation, et surtout faire circuler l'information. C'est dans respect de cette autonomie des collectivités locales que les services du ministère exerceront leurs missions (contrôles de la qualité des produits, appui du mouvement des usagers et des consommateurs).

Pour une administration aussi nouvelle que celle de la consommation, il est prématuré de préciser sur quel type d'actions portera spécialement et dans l'immédiat la mise en œuvre de la décentralisation. Je dois d'abord écouter, consulter, observer les expériences locales dans ce domaine. Mais je suis résolue à ce que des réalisations concrètes manifestent rapidement ma volonté à cet égard.

J'ajouterai enfin que la décen*tralisation* au profit des collectivités locales ne doit pas faire oublier le rôle de la déconcentration *au profit des services* extérieurs du ministère, et en particulier au profit des futurs préfets, les *« commissaires de la République ».*

M. MAUROY : nous n'avons pas l'intention de détruire l'appareil administratif.

A l'occasion de l'inauguration du dernier tronçon de l'autoroute Paris-Bordeaux, M. Pierre Mauroy a été reçu au conseil régional de Poitou-Charentes par son président, M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.). Evoquant la décentralisation, il a déclaré : *« Nous n'avons nullement l'intention de détruire l'appareil administratif du pays. »*

M. Mauroy a aussi annoncé que les pouvoirs des établissements publics régionaux allaient être améliorés dans deux directions : *« Les aides au développement régional pour l'industrie, le tertiaire et la recherche pourront être attribuées par les régions elles-mêmes mais, bien sûr, dans le cadre de la solidarité nationale, ce qui implique que la planification assure l'indispensable rôle correcteur de l'aménagement du territoire. »*

Le gouvernement envisage d'autoriser les régions à participer au capital des sociétés de développement régional (S.D.R.) *« selon des modalités qu'il appartiendra au Parlement d'arrêter ».*

ÉLECTION SÉNATORIALE PARTIELLE EN HAUTE-MARNE

M. Delong (R.P.R.) succède à M. Pisani (P.S.)

M. *Jacques Delong* (R.P.R.), ancien *député de la* deuxième circonscription de la Haute-Marne de 1962 à 1981, a été élu, dimanche 26 juillet, sénateur de la Haute-Marne, en remplacement de M. Edgard Pisani (P.S.), démissionnaire, devenu membre de la Commission des communautés européennes, en remplacement de M. Cheysson.

Les résultats ont été les suivants :

Premier tour. — Inscr., 849 ; vot., 844 ; suffr. expr., 833. MM. *Jacques Delong* (R.P.R.), 384 voix ; Guy Baillet (P.S., maire de Langres), 194 ; Bernard Puydupin (Gauche démocratique), 96 ; Jacques Weil (Centre gauche), 57 ; Thierry Simon (*div. droite*), 56 ; Pol Fontaine (P.C.), 46.

Deuxième tour. — Inscr., 849 ; vot., 847 ; suffr. expr., 821. MM. Delong, 521 voix, *ELU ;* Baillet, 300.

En 1974, au deuxième tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 952 ; vot., 948 ; suffr. expr., 918. MM. Edgard Pisani (div. gauche), 535 voix, *ELU ;* Jean Raullet (*div. maj.*), maire de Colombey-les-Deux-Eglises, 383.

En 1974, M. Pisani, ancien ministre du général de Gaulle, qui bénéficiait d'une forte position personnelle et qui avait été préfet du département vingt-cinq ans plus tôt, ne se présentait pas sous l'étiquette socialiste. Dans l'élection de dimanche, il est remarquable qu'aucun des candidats de la gauche non communiste, ni M. Puydupin (Gauche démocratique), ni M. Weil (Centre gauche), ne s'est désisté formellement, après le premier tour, pour le candidat socialiste.

[Né le 14 août 1921, à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), M. Jacques Delong a fait ses études de pharmacie à l'école de Reims et à la faculté de Nancy. Docteur en pharmacie, il exerce à Doulaincourt depuis 1948. *Maire de Doulaincourt (1959-1971).* M. Delong a été élu député U.N.R. de la Haute-Marne (deuxième circonscription : Saint-Dizier), le 25 novembre 1962. Réélu en 1967, 1968, 1973 et 1978, il a été battu en juin 1981, au deuxième tour, par M. Guy Chanfrault (P.S.), obtenant 46,24 % des suffrages exprimés contre 53,75 %. Conseiller général du *canton de Doulevant-le-Château* depuis 1973, M. Delong a été juge à la Haute Cour de justice (1973-1981). En décembre 1974, il avait *été* chargé d'une mission temporaire auprès du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle.]

M. Delong est élu pour deux ans, puisque la Haute-Marne fait partie de la série des sièges sénatoriaux renouvelable en septembre 1983.

M. POHER : le Sénat ne sera pas une Chambre d'opposition négative.

(De notre correspondant.)

Limoges. — A Bort-les-Orgues (Corrèze), où il inaugurait le trente-deuxième Salon des négociants-voyageurs du Massif Central, M. Alain Poher, président du Sénat, a notamment déclaré : *« Si la France s'est montrée sûre dans ses choix, elle se montre aussi incertaine dans ses majorités. Dans le contexte politico-économique actuel, le Sénat ne jouera pas le rôle d'une chambre d'opposition négative. Je souhaite que mon Assemblée joue un rôle constructif et fasse des propositions réalistes. »*

Auparavant, M. Chirac, député de la circonscription, avait dit son inquiétude devant l'augmentation des charges qui pèseront sur les entreprises. Il avait souligné le sérieux d'une profession qui a su, jusqu'à présent, surmonter ses difficultés, attachée qu'elle est, avec nombre de maires et d'élus, à la liberté d'entreprise.

● *Les journées d'études parlementaires* du groupe R.P.R. se tiendront à La Baule, dont le maire est M. Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, du 26 au 28 septembre.

société

JUSTICE

La tuerie d'Auriol et la mise en cause du Service d'action civique

LA MYSTÉRIEUSE RENCONTRE DU 5 MAI A MARSEILLE

De notre correspondant régional

Marseille. — Depuis qu'elle s'est résolument orientée en direction des principaux dirigeants du SAC, l'enquête sur la tuerie d'Auriol a changé de cap et de dimension. Alors qu'elle semblait se résumer à un règlement de comptes local entre membres subalternes de l'organisation, elle est apparue brusquement comme une opération d'envergure, téléguidée en haut lieu et obéissant à d'impérieux mobiles politiques ou crapuleux. Quelle est la réalité de cette présentation des faits ? Il est impossible pour le moment de le savoir. La police continue ses investigations dans le plus grand secret, et si l'instruction paraît se développer d'une manière rapide, il convient sans doute de distinguer entre les mesures conservatoires prises par le magistrat instructeur, Mme Françoise Llaurens-Guérin, et les actes de procédure marquant un progrès réel du dossier.

Deux questions se posent notamment : M. Pierre Debizet était-il, d'une part, informé de l'expédition montée pour supprimer l'inspecteur stagiaire Jacques Massie, et, *a fortiori*, en a-t-il été le commanditaire ? Quel était, d'autre part, le but de son voyage à Marseille le 5 mai dernier ? La confrontation avec les quatre personnes inculpées le 23 juillet à Marseille pourrait permettre au magistrat instructeur d'obtenir des éclaircissements sur le rôle du secrétaire général du SAC et sur celui des autres protagonistes de l'affaire.

Selon certaines informations, M. Lionel Collard, l'un des coïnculpés de M. Jacques-Bruno Finochietti — l'instituteur marseillais qui est le seul à avoir avoué sa participation à la tuerie d'Auriol, — aurait lui-même effectué un voyage à Paris pour rencontrer M. Debizet peu avant le week-end du 18 juillet. Est-il allé prendre les dernières consignes du chef du SAC ou le tenir au courant des préparatifs du commando de *cinq hommes* qui a opéré à la bastide de la Douronne ? Toutes les suppositions sont permises, y compris celle d'un contact banal entre la base et la hiérarchie du SAC.

Une version anodine des événements

Relâché, dimanche 26 juillet vers minuit, après avoir été entendu comme témoin pendant vingt-huit heures, dans les locaux du S.R.P.J., Mᵉ Yves Destrem s'en tient à une version anodine des événements. Agé de quarante-sept ans, l'avocat aixois, venu tardivement au barreau après des études médicales interrompues volontairement pour servir en Algérie, a adhéré au SAC au début de 1971 « *par admiration pour Pierre Debizet* » qui lui avait demandé de réorganiser le service d'action civique dans les Bouches-du-Rhône.

Après avoir été nommé chef de groupe, il avait rapidement accédé à des responsabilités au niveau départemental, puis succédé sur le plan régional à un marbrier marseillais, M. Cochinaire, en procédant à un « *assainissement* », selon lui drastique. « *Nous avons réduit*, dit-il, *les effectifs au minimum et redonné au mouvement sa vocation exclusive de service d'ordre, avec des militants qui étaient pour la plupart des gaullistes de longue date et plus convaincus que beaucoup de membres du R.P.R. Il est vrai que l'image du SAC avait été ternie par des agissements condamnables de certains de ses adhérents. Après cette réorganisation, le le mouvement a pris rapidement la forme d'une sorte d'amicale gaulliste. Si je suis resté ensuite, c'est uniquement par amitié pour Pierre Debizet.* »

Mᵉ Destrem, ayant été élu en 1977 adjoint R.P.R. au maire (radical) d'Aix-en-Provence, Mᵉ Alain Joissains, aurait alors progressivement délégué ses pouvoirs à J. Massie, pour les lui confier totalement en 1979. « *Il a été directement sous mes ordres comme responsable départemental adjoint, et, à cette époque, son comportement était irréprochable,* » a dit Mᵉ Destrem. *C'était lui qui s'occupait de tout sur le plan de l'organisation, j'entends par là les convocations pour les réunions, tout ce qui était matériel, paperasserie. On parle de documents ? Il n'y en a pas eu. Il n'y a jamais eu non plus de fonds secrets.*

» *J'ai démontré à la police qu'il m'était alloué une somme de 100 francs par mois pour mes frais*, a ajouté l'avocat. *Quant aux cotisations des membres du SAC, elles étaient de 50 francs par an et nous n'étions pas plus d'une centaine d'adhérents dans le département. Les cartes tricolores qui assureraient, a-t-on dit, l'impunité à leurs possesseurs ? Nous avons d'abord délivré des cartes type carte de crédit, de différentes couleurs, selon les responsabilités (bleue pour les simples adhérents, rouge pour les chefs de groupe, argentée pour les responsables départementaux, dorée pour les régionaux), puis elles ont été simplifiées du fait d'une trésorerie défaillante. Pendant toute la période où j'ai dirigé le service, il ne s'est jamais rien passé.* »

J. Massie ne faisait plus l'unanimité

Selon l'avocat aixois, il était normal qu'on l'entende dans le cadre de l'affaire d'Auriol en raison de ses responsabilités antérieures, et, dit-il, « *je le souhaitais* ». Les policiers se sont présentés à son domicile samedi peu après 19 h. 30. Fait exceptionnel et démontrant le sérieux avec lequel le magistrat instructeur conduit la procédure qui lui a été confiée, Mme Llaurens-Guérin accompagnait sur place les enquêteurs et a assisté à la perquisition opérée au domicile de Mᵉ Destrem. Un ancien bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence se trouvait également au côté de l'avocat aixois comme représentant de l'ordre. Les policiers auraient saisi chez Mᵉ Destrem un certain nombre de pièces parmi lesquelles un carnet d'adresses ainsi que des lettres échangées avec J. Massie.

Selon l'avocat aixois, les enquêteurs du S.R.P.J. l'auraient essentiellement entendu comme témoin sur les activités et l'organisation du SAC. Mᵉ Destrem s'est également expliqué sur le voyage à Marseille de M. Debizet le 5 mai. « *Il m'avait prévenu de sa visite, et je l'ai rencontré brièvement à l'hôtel Sofitel à Marignane, mais je n'ai pas participé au déjeuner, qui aurait réuni M. Debizet et d'autres membres du SAC, parmi lesquels, dit-on, M. Maria, responsable départemental qui avait succédé à M. Massie.* »

« *Il y avait, c'est vrai, des litiges au sein du mouvement. Il apparaît que M. Massie ne faisait plus l'unanimité* ». Pourquoi ? Mᵉ Destrem répugne à s'étendre sur le sujet, mais admet que l'inspecteur stagiaire « *n'était peut-être plus d'une probité totale* ». Il semble admis, en effet, que J. Massie avait commis quelques indélicatesses, notamment, en détournant une somme de 40 000 francs au préjudice du club de tir de la police et en se livrant à une malversation d'un montant de 50 000 francs au détriment d'un industriel marseillais. Il est probable, aussi, que M. Debizet s'était déplacé à Marseille, au sujet de l'attentat dont avait été victime J. Massie, le 26 avril précédent (*le Monde* du 22 juillet).

« *Je suis sûr*, déclare cependant Mᵉ Destrem, *que M. Massie n'a pas été supprimé au sujet d'un différend qui l'aurait opposé à M. Maria. Celui-ci comptait parler des problèmes qui existaient au sein du SAC. Mais mon impression est que M. Massie était mal ressenti par l'ensemble du mouvement sur le plan local* ».

Mᵉ Destrem avait été, d'autre part, tenu au courant de l'attaque perpétrée contre l'inspecteur stagiaire par les soins de l'intéressé lui-même. « *Il m'a téléphoné le lendemain*, dit Mᵉ Destrem, *mais il ne m'a fait aucun commentaire sur les origines possibles de cet acte, qui reste pour moi inexplicable.* »

L'avocat aixois avait milité pour l'Algérie française. Il a adhéré au R.P.R. en 1976 et fut le candidat du mouvement gaulliste aux dernières législatives, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône (Aix-ville et campagne), après avoir figuré l'année précédente sur la liste de la majorité aux élections sénatoriales. « *Je suis attristé*, conclut-il, *de voir dans quelle position se trouve aujourd'hui Pierre Debizet. Je continue à exclure totalement la possibilité qu'il ait été mêlé à une affaire pareille et je lui conserve toute mon amitié.* »

GUY PORTE.

Selon le quotidien communiste la « Marseillaise »

L'inspecteur Massié aurait été mêlé à un trafic d'armes

Le quotidien communiste *la Marseillaise* publie dans son édition du lundi 27 juillet un article d'un de ses collaborateurs, M. Paul Teisseire, qui fait état, à propos de la tuerie d'Auriol, d'une affaire de trafic d'armes à laquelle auraient participé des hommes du SAC et des malfaiteurs marseillais agissant en liaison avec la loge maçonnique P 2, mêlée, ces dernières semaines, à un scandale politique en Italie.

M. Paul Teisseire dit avoir rencontré à Nice un des rares hommes au courant « *de cette sinistre saga* », de ce trafic qui aurait commencé à Toronte, en Calabre, il y a une dizaine d'années, et rapporte son témoignage anonyme. Selon celui-ci « *ce sont des correspondants italiens de P 2 qui réceptionnaient les armes expédiées sous le contrôle d'hommes puissants regroupés dans une société secrète de type maçonnique appelée les Templiers. C'est au début des années 70 que les Templiers furent créés par plusieurs membres du SAC dont M. M..., un des épurateurs de l'officine envoyé en 1969 à Marseille par Jacques Foccart* (...).

» *En 1977, Massie fait ses premières apparitions (aux Templiers), indique mon interlocuteur. Et il va devenir particulièrement actif et ambitieux. Cela a fini par le perdre. Les hommes qui chapeautent ces trafics ne pouvaient tolérer son attitude désinvolte et provocatrice. Voici quatre mois, il a en effet participé à une livraison d'armes achetées en Turquie. Massie entendait conserver pour lui les 558 millions d'anciens francs que le trafic venait de rapporter. Il prétendait n'avoir pas été assez payé. En pleine périodes d'élection présidentielle, il est certain que ce geste inconsidéré allait provoquer des affrontements.*

« Tout était déjà décidé »

» *De plus, Massie qui par des activités au CERPS et au SAC était proche du R.P.R., va trahir ses amis en se servant d'une partie de la somme pour participer au financement de deux candidats présentés sous l'étiquette U.D.F. dans deux circonscriptions de Marseille. C'est pourquoi il fut serré de près à plusieurs reprises. Il s'est attiré ainsi des foudres de M. M... et de l'un de ses proches, un certain R..., tenancier d'une boîte de nuit connue à Marseille. A Paris non plus on n'a pas toléré que Massie fasse la girouette, et puis il était nécessaire de rendre des comptes aux financiers qui sont en fait de gros truands protégés et retirés dans les affaires. Massie a fini par sentir venir le danger et il s'est confié à des policiers amis qui ne purent rien faire pour lui. Tout était déjà décidé. Il fallait récupérer l'argent, quelques documents compromettants, et au besoin faire un exemple. Sans le hasard et quelques maladresses, cette affaire n'aurait peut-être jamais éclaté au grand jour. D'ailleurs, il est peu probable que les personnes chargées de cette opération aient jamais su réellement pourquoi on les avait commanditées.* » (...)

Quand MM. Mitterrand et Defferre réclamaient la dissolution du SAC

Les socialistes n'ont jamais apprécié les méthodes du SAC. Mais plus que tout autre, M. Gaston Defferre, actuel ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, ne s'est jamais fait faute de le dire. Au fil des déclarations du maire de Marseille, on redécouvre les principaux arguments d'un réquisitoire sans faille et non dépourvu de pugnacité. En 1969, déjà, alors que son domicile parisien avait été l'objet d'un attentat par explosifs, M. Defferre déclarait : « *J'ai mis en cause, au cours de la campagne électorale, le SAC et les C.D.R. (1). Ils sont passés à l'action.* »

Le SAC n'en continue pas moins ses activités. Le 28 février 1973, M. Defferre, qui dirige le quotidien régional *le Provençal*, écrit dans son journal : « *Dans les pays où existent des polices parallèles, les choses ont toujours mal tourné. En France, les membres du SAC, titulaires d'une carte tricolore, d'un permis de port d'armes, se sont illustrés dans un grand nombre d'affaires criminelles. (...) Les liens entre la majorité sortante et les polices parallèles sont si nombreux et si forts que l'on peut se demander qui est aux ordres de qui...* »

Un an plus tard, M. Defferre reprend la parole. Marseille est alors concernée. Le quotidien *Libération* révèle en effet, le 4 mars 1974, document à l'appui, que le SAC projetait de regrouper plus de huit cents « *militants de gauche* » dans des stades de l'agglomération marseillaise au mois de mai 1968. Dans un entretien accordé à ce journal, M. Defferre dit sa manière de penser : « *Il n'est pas douteux que certains corps de la police sont mêlés au SAC et aux bandes parallèles. Il n'est pas douteux aussi que d'autres corps sont excédés de par l'action du SAC. Il faudrait savoir exactement quels sont les rapports de force. Les éléments policiers qui seront totalement compromis avec les SAC font corps avec eux... Il faut d'abord dénoncer les polices parallèles, lever le secret qui les entoure, essayer de les mettre hors d'état de nuire (...). Le texte de loi sur les ligues factieuses est toujours applicable...* »

Les années passent. La loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées n'est pas appliquée. En 1977, M. Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, rappelle : « *Le SAC existe, malheureusement. Dans une démocratie, il ne devrait pas y avoir de polices parallèles, c'est-à-dire de polices officieuses. (...) Dans beaucoup de grandes affaires criminelles, on a trouvé des membres du SAC, ce qui a embarrassé la police et gêné la justice.* » Et la dénonciation des faits et méfaits du SAC par M. Defferre se poursuit. Marseille n'est-elle pas une place forte du SAC ? Selon l'ouvrage de M. Dominique Calzi, *Dossier B... comme barbouzes* (écrit sous le pseudonyme de Patrice Chairoff), le maire de Marseille fut aussi, de 1970 à 1971, durant quatorze mois, l'objet de la meilleure « enquête » du SAC, grâce notamment à des « sonorisations », écoutes téléphoniques, etc.

D'après M. Calzi, ex-militant du SAC qui cite d'anciens pairs, bien d'autres personnalités, de droite comme de gauche, ont été « écoutées » par le SAC ; parmi elles, M. François Mitterrand. Le président de la République déclarait en 1976 que le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski, « *devrait mettre fin au plus tôt aux agissements du Service d'action civique* ». Avec lui — avant et après — des élus communistes et socialistes ont demandé la dissolution du SAC. Quelques rares élus de l'ancienne majorité s'y sont aussi risqués. Sans succès. — L. G.

(1) *Il s'agit des comités pour la défense de la République, fondés en 1968 par M. Yves Lancien, aujourd'hui député R.P.R. du quatorzième arrondissement de Paris, qui se sont toujours défendus de toute assimilation au SAC.*

LES RÉACTIONS DANS LES MILIEUX POLITIQUES

M. MAUROY : le gouvernement est décidé à ne rien laisser dans l'ombre

Inaugurant, samedi 25 juillet, l'autoroute Saintes - Poitiers, M. Pierre Mauroy a évoqué la tuerie d'Auriol, qu'il a qualifiée de « *lamentable affaire* ». Le premier ministre a déclaré : « *Le gouvernement est décidé à ne rien laisser dans l'ombre, quelle que soit la situation des hommes qui pourraient se trouver au bout de l'écheveau. La justice est saisie. Elle agit en toute indépendance. Parce qu'il est respectueux de la justice et de la loi, le gouvernement sera intraitable pour tous ceux qui sont sans loi.* »

« *Trop de gens qui se réclamaient au départ d'un grand message et s'en sont éloignés ne sont motivés, aujourd'hui, que par des mots d'ordre qui sont ceux de l'extrême droite* », a affirmé le premier ministre, qui a ajouté : « *Le gouvernement ne tolérera en aucun cas que, prenant prétexte de la nouvelle situation politique, certains individus ou certains groupuscules cherchent à relancer un activisme contraire aux règles les plus impératives de la démocratie. Des tentatives de cette nature se développent en liaison parfois avec des organisations d'extrême droite de pays voisins. Je tiens à préciser que le gouvernement est attentif à ce qui se fomente dans ces cercles et qu'il réagira, si nécessaire, avec la plus grande fermeté.* »

Auparavant, le premier ministre avait évoqué les changements dans la police en ces termes : « *Jeudi, le conseil des ministres a procédé à quelques nominations dans ce secteur. Là encore, c'était indispensable. Car qui oserait prétendre qu'il n'est pas urgent de modifier, au sein de cette institution, des comportements, un état d'esprit ? Par exemple, celui des quelques éléments qui se répandent dans les services en racontant que les policiers n'ont plus besoin de faire leur travail sous prétexte que le gouvernement a élaboré une loi d'amnistie ou qui critiquent la nouvelle politique mise en œuvre vis-à-vis des immigrés. Il faudra que ces policiers s'habituent au changement. Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, saura, si nécessaire, leur rappeler les contraintes de la discipline. Il l'a, d'ailleurs, déjà fait.*

M. PONS : le R.P.R. est profondément indigné par la campagne qui a été déclenchée.

Dans un communiqué publié dimanche 26 juillet, après l'annonce de l'interpellation de Mᵉ Yves Destrem, ancien responsable régional du SAC et candidat R.P.R. aux élections législatives de 1978, M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement gaulliste, s'est « *indigné* » de « *l'exploitation politique* » de l'affaire d'Auriol. Le communiqué du R.P.R. déclare : « *Un crime odieux a été commis, la police a ouvert une enquête, la justice est saisie et l'opinion publique attend que toute la lumière soit faite sur cette dramatique affaire afin que tous les coupables soient arrêtés et condamnés. Dans ces conditions, et alors que de nombreuses hypothèses sont successivement envisagées, il est choquant de constater l'exploitation politique à laquelle on assiste. Cette exploitation a pour objet de jeter le discrédit sur une organisation légalement reconnue, sur l'ensemble de ses dirigeants et de ses membres à propos d'une affaire de droit commun.*

» *Le R.P.R., formation politique indépendante de l'association en cause, est profondément indigné par la campagne qui a été déclenchée. Il attend les résultats de l'enquête et fait confiance à la justice.* »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Les quotidiens parisiens de ce lundi 27 juillet consacrent de nouveau de longs articles au tour politique pris par l'affaire de la tuerie d'Auriol après l'inculpation de M. Pierre Debizet, responsable du SAC. En dépit de son titre de une « Règlement de comptes politiques », *le Figaro* publie trois articles essentiellement informatifs, précisant comme seul commentaire : « *En fait tout se passe comme si on voulait en un laps de temps court citer et faire citer le plus grand nombre de noms possible, montant de plus en plus haut, non seulement dans la hiérarchie du SAC, mais aussi dans celle du R.P.R.* »

Sous le titre « Le scandale du SAC s'amplifie », cette affaire occupe la totalité de la dernière page de *l'Humanité*, qui cite notamment un article du quotidien communiste *la Marseillaise* à propos d'une importante affaire de trafic d'armes « *dans laquelle seraient impliqués des hommes du SAC* ». « *Ces méthodes de truands, ce comportement en marge de la légalité républicaine* » sont commentés en outre par Roger Pourteau, qui rappelle la demande de dissolution formulée par son parti et déclare : « *Ces agissements trop longtemps tolérés par l'ancien pouvoir, cet Etat dans l'Etat qui s'est constitué sous le sigle du SAC, sont autant de faits inacceptables dans un pays démocratique (...)* » (lire ci-dessus).

Mais « Pourquoi si tard ? », se demande à la une *le Quotidien de Paris* dans lequel Bernard Monot affirme : « *Qui aurait imaginé qu'un juge allait traiter avec autant de rigueur des hommes jusque-là protégés de tout soupçon officiel ? Car, enfin, la tuerie d'Auriol n'est que l'épisode le plus sanglant d'une longue série d'exactions en tous genres auxquelles furent mêlés depuis vingt ans des membres du SAC. Chaque fois qu'on en arrêtait un, le magistrat chargé du dossier, puis les juges devant lesquels il comparaissait — quand il comparaissait... — jetaient un voile pudique sur ses attaches avec la « maison mère ». On s'en tenait aux faits, rien qu'aux faits, s'il vous plaît...* »

Le Matin, qui publie seulement un article faisant le point sur les événements du week-end, fait remarquer que, « *côté SAC, l'affaire provoque une gêne particulièrement profonde. La branche marseillaise de l'association est habituée aux incidents, mais quand même* ».

Libération ne fait pas de nouveaux commentaires sur cette affaire, dont il résume les derniers développements sous le titre : « *Deux « SAC » au trou !* ». Le « bouclage » du quotidien est intervenu avant la fin de la garde à vue de Mᵉ Destrem.

RUE DES ARCHIVES SUR FR 3

Citoyens, policiers et barbouzes

D'où peuvent bien provenir ces « relations ambiguës entre policiers et citoyens », comment expliquer « le passage de l'admiration éperdue pour les exploits de la brigade antigang aux critiques sévères pour les brutalités des services d'ordre, ou à la suspicion, bien ancrée dans l'opinion, toutes les fois qu'une sombre affaire politico-policière retient l'attention du public ? » La question que se posait (et nous posait, indirectement) M. Maurice Grimaud, ancien préfet de police devenu aujourd'hui le directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, en présentant le troisième volet de *Rue des Archives*, le dimanche 27 juillet (FR 3, 20 h. 30), n'avait toujours pas trouvé de réponse soixante minutes plus tard.

Bien sûr, nous avions eu vingt occasions, au travers de vingt ans d'archives de la télévision, de nous rafraîchir la mémoire, de retrouver soudain des noms et des visages, le plus souvent plaqués sur quelques-uns des grands moments de l'histoire contemporaine. Comme la guerre d'Algérie et l'O.A.S., l'affaire Ben Barka, mai 68, sans oublier tant de manifestations paysannes, ouvrières et estudiantines où l'on a revu fuser les lacrymogènes et s'abattre des volées de matraque. Mais que conclure ? Le tort de l'émission, si l'on entend y poser des questions, comme ce fut le cas, est de ne pas comporter une partie « réponses ».

Il y eut pourtant quelques minutes étonnantes. Tel cet extrait d'une interview d'un truand de l'ancienne école, accusant les malfaiteurs de la génération montante de gâcher le métier, d'en faire trop et tant que la police redouble d'ingéniosité et de vigilance, et cela devient bien difficile de gagner malhonnêtement sa vie. Ou celle, par exemple, où l'on a pu voir une jeune femme mettre un gardien de la paix dans l'embarras, en lui demandant « *ce qu'il ferait du bâton qu'il a à la main si des gens lui offraient des fleurs* ». « *Le problème ne s'est jamais posé* », répondait le malheureux en tournant les talons.

Ou encore le général de Gaulle, lors d'une conférence de presse, répondant à un journaliste qui s'étonnait de la discrétion dont s'était entouré l'Elysée à propos de l'affaire Ben Barka, que « *ce qui s'était passé n'a rien eu que de vulgaire et de subalterne* », qu'il s'agissait là d'« *une opération aidée par des hommes à toutes mains et toutes aventures* ». Mais quand le général, l'instant d'après, parlait du rôle d'une « *grande partie de la presse travaillée par le ferment de l'opposition politique* » et « *attirée par l'espèce d'atmosphère à la Belphégor que créaient les vocations de mystérieuses barbouzes* », le propos, au moment même où l'affaire d'Auriol ne cesse de rebondir, prenait tout à coup d'étranges accents. A l'époque, déjà, le nom du SAC avait été plus que chuchoté à propos de la disparition du leader marocain. A propos, M. Bernard Pons s'en était-il ému ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Décès de l'un des musiciens du groupe Taxi-Girl.* — Pierre Wolfsohn, âgé de vingt ans, qui appartenait au groupe de rock français Taxi-Girl, a été trouvé mort à son domicile d'Asnières (Hauts-de-Seine), le samedi 25 juillet. Son décès, survenu dans la nuit de vendredi à samedi, semble avoir été provoqué par une surdose de cocaïne. Le groupe Taxi-Girl s'est récemment fait connaître en enregistrant *Cherchez le garçon.*

● *M. Adrien Barthélémy, P.-D.G. des Thermes de Gréoux-les-Bains* (Alpes-de-Haute-Provence) et de la chaîne des Thermes du Soleil (qui comprend sept stations thermales au sud de la France) a été condamné, le jeudi 23 juillet à six mois d'emprisonnement ferme et à 30 000 francs d'amende pour fraude fiscale par le tribunal de grande instance de Digne. Il lui était reproché d'avoir dissimulé plus de 1 million de francs de ses revenus (*le Monde* du 15 août 1978).



JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

Les étranges relations d'un malfaiteur et de l'O.C.R.B.

Appréhendé à Paris, le jeudi 23 juillet, par des inspecteurs de la B.R.I., la *brigade* anti-gang, M. Jean-Pierre Malone-Libaude, âgé de quarante-deux ans, semblerait avoir été mis hors de cause quant à son éventuelle participation, le 20 septembre 1979, au meurtre de Pierre Goldmann. M. Malone-Libaude a été, en effet, confronté, le samedi 24 juillet, avec un inspecteur de la 9e brigade territoriale qui se trouvait en mission de surveillance sur les lieux du meurtre, place de *l'Abbé-Georges-Hénocque, dans le* treizième arrondissement, le jour même où il fut perpétré, et ce policier n'a pu l'identifier comme étant l'un des membres du *commando.*

Originaire d'Alger, M. Malone-Libaude, également connu sous la fausse identité de Jean Barthelon, s'était trouvé mêlé, en janvier 1979, à une affaire de trafic d'armes et d'explosifs, dont un stock *fut découvert au domicile de son* amie, à Paris. Le malfaiteur, dont le nom avait été avancé à propos du meurtre de Pierre Goldman, avait pu s'enfuir lors de la découverte d'armes et *il faisait* depuis lors l'objet d'un mandat d'arrêt.

Le quotidien *Libération,* dans ses éditions du lundi 27 juillet, publie une photographie, prise en juin 1980, où figure M. Malone-Libaude, qui était donc sous le *coup d'un mandat d'arrêt,* conversant avec un policier de l'O.C.R.B. (Office central pour la répression du banditisme) près d'un bar du huitième arrondissement, et *s'interroge sur ce fait,* pour le moins étrange. *« Que signifient,* écrit Gilles Millet, *les rapports qu'entretient Malone avec les policiers, et, en particulier, avec M. Aimé Blanc ? »* (1) Pour Gilles Millet, si *« rien ne prouve la participation de J.-P. Malone à l'assassinat de Pierre Goldman »,* il ne subsiste pas moins *« une rumeur dans le milieu, où il a eu le temps de se faire beaucoup d'ennemis et d'étranges relations avec des policiers français. »*

A l'O.C.R.B., on se contente d'indiquer que *« M. Aimé-Blanc est actuellement en vacances ».*

(1) M. Lucien Aimé-Blanc est le « patron » de l'O.C.R.B.

Les auteurs du hold-up de Condé-sur-l'Escaut ne seront pas amnistiés.

La Cour de sûreté de l'Etat, sur réquisition du parquet général, s'est dessaisie, dans une ordonnance en date du 24 juillet, de l'affaire du hold-up commis en août 1979 par des militants libertaires dans une perception, à Condé-sur-l'Escaut (Nord). Elle avait été chargée en 1980 du dossier de ce hold-up, qui avait rapporté quelque 16 millions de francs.

C'est le parquet de Valenciennes qui a désormais en charge cette affaire considérée *comme* relevant du droit commun, ce qui exclut les inculpés — douze personnes dont sept détenus — du bénéfice de l'amnistie, prévue pour tous les délinquants *politiques « à condition que les infractions n'aient pas entraîné la mort »* ou des blessures graves *« ou qu'elles ne soient pas constituées sur la personne des agents de la force publique par des coups et blessures volontaires, ou des tentatives d'homicide volontaire par arme à feu ».*

Le collectif de défense des inculpés avait fait connaître, avant d'apprendre cette décision, ses craintes : *« Les détenus politiques de Giscard deviendraient des droits communs de Mitterrand ? (...) Nous demandons au gouvernement, qui prône la réconciliation nationale, la clarté la plus absolue et de tenir point par point ses engagements. Tout est en place pour que ceux qui se sont battus contre le pouvoir giscardien soient reconnus et libérés. En maintenant ces inculpés en prison, le pouvoir n'irait pas dans le sens d'une « remise » des compteurs à zéro ». Il pourrait s'attendre alors à une intensification et à une radicalisation de la lutte : celle que secrètent les espoirs déçus. »*

● *Arrestation à Toulon d'un ancien complice d'Albert Spaggiari.* — Daniel Michelucci, âgé de trente-neuf ans, qui avait été appréhendé en 1976, dans le cours de l'affaire du « casse » de la Société générale de Nice, et condamné, en 1979, à sept ans d'emprisonnement, a été arrêté, le samedi 25 juillet, à Toulon, dans une agence de location de voitures, alors qu'il s'apprêtait, avec la complicité de Jean-Pierre Bouilleux, trente et un ans, à voler une camionnette. Bénéficiant d'une remise de peine, Daniel Michelucci avait été libéré au début de cette année.

SANTÉ

Les relations entre l'institut Pasteur et l'institut Mérieux

Vers une nouvelle stratégie pour la biologie industrielle française

La France, déjà dotée d'une industrie biologique de niveau international, est-elle capable de lui donner une impulsion nouvelle qui lui *permette* à la fois de couvrir les besoins de son marché intérieur, *d'affronter* les défis de la compétition mondiale et de participer aux efforts de développement du tiers-monde ? Telles sont quelques-unes des questions qui se posent à la nouvelle équipe gouvernementale, au moment où s'amorce la nationalisation de trois grands groupes pharmaceutiques (1) et où se dessinent les lignes de force d'une politique globale de la biologie industrielle française.

Trois partenaires, de nature et de « personnalité » fort différentes sont en présence. Le premier, le plus ancien, est l'Institut Pasteur : *trop longtemps absorbé* exclusivement par la recherche — recherche dont la qualité n'a jamais cessé de lui assurer en France et outre-mer une image inégalée — l'Institut Pasteur s'était quelque peu désintéressé, jusqu'au début des années 70, des applications industrielles des travaux de ses équipes. Ce qui confinait l'institution dans une austérité financière préjudiciable à son développement.

En 1972, le professeur Jacques Monod, alors directeur de l'Institut, individualise en son sein une société « d'application » qui allait *devenir* « l'Institut Pasteur Production » (I.P.P.), chargée de l'exploitation industrielle et commerciale de la recherche pastorienne. Aujourd'hui, la société d'Etat SANOFI (Elf-Aquitaine), détient 51 % des parts d'I.P.P., l'Institut Pasteur Fondation en conservant 49 %. Le chiffre d'affaires d'I.P.P. n'a cessé, en dix ans, de progresser, atteignant, en 1980, 230 millions de francs.

Depuis ses origines, l'Institut *Pasteur s'était consacré à la pro*duction de sérums et de vaccins. Les efforts actuels tendent, tout en maintenant cette tradition, à diversifier la production, notam*ment vers certains domaines* thérapeutiques tels que celui de la cancérologie et la lutte antivirale (interféron) vers la biochimie, les moyens de diagnos*tic immunologique et, enfin,* les recombinaisons génétiques, en liaison avec les autres centres de recherche de la SANOFI.

A l'heure actuelle, l'essentiel des activités de l'I.P.P. demeure cependant axé sur les produits de prévention en médecine humaine (vaccins, sérums et allergènes) et sur les éléments de diagnostic pour les laboratoires d'analyses médicales. Au cours de l'année *1980,* deux *produits* fortement porteurs d'espoir pour l'avenir ont été mis au point : d'une part, un interféron d'origine leucocytaire ; d'autre part, un vaccin anti-hépatite B, élaboré en commun avec l'équipe du professeur Philippe Maupas, de l'Institut de virologie de Tours. Les Instituts Pasteur d'outre-mer, *dont la plupart* sont situés dans des pays d'expression française, assurent un relais efficace de la recherche pastorienne et de ses applications.

Le second partenaire de l'Institut *Mérieux, est d'une tout autre* échelle industrielle. Avec un chif*fre* d'affaires d'un milliard de francs en 1980 (dont 473 millions réalisés à l'exportation) Mérieux, l'un des premiers producteurs mondiaux de produits de méde*cine humaine et vétérinaire,* a affirmé, notamment depuis une dizaine d'années, une vocation nationale (il couvre plus des trois quarts du marché intérieur des *vaccins* par exemple) et internationale, qui ne cesse de s'amplifier. Société cotée en Bourse, l'Institut Mérieux appartient aujourd'hui pour 51 % à Rhône-*Poulenc,* la famille Mérieux conservant pour sa part 20 % des actions du groupe. Une société sœur, mais distincte, Bio-Mérieux, contrôlée à 51 % par *M. Alain Mérieux,* d'autre part P.-D. G. de l'Institut, et détenue à 49 % par la firme américaine Beckton-Dickinson, produit des réactifs de laboratoire (chiffre d'affaires : 180 millions de F en 1980). Une part importante de l'activité de Mérieux consiste en la production de produits dérivés du sang, fabriqués en France à partir de sang d'origine placentaire, mais vendus à l'étranger (à l'exception de certaines immunoglobulines) en raison du monopole dont disposent dans ce domaine les centres de transfusion sanguine. Mérieux a créé des filiales en Argentine, au Brésil, en Uruguay, au Chili, aux Etats-Unis, au Botswana, en Iran, en Allemagne fédérale, en Espagne. Des *installations clés en main, enfin, ont été livrées* à l'Union soviétique, l'Arabie Saoudite et l'Irak.

Le troisième partenaire, l'ensemble des centres de transfusion sanguine, est d'une nature très différente. Bénéficiant, depuis une loi de 1952, du monopole de la transfusion — et du prélèvement — le système trans*fusionnel français repose* entièrement sur l'action bénévole et le don du sang. De par leur statut même, les centres de transfusion ne peuvent tirer aucun bénéfice des *dérivés du sang qu'ils pro*duisent et « cèdent » — moyennant un prix fixé par l'Etat — aux établissements de soins.

Le fractionnement du sang

Actuellement, huit des deux cents centres (2) disposent des moyens nécessaires pour « frac*tionner » le plasma sanguin,* une activité qui prend une importance croissante, dans la mesure où les thérapeutiques modernes imposent de plus en plus de transfuser aux malades non plus du sang total, rarement indispensable (notamment lors de graves hémorragies ou d'interventions chirurgicales lourdes), mais certaines « fractions » sanguines seulement. Ainsi transfuse-t-on, en fonction des besoins du blessé ou du malade, *des globules rouges* (anémies, réanimation chirurgicale), des globules blancs et des plaquettes (leucémies, chimiothérapies lourdes, réanimation hématologique, greffes de moelle), du plasma (état de chocs, *brûlures,* dénutrition), de l'albumine (brûlures graves, troubles du volume circulatoire), du fibrinogène (certaines hémorragies), enfin des *fractions anti-hémophiliques. Du* sang prélevé chez les donneurs, on tire, enfin, des immunoglobulines, spécifiques ou non, nécessaires à la prévention et à la lutte contre un *certain nombre* de maladies infectieuses.

Cette activité a pris, en France, un volume considérable : en 1978, plus de 4 millions de prélèvements ont *été effectués, qui per*mettent — à quelques exceptions près — de couvrir les besoins nationaux en dérivés sanguins. Par son organisation et sa technologie, *par le militantisme qu'elle* a su susciter chez les donneurs, par son efficacité, la transfusion sanguine française fait figure de modèle. Mais c'est un modèle *onéreux, dont les structures fi*nancières, depuis quelques années posent problème : difficultés de trésorerie (dues notamment à l'insuffisante revalorisation du *prix de cession du sang),* aberrations dans la gestion de certains centres, insuffisante coordination, manque de prévision et de concertation, éparpillement *excessif des activités.*

Coordonner les efforts

Ces trois partenaires peuvent-ils, aujourd'hui, envisager un regroupement, des activités communes, des recherches et des tra*vaux conjoints ? Plusieurs thèses,* à cet égard, sont en présence.

La première consiste à imaginer un regroupement des trois institutions, sous une forme juridique *qui resterait à définir.* Ainsi, selon M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, il est difficile d'imaginer l'avenir de la biologie industrielle en France sans un regroupement de ces trois composantes. Il faut, dit-il, coordonner les efforts de tous, constituer un ensemble, élaborer des programmes intégrés qui permettent, d'une part, d'apporter une aide aux pays du tiers-monde, totalement démunis dans le domaine des dérivés du sang et — dans une moindre mesure — des vaccins.

Cette thèse trouve cependant de nombreux opposants, dans les centres de transfusion notamment, où l'on souhaite conserver une spécificité, et où la liaison avec des *appareils commerciaux* paraît peu concevable. Pour beaucoup la formule paraît à tout le moins prématurée.

Un second scénario consiste à imaginer des actions communes entre l'Institut Pasteur et l'Institut Mérieux, tout particulièrement dans le domaine des vaccins. *Cette thèse* n'est pas nouvelle. Depuis de nombreuses années, des tentatives de rapprochement se sont faites jour, et un certain nombre d'échanges et de projets *ont d'ores et déjà lieu (voir encadré).* Néanmoins, jusqu'à présent, les projets de fusion ou de regroupement global élaborés au cours de ces dernières années *ont échoué (le Monde* du 1er novembre 1979 et du 2 avril 1980).

La conjoncture politique actuelle *permettra-t-elle* à ce rapprochement, imaginé depuis longtemps par ceux qui regrettent les duplications et souhaitent une mise en commun des *recherches et de leur exploitation,* d'aboutir ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer, d'autant que subsistent un certain nombre d'inconnues : quel serait le statut d'une filiale — à 51 % — d'une société nationalisée ? Le problème, en réalité, est ailleurs, dans la mesure où *il s'agit* d'organiser l'alliance entre une structure avant tout armée pour la recherche — Pasteur — et l'un des premiers industriels mondiaux de ce *secteur d'activité* — Mérieux. La forme juridique d'un tel rapprochement, s'il se réalise, devrait-elle se borner à la mise en commun de certains axes de recherche et de production ou *être plus large ? Organiser* la constitution d'un groupement d'intérêt économique — du type de celui qui a permis la construction de l'Airbus, — préser*vant la personnalité* des deux entreprise ou s'orienter vers une fusion ? De part et d'autre, les réflexions, sur ce plan, n'ont pas encore abouti, pas plus que *ne sont achevées,* pour leur part, celles des ministres directement intéressés.

Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'arguments mi*litent en faveur d'un rapproche*ment, quelle qu'en soit la forme juridique. En premier lieu, une mise en commun des efforts semble indispensable si l'on veut *continuer à disposer des moyens* suffisants pour faire face aux exigences technologiques de l'heure. En particulier, certaines techniques biologiques encore *largement utilisées risquent* d'être rapidement dépassées, notamment en raison du développement très rapide de l'ingénierie cellulaire. Sur ce point, seule une *mise en commun des efforts* devrait permettre à la biologie française de demeurer au niveau de ses principales concurrentes étrangères, tant du point de vue *de la recherche que* de celui de la production.

Les autres arguments sont d'ordre économique. Le marché mondial des vaccins est actuellement en pleine expansion. Un rapprochement des efforts permettrait non seulement à la bio-industrie française d'être présente en de très nombreux points du globe, *mais aussi d'offrir à la recherche* pastorienne, les débouchés qu'elle mérite et dont, jusqu'à présent, elle n'a guère pu disposer, faute d'un dynamisme indus*triel et commercial suffisant.*

Limiter pour le moment la mise en commun au domaine des vaccins pourrait être le moyen, d'une part, d'expérimenter la formule, *d'autre part, de donner sur* ce point à la recherche et à la production une immense impulsion. Ne serait-ce pas enfin, renouer avec les origines des deux institutions et réunir les *efforts* de ceux qui, en ordre dispersé, revendiquent depuis des décennies l'héritage de Pasteur ?

CLAIRE BRISSET.

(1) PUK, Rhône-Poulenc et Roussel-Uclaf

(2) Paris *(Centre national de transfusion sanguine),* Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy et Strasbourg.

Des programmes communs

Des programmes d'actions communes entre l'Institut Pasteur, *l'Institut Mérieux sont déjà* en œuvre ou sur le point de l'être. Ils portent notamment sur la production et la commercialisation d'allergènes (produits de diagnostic et de traitement des allergies) : la production de vaccins par génie génétique (hépatite B, poliomyélite, fièvre aphteuse) : la production au Sénégal du vaccin antihépatite B *obtenu à partir de plasma* humain, vaccin qui sera directe*ment utilisé sur place* ; la mise en œuvre d'une société Lyon-Toxicologie avec l'Institut Pasteur de Lyon ; enfin un projet de production de gammaglobulines et de vaccin antirabique à l'Institut Pasteur de Tunis.

D'autre part, *l'A.P.M.P.* (1), créée il y a dix ans par les *Fondations Pasteur et Mérieux,* auxquelles s'est adjoint le Centre *international de l'enfance* et qui met en œuvre dans le sud du Sénégal *(le Monde* du 4 mars) un programme élargi de vacci*nations, recevra désormais une* participation financière accrue de Pasteur, *qui s'élèvera au* niveau de celle qu'apporte Mérieux. L'association compte mettre en œuvre des projets nouveaux, en particulier avec l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et les autorités maliennes, un programme de vaccinations intégré au plan *de développement rural de l'une* des régions du Mali (Kolokani) : *d'autre part, un programme de* vaccinations applicable en Haute-Volta et réalisé avec la coopération néerlandaise et des organisations non gouvernementales des Pays-Bas.

(1) Association pour la pro*motion de la médecine préventive,* animée par M. Philippe Stoeckel, 3, boulevard du Montparnasse, Paris-6e. Tél. : 734-52-94 - 731-82-94.

UNE TRANSPLANTATION CARDIAQUE A ÉTÉ RÉALISÉE CHEZ UN MALADE DOTÉ D'UN CŒUR ARTIFICIEL

M. Williebrods A. Meuffels, un malade qui, depuis trois jours, vivait grâce à un cœur artificiel *(le Monde* du 25 juillet), a subi dimanche 26 juillet à l'hôpital *Saint-Luke de Houston (Texas),* une nouvelle intervention chirurgicale au cours de laquelle un cœur humain lui a été greffé. Celui-ci a été prélevé chez un homme de vingt-neuf ans décédé accidentellement et dont le corps a *été transporté* par avion de Nashville (Tennessee).

Cette transplantation semble, à l'heure actuelle, réussie. Pourtant *le docteur Denton Cooley* a déjà laissé entendre que son patient risquait de présenter — s'il survivait — de graves séquelles neurologiques. Selon lui, en effet, le cerveau de M. Meuffels n'aurait pas été irrigué durant quarante-cinq minutes lors de l'accident *cardiaque initial, ce qui, de toute* évidence, doit avoir provoqué des lésions majeures et irréversibles. Lors de la première opération de ce type, réalisée par le docteur *Cooley en 1969,* le patient n'avait vécu que trente-six heures après avoir reçu un cœur humain.

En Californie

UNE INTERVENTION CHIRURGICALE A ÉTÉ RÉALISÉE SUR UN FŒTUS

Une équipe médicale de l'université *de Californie vient* d'annoncer qu'elle était parvenue à opérer avec succès, deux semaines avant sa naissance, un fœtus qui présentait une malformation de l'appareil urinaire. Lors de cette intervention, la première du genre, les médecins ont posé une sonde, par voie abdominale et sous anesthésie locale, dans la vessie de l'enfant, afin de permettre un écoulement normal de l'urine dans la cavité amniotique. *La mère, âgée de quarante et un* ans, était alors enceinte de jumeaux qui sont nés normalement, deux semaines après. L'enfant devra cependant subir une nouvelle intervention chirurgicale dans quelques mois afin de cor*riger la malformation* et d'enlever la sonde.

Il y a *quelques mois* aux Etats-Unis, une intervention chirurgicale sur un fœtus avait déjà été pratiquée. Il s'agissait d'un foetus atteint de malformations cérébrales qui avaient été diagnostiquées par un examen au scanner.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **SCIENCES PHYSIQUES — option physique (par ordre alphabétique).**

Mmes et MM. Bayle (63), Bergé (56), *Bernadet (54 ex.),* Pascal Bernard (51 ex.), Bonhomme (43), Bootz (61), Boucaud (39), Bourhis (53), Briand (27), Brignou (40 ex.), Cardoso (30 ex.), Celotto (47 ex.), Chauvin (21 ex.), Costa de Beauregard (62), Dalibard (1 ex.), Daoulas (17), de La Baume (44 ex.), Delber (34), Delande (1 ex.), Detriche (6 ex.), Dettwiller (18), Doco (47 ex.), Dore (28 ex.), Muriel Dupuis (66 ex.).

Mmes et MM. Falchetti (58), Faurobert (54 ex.), Fiori (50), Fourcot (64), Garing (1 ex.), Geay (37), Genthon (42), Guena (59 ex.), Guibe (10), Guimbal (6 ex.), Hakim (35), Jandaly (44), Jégu (59 ex.), Joussaume (40 ex.), Lallement (23), Christian Laporte (19), Larger-Belliot (21 ex.), Nadine Lemaure (51 ex.), Lepez (14), Alain Levy (16), Lhopital (30 ex.), Logeais (1 ex.).

Mmes et MM. Maquet (33), *Martinot (24 ex.), Merigot (28 ex.),* Claude Meunier (24 ex.), Meyer (57), Milot (26), Montaillier (66 ex.), Obert (8), Odermatt (11), *Ouss* (36), Yves Pascal (20), Pirat (12), Ricard (38), Salati (5), Charles Simon (13), Sornette (15), Soubrenie (9), Tardella (65), Tarrago (46), Tayeb (30 ex.), Viot (47 ex.)

● **SCIENCES PHYSIQUES — option chimie (par ordre option sciences de la Terre**

Mmes et MM. Autain (19), Begny (12), Bouscarrat (14), Compain (4), Derel (10), Dexmier (18), Faynot (16 ex.), Fonton (23), Isman (6), Jean-Alex Laffitte (11), Lalande (2), Florence Laplace (22), Lauvergeon (9) Le Louargant (24), Anne-Marie Léeuyer (5), Mainoë (7), Sylvie Martin (13), Milon (3), Muller née Muller (15), Nuzillard (16 ex.), Pansu (21), Pattou (25), Elisabeth Richard (20), Souppe (1), Zobiri (8).

● **ALLEMAND (par ordre alphabétique).**

Mmes et MM. Asimus, née Grandchamp (38e), Audier (17e ex aequo), Baudy, née Ifkowitsch (28e), Bouvier (26e), Casadei (23e), Clemente, née Buschmann (5e), Commun (24e), Courdier (32e), Dechaigneau, née Segard (14e), Dragon, née Albert (34e), Ducasse, née Ducasse (27e), Michel Durand (28e), Eeckeleers, née Zimmermann (42e ex aequo), Marie-Noëlle Faure (31e), Folch, née Guni (15e), Foucras (6e), Fournier, née Schewe (33e) ;

MMmes et MM. Herjean, née Leubner (22e), Heuraux (1re), Hoyer (11e), Hurson (9e), Jarry (20e), Kleiber (36e ex aequo), Kuhn (13e), Leclercq, née Kluver (42e), Anne Lefebvre (10e), *Véronique Lefebvre* (8e), Marschall (7e), Martinero (39e), Michelis (40e), Mille, née Erbe (12e), Jacques Olivier (17e), *Paysant* (38e ex aequo), Reille (3e), Reiser (30e), Rottembourg, née Oetken (16e), Ruthmann, née Yvon (17e ex aequo), Savin (35e), Schroeder (41e), Schulz (25e), Thiers, née Eisenhardt (2e), Tourtois (4e), Villain (21e).

● PRECISION. — La liste d'admissions à l'Ecole centrale des arts et manufactures que *nous avons publiée dans nos* éditions datées 26-27 juillet est valable également au titre du concours commun pour l'Ecole centrale de Lyon, l'Ecole supérieure d'électricité et l'Ecole supérieure d'optique.

Au tribunal administratif de Rennes

LE CONSEIL RÉGIONAL PEUT FINANCER UN COLLÈGE PRIVÉ

(De notre correspondant.)

Rennes. — Le tribunal administratif de Rennes vient de rejeter deux requêtes présentées par le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), dirigées contre une délibération du conseil régional de Bretagne, en date du 21 septembre 1977, décidant de subventionner la construction à Auray (Morbihan) d'un collège de *l'enseignement privé,* et *contre* une décision implicite de l'ancien premier ministre Raymond Barre, rejetant une demande d'annulation de cette délibération.

Pour le tribunal, un collège constitue un équipement collectif présentant un intérêt régional direct et dont la réalisation peut bénéficier d'un financement de l'établissement public régional en application de l'article 4 de la loi du 5 juillet 1972. — C. T.

DÉFENSE

« LE CONTENU ET L'EFFICACITÉ DU SERVICE NATIONAL SONT PLUS IMPORTANTS QUE SA DURÉE » déclare M. Charles Hernu

S'il y avait réforme du service national, celle-ci porterait en priorité non sur sa « *durée* », mais sur son *« contenu et son efficacité »,* a déclaré en substance M. Charles Hernu, ministre de la défense, qui présidait, dimanche 26 juillet à Coëtquidan, le Triomphe, grande fête annuelle des mille élèves officiers des écoles de Saint-Cyr - Coëtquidan, s'est déclaré frappé par *« ces jeunes Français »* qu'il a vus défiler, dimanche soir, et qui ont *« un idéal, un espoir et qui croient en l'avenir de notre pays ». « Il faut penser,* a-t-il ajouté, *à tous ces jeunes Français qui n'ont pas cet espoir, notamment les chômeurs »* et, à ce sujet, le ministre a affirmé que l'armée aura un rôle à jouer dans la lutte contre le chômage.

Sans annoncer une prochaine réforme du service militaire, M. Hernu n'a pas exclu que *« d'ici à neuf mois »* cela pourrait être envisagé.

Interrogé sur le devoir de réserve, le ministre de la défense a assuré qu'il tenait à ce que les textes en vigueur soient appliqués intégralement, mais qu'il donnerait l'autorisation aux officiers que le désireraient de s'expliquer devant le Parlement.

« Les soldats sont des citoyens, mais quand on porte l'uniforme et les armes, on est un citoyen un peu différent, avec une discipline et des responsabilités », a-t-il précisé.

هكذا من الأصل

مكذا من الاجل

culture

EXPOSITION

L'inventaire d'Alin Avila

(Suite de la première page.)

Les insectes d'une famille auront amorcé ici une construction, pour eux géante, par exemple en l'honneur d'une reine. Mais ils auront *été chassés ou détruits* presque aussitôt.

En fait, c'est une *jeune femme* sculpteur qui, en ce mois de juillet 1981, a modelé et fixé ces achèvements de début d'architecture : Judith Bartolani, vingt-cinq ans ; *domicile : Marseille.*

Ces signes minéralisés d'un cloisonnement disparu avant d'avoir *vu* le jour ont été secrétés par elle avec des fragments minuscules d'un tissu *mince, presque* de la *gaze,* d'abord humectés et pétris. Elle a *tendu aussi à hauteur de ces traces* blanches, de biais, du mur au sol, des fils, accentuant ainsi la projection *imaginaire* des cloisons absentes par des surfaces immatérielles, des *tranches d'air plat, des feuilles de* non-être. Fils tendus à l'oblique, comme des liens qui supportent une tente, évocation d'un toit nomade, transitoire, à l'inverse de ce lieu si *ancien. Mais une tente d'un soir est* une tente, et cette église, cinq fois centenaire, n'est pas une *église* depuis longtemps.

La modestie du sculpteur, la douceur active de ses mains ont créé ici du sensible. Quel sensible ? La *présence flagrante de beaucoup* d'absences.

Qui venait se recueillir là il y a trois siècles ? Quelles femmes, quels pauvres se tenaient dans le fond *de la chapelle, près de la porte ?* Les prières, les aveux secrets, qu'en tombe-t-il sur la terre durcie, qu'en monte-t-il vers la charpente ? La confiance de ces inconnus, leurs *peines exprimées ici librement* faisaient-elles de cette chapelle un havre plus *familier* que leur maison ? En quoi se dilua ce souvenir de ces œuvres lorsque la chapelle devint *atelier de serrurerie, entrepôts de* grains, lingerie ? Et quelles images traversèrent l'esprit du sculpteur Judith Bartolani quand, il y a quelques jours, elle entra dans cette chapelle, et *presque aussitôt dit : « Oui, là-bas, au fond, près de la porte. Oui, je pourrai peut-être... ?*

L'art c'est cela. Quelques reliefs incolores marqués à peine arrêtent votre respiration, vos pensées. Il n'y a personne et vous sentez : *quelqu'un est là. Ce quelqu'un a touché* du doigt les interrogations d'un lieu. Il a fait résonner une forêt de mémoires.

La sculpture de Judith Bartolani *dans la chapelle des Cordeliers est* l'une des contributions des jeunes artistes du Midi de la France à la manifestation « Midi et demi », organisée dans le Festival d'Avignon, par Alin Avila, à la demande de M. Bernard Faivre d'Arcier, directeur du *Festival.*

Alin Avila, jeune homme aux cheveux volants, aux yeux et aux paroles rapides, a animé déjà plusieurs expositions pour la maison de la culture *de Créteil. Il se consacre à la découverte,* presque à l'inventaire, de peintres et sculpteurs aux quatre coins de la France, qui travaillent seuls, que nous ne connaissons pas. Il croit que ce recensement est fondamental, parce que, selon lui, la vraie imagi*nation créatrice exige la rencontre* de deux phénomènes : la solitude d'une conscience et la conscience d'une terre natale.

Cela est différent de l'esprit des exodes, des moyens de l'information, des courants visibles qui se renou*vellent (Avila ne croit pas que* l'ascendance américaine, ou la mode *du « support-surface », corresponde à* des interrogations vraies ici). Cela est étranger aussi aux instances, nationales ou régionales, qui interviennent dans les commandes, dans les subventions. Car les artistes, dont ces instances ont connaissance, ne sont jamais de vrais solitaires. Et cela n'a rien à voir non plus avec *le folklore.*

Les couleurs de Nice

Avila, au cours des *voyages* d'exploration qu'il a faits déjà a observé que, dans les limites de chaque province ou de chaque fragment de province, les créateurs isolés manifestent, *sans le savoir, des orientations* partagées, qui ne peuvent venir que de leur terre, comme si l'humeur de chaque terre, sa lumière, ses vents, ses eaux, son esprit habi*taient le mystère de* la création, venaient recouper la conscience de l'artiste.

Dans la région lilloise, par exemple, chaque fois qu'un peintre disait à Avila : *« Vous allez voir, j'ai fait un grand format »,* c'était une assez petite *toile. Avila n'a vu cela que* dans le Nord, et toutes les peintures, dans cette région, sont des agrégats d'éléments hétérogènes sans lien géométrique central.

Dans le Midi, la composition est plus simple. Elle s'équilibre autour d'un centre de gravité, indiqué *ou* pas. Mais tous les peintres solitaires de Nice, sans se connaître l'un l'autre, *emploient exactement* les mêmes rares couleurs presque pures, un bleu, un *jaune, surtout, alors* que tous les peintres de la région de Montpellier utilisent les mêmes mauves, les mêmes verts plus pastellisés. Tous les peintres de la *région de Carpentras, sans se* connaître, créent par grands fragments des surfaces rapportées noires. Il ne s'agit ici que des couleurs, mais il en va de même pour l'en*semble des créations.*

Le projet d'Alin Avila serait de promouvoir un *soutien de cet art* personnel ancré instinctivement dans le caractère du sol natal. A Avignon, *grâce* au Festival, il a fait venir, par vagues successives, soixante peintres et *sculpteurs du Midi,* de Nice à Narbonne, qu'il a pu connaître depuis quelques mois. Ces artistes *ont été confrontés à* trois architectures d'Avignon, trois églises *désaffectées. Et là ils ont créé chacun* une ou plusieurs œuvres qui soient un peu comme une réponse au questionnement du lieu.

Comme dans toute manifestation *d'art, des individualités émergent :* dans la chapelle des Cordeliers, Judith Bartolani, déjà citée (ce serait elle le premier prix) et Michel Pernon, vingt-deux ans, de Marseille *aussi. Dans la chapelle* de l'Oratoire : Michel Houssin, de Nice. Il a dessiné en noir un très grand panneau, tendu sous un Christ : une foule innombrable, fiévreuse, désem*parée.* Cathy Michon-Rajon, de Marseille, vingt-six ans, a peint et sculpté *des répliques des grandes colonnes* roses de l'église comme les relevés avant terme d'une ruine future.

Un rêve architectural

Mais l'événement le plus fort de *cette manifestation Midi et demi* est la restauration par les jeunes peintres et sculpteurs d'une des architectures les plus grandioses d'Avignon : l'église des Célestins, *qui était fermée* au public depuis deux cents ans et qui a été ouverte *pour la circonstance.*

Fondée par le roi Charles VI, financée par le pape Clément VII — le duc d'Orléans en posa la première pierre, — cette église devait être la *plus grande* d'Avignon, mais elle ne fut jamais achevée. Ce qui en reste *est très beau,* d'une *flamboyance* sans équivalent ici, car les lieux sacrés d'Avignon sont plutôt austères.

Dans ce rêve architectural qui *s'élève* très haut avec ses longues croisées sculptées ouvertes au ciel, *ses vols d'oiseaux sous* les voûtes, ses fortes dénivellations comme une forêt d'arbres de pierre géants qui enjamberaient des ravins, Alin Avila a donné aux artistes la liberté de *travailler à leur gré,* comme dans un atelier « portes ouvertes », pen*dant toute la durée du Festival. Au* fur et à mesure, colonnes, murs, fenêtres, voûtes, sol, ont accueilli des peintures, des sculptures qui, si distinctes soient-elles de cette église lui redonnent vie. *Et là se distinguent* entre autres les empreintes de fresques de Francis Braun (de Saint-*Rémy), les grands blocs* de ciment poids plume (en papier mâché) de Gérard Fabre (de *Marseille*), le plafond peint de Georges Autard (de Marseille aussi).

Ce Midi et demi aura été, cette année 1981, l'innovation la plus fructueuse du Festival d'Avignon en marge du théâtre (quoique nombre de ces artistes seraient de merveilleux *décorateurs de théâtre*), *et* il est souhaitable qu'Alin Avila puisse continuer, dans d'autres provinces, cet inventaire des forces vives de la création, parallèlement aux écoles, *aux musées et aux autres* classifications publiques.

MICHEL COURNOT.

DISQUE

Hommage à Vinicius de Moraes : l'Arche de Noé.

Compositeur et poète, Vinicius de Moraes incarnait superbement la musique brésilienne. Laissant couler avec une nonchalance royale un flot d'images, de sons et de couleurs, il chantait avec une force tranquille, avec une troublante subtilité, avec une limpidité jamais troublée, sinon par l'humour le plus fin, le plus naturel.

Vinicius de Moraes a disparu l'année dernière. Ses amis, qui sont aussi quelques-uns des plus grands interprètes du Brésil, lui rendent un hommage vibrant en chantant ses compositions dans un album qui a pour titre « l'Arche de Noé ». Avec Milton Nascimento, Chico Buarque, Moraes Moreira, Toquinho, Elis Regina, Boca Livre, Ney Matogrosso (33 t., Dist. Arabella, AE 236). — C.F.

■ La cinéaste Jean Schmidt a été nommé membre de la commission des avances sur recettes par M. Jack Lang, ministre de la culture. Il remplace Edouard Niermans, qui a démissionné.

FESTIVALS

NANCY

LES « JEUX DE LA PASSION »
Une grande famille

La première partie du mois de juillet aura été marquée à Nancy par les représentations des *Jeux de la Passion* 1981. Un demi-millier de costumes, 600 mètres carrés de scène, cinq heures et demie de spectacle découpées en vingt-deux actes et onze tableaux, soixante-dix choristes, l'Orchestre philharmonique de Nancy et trois cent cinquante acteurs : *voilà pour les chiffres.* Mais avant tout, cette fresque biblique hors du *commun* est le fait de quatre cents passionnés bénévoles.

Le Christ est fonctionnaire, Judas, informaticien, et Marie-Madeleine, assistante sociale. L'un des doyens de la troupe, M. Camille Kleinklausse, participa à la première représentation dès 1904. Il avait alors trois mois et se trouvait dans les bras de son père dans la foule qui entoure Jésus lors de l'entrée à Jérusalem. « *Nos acteurs forment une grande famille* », confirme le metteur en scène des Jeux, M. Léon Ancement, qui *débuta pour* sa part en 1925 sur les planches du presbytère de Saint-Joseph de Nancy. Le curé de la paroisse, l'abbé Petit, fut en effet à l'origine de la création du spectacle. Simple quidam dans la foule acclamant le Christ, Léon Ancement devint par la suite esclave de Pilate, puis garde romain, pour terminer officier de légion.

Les contacts se font et se maintiennent au fil des ans. Soixante-*dix nouveaux acteurs rejoignent* cette année la troupe, souvent *amenés par des anciens, souvent* parce que les familles qui jouaient déjà s'agrandissent. Ainsi les vingt-deux membres de la famille Iung où, du grand-père aux petits-enfants, on joue sur l'actuelle scène du parc des expositions de Nancy. Car trois-quarts de siècle après sa création, le spectacle a dû émigrer en des lieux sinon plus accueillants, du moins plus conformes aux normes de sécurité.

Six mois avant les représentations, les acteurs auront répété deux fois par semaine, quinze jours avant, ils auront monté de leurs propres mains l'immense scène. Etranges rapports que ceux qui s'instaurent entre les centaines de spectateurs qui regardent les centaines d'acteurs... Au rythme tantôt imprimé par les mouvements des hommes, tantôt par la musique de Bach, de Haendel ou de Mendelssohn, il *faut pour aller jusqu'au bout* qu'une communion s'installe. *Lors* de l'*entracte,* acteurs et spectateurs confondus échan*geront souvenirs et impressions.* Et si chacun regagne sa place de part et d'autre de la scène à la fin de la pause, il ne reste toutefois qu'une seule assemblée. Elle ne voit pas dans les *Jeux de la Passion* une simple forme de théâtre, mais plutôt une certaine façon de vivre quelques grands moments de l'aube de la chrétienté.

JEAN-LOUIS BEMER.

■ **Renseignements : Office du tourisme de Nancy, tél. : (8) 335-22-41.**

PARIS

Xenakis et Schapira au Festival estival

L'illustre aîné et le jeune compositeur

Un jour, sans doute, on s'apercevra que la musique du ballet Jeux de cartes, *de Stravinski, est aussi rébarbative à présenter en concert que celle de* Gisèle *ou de* Coppelia ; *et, en revanche, on conviendra qu'Adolphe Adam ou Léo Delibes, sans être de grands compositeurs, avaient sur le Stravinski de la période néo-classique, l'avantage de posséder un langage cohérent qui a acquis, avec les années, un charme désuet auquel il est permis de succomber. On peut être d'un avis différent, mais l'exécution sans esprit qu'en a donné l'Orchestre national de France, sous la direction d'Otmar Maga, ne suscitait guère l'envie d'en changer. La suite du programme présentait heureusement un intérêt plus évident. D'abord, par la confrontation de deux œuvres de Xenakis composées à plus de vingt ans d'intervalle, et à cause de la création d'un grand ouvrage de Claire Schapira :* In pace.

Pithoprakta *date de 1955-1956 et fait donc partie des partitions qui ont établi la célébrité de Xenakis : avec le recul, on ne peut que constater le caractère durable de l'originalité qui les avait distinguées de ce qui se faisait alors. On les a beaucoup imitées depuis, et cependant le modèle étonne encore par la parfaite adéquation entre le matériau et l'évolution de la forme. Partie d'une polyphonie de petites percussions sur le dos des instruments à cordes, qui dialoguent bientôt avec le wood-block, puis se mêlent à des traits incisifs joués avec l'archet, l'œuvre évolue vers les pizzicati de plus en plus aigus, jusqu'à rejoindre la sonorité du xylophone.*

Ecrit en 1970, Palimpsest *n'a que fort peu en commun avec* Pithoprakta *: le déferlement des vagues succède à la fine pluie d'été ; la partie de piano principale, brillamment tenue par Françoise Foruy, semble entraîner l'orchestre derrière elle ; d'abord, les bois, qu'elle masque presque complètement, puis les cordes, traitées à l'unisson ou par mouvements parallèles ; avec l'intervention des percussions, la soliste disparaît sous les orages qu'elle a déchaînés, mais lorsque ceux-ci s'éloignent, les résonances du piano semblent tirer à elles les échos alentour, comme si les sons revenaient à leur point de départ.*

Une fresque véhémente

Le voisinage d'un illustre aîné constitue toujours une épreuve pour un jeune compositeur. Née en 1946, Claire Schapira a été pensionnaire à la Villa Médicis entre 1977 et 1978 ; c'est à Rome qu'elle a composé In pace *pour soprano solo, chœur et orchestre, au contact de « cette ville bruyante et agitée où se mêlent les pierres et la mort », ainsi que le précise l'auteur qui ajoute : « violence, passion, immobilité s'y mêlent sans transition », exprimant par là le ton général de cette fresque véhémente. L'orchestre y est traité par blocs qui se superposent et s'entrechoquent, les chœurs lancent de brèves interjections, dont certaines sont tirées de la messe des morts, tandis que la soprano exhale de loin en loin une longue plainte lyrique. Etabli dès le départ, ce climat apocalyptique éprouve quelque peine à se renouveler, quoique Claire Schapira prenne garde de varier autant que possible les interventions des diverses familles instrumentales. On regrette que les chœurs aient si peu à chanter, et surtout que les interventions de la voix soliste soient si limitées : mieux vaudrait qu'elle soit intégrée parmi les choristes.*

Par un parti-pris étrange, l'auteur abandonne soudain son orchestre, qui restera silencieux jusqu'à la fin, et confie au soprano solo le soin de conclure, dans un récitatif assez développé, sur un texte librement adapté de l'Apocalypse de Saint-Jean. *Privée de tout soutien, Yumi Nara accompagne son chant d'un certain nombre d'attitudes théâtrales qui, en concert, n'ont qu'une efficacité assez limitée si elles ne sont pas justifiées par le contexte. On ne niera pas qu'il se dégage une réelle émotion de ce soliloque final, de même que la violence désespérée du premier volet ne saurait laisser indifférent ; mais l'impression finale reste paradoxalement un peu mitigée quoique l'exécution de cette dernière œuvre, et de celles de Xenakis, ait été tout à fait satisfaisante. Il faut noter, pour conclure, que le public a réservé un accueil particulièrement chaleureux à* In pace, *ce qui, quoi qu'on en dise, n'est pas nécessairement mauvais signe.*

GÉRARD CONDÉ.

JAZZ

Le blues de Magic Slim

Avec Magic Slim, pas de fioritures : c'est le blues à l'état brut. Trois accords, imperturbablement, voilà pour l'harmonie. Des rythmes bien carrés, qui ne cherchent jamais à faire mode. Et par là-dessus la voix du Sud aux accents rocailleux, la voix joviale ou plaintive, la voix du blues identifiée pour un moment à l'un de ses porte-parole. Avec sa stature imposante, Magic Slim campe un bluesman en force, en énergie : l'homme de campagne né à Grenada (Mississipi) en 1937. En lui s'incarne la puissance de ces chants de tradition collective qu'il rend uniquement par les inflexions, mais aussi par l'entrain et une forme d'enjouement. Il partage le rôle avec Alabama Junior et Nick Holt, le guitariste et le bassiste, qui donnent à *leur tour* une version originale et chantée de ce langage qu'ils ont en commun. Et ensemble, avec la puissance la plus franche et la plus débridée, ils racontent des histoires de pays, d'amour, de voyages et de mal de vivre. Toute l'épopée du chant populaire noir et de ses racines est là.

FRANCIS MARMANDE.

★ Chapelle des Lombards (19, rue de Lappe, 75012 Paris). Tous les soirs à 20 h. 30, sauf les dimanches et lundi. Jusqu'au 8 août.

SPECTACLES

Lundi 27 juillet

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de méduse ; 21 h 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h 30 : le Barbier de Séville.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Quelqu'un ; 22 h 15 : *Clodo de Dieu.* — Théâtre noir, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
Théâtre d'Edgar [illegible] : Essayez... c'est pas sorcières ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière (les Fourberies de Scapin).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Woody Folies ; 23 h. : le Vampire de Perrault-Bad.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15 : Areuh = MC² ; 21 h 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II : 20 h 15 : Pik et Rik ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Tempêtes sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 30 : la Jacassière.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Petit Casino (278-36-50) I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'a pas vu mes bananes ; II : 20 h. : Trois fille d'Eve.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Lionel Rocheman ; 21 h 30 : la Grande Shirley ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Le music-hall

Lucernaire Forum (222-26-50), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : I : Kirjuhel ; II : A. Kremski.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Sept ans de vaut oye oye.

La danse

Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : la Dame aux Camélias (Ballets de Wallonie).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : K. Koleva (Beethoven, Chopin, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gene Mighty Flea Connors.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Tania Maria.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Stan Getz.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Jazz Bandar.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : J.-C. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, C. Lete.
XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)
Hôtel Inter-Continental, 18 h. 30 : Maria de la Pau (Brahms).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

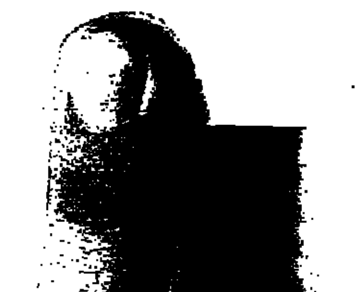
La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : Films d'auteurs et films rares : Extase, de G. Machaty ; 17 h. : Vivre libre, de J. Renoir ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1967) : Manon, de H.-G. Clouzot.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANNÉE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis., v. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (I., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES CONTES DES CHRYSANTHÈMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DÉSOBÉISSANCE (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ÉQUIPÉE DU CANON BALL (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE, IMPÉRATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Jeu. ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒIL DU TÉMOIN (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PÉTROLE, PÉTROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARTET (Ang.-Fr., version ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).



sports

SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, (326-58-00).
LE SPECTRE (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SPHINX (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TEHERAN 43 (Sov., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DÉJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE D'AMOUR, film canadien d'A. Sole (*). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C.-Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JAZZ SINGER, film américain de R. Fleischer. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PLUIES D'ÉTÉ, film brésilien de C. Diegues. — V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE..., film allemand d'U. Edel (*). — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Saint-Germain, Huchette, 5e (633-63-20) ; la Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) ; Français-Pathé, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Les Montparnos, 14e (327-52-37). Tourelles, 20e (636-51-98).
CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (Fr.-A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-94-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). Hor Sp
EQUUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : La soupe au canard.
LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Public enemy ; les Plaisirs de l'enfer.
PROFESSION JOURNALISTE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Bas les masques.
C. EASTWOOD (v.o.) Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : les Proies.
HITCHCOCK (v.o.), Denfert, 14e : Psychose.
H. BOGART, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.
FELLINI, (v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) : les Vitelloni.

Les séances spéciales

ACCELERATION PUNK (F.-A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) (dim.).
AMARCORD (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. : dim., 13 h. 30, 18 h.
LE CONCOURS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 15 h. 45 ; dim., 21 h.
LES DAMNÉS (All.-It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h 45.
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) Châtelet-Victoria, 1er, 20 h. 15 ; sam., 0 h. 20.
DERZOU OUZALA (Sov., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65), 14 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), 14 h.
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h., 22 h. 30.
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 19 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
RETOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 15e (374-72-71), 20 h., — Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
VALENTINO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (518-94-14), 22 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
256 F 417 F 579 F 740 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
466 F 837 F 1 209 F 1 580 F
ÉTRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
296 F 497 F 699 F 900 F
II. — SUISSE, TUNISIE
369 F 642 F 915 F 1 188 F
Par voie aérienne
Tarif sur demande
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

S.C.P., Raymond ILLOUZ, Martine GADET

Par arrêt en date du 17 décembre 1980, la Septième Chambre de la cour d'appel de PARIS a dit que : « L'A.F.P., en publiant, hâtivement, avec légèreté, une fausse nouvelle concernant la situation financière de la Société BARCLAY, et en ne rectifiant pas correctement cette information erronée, a causé un préjudice moral à la société appelante, et fixe à 1 F la réparation de ce préjudice. »

Pour extrait :
Raymond ILLOUZ, avocat.

ATHLÉTISME

MARVEJOLS-MENDE : LA FÊTE DE LA COURSE A PIED

Dominique Chauvelier, détenteur du titre de champion de France de marathon, a gagné, dimanche 26 juillet, une des plus populaires courses pédestres françaises sur route, Marvejols-Mende (Lozère). Il a battu le record de l'épreuve en réalisant le temps de 1 h. 15 min. 34 sec. sur les 23 kilomètres d'un parcours tourmenté. Il a devancé l'Ethiopien Aregha, le Britannique Clark et... près de deux mille autres concurrents.

Mende. — Le neuxième Marvejols-Mende vient de s'achever sur la place du Foirail de la préfecture lozérienne. Jean-Claude Moulin, trente ans, président de l'Eveil mendois, promet une fête encore plus belle pour le dixième anniversaire. Cette course à laquelle il consacre tout son temps libre, avec une poignée d'amis, accueillit cent quarante-cinq concurrents, en 1973, pour sa première édition. Un peu plus de mille neuf cents hommes, femmes et enfants étaient engagés cette année, soit trois cents de plus par rapport à 1980. Cette progression est d'autant plus spectaculaire que devant la prolifération des courses de cette nature, depuis que la France court, la plupart d'entre elles — plus de cinq cents, en 1981 — ont tendance à *s'essouffler*.

D'où vient alors le charme particulier de Marvejols-Mende ? « *De nos paysages lozériens et de notre scrupuleuse attention à lui conserver son air de fête* », répond Jean-Claude Moulin. Sur la route qui traverse des villages aux toits de lauze et gravit deux méchantes bosses qui font chaud au cœur quand on les a avalées, la population locale ne manque pas d'encourager ou de secourir les assoiffés du macadam. Un macadam décoré d'inscriptions, comme sur la route du Tour. « Vas-y Lulu », remplace simplement : « Vas-y Hinault ». Près de cinq cents lozériens donnent de la jambe — la seule fois de l'année, pour la plupart — à cette occasion. Des vélos en accompagnent quelques-uns dans cette moitié de marathon.

Pas d'odeur d'argent

Sur sa chaise roulante, René Comas, stéphanois de trente-trois ans, émigré à Draguignan avec sa femme et ses deux enfants, surmonte à travers le sport le handicap d'un paralysie des jambes. C'est un habitué des courses populaires et, grâce à la solidarité organisée par la revue spécialisée *Spiridon*, il participera, le 25 octobre, au marathon de New-York. Tout en courant, ses compagnons de soronutealg:»)-luéc- — — de route l'applaudissent : René Comas se trouve parmi les siens.

« *Nous sommes ouverts à tout le monde*, aime à dire Jean-Claude Moulin, *ici nous ne dressons aucune barrière.* » A travers Marvejols-Mende et les nombreuses autres épreuves organisées pendant l'été en Lozère, ce département s'est fabriqué spontanément un tourisme *sportif*. Cent cinquante à deux cents coureurs et leurs familles consacrent leurs congés à ce programme d'épreuves et se retrouvent dans les campings de la région.

On s'en étonnera peut-être, mais l'odeur de l'argent ne flotte pas sur la marmite de Marvejols-Mende, qui fonctionne avec un budget difficile à équilibrer de 120 000 francs : « *Sa réputation est telle*, explique Jean-Claude Moulin, *que nous refusons de verser l'argent demandé — 2 000 à 3 000 francs — par les quatre ou cinq Français et les dix étrangers qui pratiquent de la sorte. Nous remboursons simplement les frais de déplacement aux dix premiers. Les coureurs sont en fait des amis, et puis, il est devenu important d'avoir Marvejols-Mende à son palmarès.* »

Dimanche, à l'occasion de la remise des prix, un événement s'est produit. La Fédération française d'athlétisme était représentée pour la première fois par deux officiels : « *On nous a ignorés puis on nous a sanctionnés, au point même que j'ai été suspendu cinq mois en 1975* », dit en souriant Jean-Claude Moulin.

La ténacité des organisateurs et des coureurs ont eu raison d'une « vieille dame ».

LLIBERT TARRAGO.

CYCLISME

Changer le Tour de France

« Une foire commerciale. » Cette définition du Tour de France par Mme Edwige Avice n'a pas été, on l'imagine, du goût des organisateurs, qui ont publié une note dont les termes volontairement nuancés contiennent une critique sous-jacente à l'égard du ministre des sports.

M. Félix Lévitan, directeur du Tour de France, l'auteur du communiqué, se dit en effet « convaincu que Mme Avice, après un échange de vues approfondi et disposant alors d'une complète connaissance de la situation, pourra porter sur le Tour de France une plus juste appréciation » (« le Monde » des 24 et 25 juillet).

On suppose que dans l'éventualité d'une réunion, à laquelle seront conviés les représentants du gouvernement, MM. Godet et Lévitan définiront en premier lieu leur rôle, qui consiste à assurer, depuis plusieurs décennies, la pérennité d'une épreuve de prestige offrant au public un spectacle gratuit.

Le Tour de France est un événement sportif de grande renommée. C'est aussi, cela va de soi, une entreprise commerciale, dont le budget annuel dépasse 2 milliards de centimes. Les recettes proviennent des subventions accordées par les villes-étapes, du droit d'engagement des équipes et des multiples patronages financés par les annonceurs.

Ces différents apports représentent des sommes considérables. Le tarif de la participation est en moyenne de 160 000 francs par équipe, soit 2 400 000 francs pour l'ensemble de l'effectif et les subventions de l'ordre de 300 000 francs par ville-étape. Le parcours belge aurait été négocié sur la base de 14 millions de francs belges (environ 2 millions de francs français).

En dépit de ces rentrées importantes, la direction du Tour se défend pourtant de réaliser des bénéfices. L'épreuve-phare doit en effet éponger le déficit des autres organisations maison : Paris-Roubaix, Bordeaux-Paris, Grand Prix d'automne et Tour de l'Avenir, notamment. Restent les charges qui comprennent les salaires du personnel attaché à la société du Tour de France (vingt-sept employés permanents), les frais de police évalués à deux millions de francs, l'amortissement du parc automobile, l'hébergement des coureurs et leur ravitaillement, ainsi que les prix du Tour dont le montant a été porté cette année de 1 484 700 à 2 003 240 francs.

Cela dit, l'escalade de la publicité, surtout aux heures des retransmissions télévisées, a pris ces dernières années des proportions excessives et l'on conçoit que Mme Avice ait été choquée par cette inflation qui donne au Tour de France l'aspect d'une kermesse ambulante. Les journalistes, particulièrement ceux de la presse écrite, en avaient déjà déploré les *effets* : ligne d'arrivée envahie, service d'ordre débordé, coureurs mobilisés pour de longues cérémonies protocolaires : les conditions de travail qui leur sont imposées aujourd'hui les placent dans l'impossibilité d'exercer convenablement leur métier d'informateurs.

En vérité, le Tour de France est *victime de son succès et de sa démesure*. Il « *fait argent de tout* ». On assiste en l'occurrence à une prolifération des classements annexes et, dans ce domaine aussi, la cote d'alerte est atteinte. Les challenges secondaires provoquent des courses dans la course. Ils dispersent les ambitions des coureurs au lieu de les concentrer sur un ou deux objectifs principaux. Autrefois, les favoris convoitaient essentiellement le maillot jaune, le Grand Prix de la montagne, et la meilleure équipe recevait le challenge international. De nos jours, les concurrents qui veulent se distinguer ont le choix entre le classement par points individuels, le classement par points collectifs, le maillot blanc des jeunes, le prix de la combativité, les rushes, sans oublier les prix du fair-play et de l'amabilité.

Trop de challenges

Au-delà d'une certaine limite, les intérêts sportifs deviennent difficilement compatibles avec les impératifs commerciaux. Au cours d'une interview accordée au journal *l'Equipe*, co-organisateur, Mariano Martinez a déclaré :

« *Il y a trop de classements et trop de challenges. A partir du moment où le leader a pris position, les autres essaient de se partager les miettes. Il faudrait trois classements au maximum : le maillot jaune, le maillot vert et le challenge par équipe. Un point c'est tout.* »

Comment changer le Tour ? L'hypothèse d'une modification en faveur des équipes nationales préconisée par Mme Avice semble exclue. Cette formule se voulait à la fois plus noble et plus populaire que celle des équipes de marques et conférait à la grande épreuve exemplaire, à bien des égards, une originalité remarquable. Elle se justifiait en outre par une sélection plus juste pour la simple raison qu'elle ouvrait la porte aux coureurs les plus représentatifs. Dans le contexte économique du cyclisme moderne, l'intérêt des commanditaires des groupes sportifs interdit pratiquement de revenir à ce système adopté par Henri Desgrange en 1930 et abandonné en 1969.

Par le passé, à une époque où les formes de cyclisme ne dépendaient que d'elles-mêmes, on pouvait concevoir la cohabitation des coureurs de Peugeot et de Gitane au sein d'une équipe de France engagée dans une épreuve de longue durée. On ne saurait l'envisager dès lors que les premiers appartiennent au groupe Peugeot-Esso-Michelin et que les seconds défendent les couleurs de Renault-Elf-Gitane.

L'épreuve réclame des idées neuves. Se dégageront-elles d'une concertation entre les pouvoirs publics et l'état-major du Tour ? Les réformes à entreprendre devront être étudiées en tenant compte de l'existence du Tour de l'Avenir qui accueille des formations nationales dont celles des pays de l'Est et qui se déroule selon le règlement open. Sans doute faudra-t-il rechercher un équilibre des deux épreuves et, pour commencer, réduire la longueur du Tour. *Il y gagnera en* qualité.

JACQUES AUGENDRE.

DES GAINS...

Au cours du Tour de France, *l'équipe Renault-Gitane* (Hinault) a gagné plus de 450 000 francs, qui *seront répartis entre les dix* coureurs du groupe. Deux autres équipes dépassent le cap des 200 000 francs de gains, Raleigh et Peugeot. Trois équipes, en revanche, ont reçu moins de 50 000 francs et les coureurs de l'équipe espagnole Teka n'ont que 25 000 francs à se partager, soit environ vingt fois moins que les équipiers de Bernard Hinault.

TENNIS

COUPE DE GALÉA

Rajeunir pour ne pas être supplantée

Le succès de la République fédérale d'Allemagne sur l'Australie par cinq victoires à zéro, en finale de la Coupe de Galéa, disputée du 24 au 26 juillet, à Vichy, a *relancé la polémique* sur l'opportunité d'abaisser l'âge *limite de cette épreuve calquée* sur le modèle de la Coupe Davis *et réservée aux joueurs* de moins de vingt et un ans. La valeur des vainqueurs, Cristoph Zipf, champion d'Europe junior 1979, après avoir battu en finale son coéquipier de la Galéa, Hans Dieter Beutel, est, certes, reconnue. Mais un doute subsistera sur leur supériorité si la France, troisième sans Thierry Tulasne, avait défendu le trophée gagné les trois années précédentes avec son meilleur atout, ou si la Suède ne s'était pas volontairement privée de ses trois meilleurs représentants : Hans Simonsson, le champion d'Europe junior, *Mats Willander*, champion d'Europe minime en *1978, cadet en 1979 et 1980, et*, tout récent champion de Roland-*Garros junior, et Joachim* Nystroem, le dernier vainqueur de l'*Orange Bowl* junior.

Tous les efforts consentis dans la plupart des pays dans les domaines de la détection et surtout de la préparation, forment, en effet, des champions beaucoup plus précoces que dans les années 50 et même 60. Sans trop insister sur le cas de Bjorn Borg, qui n'a jamais pris part à cette épreuve, *et avait* déjà gagné deux fois les Inter*nationaux de Roland-Garros* à l'âge de la plupart des concur*rents* qui disputent la Coupe de Galéa. Il convient de remarquer que Yannick Noah ou Ivan Lendl, ces dernières années, Thierry Tulasne et ses rivaux suédois cette année pouvaient encore participer à cette épreuve de jeunes, alors que leur place est déjà sur le circuit professionnel.

Thierry Tulasne a d'ailleurs « justifié » son absence à Vichy, en se qualifiant dans le même temps pour la finale du tournoi de Baastad, doté de *75 000 dollars*, aux dépens de Peter McNamara (6-1, 6-0) et de *Joachim Nystroem* (6-2, 7-6).

Pour continuer de répondre à *sa vocation de « coupe Davis* des jeunes », la coupe de Galéa *se doit d'abaisser sa limite* d'âge. C'est à cette seule condi*tion qu'elle rassemblera* les meilleurs espoirs du tennis mondial, et ne sera pas supplantée en intérêt et en notoriété par des épreuves réservées aux cadets ou aux juniors, comme les Coupes Jean Borotra ou Valerio. Ainsi, la présence ce week-end, au Touquet, de la France victorieuse (3 à 2) de la Suède en finale de la Coupe Jean Borotra (championnat d'Europe des cadets) reflète mieux la hiérarchie européenne établie depuis plusieurs années dans *les épreuves de jeunes*.

Si l'on se réfère aux palmarès de ces compétitions par équipes, on constate en effet que les *Suédois, grâce à la formidable* émulation suscitée par Bjorn *Borg, et les Français*, avec les infrastructures mises en place *par la Fédération*, trustent la plupart des titres, puisque en Coupe Valerio (juniors) on retrouve la Suède victorieuse en 1978 et 1979 et la France finaliste en 1980, en Coupe Jean Borotra, la Suède victorieuse en 1976, 1978, 1979, 1980 et finaliste en 1981, et la France vainqueur en 1981 et finaliste en 1977, 1978 et 1979, et en Copa *del Sol* (minimes), la Suède victorieuse en 1980 et la France *finaliste en 1979*.

GÉRARD ALBOUY.

RÉSULTATS

Cyclisme

Le Breton Philippe Dalibard (vingt-trois ans) est devenu champion de France amateur, le 26 juillet à Charleville-Mézières (Ardennes). Echappé avec neuf autres coureurs, il les a devancés de 5 secondes, en démarrant dans une petite côte proche de l'arrivée. La veille, Jeannie Longo (vingt-deux ans) avait obtenu son troisième titre national consécutif.

Jeu à XIII

Pour le dernier test-match de sa tournée aux antipodes, l'équipe de France a fait match nul (13 à 13) avec la Nouvelle-Guinée, le 25 juillet à Port-Moresby.

Omnisports

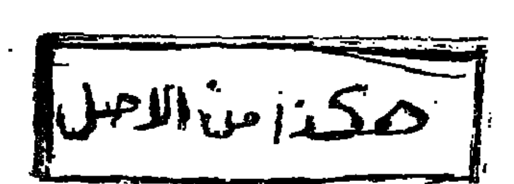
La septième journée de l'Universiade de Bucarest, dimanche 26 juillet, a valu deux nouvelles médailles à la délégation française. Le relais 4 × 100 mètres (Le Joncour, Adam, Brothier, Canti) a pris la troisième place de la finale, en 39 sec. 50/100, derrière les Américains (Lattany, Kalchum, Grimes et Calvin Smith), qui ont réussi la meilleure performance mondiale de l'année en 38 sec. 70/100 et les Soviétiques, crédités de 38 sec. 94/100. En fin de soirée, Olivier Lenglet a pris la deuxième place du tournoi à l'épée, échouant en finale (10 touches à 8), contre le Suédois Bjorn Vaggo, qui fut son coéquipier au Racing Club de France.

Tennis

L'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika, qui avait été dominée en finale de Roland-Garros par la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, a battu cette dernière par abandon en finale du tournoi de Monte-Carlo. La championne de Roland-Garros était menée 5-6 dans le troisième set, après avoir gagné le premier 6-2 et perdu le second 3-6, quand elle a quitté le court sans explications, sous les huées du public. La pluie a perturbé cette finale.

Tir

Le Français Bernard Blondeau, un électricien de Clermont-Ferrand âgé de trente-sept ans, a remporté le championnat d'Europe à la fosse olympique, le 26 juillet à Moscou, avec un score de 197 plateaux (sur 200). Il a devancé le Soviétique Alexandre Karinenko et le Français Jacques Moine (196).



RADIO-TÉLÉVISION

L'ÉTAT ET L'AUDIOVISUEL

M. Mauroy a évoqué le rôle et le statut des responsables des chaînes

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a évoqué samedi les polémiques qui se développent à propos des mouvements dans l'audio-visuel et a rappelé la philosophie du gouvernement en la matière. Il a ainsi déclaré :

« Certains n'hésitent pas à mêler les problèmes de la police et ceux de l'audio-visuel pour nous accuser de pratiquer une politique d'épuration. C'est faux. J'ai dit et répété qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières, et il n'y en a pas. Mais le gouvernement doit-il pour autant s'interdire tout mouvement de personnel ? Ce ne serait pas sérieux. » (...)

Après avoir évoqué les « fonctions d'autorité » et pris notamment l'exemple du corps préfectoral, M. Mauroy a continué : *« C'est, dans cet esprit, à une rotation que nous avons procédé et non à une épuration. Bien sûr, il peut toujours se produire que tel ou tel soit écarté parce que nous estimons que la manière dont il remplissait ses fonctions relevait davantage du parti pris que du service de l'Etat. Nous agissons à ce niveau, avec mesure et en conscience. Qui contestera que les fonctions de direction et d'animation de l'audio-visuel engagent plus que toutes autres ? Et qui contestera que depuis des années, depuis des décennies même, la radio et la télévision sont essentiellement considérées comme des instruments de pouvoir ? Dès lors, ceux qui ont exercé de hautes fonctions dans ce domaine se sont trouvés identifiés au pouvoir que les Français viennent de désavouer.*

» Le caractère particulier de ces fonctions est tel que les règles qui régissent les nominations, le statut, les rémunérations, échappent aux normes habituelles de la fonction publique. Certains font preuve de quelque légèreté à vouloir se réclamer, aujourd'hui, du statut des fonctionnaires. Nous respectons ce statut des fonctionnaires justement parce qu'il leur fait obligation de servir, à travers l'Etat, la politique des gouvernements successifs. »

Pour M. Mauroy, la nouvelle loi sur l'audiovisuel mettra un terme à cette conception et à ces pratiques, mais il était impossible d'attendre l'automne : *« En attendant que la loi assure, enfin, l'indépendance de la télévision, fallait-il demeurer les bras croisés ? Bien évidemment non. Ne devions-nous pas préparer la mutation en mettant déjà en place les équipes susceptibles de donner à cette importante réforme toute sa dimension ? Bien évidemment oui. Nous avons donc demandé, à des personnalités indépendantes de nous aider à réussir le changement, à libérer la radio et la télévision (...). Les seules consignes gouvernementales qui leur ont été données sont de réaliser une radio et une télévision respectant le pluralisme, la démocratie et la liberté d'expression. Une radio et une télévision de qualité, encourageant la création, respectant l'objectivité, en un mot dignes de la France et des Français ».* M. Mauroy a conclu : *« Il n'existe donc aucun lien de subordination entre les nouveaux présidents et le gouvernement et nous prendrons soin de faire, en sorte, dans la loi, que le lien de subordination que nous venons de rompre ne puisse se recréer ».*

M. FILLIOUD CONFIRME SES POSITIONS SUR LES RADIOS ET LA TÉLÉVISION

Dans un entretien donné au *Nouvel Observateur* de cette semaine, M. Georges Fillioud rappelle ses objectifs prioritaires et ses principales prises de position. Il précise d'abord sa conception de l'indépendance de la télévision : *« L'objectif du gouvernement est de rendre la télévision à elle-même »*, en créant à l'automne *« un organisme national qui comprendra trois partenaires, la puissance publique, les professionnels et les usagers. Aucun ne sera majoritaire. »*

A propos des mouvements qui affectent actuellement l'audiovisuel, M. Fillioud déclare : *« Il n'y aura pas de charrettes. Si certains s'aperçoivent qu'ils ont perdu la confiance de leur équipe, il peuvent être amenés à partir, nous ne les retiendrons pas, mais nous ne les chasserons pas non plus. »*

Pour ce qui concerne le débat sur les radios libres, M. Fillioud réaffirme ses positions, déjà connues : *« Il y aura des radios locales, dans un cadre qui reste à préciser, avec une limitation de puissance ou de rayonnement, ainsi qu'un cahier des charges. Il est même possible que nous autorisions la publicité : quelques minutes par heure, par exemple. Cela dit, nous ferons tout pour empêcher quelques mastodontes d'utiliser le phénomène des radios libres à leur seul profit, politique ou financier. Sinon, ce sera la jungle, c'est-à-dire le contraire de la liberté. »*

Sorcières et chimères

S'il est un organisme où le pluralisme de l'audiovisuel, le pluralisme de l'information, au moins, s'exerce déjà pleinement, c'est bien l'Etat lui-même. Entre le premier ministre, M. Pierre Mauroy, et le ministre de la communication, M. Georges Fillioud, on assiste à un duo, généralement bien accordé, mais qui n'exclut pas, dans le ton sinon sur le fond, quelques dissonances à la manière contemporaine. Le duo devient parfois trio, puisque M. Jack Lang, ministre de la culture, apporte de temps à autre sa voix dans un autre registre. Et même quatuor, lorsque M. Gaston Defferre, par exemple, juge utile d'ajouter sa note à cette partition abondante.

MM. Fillioud et Mauroy ont donné, samedi, de leurs deux voix, l'un au Nouvel Observateur, *l'autre à l'échangeur de Gript, entre Saintes et Poitiers, pour contester le terme de « chasse aux sorcières », qui fait, effectivement, florès à l'occasion de chaque départ et de chaque nomination à la tête des chaînes. Pour légitimer aussi de tels changements et expliquer, en somme, que ça n'est pas fini.*

Il est vrai que l'attitude du gouvernement peut apparaître comme contradictoire, dans la mesure où, d'une part, il préconise une complète indépendance de la radio et de la télévision, et où, d'autre part, il élimine, par démission ou par « acceptation de remise de mandat » — expression un peu trop innocente —, les responsables qui ne lui conviennent pas. Mais il est encore plus vrai que les présidents déchus s'étaient mis eux-mêmes largement en contradiction avec le principe de l'indépendance, et que les nouveaux venus sont peu suspects de docilité, qu'il s'agisse de M. Guy Thomas, président de FR 3, ou de M. Pierre Desgraupes, président d'Antenne 2, quand ils n'ont pas fait profession de contrôler l'objectivité et l'équilibre des chaînes : c'est le cas de M. Jacques Boutet, président de TF 1.

Ce ne sont pas les mutations actuelles qu'il faut regretter. Elles sont normales, et même logiques. C'est la situation qui s'était développée à la radio comme à la télévision — est-il besoin de témoignages ? — et qui rend nécessaire une aussi pénible besogne. Reste à savoir à quoi servent de tels changements à peu de mois d'une nouvelle loi sur l'audiovisuel qui, annonce-t-on, apportera de larges modifications au système actuel. Reste à savoir comment, plus tard encore, le gouvernement se résoudra au silence, laissant aux futurs organismes de l'audiovisuel le soin de faire, à leur tour, entendre des voix multiples, le soin de faire savoir que l'indépendance n'est pas une chimère.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

● *Les journalistes S.N.J. de FR 3 Limoges* déclarent, dans un communiqué paru le 24 juillet, que *« la concertation souhaitée par M. Guy Thomas, le nouveau président de FR 3, qui devrait instaurer un nouveau climat et déboucher sur une autre conception de l'information à la radio et à la télévision régionale ne peut transiter par la hiérarchie mise en place par l'ex-majorité.*

» Ils constatent que les directives du nouveau président de FR 3, M. Guy Thomas, demeurent sans résultat dans les structures actuelles. »

LA NOMINATION DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS

Les syndicats restent réservés

L'intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (S.N.J., S.N.J.-C.G.T., S.J.F.-C.F.D.T., F.O.) a commenté le départ de M. Jean-Louis Guillaud, président de TF 1, son remplacement par M. Jacques Boutet et la nomination de M. Pierre Desgraupes comme président d'Antenne 2 dans un communiqué où elle déclare notamment :

« Le départ des plus hauts responsables des sociétés de programmes de télévision s'imposait pour permettre le changement.

» Les nouvelles nominations n'apportent pas pour autant de signes suffisants de réels changements tant que les structures imposées par la loi de 1974 resteront en vigueur.

» Certains responsables, parmi lesquels plusieurs P.-D.G., restent encore en place. Ils n'ont pas compris la portée des changements intervenus au plan national et n'ont pas tiré les conséquences de leur comportement pendant les dernières années (...).

» Les choix faits aujourd'hui engagent et hypothèquent l'avenir.

De son côté, la section syndicale des journalistes français C.F.D.T. de Radio-France rappelle qu'à diverses reprises elle avait *« soulevé la question du pluralisme dans le domaine de l'information à la radio et à la télévision. Elle s'inquiète de l'évolution actuelle qui risque de ne pas aboutir à l'ouverture des rédactions de l'audiovisuel sur les différentes écoles de pensée et les différentes familles politiques nationales.*

» Ce n'est pas un problème facile à résoudre mais la restructuration actuelle devrait être l'occasion de faire un pas décisif dans ce sens (...).

Enfin, le Syndicat général des journalistes Force ouvrière « prend acte », des nouvelles nominations de présidents dans les chaînes de radio-télévision. « Nominations, précise le syndicat, qui *« sont et demeurent de la responsabilité exclusive du pouvoir de tutelle ».* Le S.G.J.-F.O. *« jugera aux actes, sans a priori et sans complaisance les nouveaux présidents »*, ajoute le communiqué du syndicat qui fait en outre quatre propositions pour la réforme de l'audiovisuel :

« 1) Que l'information soit assurée exclusivement par des journalistes professionnels, aussi bien dans les entreprises sous tutelle que dans les entreprises privées (radio « libre », périphérique, etc.) ;

» 2) Que le statut de tous les journalistes soit commun, dans le cadre de la convention collective nationale étendue.

» 3) Que l'extension de cette convention collective à l'audiovisuel soit négociée paritairement et fasse l'objet d'un « avenant unique de branche » à la convention collective ;

» 4) Que l'organisation des rédactions exprime la volonté affirmée d'indépendance et d'autonomie, par la généralisation des commissions paritaires à tous les niveaux, dans toutes les entreprises publiques ou privées. »

Lundi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « Gas-Oil ».
Film français de G. Grangier (1955), avec Jean Gabin, J Moreau, G. Leclerc, A. Dinan, M. Bozzuffi, R. Hanin (N. Rediffusion).
Un conducteur de poids lourds a des ennuis avec la veuve d'un gangster et les hommes de sa bande, qui le croient en possession d'une valise contenant de l'argent volé.
Film d'action et peinture attachante du milieu des routiers, avec leur vie difficile, leur solidarité. Technique solide et bonne interprétation, à commencer par Gabin.

22 h Demain, c'est aujourd'hui.
Réal. J.-F. Chancel et M. Boyer.
Les voleurs de soleil.
Les possibilités de l'énergie solaire qui pourrait, d'ici à l'an 2000, équiper cinq millions de logements.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opéra : « Rigoletto ».
Opéra de Verdi, enregistré au Grand Théâtre de Genève. Avec P. Dvorsky, P. Cappuccilli, G. Polani, V. Masterson. Direction musicale N. Santi.

22 h 25 Lire, c'est vivre : Balzac.
Lettres à Mme Hanska, réal. P. Dumayet.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : « Opération lady Marlène ».
Film français de R. Lamoureux (1974), avec M. Serrault, B. Menez, P. Tornade, R. Lamoureux, E. Arent, R. Astor (Rediffusion).
Dans Paris occupé, deux combinards cherchent leur subsistance par des procédés malhonnêtes. Un ancien commandant, qui a eu l'un d'eux sous ses ordres pendant la « drôle de guerre », les engage pour une difficile opération de la Résistance.
Français moyens, système D et le comique vaudevillesque propre à Robert Lamoureux réalisateur. Pas de quoi pavoiser.

21 h 50 Journal.

22 h 10 Prélude à la nuit.
Harlem dance theater.

FRANCE-CULTURE

20 h, Sous l'ombre de la montagne : de Yannis Ritsos, avec Josette Boulva et J.-François Delacour.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La métaphysique d'Aristote, par Philippe Nemo.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Festival de Colmar) : « Sinfonietta pour orchestre à cordes » de Roussel, « Divertimento en fa majeur » et « Symphonie n° 40 » de Mozart, « Concerto pour trompette en mi bémol majeur », de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec B. Soustrot, trompette (église des Dominicains, 26-6-1981).
22 h 15, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains. « Orchestre Symphonique de Detroit », dir. P. Paray et A. Dorati, par Mildred Clary (Ravel, Debussy, Roussel, Saint-Saëns).

Mardi 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 35 Histoire de la musique populaire américaine.
Folk, guerre et contestation.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles, Isidore le lapin, Poly à Venise.
17 h 50 Génération 1 : Motards, vignette supprimée, mais permis indispensable.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
Le plus petite île du monde.
18 h 20 Histoire de la marine.
Réal : D. Costelle.
Les hommes de la mer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Les frères ennemis.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Anthelme Collet.
Le brigand gentilhomme.
Anthelme Collet apparaît en éditeur-libraire.
21 h 25 Un prince de notre temps.
Cette émission spéciale, réalisée par la B.B.C. à l'occasion du mariage du prince Charles, tente, au moyen de témoignages de proches, de cerner la personnalité du futur roi d'Angleterre.
22 h 25 Documentaire : Les Français et le changement.
Trente années d'adaptation, 1945-1975 ; réalisation E. Kneuze.
Avec Mme J. Brouard, sociologue ; MM. J.-D. Reynaud, spécialiste de la société industrielle, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, et M. Mendras, directeur du département de sociologie rurale au C.N.R.S.
Comment les Français ont-ils vécu les transformations sociales technologiques et politiques de ces trente dernières années ?
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h Aujourd'hui madame.
La vie de bureau.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Sports été.
Golf : Open de Grande-Bretagne.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Procès des doges ».
Film italien de D. Tessari (1963), avec M. Morgan, E. M. Salerno, S. Koscina, J. Perrin, S. Sandrelli, G. Moschin.
Venise 1507. Un jeune boulanger est accusé du meurtre d'un patricien débauché dont il a trouvé le cadavre dans la rue. Un juge, autre patricien, va le défendre à son procès, mais la haute société à laquelle appartient le vrai coupable veut la condamnation du boulanger.
Film historique aux passionnantes péripéties et qui dénonce le scandale d'une justice de classe sacrifiant un innocent. Les personnages sont bien typés, bien joués.
22 h Débat : Venise, gloire et déclin d'une grande cité.
Avec A. Tennenti, historien, G. Messariol, président de la faculté de lettres et de philosophie de Venise, E. Roblès, écrivain.
Une discussion sur les origines de Venise, son commerce entre l'Orient et l'Occident et son organisation politique à la Renaissance.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; les couleurs du temps ; bateaux : le trimaran.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Malaya ».
Film américain de R. Thorpe (1949), avec S. Tracy, J. Stewart, V. Cortese, S. Greenstreet, J. Hodiak, L. Barrymore (N.).
Un journaliste et un mauvais garçon participent à l'effort de guerre des Etats-Unis en faisant la contrebande du caoutchouc en Malaisie occupée par les Japonais.
Bien qu'inspiré de faits authentiques, le scénario paraît bien rocambolesque. Et de grands acteurs sont perdus dans ce film d'aventures exotiques platement mis en scène.
22 h 5 Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit : Schubert.
Dietrich Fischer Dieskau chante « Das Fischer M'Deben » et « Geheimes » de F. Schubert.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : le tabac.
8 h, Les chemins de la connaissance : Rome et Byzance, histoire d'un schisme ; 8 h 32, Le meunier et son moulin.
9 h 7, La matinée des autres : Louisiana, de Patrick de Maritens.
10 h 45, Un quart d'heure avec : Georges Elgozy, auteur de « l'Esprit et les Mots ».
11 h 2, De François Villon aux symbolistes.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : en direct d'Avignon.
14 h, Sons : Voyages (Japon).
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Fils puni » de Patrick Thevenon.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualités : Diabète : la psychothérapie soigne aussi.
16 h 50, Départementale à Liège.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Duby lit « l'Hiver » d'A. Blondin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La modélisation en économie.
20 h, Dialogues : Rôle réel de l'idéologie avec Manès Sperber et Alain Besançon.
21 h 15, Musiques de notre temps : Portraits de Sylvano Bussoti.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Karl Richter », par M. Monnet ; 7 h 30, Anthologie du mois : Intégrale des trois trios avec piano de Beethoven, n° 1 avec J. Fuchs, violon, Pablo Casals, violoncelle et E. Istomin, piano ; 8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Petite histoire de la musique polonaise, « Moussorgsky » (Golabek, Oginski, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov) ; 11 h 30, Concert symphonique (grand auditorium 22 mai 1980) « Symphonie n° 102 » de Haydn, « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur » de Ravel, « Danses de Marosszek » de Kodaly, « L'oiseau de feu » de Stravinsky, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. O. D'Narc, avec D. N'Kaoua, piano ; 13 h, Jazz vivant estival : cinq orchestres allemands au Festival de jazz de Francfort (Kuhn, Hampel, Favre, Bennink, Brüninghaus, Weber).
14 h, Musique légère : œuvres d'A. Hossein, A. Katchaturian ; 14 h 30, Le génie du lieu : les fêtes musicales à la Renaissance, « le Théâtre et la fête », par E. Pistorio (Johnson, Morley, Munday, Banchieri, Gibbons).
15 h 55, Festival de Bayreuth 81 (en direct de Bayreuth) : « Lohengrin » de R. Wagner, par les chœurs (dir. N. Balatsch) et l'orchestre du Festival, dir. W. Nelsson, avec H. Sotin, P. Hofmann, K. Armstrong, L. Roar, E. Connel, B. Weikl, T. Kraemer, H. Pampuch, M. Engel, H.-K. Ecker.
21 h 35, Les chants de la terre : musiques traditionnelles (Asie, Afrique, Océan indien).
22 h Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray et A. Dorati, par M. Clary (Haydn, Rossini, Wagner, Tchaikovski, Rimsky-Korsakov).

ENTENDU

EN DIRECT DE BAYREUTH

« Tristan » au fil des ondes

Le festival de Bayreuth 1981 s'est ouvert samedi avec une nouvelle production de Tristan et Isolde, *dirigée par Daniel Barenboïm, dans une mise en scène de Jean-Pierre Ponnelle qui, selon son habitude, a signé également les décors et les costumes. L'ouvrage n'avait pas été représenté à Bayreuth depuis 1977 et pour les principaux artisans de ce nouveau spectacle, il s'agissait d'un « début » sur la colline verte. Sans doute Daniel Barenboïm avait-il déjà dirigé* Tristan *à Berlin, mais ni lui, ni Jean-Pierre Ponnelle, dont on ne connaît aucune mise en scène de cette œuvre, n'avaient été jusqu'à présent invités à Bayreuth. Si René Kollo vient d'enregistrer un* Tristan *qui doit paraître bientôt chez Deutsche Gramophon, les habitués du Festspielhaus ne l'avaient pas encore entendu dans cet emploi ; quant à Johanna Meier, on sait qu'elle remplace Catarina Ligendza, titulaire du rôle d'Isolde depuis 1974 qui avait été annoncée primitivement.*

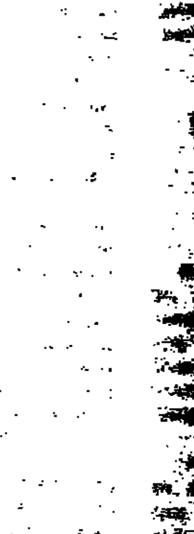
Grâce à son rendez-vous annuel avec le festival, France-Musique a assuré la retransmission en direct de cette soirée d'ouverture, offrant ainsi la possibilité aux mélomanes restés fidèles au poste de suivre l'événement en modulation de fréquence. Les wagnériens de l'époque héroïque auraient pour l'occasion placé la T.S.F. sur un napperon de dentelle entre deux gerbes de lys, mais pour nous qui avons cette chance depuis si longtemps et qui connaissons le disque, la qualité assez médiocre de ces retransmissions leur ôte beaucoup d'intérêt. Pour qui a eu l'occasion d'aller à Bayreuth, cet écrasement de l'orchestre au profit des voix n'est nullement conforme à la réalité, en outre, les bruits de plateau n'y sont pas si gênants et, en principe, on n'entend jamais les souffleurs qui, par moment, semblent s'en donner à cœur joie. Pour ces raisons, il est assez difficile de se faire une idée exacte sur ce qu'on entendait réellement dans la salle. Il est peu probable, par exemple, que la voix de René Kollo parvienne à dominer les fortissimo de l'orchestre, sa façon de chanter en abusant des interjections presque parlées dans les passages violents semblait plutôt indiquer qu'il était obligé de « forcer » un peu. En ce qui concerne sa partenaire, Johanna Meier, on remarquait surtout un vibrato parfois excessif. le roi Marke, de Matti Salminen, en revanche, n'était pas trop exagéré par la prise de son : c'est une voix pleine et sonore au naturel.

De la mise en scène, la retransmission radiophonique ne nous laisse percevoir que l'écho des spectateurs. Ainsi, les dix ou quinze secondes de silence avant les applaudissements qui saluent la fin du premier et du second acte indiquent-elles un parti-pris tout à fait discutable ; dans l'un et l'autre cas, le compositeur a précisé : « Le rideau tombe rapidement », *et cela en accord avec la musique, car la fonction des applaudissements, qui doivent s'enchaîner sans solution de continuité avec la situation dramatique, est de faire participer le spectateur au paroxysme que la musique vient d'atteindre, tandis qu'au dernier acte le rideau se baissant lentement sur l'accord final oblige au silence prolongé.*

Si l'on en croit Birgit Nilsson, qui aurait appris la chose d'un vieux chef en Suède, « Tristan *c'est si grand qu'aucun chef ne pourrait jamais le détruire » ; et l'anecdote de Richard Strauss à l'Opéra de Vienne, sauvé par la présence d'esprit de son timbalier, alors qu'il continuait à battre à trois temps des mesures où Wagner en a prévu cinq, semble le confirmer. Cependant, malgré un prélude du premier acte pesant et décomposé dans les deux sens du terme, on accordera à Daniel Barenboïm un satisfecit provisoire, surtout pour le dernier acte, car la conception d premier apparaissait trop fragmentaire, faisant ressortir l'artifice des juxtapositions stylistiques davantage que l'unité de la conception.*

En conclusion, il reste à signaler la parution d'un numéro double de l'Avant-Scène-Opéra, qui, pour 80 francs, propose une nouvelle traduction de Jean-Pierre Krop, un commentaire littéraire et musical de Dominique Jameux, des entretiens avec les grands interprètes des rôles principaux, un bon nombre de commentaires sur les divers aspects de l'œuvre et, naturellement, sur l'accord initial, un dossier sur Bayreuth et un petit supplément consacré à un projet de Wagner : les Vainqueurs.

GÉRARD CONDÉ.



Le Monde

ECONOMIE

Le marasme industriel n'a pas empêché la reprise des cours des métaux non ferreux

L'évolution des cours des matières premières pendant le premier semestre 1981 s'est produite à l'inverse de celle qu'on a constatée en 1980. L'année dernière, après une flambée spéculative au départ, les cours des métaux avaient sensiblement fléchi, déprimés par la crise de l'économie mondiale : le plomb, victime du marasme de l'industrie automobile, grande consommatrice de batteries, avait perdu près de 40 %, et le cuivre plus de 20 %. En revanche, certaines denrées alimentaires s'étaient inscrites en vive hausse, notamment le sucre (plus de 50 %) et les céréales, à l'exception toutefois du café et du cacao, affectés par une surproduction chronique. De leur côté, les fibres textiles industrielles, comme la laine et le coton, avaient été vivement recherchées du fait de la hausse des prix des fibres synthétiques dérivées du pétrole.

Depuis le début de cette année, au contraire, on assiste à une reprise générale des cours des métaux : 50 % sur le zinc, 40 % sur le plomb, 20 % sur le nickel, 15 % sur le cuivre, 12 % sur l'étain. Certaines difficultés d'approvisionnement dues aux conflits sociaux dans les mines, l'accroissement des dépenses militaires aux Etats-Unis, de nouveaux achats des pays de l'Est, la tension en Pologne et un timide mouvement de reconstitution des stocks sont à l'origine de cette reprise, bien que l'économie mondiale soit toujours languissante. Quant aux produits agricoles, leur évolution a été divergente : si le sucre a rechuté (— 30 % !), et si les céréales ont nettement fléchi, le café et le cacao, après être tombés à leur plus bas niveau depuis cinq ans, se sont vigoureusement redressés pour diverses raisons. Globalement, les indices internationaux Reuter et Moody's ont perdu respectivement 5 % et 15 % au cours des six derniers mois. Pour la France, toutefois, la très vive hausse du dollar et de la livre sterling ont entraîné une augmentation de 10 % environ du coût des matières premières importées.

PENDANT la période sous revue, le comportement des cours des métaux non ferreux peut apparaître curieux du fait, précisément, de la persistance de la crise dans le monde. Pour le cuivre, il apparaît même paradoxal, au regard des prévisions à plus long terme faites par les experts de la société Tréfimétaux, filiale du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK). Durant la dernière décennie, le métal rouge s'est trouvé en situation d'excédent structurel de l'offre sur la demande, entraînant une stagnation des cours mondiaux et même une baisse sensible en monnaie constante : 50 % entre 1970 et 1980. Du côté de la demande, en raison des perspectives de développement de l'économie mondiale, le taux de croissance de la consommation de cuivre raffiné devrait être, selon Tréfimétaux, de l'ordre de 2,8 % par an pour les dix prochaines années, contre 4 % durant la dernière décennie ; sur cette base, la consommation de cuivre raffiné devrait être de 8,4 millions de tonnes en 1986.

Du côté de l'offre, compte tenu des projets d'exploitation en cours d'exécution et des fermetures de mines, la capacité de production s'établirait à 9 millions de tonnes environ pour la même année 1986, et la mise à disposition globale, compte tenu du raffinage de deuxième fusion, à près de 10 millions de tonnes, soit un excédent théorique de 20 % sur la consommation. Cette situation d'excédent structurelle paraît « difficilement réversible », car, pour la majorité des producteurs miniers, pays en voie de développement à forte population (Zambie, Zaïre, Chili, Pérou), le cuivre constitue l'essentiel des ressources. Leur limitation volontaire de la production paraît difficilement envisageable, d'autant que le nombre des pays producteurs s'accroît constamment.

Série de grèves et réduction des stocks

En fonction de ces données, et les mêmes causes produisant les mêmes effets, les cours du cuivre, toujours selon les experts de Tréfimétaux, devraient se maintenir à un niveau bas tout au long des années 80.

Or, après un net fléchissement au début de 1981, on a assisté à une remontée des cours assez sensible. C'est que, tout au long du semestre, les grèves se sont ajoutées aux grèves dans les mines, que ce soit dans la plus grande du monde (El Teniente au Chili) ou en Zambie. Par ailleurs, les stocks commencent à se réduire dans certains pays.

Pour les mois à venir, tout dépendra de l'évolution de la conjoncture mondiale, et notamment de celle des Etats-Unis, qui devrait être peu favorable au second semestre 1981.

Parmi les raisons qui ont motivé la vive hausse du cours du zinc, au plus haut depuis sept ans sur la place de Londres, on trouve également des arrêts de travail dans plusieurs mines importantes, qui ont entraîné une pénurie momentanée de minerais. Cette hausse a un peu étonné les experts, notamment ceux du groupe d'étude international du plomb et du zinc, qui prévoyaient, en début d'année, une surproduction de ces deux métaux pour 1981. Mais les événements en ont disposé autrement.

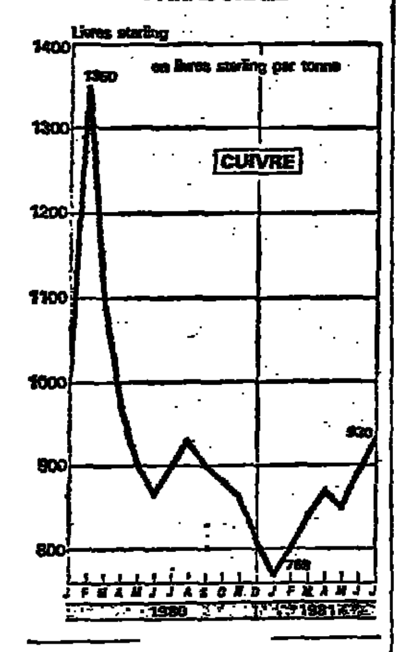
Le scénario a été identique pour le plomb, au plus haut depuis 1977, avec des grèves nombreuses aux Etats-Unis, en Suède et en Australie, entraînant même l'arrêt des livraisons d'un gros producteur pour cas de force majeure. Il convient de noter, toutefois, qu'une certaine amélioration de la situation dans l'industrie automobile américaine a entraîné une reprise des achats de plomb pour la fabrication des batteries (50 % des débouchés du plomb).

Quant à l'étain, métal roi des dernières années en raison de sa rareté, de ses difficultés d'extraction et de sa concentration dans quelques pays (Malaisie, Bolivie, Indonésie, Thaïlande), ses cours ont commencé par fléchir sensiblement sur la perspective de liquidation d'une partie des stocks stratégiques des Etats-Unis (plus d'un an de production mondiale). Mais une action auprès des tribunaux américains pour stopper ces ventes, la révision en baisse des prévisions de production, et l'annonce, toute récente, du maintien des cours d'intervention du stock régulateur au titre de l'accord international, ont permis aux cours de se redresser assez sensiblement.

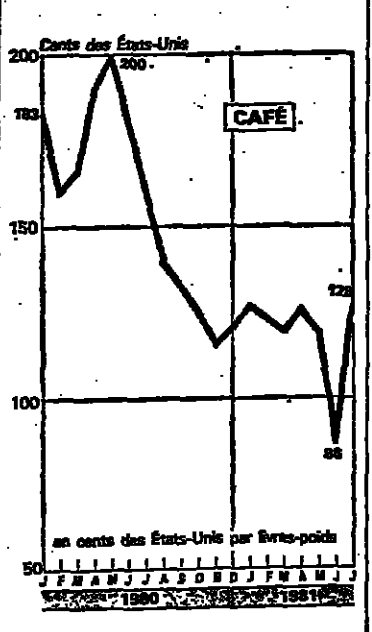
FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 14.)

CUIVRE : UNE REPRISE PARADOXALE



CAFÉ : LE GEL AU BRÉSIL FAIT REMONTER LES COURS



DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, LES COURS DE LA PLUPART DES DENRÉES AGRICOLES ONT BAISSÉ

METAUX

Zinc (à Londres), + 50 %.
Plomb (à Londres), + 40 %.
Nickel (à Londres), + 20 %.
Cuivre (à Londres), + 15 %.
Etain (à Londres), + 12 %.
Argent métal (à New-York), — 45 %.

DENREES

Cacao (à Londres), + 20 %.
Café (à New-York), + 1 %.
Sucre (à Londres), — 33 %.

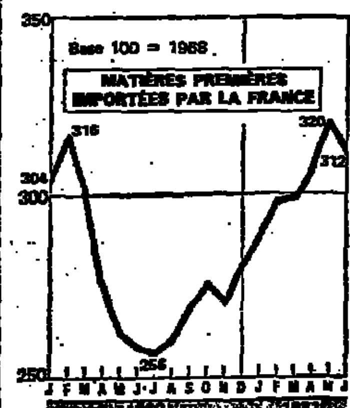
DIVERS

Caoutchouc (à Londres), — 5 %.
Laine (à Londres), + 18 %.
Coton (à New-York), — 20 %.

CEREALES

Blé (à Chicago), — 20 %.
Maïs (à Chicago), — 13 %.
Soja (à Chicago), — 10 %.

UNE COUTEUSE HAUSSE DU DOLLAR



Un programme pour la C.E.E. après Ottawa

« IL faudra prendre des initiatives européennes. L'actuelle politique monétariste des Etats-Unis, si elle dure, nous amènera à établir une politique économique plus autonome », a déclaré M. François Mitterrand aux journalistes, en marge de la conférence d'Ottawa. Face à la volonté évidente des Américains de ne pas infléchir leur politique malgré les dégâts qu'elle provoque chez leurs partenaires, les Européens — qui sont légitimement satisfaits de la cohésion dont ils ont fait preuve tout au long du sommet occidental — ressentent comme une évidence que leur union plus que jamais est nécessaire. Elle l'est s'ils veulent acquérir enfin, dans les rapports de forces avec les Etats-Unis ou le Japon, un vrai pouvoir de négociation. Mais ce pouvoir n'existera pas tant que n'aura pas été restaurée la cohésion interne.

La voie est étroite : alors même que le besoin d'une relance de l'action communautaire est ressenti par la plupart des gouvernements membres, les soubresauts de la crise économique multiplient les risques d'éclatement de la Communauté et rendent plus ardue la définition de positions communes novatrices. Aujourd'hui « le retour *à l'esprit de chantier et de réussite » qui a caractérisé l'Europe après* la guerre, et que la Commission européenne appelle de ses vœux, suppose que la Communauté ne se contente pas de traiter, au gré de l'actualité, les dossiers les plus immédiats, si complexes fussent-ils : les problèmes de changes et de taux d'intérêt, puis la réforme de la *politique agricole commune et la restructuration du budget.*

Le rétablissement d'un « consensus positif » entre les Dix exige une action globale. M. Jacques Delors ne dit rien d'autre lorsqu'il explique qu'une plus intense coopération monétaire au sein de la Communauté, si désirable soit-elle, n'est possible que si les Dix, *auparavant ou dans le même temps, parviennent à transcender les* difficultés sur lesquelles bute depuis quelques années la naissance de l'Europe. Cela signifie, poursuit le ministre français de l'économie et des finances, que l'affaire agricole et budgétaire (en d'autres termes l'affaire anglaise) doit être résolue *largo sensu*, les Etats membres *étant enfin animés d'une volonté de relance.*

Pour sa part, la France est prête à faire un geste, c'est-à-dire à payer pour réduire la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen. Mais elle y mettra comme condition d'avoir la certitude que les Britanniques n'empêcheront pas une fois encore l'entreprise *de redémarrer. Cette relance de l'action communautaire*, la Commission vient d'esquisser, dans un document aux idées souvent hardies, et qui constitue une sorte de programmation du « possible européen », les formes qu'elle peut prendre : 1) passage rapide à la deuxième phase du système monétaire européen impliquant en particulier le *développement progressif de moyens de paiement (l'ECU) qui nous* rendraient moins dépendants du dollar ; 2) le relèvement substantiel des taux d'investissements dans la Communauté et, plus spécifiquement, dans l'investissement énergétique grâce en particulier à un usage des instruments financiers qui existent déjà dans la C.E.E. (à Ottawa, M. Mitterrand a fait ainsi référence à la nécessité de développer les « emprunts communautaires ») ; 3) l'achèvement méthodique du Marché commun avec, comme idées-clés, une action commune déterminée en faveur des industries et techniques nouvelles et surtout l'établissement progressif, sur une base volontaire, d'un « modèle fiscal » européen ; 4) une participation de la Communauté à une politique active de l'emploi.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le financement de la décentralisation s'opérera au moyen de subventions globales

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

La décentralisation projetée doit conduire à une redistribution des dépenses publiques. Quels changements doit-on attendre dans ce domaine ? C'est surtout par le biais de subventions accrues que les collectivités locales augmenteront leurs recettes. Mais la répartition se fera selon des principes nouveaux.

EN réduisant les pouvoirs de l'Etat au profit des collectivités locales et des régions, c'est-à-dire en décentralisant, le nouveau gouvernement va satisfaire des aspirations souvent exprimées, et récemment encore, par le comité d'aménagement du territoire du VIIIe Plan. Celui-ci faisait de la décentralisation l'un de ses objectifs prioritaires. Décentraliser, c'est redistribuer du pouvoir, du savoir, et des moyens. C'est résoudre, et résoudre simultanément, car l'un n'est rien sans les autres, des problèmes de compétences, d'homme, et aussi d'argent. Les propositions tendant à augmenter les responsabilités des collectivités locales et des régions doivent donc être accompagnées de propositions visant à accroître leurs recettes.

Les recettes des collectivités décentralisées ne peuvent augmenter que de quatre façons : par l'augmentation des redevances, celle des emprunts, celles des impôts locaux et, surtout, c'est ce que nous allons essayer de montrer, celle des subventions.

Augmenter les redevances, c'est faire payer plus cher aux utilisateurs les services rendus par les collectivités, comme l'eau ou les routes. La méthode a des avantages économiques et des inconvénients sociaux. De toute façon, elle n'est pas l'affaire d'un gouvernement décentralisateur, qui respectera les décisions des collectivités locales dans ce domaine.

Le développement des emprunts est aussi l'affaire des collectivités. Dira-t-on que le gouvernement pourrait et devrait abaisser le taux des prêts consentis aux collectivités décentralisées ? Il faut alors voir que des prêts à faible taux s'analysent comme des subventions déguisées. Les organisations internationales, qui comptabilisent l'aide aux pays du tiers-monde, ont, du reste, appris à calculer l' « équivalent subvention » de conditions avantageuses.

L'augmentation des impôts locaux a bien des avantages. Il est souhaitable que ceux qui distribuent l'argent public soient aussi ceux qui le collectent. Les circuits courts ainsi créés introduisent différences et responsabilités, et sont bien dans l'esprit de la décentralisation. Malheureusement, cette voie est un peu bouchée en l'état actuel de la fiscalité locale. La pression fiscale ne peut guère être augmentée avec les impôts en place. De toute façon, les taux dépendent des collectivités décentralisées et non du gouvernement. Ce qui est plus grave, c'est qu'il n'est pas sûr que cette voie puisse être dégagée et que beaucoup de nouveaux impôts locaux et régionaux puissent être imaginés. Les circuits courts que créeraient ces impôts auraient pour effet de perpétuer les inégalités spatiales : les communes riches, les départements riches, les régions riches, auront plus de ressources que les autres (quel que soit le type d'impôt local imaginé) et pourront faire plus que les autres pour s'enrichir. Les bons impôts sont les impôts nationaux, parce qu'eux seuls permettent une redistribution.

Trois questions

L'idée d'un « partage » de certains impôts nationaux, comme l'impôt sur le revenu, ou la T.V.A., est parfois avancée. Elle n'est pas forcément mauvaise, mais il faut bien voir que les impôts partagés ne sont pas des impôts locaux, mais des subventions. Un impôt local est un impôt dont une collectivité locale assume la responsabilité, en en décidant le taux, sinon l'assiette. L'impôt allemand sur le revenu, partagé entre le Land et l'Etat, s'analyse comme un impôt national dont une partie est redistribuée aux länder au prorata de leur contribution. C'est une subvention déguisée, répartie selon un critère particulier et, sans doute, discutable. De la même façon, on peut dire que le remboursement de la T.V.A. payée par les communes est une subvention répartie en fonction de la T.V.A. payée.

L'augmentation des subventions ouvertes ou déguisées apparaît donc comme la principale façon de financer la décentralisation.

Les subventions spécifiques, accordées au coup par coup, pour tel ou tel objectif, sont évidemment des instruments de contrôle des collectivités locales et des obstacles à la décentralisation. Elles étaient déjà, du reste, en train de disparaître. Les subventions à augmenter ou à créer sont donc des subventions globales, que les collectivités bénéficiaires utilisent à leur gré, la dotation globale de fonctionnement est un exemple de ce type de subvention. Elles posent trois problèmes : Qui doit en bénéficier ? Quel doit être leur montant ? Comment doivent-elles être réparties ?

● La réponse à la première question est assez simple : les communes et les départements, qui en bénéficient déjà, et les régions, qui n'ont pas ce privilège. Le rapport du comité d'aménagement du territoire du VIIIe Plan demandait expressément une dotation globale au bénéfice des établissements publics régionaux, en notant que la loi de 1972 avait explicitement prévu de tels transferts. L'accord devrait être facile sur ce point.

● La question du montant total des subventions aux collectivités décentralisées est purement politique. Ce montant sera la mesure de la volonté de décentralisation. Bien entendu, les ressources ainsi distribuées aux collectivités ne seront pas à la disposition de l'Etat, surtout s'il désire par ailleurs ne pas augmenter la pression fiscale. Elles seront donc l'objet d'un arbitrage. On voit mal pourquoi cet arbitrage ne serait pas fait annuellement par le Parlement sur proposition du gouvernement. Il n'en va pas ainsi actuellement. Le montant de la dotation globale de fonctionnement est préétabli, et indexé sur les ressources rapportées par la T.V.A. Bien entendu, la subvention distribuée ne « provient » pas plus de la T.V.A. que de l'I.R.P.P. ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés : elle provient de l'ensemble des recettes de l'Etat. Mais le Parlement s'est lui-même ôté le droit de la fixer chaque année. Ce lien automatique a pour effet d'escamoter un débat politique majeur qu'un gouvernement décentralisateur voudra sans doute instaurer.

● Le troisième problème, celui des critères de répartition, est peut-être le plus important. Comment distribuer la subvention allouée aux communes entre les trente-cinq mille communes, et la subvention allouée aux régions entre les vingt-deux régions ? La question a l'air technique. Elle est foncièrement politique. Elle est difficile et devrait faire l'objet d'un grand débat. Assez curieusement, ce problème n'a pas reçu dans le passé l'attention qu'il mérite.

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, université de Paris-XII.

La menace d'une suppression du marché monétaire pèse sur l'avenir de la place financière de Paris

par JEAN-MICHEL THIERRY (*)

Dans un livre récent intitulé « l'Imposture monétaire », un groupe de travail spécialisé de la Commission économique du parti socialiste s'est efforcé « de dénoncer les idées fausses et les grandes impostures qui gonflent la baudruche monétaire ». Il entend également montrer que les choses d'argent sont plus simples que ne veulent le faire croire les spécialistes, en particulier les dirigeants du monde bancaire, et « tous ceux qui s'emploient à entretenir un obscurantisme qui n'est ni neutre ni gratuit ».

L'attaque est vive et sans nuance. Elle débouche sur un certain nombre de recommandations concrètes qui visent à instanrer « une autre politique impliquant la suppression du marché monétaire de Paris. Sous un pseudonyme, un fonctionnaire spécialiste du marché monétaire, réfute les arguments de la thèse soutenue par cet ouvrage (1). (« Le Monde » des 21-22 juin 1981.)

AINSI que le souligne M. Denizet dans le dernier numéro de *Banque*, il convient de prêter attention à « *ce petit livre qui, peut-être, pèsera lourd sur l'avenir de la banque française* » (voir aussi *le Monde* des 21-22 juin 1981).

Le passage consacré au marché monétaire dans « l'Imposture monétaire » est le suivant :

« *Faut-il laisser les banques compenser librement entre elles, en fait par l'intermédiaire des courtiers et des maisons de réescompte, leurs excédents et déficits de trésorerie ou, au contraire, leur interdire toute transaction en monnaie centrale, la Banque de France recevant obligatoirement en dépôt tous les excédents qu'elle rémunérerait, et assurant le financement des banques déficitaires ?*

» *Le principe nous paraît devoir être retenu d'une suppression à terme du marché monétaire, la Banque de France jouant le rôle de ce dernier dans l'indispensable ajustement quotidien et aux diverses échéances des trésoreries bancaires.*

» *Cette solution présente, en effet, des avantages sensibles : on connaîtra la destination finale des fonds prêtés par la banque centrale, et celle-ci disposera ainsi de moyens de pression effectifs sur les banques au niveau de leur financement.* »

Si le principe de la disparition progressive du marché monétaire est clairement énoncé dans ce texte, les raisons qui motivent cette prise de position demeurent assez évasives. Aux yeux des auteurs de la proposition, la solution présenterait deux avantages sensibles :

● Le premier serait que la centralisation des opérations de trésorerie des banques auprès de la Banque de France, après suppression des mécanismes du marché, permettra de connaître la destination finale des fonds prêtés par la Banque centrale aux banques commerciales (fonds que l'on appelle « monnaie banque centrale » ou « monnaie centrale ») ;

● Le second avantage serait que la Banque de France disposera de moyens de pression effectifs sur les banques au niveau de leur refinancement.

Nous nous proposons, pour notre part, de commenter, de façon plus détaillée, les deux avantages supposés qui résulteraient de la suppression du marché monétaire de Paris.

Instituer un droit de regard

Le premier argument « *on connaîtra la destination finale des fonds prêtés par la Banque centrale* » suggère que, *a contrario*, il serait impossible, dans la situation actuelle, de connaître la destination des fonds échangés sur le marché monétaire.

Il faut savoir que les outils de cette connaissance existent aujourd'hui, et depuis fort longtemps ; les autorités de tutelle disposent de toutes les informations qui permettent de suivre le cheminement des transactions effectuées sur le marché, jusqu'à leur bénéficiaire final.

En effet, les transactions du marché s'opèrent, pour une large part, par l'intermédiaire des maisons de réescompte et des maisons de courtage et, pour le reste, directement entre banques prêteuses et emprunteuses. Par exemple, chaque transaction négociée par l'intermédiaire des courtiers fait l'objet d'une double notification écrite, l'une adressée au prêteur, l'autre à l'emprunteur. Celle-ci précise la nature de l'opération (pension ou vente ferme), son montant, sa durée (échéance des pensions), sa date de valeur, son taux et la qualité du papier cédé par l'emprunteur (papier mobilisable, ou non mobilisable, court terme, moyen terme, etc.). Toute négociation, y compris les échanges à vingt-quatre heures, donne lieu, ainsi, à une triple comptabilisation, la première chez la maison de courtage, la seconde chez l'établissement prêteur, la troisième chez l'établissement bénéficiaire des fonds. Le recoupement des trois séries d'écritures comptables assure un contrôle sans faille des mouvements de liquidités sur le marché monétaire. Il en est de même des transactions conclues en direct, ou par l'intermédiaire des maisons de réescompte. L'interposition de la Banque de France dans ce circuit n'ajouterait aucun supplément d'information par rapport à la situation actuelle.

L'objectif poursuivi par les auteurs de *l'Imposture monétaire* n'est donc point simplement la recherche d'une meilleure connaissance des opérations. Il est, en réalité, d'introduire un droit de regard, sinon un droit de veto, sur les transactions du marché. Lorsqu'une banque étrangère, installée à Paris (City, Chase, Morgan, Lloyds, Midland, etc.), désirera conclure un swap francs contre devises (afin de se procurer les francs nécessaires à l'équilibre de sa trésorerie en France), faudra-t-il que les prêteurs de francs (banques nationales, C.N.C.A., Crédit mutuel ou Caisse des dépôts et consignations, etc.) sollicitent l'autorisation préalable de la Banque de France ? Lorsque, pour financer un programme de construction immobilière, la Compagnie bancaire, Suez - La Hénin, le Comptoir des entrepreneurs, la B.C.T. et autres établissements spécialisés, devront se procurer les ressources nécessaires par émission de papier hypothécaire ou par tout autre moyen, faudra-t-il que la Banque de France et le Crédit foncier reçoivent un dossier ?

La liberté de négociation

C'est cela que signifie l'expression « suppression du marché monétaire ». C'est l'interdiction de toute négociation entre banques, en dehors de la présence de la Banque centrale. Il ne s'agit donc point seulement de mieux appréhender les opérations puisqu'on les connaît d'ores et déjà parfaitement en maintenant simplement le fonctionnement actuel du marché monétaire. Il s'agit bien de proscrire, à Paris, la liberté de négociation en usage sur tous les marchés monétaires du monde occidental.

Examinons le deuxième argument, à savoir : « *La Banque de France disposera de moyens de pression effectifs sur les banques au niveau de leur refinancement.* » Le système bancaire français se caractérise par son hétérogénéité. D'un côté, les prêteurs structurels collectent davantage de dépôts qu'ils ne consentent de crédits, de l'autre, les emprunteurs structurels accordent des crédits mais se trouvent contraints, faute de dépôts de la clientèle, de trouver leur refinancement sur le marché monétaire, auprès des prêteurs structurels. Cette disparité peut être jugée anormale et l'on peut, en conséquence, chercher à « faire pression » sur les emprunteurs structurels en modifiant les conditions de leur refinancement.

Il convient néanmoins de se souvenir que les emprunteurs structurels n'ont pas choisi d'eux-mêmes, par une volonté délibérée, de se classer parmi les débiteurs permanents. C'est la réglementation édictée par les pouvoirs publics, notamment en 1941 et en 1945, qui a provoqué le partage entre les établissements habilités à collecter les fonds du public et les établissements non habilités (banques d'affaires, maisons de réescompte ou établissements financiers). Si les conséquences de cette disparité sont jugées néfastes, il faut en accuser la réglementation originelle, mais non pas les établissements qui s'y sont pliés, ni *a fortiori* le marché monétaire qui a permis un rééquilibrage satisfaisant de données contradictoires.

C'est un autre fait que la sélectivité du financement en monnaie centrale opérée en faveur du soutien des exportations (crédits privilégiés à court et à moyen terme financés par la B.F.C.E.) n'a fait qu'accroître, au fil des années, l'avantage des prêteurs structurels collecteurs de dépôts et, par contrecoup, le déficit des emprunteurs structurels.

La vraie solution est ailleurs

Ce rappel fait, il apparaît tout à fait certain que la Banque centrale peut s'acquitter de la tâche dévolue jusqu'alors au marché monétaire. Ce serait une option politique, ce n'est pas une nécessité technique.

En fait, la solution adaptée au problème posé par les auteurs de *l'Imposture monétaire* ne passe nullement par la suppression du marché monétaire en France. Pour rééquilibrer la structure des banques françaises, il suffit d'infléchir l'orientation de la législation bancaire et de promouvoir la naissance progressive de banques à vocation générale. Dans ce dessein, la première réforme de base serait l'uniformisation des conditions de la collecte des dépôts. La seconde serait de répartir équitablement entre les divers réseaux bancaires l'octroi des crédits dits privilégiés.

Les caisses d'épargne allemandes et italiennes ont un statut de banques à part entière, pourquoi les banques françaises seraient-elles écartées d'un statut de caisse d'épargne à part entière ? Avant de comparer, ou de critiquer, les résultats obtenus par chaque catégorie d'établissements, il convient de fournir, à tous, des chances et des servitudes strictement comparables.

La querelle faite au marché monétaire français est une mauvaise querelle. La plupart des nations occidentales s'efforcent, au contraire, d'encourager le développement de marchés intérieurs efficaces, capables de participer plus activement à la vie financière internationale. La démarche proposée par les rédacteurs de *l'Imposture monétaire* va à contresens de cet objectif. Si le marché monétaire français est condamné à disparaître, les banques françaises et étrangères, installées en France et hors de France, rechercheront ailleurs les services que la place de Paris ne pourra plus leur fournir. La suppression du marché à Paris favorisera l'essor de Francfort, Londres, Bruxelles, Amsterdam, Luxembourg, Zurich ou Rome.

A la différence du marché des changes, le marché monétaire intérieur ne recèle aucun danger pour la monnaie nationale. Sur le marché des changes, aucun pays — fût-il le plus puissant du monde — ne peut résister à la défiance, ni, d'ailleurs, à l'excès de confiance, des autres. Les oscillations du dollar entre 3,80 FF et 5,80 FF (et au-delà) en font foi depuis trois ans. Au contraire, sur le marché monétaire intérieur, la Banque centrale détient un pouvoir absolu, et conduit, à sa guise, la politique de taux (ou de quantité de monnaie centrale) définie par les autorités monétaires nationales.

En résumé, la suppression du marché monétaire de Paris n'apporterait aucun pouvoir nouveau à la Banque de France ni aux pouvoirs publics, mais elle compromettrait, à coup sûr, le rôle des banques françaises sur le marché financier mondial.

Il apparaît donc peu probable que les responsables politiques suivent les recommandations du collectif des auteurs de *l'Imposture monétaire*. Encore faudrait-il que le ministre des finances consente à prendre position sur ce sujet important et, s'il le juge nécessaire, corrige les perspectives tracées par les membres de la commission économique du parti socialiste. C'est la condition de l'avenir de Paris en tant que place financière internationale.

(*) Fonctionnaire.

(1) Ouvrage collectif au nom de Thomas Lefranc. Editions Anthropos. 35 francs environ.

Le financement de la décentralisation

(Suite de la page 13.)

C'est ainsi, par exemple, que beaucoup de Français ignorent les solutions qui lui ont été apportées, c'est-à-dire les critères (il est vrai fort complexes) de répartition de la dotation globale de fonctionnement. On ne cherchera pas ici à suggérer un système, mais à évoquer les critères utilisables (et utilisés, en France ou ailleurs) et les objectifs qu'ils peuvent servir.

Un premier objectif peut être d'inciter les collectivités à modifier leurs comportements. C'est ce que fait le système français actuel qui utilise le montant des impôts prélevés par les collectivités locales sur les ménages comme critère principal de répartition. Ce critère semble répondre à une sorte de moralisme un peu simplet : ceux qui font des efforts fiscaux doivent être récompensés. Mais il ne s'en tient même pas à ce projet puisque l'effort fiscal est défini comme le produit fiscal et que le système aboutit finalement à récompenser les plus riches. De toute façon, on ne voit pas bien pourquoi l'Etat, s'il veut jouer le jeu de la décentralisation, chercherait à modifier le comportement des collectivités. Les critères qui compensent des inégalités sont sans doute préférables. On peut en imaginer plusieurs.

Les critères de répartition

Les critères de répartition peuvent viser la compensation des inégalités de richesse. Les communes ou les régions les plus pauvres, économiquement et donc fiscalement, devraient recevoir davantage que les autres au titre des subventions. On notera ici que le critère implicite de répartition des subventions déguisées fait exactement le contraire dans la plupart des cas : les prêts à bas taux d'intérêt, les remboursements de T.V.A. ou les impôts partagés bénéficient d'autant plus aux communes qu'elles empruntent, qu'elles investissent ou qu'elles prélèvent davantage, c'est-à-dire, dans beaucoup de cas, qu'elles sont plus riches.

Les critères de répartition peuvent également viser la compensation des inégalités de coût. Le coût de production d'une unité de service (disons du service assuré par un lit d'hôpital, ou de la collecte des déchets d'un ménage-type) varie d'un endroit à un autre. Le même lit d'hôpital coûte plus cher à Paris qu'à Romorantin. On peut dire que les habitants de Paris ne tombent pas moins malades que ceux de Romorantin, et qu'il est choquant qu'ils ne puissent pas, à effort égal, disposer d'autant de lits d'hôpital. On peut aussi penser (c'est mon point de vue) que ces inégalités n'ont pas à être compensées. Mais la question mérite d'être posée.

Ambiguïté de la notion de besoins

Les critères de répartition peuvent enfin viser la compensation d'inégalités de « besoins ». La notion de besoin est ambiguë parce que normative (qui décide de nos besoins ?), et les économistes évitent de l'utiliser. Mais on sent bien qu'elle correspond, ici, à une réalité : les « grandes » communes (en hectares) ont plus de routes à entretenir, les « jeunes » plus d'enfants à scolariser, etc. D'un autre côté, la détermination pratique des besoins est délicate. De plus, l'utilisation de la notion de besoin pour la répartition des subventions globales renvoie au rôle des subventions spécifiques. Les collectivités locales et les régions peuvent-elles raisonnablement dire à la fois : nous voulons des subventions *à cause* de tel besoin précis, mais nous ne voulons pas de subvention *affectée* à ce besoin-là ?

D'autres critères sont concevables, qui soulèvent d'autres difficultés, et les choix à faire ne sont pas clairs. Ce qui est clair, en revanche, c'est qu'il n'y aura pas de décentralisation sans augmentation des recettes des collectivités décentralisées, pas d'augmentation de ces recettes sans accroissement des subventions globales, qu'il n'y a pas de subvention globale sans critères de répartition, et donc que les progrès de la décentralisation passent par un débat sur ce thème.

REMY PRUD'HOMME.

La reprise des cours des métaux non ferreux

(Suite de la page 13.)

La physionomie des marchés des produits agricoles a été fortement contrastée ces derniers mois, les hausses brutales succédant aux baisses, essentiellement pour le café et le cacao. Il est vrai qu'en agriculture les aléas de la météorologie sont aussi imprévisibles que les grèves, et ont des conséquences beaucoup plus importantes. Qu'on en juge !

Dans le courant de juin 1981, les cours du café tombaient à leur plus bas niveau depuis cinq ans (86 cents la livre poids à New-York, premier marché mondial). Surproduction généralisée (quatre-vingt-onze millions de sacs pour une consommation de quatre-vingt-trois millions de sacs en 1981-1982), existence de stocks (trente-cinq millions de sacs), grosses ventes du Brésil, dont la récolte, selon l'Institut brésilien du café, devait s'établir en augmentation de 60 % sur la précédente : tous ces facteurs s'étaient conjugués pour déprimer profondément les prix. Mais il fallait compter avec le terrible mois de juillet au Brésil, celui des gelées qui, en 1975, avait ravagé les plantations du Parana et fait littéralement flamber les prix. Or il vient de geler au Brésil, dont la récolte risque de ne pas dépasser cinq à dix millions de sacs sur les trente millions prévus. Du coup, la révision des quotas de livraison prévus par l'Accord international sur le café a été demandée, et les prix s'envolent à New-York... Reste, naturellement, à attendre la fin de juillet pour évaluer l'étendue des dégâts dans les plantations. Mais un tel renversement illustre à merveille les incertitudes qui s'attachent aux productions agricoles.

Quant au cacao, tombé lui aussi, en juin 1981, au niveau le plus bas depuis cinq ans, après la chute de plus de 40 % de 1980, son redressement récent n'est pas dû à une mauvaise récolte, mais bien à la décision, prise le 29 juin dernier à Genève, de faire appliquer, à partir du 1er août prochain, le troisième accord international, prévoyant une stabilisation des cours. La ratification de cet accord a été effectuée par trente et un pays, dont ceux de la C.E.E., facteur non négligeable. Cependant, son sort reste incertain, car le plus gros producteur, la Côte-d'Ivoire, et le plus important consommateur, les Etats-Unis, se sont jusqu'à ce jour du moins, abstenus.

En tout cas, le marché du cacao avait bien besoin d'une bouffée d'oxygène : bien que l'excédent de la dernière récolte soit moitié moins important que celui de la récolte précédente, cet excédent est le quatrième consécutif et a porté les stocks à leur plus haut niveau depuis la saison 1966-1967.

Quant au sucre, vedette incontestée en 1980, où il avait douoé de prix, comme en 1979, pour fléchir en fin d'année, il s'est orienté à la baisse, malgré l'instauration de quotas d'exportation, pour les pays membres de l'accord international. D'importantes ventes brésiliennes (encore !) ont pesé sur les cours.

Favorisées en 1980, malgré l'embargo décrété par les Etats-Unis sur leurs livraisons à destination de l'U.R.S.S., les céréales s'inscrivaient en baisse à Chicago à la fin de juillet 1981. La levée de l'embargo, qui logiquement aurait dû orienter les cours à la hausse, a été contre-balancée par la perspective d'une récolte mondiale supérieure à la récolte record de 1979. De plus, selon les estimations du département américain de l'agriculture, les stocks mondiaux vont s'accroître en raison d'une augmentation de la consommation inférieure de 1 % à celle de la consommation antérieure. Là encore, les prévisions des experts qui tablaient sur une hausse des cours dès que l'embargo américain serait levé, ont été contredites, à la fois par les bonnes récoltes et par l'aptitude de l'U.R.S.S. à obtenir du blé de certains pays en dépit dudit embargo. C'est dire les limites de ces prévisions dans un domaine aussi soumis à la météorologie climatique... et politique.

FRANÇOIS RENARD.

BIBLIOGRAPHIE

« Aider le tiers-monde à se nourrir lui-même »

de Pierre URI et Renaud FABRE

SI les idées contenaient des calories et des protéines, l'extirpation de la faim dans le monde serait vite obtenue. L'Occident ne se prive pas d'en diffuser. Beaucoup sont excellentes. Mais quelles autorités les prendront en compte ?

A la demande de la C.E.E., M. Pierre Uri, en collaboration avec M. Renaud Fabre, vient d'étudier cet accablant défi. Son rapport est publié sous le titre significatif *Aider le tiers-monde à se nourrir lui-même*. Car on a enfin compris que l'aide alimentaire, sauf en cas de sinistre brutal, ne devait plus être projetée sous forme de sacs de blé ou de boîtes de lait des pays riches vers les pays pauvres, mais qu'il fallait que les intéressés eux-mêmes, soutenus certes par l'extérieur, luttent pour leur survie. Et ensuite pour leur expansion, tant il est vrai qu'on a trop oublié « *l'enseignement majeur de l'histoire économique : seul le dégagement d'un surplus par les agriculteurs fournit le fonds de subsistance qui permet le développement des autres activités* ».

Tournons le dos aux théories, dit en gros Pierre Uri, qu'il s'agisse de celle de la « transposition » (appliquer le « modèle agricole » de l'Occident au tiers-monde) ou celle de la « distribution » meilleure des aliments. Les seules solutions sont pragmatiques : l'adaptation aux conditions du sol, de la population, du climat. Il faut qu'elles soient simples et qu'elles fassent suffisamment appel à la main-d'œuvre et à l'initiative locales pour être généralisables.

Ce combat contre les théories et les idées reçues se poursuit de page en page sous différentes formes.

1) Les « avantages comparatifs » ? On ne peut assurer de façon tranchée qu'un pays a avantage à exporter ce pour quoi il est plus doué pour importer en échange ce qu'il est moins bien placé pour produire. « *Tout dépend de la manière dont ce qui est importé sera distribué.* »

2) C'est une simplification abusive que d'opposer cultures vivrières et celles qui sont vendues à l'exportation. Les assolements traditionnels en Afrique bénéficient de l'arachide, culture d'exportation, mais légumineuse, pour fixer l'azote dont profitent le mil ou le sorgho.

3) La réforme foncière n'a aucune chance d'atteindre son objectif d'équité si elle ne s'accompagne d'une distribution moins inégale des revenus permettant aux paysans d'améliorer leurs moyens de production.

4) La « révolution verte » a eu des effets très variables suivant les conditions économiques d'ensemble. Elle a pu accroître l'inégalité.

5) Rien n'est plus illusoire que de penser que les aides et crédits puissent être relayés par l'investissement privé.

« *Il faut bien reconnaître que jusqu'ici l'aide alimentaire a été essentiellement l'un des moyens d'utiliser les excédents* », écrit Pierre Uri. L'Occident va-t-il sérieusement s'intéresser à la demande *effective* des populations du tiers-monde ? Nos auteurs suggèrent que la C.E.E. puisse prendre des initiatives à cet égard en mettant sur pied une organisation régionale exemplaire où les différents aspects de développement (population, alimentation, agriculture, industrie) seraient constamment traités dans leur interdépendance.

Idée fructueuse, mais qui ne doit pas faire oublier la dimension culturelle du développement, trop absente, à notre goût, de ce livre.

PIERRE DROUIN.

* Editions Economica, 192 pages, 59 F environ.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

L'HIVER CHEZ LES COUTURIERS

Sur les marches de Saint-Paul

Tous les couturiers parisiens ont les yeux tournés vers la cathédrale Saint-Paul de Londres, et le mariage princier, à l'occasion duquel ils habillent bon nombre de leur clientèle princière et officielle.

En avant-première, Gérard Pipart, chez *Nina Ricci*, joue une élégante frileuse qui, avec légèreté, emprunte des éléments masculins aux gommeux de 1912, des smokings ivoire des fracs aux « boys » de music-hall. Je leur préfère des pelisses en imprimé d'indienne sur des blazers de velours de couleur, jupes à plis écossaises et blouses unies rappelant les teintes des costumes louis-philippards, sous le règne de la Veuve-Clicquot.

Les ensembles les plus réussis sont ceux du créneau « dix-huit heures à l'aube », composés de jolies robes en forme de chandails étirés et moulants jusqu'aux hanches, animées de volants comme l'ourlet aux mollets. Les grandes robes invitent à la valse par la rondeur de leurs taffetas irisés. La mariée : sublime dans sa grande robe entièrement travaillée de ruchés de dentelles, fin bandeau de fleurs dans les cheveux et voile traditionnel. Une princesse digne de Londres.

Torrente partage avec *Louis Féraud* la création des modèles à porter par Mme François Mitterrand, pour les cérémonies marquant le mariage du prince Charles avec lady Diana, dont le joli blazer croisé en guipure champagne sur une robe à jupe plissée avec capeline de paille d'Italie.

Pour l'hiver, la couturière du Faubourg-Saint-Honoré mêle le cuir à la fourrure et au tweed, en effet de chasuble, et s'inspire des soldats de plomb Napoléon III tant pour les couleurs que pour les détails de parements boutonnés, de manteaux ceinturés à grandes manches sur des robes imprimées. Il y a même des robes de cantinière, taillées en taffetas écossais ou rayé, à grandes jupes et corsages ajustés à col Claudine. J'ai trouvé très seyants les spencers de velours noir brodés ou ce discret ensemble de mousseline et dentelle grise à collerette.

Frappé par la qualité de la récente exposition de peintures de Nicolas de Staël, *Philippe Venet* réussit des capes-manteaux d'une rare beauté, en assemblages de couleurs vives et neutres, qui donnent bonne mine, quels que soient l'heure ou le temps. Il les taille aussi en fines redingotes sur des robes de dîner courtes, destinées aux soirées artistiques de New-York. Ses tailleurs stricts sont adoucis par la qualité des cachemires et des lainages moelleux dans lesquels ils sont taillés, tandis que les robes du soir marient le velours noir à la dentelle où chatoient, aux mouvements, la mousseline aux couleurs de pierres précieuses.

Roy Gonzales, chez *Jean Patou*, allège ses coupes dans un un style plus contemporain. Ainsi, aux manteaux préfère-t-il de grands châles de soie imperméable irisée, tenant aux épaules par un effet de col et de nervures. Ses tailleurs sont étirés sous le mollet : petite veste et jupe à godets. Une cape au carré en astrakan swakara est travaillée en écossais marron. Ses coloris reprennent la subtilité du plumage du faisan doré, qu'il utilise en gilets de jour, mais aussi pour les broderies au buste de beaux fourreaux de velours vert forêt ou rouge pommard.

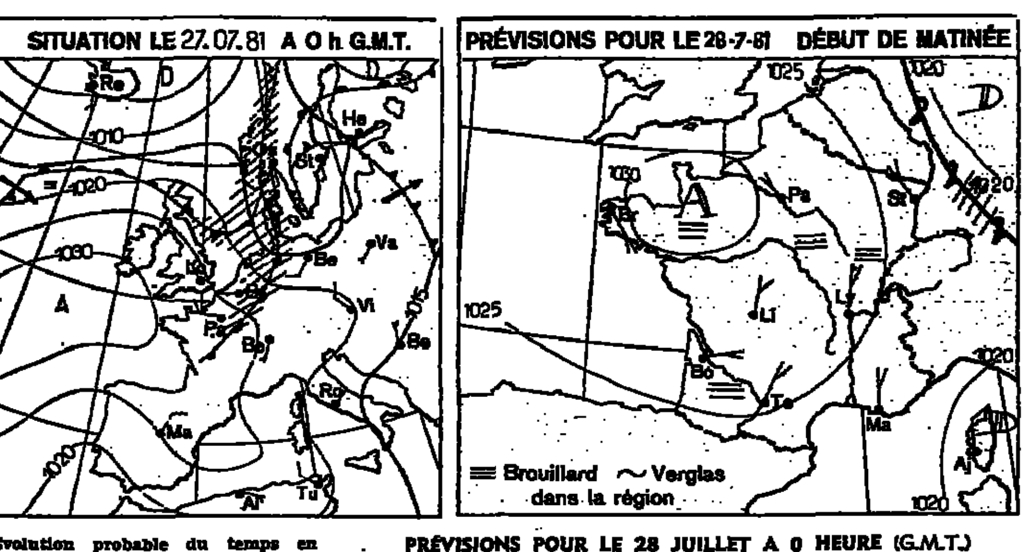
André Courrèges retrouve les ensembles structurés qui, en une saison, l'ont rendu célèbre. Mais ses manteaux se parent des volumes actuels : carrure de rugbyman en trois quarts sur un tailleur à l'ourlet frôlant le genou. Il y a des empiècements triangulaires, des effets de taille basse, des découpes géométriques, des combinaisons de cosmonaute adaptées au ski. Un très seyant smoking de « Harlem globle-trotter » noir et gansé, s'ouvre sur un audacieux corsage en mousseline transparente noire plissée et rayée, soulignée d'un fil d'or. Les mariées se succèdent en couleurs de rêve. Enfin, l'accessoire de la saison se présente comme un boa « spaghetti » de plume d'autruche blanche à enrouler autour du corps selon l'humeur du moment.

NATHALIE MONT-SERVAN.



NINA RICCI : silhouette de « gommeux » de 1912 interprété par *Gérard Pipart* dans un camaïeu de verts chasse en fine draperie de laine d'Etro, comportant une super-veste sur un tailleur à pantalon et une blouse en twill de soie vert sapin à nœud papillon en dessins de feuillage. Le gilet de drap amarante est de Pruhomme. Les accessoires sont en harmonie : châle à carreaux, pochette à glands de passementerie gris, escarpins Louis XV à boucles, feutre posé droit, le tout avivé par des gants beurre frais.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 juillet à 0 heure et le mardi 28 juillet à 18 heures.

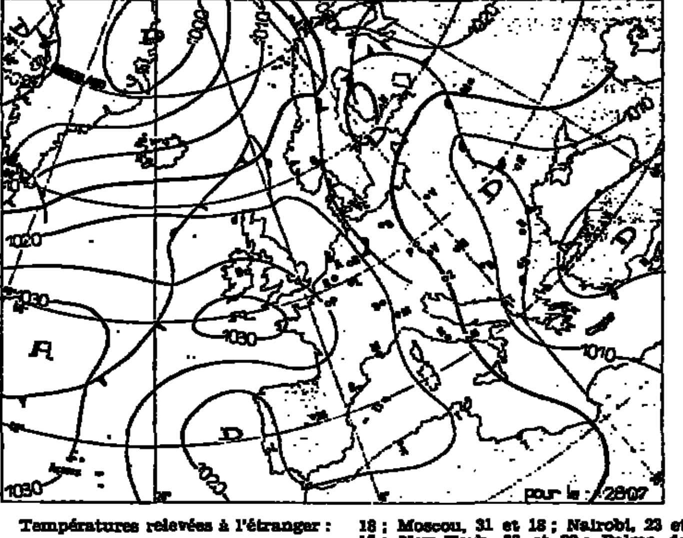
Les hautes pressions du proche-Atlantique se décaleront sur le nord-ouest de la France et le courant de perturbations circulant de l'Ecosse à l'Europe centrale laissera notre pays en marge.

Mardi matin le temps sera encore brumeux et nuageux à l'exception des régions méridionales ; l'on pourra observer quelques petites pluies des Ardennes à l'Alsace. Des éclaircies se développeront assez rapidement et le temps deviendra ensoleillé en toutes régions dans la journée — les vents seront faibles et les températures voisines des normales saisonnières.

Le dimanche 27 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris de 1 025,8 millibars, soit 769,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 21 et 12 ; Bordeaux, 22 et 11 ; Bourges, 19 et 15 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 20 et 13 ; Dijon, 20 et 14 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille-Marignane, 24 et 16 ; Nancy, 18 et 14 ; Nantes, 20 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17 ; Paris-le Bourget, 19 et 16 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 23 et 12 ; Strasbourg, 20 et 13 ; Tours, 19 et 14 ; Toulouse, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 ; Amsterdam, 18 et 12 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 17 et 13 ; Bonn, 19 et 14 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 37 et 23 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 18 et 13 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 19 et 10 ; Jérusalem, 33 et 20 ; Lisbonne, 36 et 20 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 32 et 18 ; Moscou, 31 et 18 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 30 et 20 ; Palma de Majorque, 26 et 14 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 21 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

Les heures glorieuses de la Bastille

« Comment s'en débarrasser ? » Telle était l'une des questions qui agitait la cour du roi Louis XVI quand on évoquait la Bastille. La vieille forteresse était, en effet, quoi qu'on en dise, fort discréditée dans la galerie des Glaces. Le ministre de Breteuil avait déjà rédigé en 1784 une circulaire qui mettait pratiquement fin au régime — abhoré — des lettres de cachet, et le nombre de prisonniers enfermés dans les cachots humides y étalent en diminution constante (sept le 14 juillet 1789, tous de droit commun, excepté un aliéné qui prit immédiatement le chemin de Charenton. Quelques-uns des six autres détenus furent d'ailleurs bientôt remis sous les verrous). Bref, la Bastille coûtait cher aux finances royales et devait bientôt disparaître par voie administrative.

En 1784, un projet de démolition du vieux château et son remplacement par une place publique à la gloire de Louis XVI fut commandée à l'architecte inspecteur de la Ville de Paris, le sieur Corbet. Les plans furent dressés mais jamais réalisés. En 1788, Du Pujat, adjoint au gouverneur de la Bastille, adresse à son ministre un mémoire dans lequel il explique pourquoi il faut raser la forteresse. Il conclut en ces termes : *« En vendant le château de la Bastille et le terrain qu'il occupe, j'imagine qu'on en tirerait facilement de 1 200 000 à 1 500 000 livres. On aurait donc en somme, de quoi payer la dépense journalière de Vincennes et l'on économiserait chaque année 120 000 à 140 000 livres, ce que coûte la Bastille. »*

La réponse à toutes ces réflexions allait, en fait, être donnée par Camille Desmoulin et ses amis qui, en ce mois de juillet 1789, appelaient aux armes la foule réunie dans les jardins du Palais-Royal...

Cette curieuse anecdote — et d'autres — sont racontées dans des documents précis et bien présentés par l'exposition « Histoire de la Bastille et du 14 juillet », qui se tient actuellement dans le hall d'accueil de l'ancienne gare de la Bastille (1).

Toute l'histoire du bastion qui gardait la porte Saint-Antoine et du quartier est racontée avec minutie à l'aide de tableaux, de gravures et d'images populaires. Une galerie de portraits montre les prisonniers célèbres, dont Bernard Palissy, le maréchal de Biron (le seul détenu exécuté à la Bastille), Nicolas Fouquet, le Masque de fer et Voltaire *(« Je remercie Votre Altesse de ce qu'elle veut bien se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. »)*. Naturellement, la plus grande partie de l'exposition est consacrée à la prise de la Bastille défendue par trente-deux Suisses, quatre-vingt-deux invalides et quinze vieux canons de marine.

Dans les soubassements du monument furent inhumés les restes des victimes des Trois Glorieuses. Pour cette cérémonie, on demanda à Hector Berlioz de composer une *Symphonie funèbre et triomphale*. Elle fut jouée en plein air, alors qu'on descendait les cercueils dans les caveaux. La canonnade des Versaillais, en 1870, laissa pratiquement intact la célèbre colonne. Depuis, la place de la Bastille, comme l'édifice, n'ont guère changé.

JEAN PERRIN.

(1) Organisée par le Comité d'histoire de la Bastille et du 14 Juillet, cette exposition est ouverte tous les jours, jusqu'au 2 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

PARIS EN VISITES

MARDI 28 JUILLET

« Le Marais », 11 h., métro Pont-Marie, Mme Allaz.

« Le Marais », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Allaz.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin.

« Delacroix à Saint-Germain des Prés », 15 h., 6, place Furstenberg, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis (Approche de l'art).

« Notre-Dame », 15 h., portail (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cimetière du Père Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant, Mme Pleuriot.

« Quartier Saint-Séverin », 14 h. 30, façade (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 26 juillet :

DES ARRETES

● Portant fixation temporaire de certaines conditions d'application de l'article R. 351-18 du code du travail (indemnisation pour privation partielle d'emploi) ;

● Relatif à l'application de l'article D. 322-14 du code du travail (indemnités complémentaires).

UN DECRET

● Relatif à l'agrément donné aux sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré pour la réalisation d'opérations d'aménagement et modifiant les articles R. 422-4 et R. 422-5 du code de la construction et de l'habitation.

BREF

DEUX-ROUES

CONFORT A VELO. — Pour les cyclotouristes, quelques nouveautés utiles pour les balades de cet été : un couteau spécial à deux lames avec alène, tire-bouchon, décapsuleur, ouvre-boîte, tournevis et, pour réparer en route, une clé à fourche et un plieur de fil métallique (90,50 F). Un mini-réchaud à alcool gélifié tient dans une casserole de 9 cm de diamètre (39 F). Un gilet sans manches, en polyester-coton beige, dont le bas du devant et du dos sert de poches pour y glisser pull-over et casse-croûte (180 F).

★ **Au vieux campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris.**

FORMATION PERMANENTE

CADRES DE P.M.E. — L'Institut des petites et moyennes entreprises (I.P.M.E.) — établissement privé d'enseignement supérieur — crée un cycle de formation professionnelle pour les cadres des P.M.E./P.M.I. Cette formation, ouverte aux non-bacheliers, est accessible sur dossier.

★ **Renseignements et inscriptions : I.P.M.E., 5, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. : 357-48-10.**

MAISON

BALADEUSE SOUPLE. — Lampe baladeuse d'un nouveau genre, une rampe lumineuse de 20 cm de long a une section de 8,5 × 12,5 mm. Cette fine torche est équipée de quatre petites lampes montées en série dans un profilé en silicone ; flexible, elle conserve l'angle ou l'arrondi qu'on lui imprime. L'extrémité de la baladeuse, munie d'un aimant, se fixe sur tout élément métallique. Conçue pour l'automobile (pour éclairer le moteur ou le coffre), la baladeuse souple fonctionne sur 12 volts et peut être utile sur un bateau ou dans une caravane.

★ **Vente par correspondance par le fabricant : Jakbel, 51 bis, rue de la Boissière, 78370 Plaisir. Tél. (3) 055.67.94. Envoi contre un chèque de 110 F, port inclus.**

ADHESIFS RUSTIQUES. — Pour recouvrir l'intérieur des placards, des étagères ou des tiroirs, de nouveaux revêtements adhésifs en vinyle ont un décor champêtre. Sur un fond beige toilé, ils sont imprimés de petits carreaux, d'un semis de fleurettes, de fleurs des champs, de grands lapins sur fond de torchon ; ils se coordonnent entre eux et à un uni. Ces adhésifs existent en trois coloris : rouge framboise, marron clair ou bleu doux, et coûtent 10 F le mètre en 45 cm de large.

★ **« Les champêtres » de Vénilia, en vente dans les grands magasins, droguistes et grandes surfaces de bricolage.**

TÉLÉMATIQUE

L'IDATE A MONTPELLIER. — L'Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie organise à Montpellier, les 26 et 27 octobre, ses troisièmes Journées internationales. Le thème choisi est celui des « réseaux locaux », qui, mettant en relation de multiples terminaux et serveurs, sont appelés, au sein des entreprises, des immeubles, voire des quartiers et des communes, à offrir une vaste gamme de services.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

Quinze jours	60 F
Trois semaines	79 F
Un mois	100 F
Un mois et demi	139 F
Deux mois	178 F
Deux mois et demi	217 F
Trois mois	256 F

ETRANGER (voie normale) :

Quinze jours	85 F
Trois semaines	129 F
Un mois	169 F
Un mois et demi	244 F
Deux mois	318 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	466 F

EUROPE (avion) :

Quinze jours	115 F
Trois semaines	159 F
Un mois	218 F
Un mois et demi	304 F
Deux mois	398 F
Deux mois et demi	492 F
Trois mois	586 F

Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

JEUX

Un texte cavalier

Solution du problème n° 2

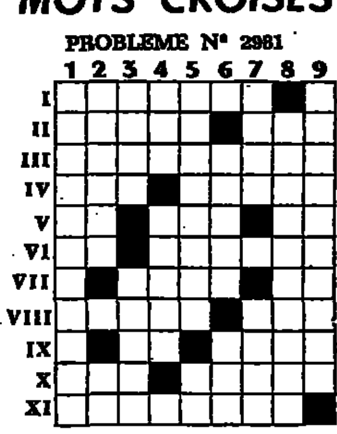
La démarche du cavalier était la suivante : I-3, II-1, III-3, IV-5, V-3, III-4, IV-2, VI-1, VIII-2, VII-4, VIII-6, VI-5, IV-6, II-5, IV-4, III-6, I-7, III-8, V-7, VII-8, VI-6, V-4, III-5, IV-3, VI-4, V-6, IV-8, II-7, I-5, II-3, I-1, III-2, V-1, VII-2, VIII-4, VII-6, VIII-8, VI-7, V-5, VI-3, VII-1, V-2, III-1, I-2, II-4, I-6, II-8, IV-7, VI-8, VIII-7, VII-5, VIII-3, VI-2, IV-1, II-2, I-4, II-6, I-8, III-7, V-8, VII-7, VIII-5, VII-3, VIII-1.

Le texte ainsi obtenu (« Eh bien ! C'est le neveu de Monsieur Purgon, qui est le fils de son beau-frère le médecin Monsieur Diafoirus ; et ce fils s'appelle Thomas Diafoirus, et non pas Cléante ; et nous avons conclu ce mariage-là ce matin [Monsieur Purgon, Monsieur Fleurant et moi, et demain ce gendre prétendu doit m'être amené par son père]. ») est extrait du *Malade imaginaire*, de Molière (I, 5).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2981



HORIZONTALEMENT

I. Font baisser les capitaux quand ils jouent à la bourse. — II. Le music-hall de Périclès. Son destin balance entre la morsure ou le coup de couteau. — III. Les unes vivent cloîtrées, les autres en plein air. — IV. Jeu de cartes ou travail de lettres. Barres parallèles. — V. Tape ardemment sur un Sphinx insensible. Le loup dans les « Bergeries ». Article. — VI. Peut, avec un simple trait, constituer tout un attrait. Sa dégustation pose d'épineux problèmes. — VII. Truc que goupille à merveille un goupil. Le caesium. — VIII. Procédé stylistique. Pour rester dans le ton, il aurait dû composer des chants d'oiseaux. — IX. Pour Robespierre c'est le centre gauche et pour Mirabeau le centre droit. On lui doit une symphonie espagnole et une rhapsodie norvégienne. — X. Il faut attendre neuf mois pour le voir renaître. Marie Stuart y mena, si l'on peut dire, la vie de château. — XI. Entretiens familiers.

VERTICALEMENT

1. Le poulet aux amendes. — 2. Bon sens pour pointer. Personnel. — 3. Auteur coloré de « l'Enlèvement d'Hélène ». Ont tendance à grossir quand elles bouffent. — 4. Geste gracieux. Lentille pour améliorer le menu. — 5. Epithète pour une amie très chère. Une mesure. — 6. Connaît le pis sans avoir connu le mâle. Agent du trésor à Sofia. — 7. La femme au foyer. Mieux vaut y descendre pour faire la bombe que pour s'en protéger. — 8. Ne sont jamais tombées sur le paletot de Charles le Chauve. — 9. Née d'une pomme de discorde, elle ne peut engendrer que des fruits amers.

Solution du problème n° 2980

Horizontalement

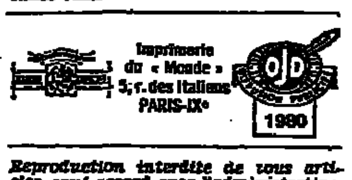
I. Fourchette. Frai. — II. Oural. Puante. In. — III. Glèbe. Ruade. — IV. Réel. Argile. Tex. — V. Munitions. Sot. — VI. Inca. Gnome. Broc. — VII. Lue. An. Ne. Usant — VIII. IQ. Trocs. Crépue. — IX. Eutocie. Aride. — X. Rein. Eminence. — XI. Ester. Ino. I.H.S. — XII. Grue. Est. Iago. — XIII. Décret. Lier. Asa. — XIV. Enée. Epier. Duel. — XV. Ses. Stop. Sied.

Verticalement

1. Fourmilière. Dés. — 2. Ou. Eunuque. Gêne. — 3. Urgence. Tiercés. — 4. Railla. Tonsure. — 5. Clé. Arc. Tee. — 6. Baignoire. Têt. — 7. Eperon. Ce. Ré. Pô. — 8. Tu. Gnons. Slip — 9. Taoïsme. Amitié. — 10. En. Crin. Ers. — 11. Très. Urinoir. — 12. Feu. Obsédé. De. — 13. Attrape-nigaud. — 14. Aide. ONU. Chose. — 15. Inexacte. Es. Ale.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

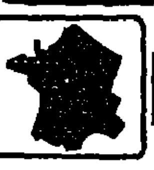


Commission paritaire n° 57 437.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LYON

Entreprise concevant et réalisant des équipements de haute technologie, nous créons le poste de

RESPONSABLE DES ACHATS

Ayant en charge l'ensemble de la fonction achat, il assurera, en liaison permanente avec les demandeurs internes, les négociations commerciales avec les fournisseurs, le choix des matériels techniques, le lancement et le suivi administratif.

Nous recherchons un **Ingénieur confirmé**, ayant une expérience industrielle dans le domaine de l'ingénierie ou de la construction mécanique, et ayant exercé si possible une fonction équivalente.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72163 M à

MILO M.R.H Place de l'Eglise, 06810 Auribeau-sur-Siagne

HAVAS CONTACT

REGION RHONE ALPES
Société Filiale important Groupe Industriel
Secteur Biens d'Equipements Mécaniques
Forte position sur Marché National et International
recherche

UN INGENIEUR METALLURGISTE

FONCTION
- Au sein du département qualité de la Société sera intégré à un service *ayant en charge la ligne principale de produits.*

IL AURA A TRAITER
- du choix des matériaux
- des anomalies décelées
- du suivi qualité des fabrications internes comme de celles des sous *traitants*
- des déplacements assez fréquents mais courts aussi bien en France qu'à l'Etranger sont nécessaires.

CARACTERISTIQUES DU CANDIDAT
- Ingénieur de formation ENSI ou Universitaire ayant un début d'expérience industrielle et capable d'appliquer à des problèmes concrets ses connaissances théoriques en métallurgie contrôle non destructif *et/ou soudage.*

Il doit avoir le sens des contacts, de l'organisation, une grande rigueur dans son jugement et ses méthodes de travail.

- La connaissance de l'anglais est indispensable, le portugais est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle sous référence *4533/L à CONTESSE Publicité 74, rue Béchevelin 69363 LYON Cedex 2,* qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
Région SUD-EST
recherche pour ses BUREAUX D'ETUDES

INGENIEUR ELECTRICIEN

- 2 à 3 ans d'expérience industrielle
- Formation supérieure en électronique ou électrotechnique
- Pour études installations (production et distribution énergie, automatismes, etc...) traiter les contrats d'achat des équipements électriques et électroniques.
- Connaissance indispensable de l'anglais (écrit et parlé)
- Connaissance souhaitée en CFAO (Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur)

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 04618
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

MAIF



MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
200, avenue Salvador Allende
79038 NIORT CEDEX

Dans le cadre du développement de son service informatique, implanté à NIORT, la Maif recherche :

INFORMATICIENS CONFIRMÉS

- *Formation supérieure : MIAGE ou équivalent*
- Expérience de plusieurs années en analyse et programmation d'applications de gestion
- Connaissances appréciées : télétraitement, bases de données, matériel CII-HB 66 DPS

SPÉCIALISTES SYSTÈME ET RÉSEAU

Profil :
- Formation supérieure souhaitable mais non exigée
- Très bonne formation théorique et expérience de plusieurs années dans un poste similaire
- Connaissance approfondie du matériel CII-HB : 66 DPS, MINI 6... et de ses logiciels de base : GCOS3, DSA, TDS, TSS...

Mission :
Intégration dans une équipe chargée :
— *de la conception et de la maintenance de systèmes d'exploitation*
— du développement et de la gestion d'un important réseau de télétraitement en temps réel.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
MAIF - 79038 NIORT CEDEX

MARSEILLE
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
organisée en cabinet de groupe
recrute

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
pour poste inspection interne

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
Pour poste d'encadrement de personnel technique

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES
Confirmés et débutants, pour gestion portefeuille clientèle.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions s/nº T 028.362 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ÉLECTROMÉCANIQUE
SITUÉE A 100 KM OUEST DE PARIS
recherche

UNE TECHNICIENNE EN CONSTRUCTION MÉCANIQUE

BAC F1 ou équivalent, ayant connaissance de l'anglais pour assistance CHEF DE CONTROLE QUALITÉ.

Adresser C.V. s/nº 8.838, *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

DOWELL SCHLUMBERGER ST ETIENNE
recherche

UN CADRE DEBUTANT ESC OU EQUIVALENT

Rattaché au Directeur des Études et Recherches, il assurera la liaison avec les services financiers. Il suivra les projets d'études etc...

Réelles possibilités d'avenir à St Étienne ou dans le reste du groupe.

Anglais indispensable.

Téléphonez au (77) 32 64 23 ou
Envoyez CV et lettre manuscrite à
DOWELL SCHLUMBERGER
Service du Personnel
Z.I molina
La Chazotte BP 90
42003 ST ETIENNE CEDEX

DOWELL Schlumberger

INGÉNIEUR CONTROLE-QUALITÉ
AÉRONAUTIQUE RÉGION OUEST

Dans le cadre du développement rapide d'un produit de type « cellule », un important groupe aéronautique recherche un Ingénieur expérimenté pour son département contrôle.

Sous l'autorité du chef du département, il aura pour mission de :
- s'assurer de la *qualité des produits en mettant* en œuvre des procédures adaptées et originales de contrôle et veiller à leur application ;
- traiter les problèmes de qualité et les résoudre en relation avec les secteurs concernés ;
- participer à la mise en place d'actions correctives.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles (Arts et Métiers, Sup. Aéro) ayant plusieurs années d'expérience industrielle dans un poste identique ou proche (chaudronnerie aéronautique, cellule).

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite en précisant la rémunération souhaitée sous nº T 028.305 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.
Discrétion et réponse assurées.

BANQUE DE DÉPOTS
recherche
pour région BOURGOGNE

UN CHEF COMPTABLE

Expérience bancaire et notions informatique souhaitées.

Adresser lettre *manuscrite, curriculum vitae,* photo et prétentions sous référence 3.221 à : R.S.C.G Carrières, 48, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS.

COLLEGE CEVENOL recherche, pour cours de vacances du 9 au 28 août 1981, professeur de mathématiques. Ecrire Direction *Collège Cévénol, 43400* CHAMBON-SUR-LIGNON.

VILLE D'ALBI
recrute

1 MÉDECIN CONTRACT.

à mi-temps
pour son service
MEDECINE DU TRAVAIL
poste à pourvoir le 1-10-1981 *dans le cadre de la convention* collective du 20-7-1976.
Mairie d'Albi,
B.P. 147, 81010 ALBI.

P.M.E. REGION MIDI-PYRENEES, ville 50.000 hab., recherche
pour 15-31 août

CHEF COMPTABLE

- Collaborateur direct du chef d'entreprise
- BTS ou DECS minimum
- 5 ans expérience au moins
- Notions en informatique souhaitées
- Apte à prendre tres responsabilités afférentes à la gestion générale de l'entreprise.

Env. C.V.+photo, Sté RAYMOND, B.P. 80, 81003 ALBI.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION à CLERMONT-FERRAND *matériel électro-mécanique* et électronique recherche

RESPONSABLE DE PRODUCTION

- Ingénieur diplômé
- Connaissance électro-mécanique et électronique
- Rigoureux dans son organisation
- Gestion des achats, approvisionnements, stocks
- *Evolution : directeur d'usine.*

Env. C.V. détaillé, photo, prétentions, date de disponibilité, à STERISSON, 13-15, rue Buffon, 75005 PARIS.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL
DE PORNICHET (44380)
recherche

SON ANIMATEUR (TRICE)

diplômé (e) ou en cours de formation, expérience souhaitée. Env. candidature et C.V. détaillé

à centre socio-culturel boulevard de la République, 44380 Pornichet.
Téléphone : (40) 61-35-24.



S.D.M.O.
CONSTRUCTEUR
GROUPE ELECTROGENES
cherche
POUR SON SERVICE EXPORTATION

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

- Formation électromécanicien (niveau ingénieur ou équivalent).
- Anglais courant (lu, parlé, écrit).
- *Sens commercial indispensable et si possible* expérience de l'exportation.
- Responsabilités commerciales pays d'Afrique ou Moyen-Orient.

Adresser C.V. + prétentions au :
Service du Personnel
12 bis, *rue de la Villeneuve* - 29272
BREST CEDEX

PETITJEAN & Cie

fabrique de candélabres, mâts, pylônes électriques leader sur son marché recherche pour seconder le Directeur de son usine implantée dans les Ardennes

JEUNE INGENIEUR
ENSAM-ECAM-ENI...

quelques années d'expérience en chaudronnerie - soudure

Libre rapidement

Adresser dossier, photo récente et prétentions à
Direction du Personnel
PETITJEAN et Cie
510 X - 10080 Troyes Cedex

ANGERS
« ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF JEAN VILAR » 1.500 adhérents, 7 permanents, 30 vacataires, *activités multiples,* salles de spectacles et cinéma. Recherche ;

DIRECTEUR

pour prendre en charge la responsabilité, animation et gestion de l'équipement. Expérience exigée. Dossier candidature (C.V., expériences, *références*) à retourner au Centre avant le 1er septembre 1981.
C.S.C.S. Jean Vilar,
Place Jean Vilar, 49000 Angers.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour son unité de production en ALSACE

UN INGÉNIEUR
ARTS *et* MÉTIERS *ou* ÉQUIVALENT

ayant au moins 5 ans d'expérience acquise dans une Société d'Engineering ou dans un Service Travaux Neufs, soit dans une grande usine chimique ou agroalimentaire soit dans l'industrie pétrolière.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Le candidat retenu dépendra directement du Directeur de l'usine et aura à superviser un groupe important d'ingénieurs et de techniciens.

Adresser demandes de candidatures, C.V. et rémunération souhaitée à nº 4.748 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

emplois internationaux emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer) (et départements d'Outre-Mer)

STRUCTURAL ANALYST
LONDON

Ove Arup and Partners is currently engaged in several projects which demand the analysis of structures subject to vibration and impact loading and wishes to appoint an experienced structural analyst to assist in this work.

The structures include reinforced shells, steel frames and plated structures and the analytical requirements extend into the non-linear realm. Although a heavy emphasis is placed on modern methods of analysis, the successful applicant must be capable of interpreting and communicating his or her results within a design environment.

Applicants should have experience of the finite element technique applied to structural dynamics and some knowledge of the use of commercially available software in this field. A knowledge of any, or all, of the following topics would also be of advantage: plasticity, gross distorsion, rigid body mechanics, impulsive loading, random vibration theory.

Fringe benefits include L.V.'s, 3 weeks holiday (+ Christmas week), Profit Sharing Scheme, Free Life Assurance and voluntary Pension Scheme.

Please write quoting ref.: BE81/7 giving details including age, qualifications and experience and salary required to Tom Henry, Staff Manager.

Ove Arup & Partners,
13, Fitzroy Street, London W1P 6BQ.

INDONESIE
Une Importante Société de Travaux Publics
recherche

pour prendre en charge un vaste projet à l'exportation sur Cii HB Mini 6/43

un Responsable Informatique

Sa mission consistera à :
- constituer son équipe de travail.
- *mettre en place et suivre l'évolution* du matériel et des logiciels.
- collaborer avec les partenaires du chantier.
- *négocier avec les représentants* locaux du constructeur

Nous souhaitons rencontrer un homme d'études expérimenté parlant Anglais qui a déjà encadré une équipe, de préférence sur des sites étrangers. Sa *connaissance du Cii HB Mini 6 sera appréciée.*

- Lieu de travail : **DJAKARTA.**
- Durée du projet : 4 ans.

Adresser lettre, CV et *prétentions sous réf* 001 M *(à rappeler sur* l'enveloppe) à
Cii Honeywell Bull - Service ACLES - PC 4F001
61/63 rue d'Avron 75980 Paris Cedex 20

acles

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Fam. dentiste aux environs de Bad Hersfeld, cherche J.F. AU PAIR pour bébé et enf. 4 ans. Poss. cours allemand. Écrire Dr. Spring. Brüder Grimm Strasse 32 D-6432 Heringen 1.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

PARIS BASED BROKERAGE FIRM
Seeks
An experienced international

OIL BROKER

Possibility of Partnership

Reply in confidence, Ref. T028359 M, to RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120.00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32.93
AGENDA	28.00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Importante Banque privée
Filiale d'un groupe bancaire international
PARIS 8e recherche
POUR SERVICE ÉTUDES DE CRÉDITS
AUX PETITES et MOYENNES ENTREPRISES

GRADE CLASSE VI

- 30 ans minimum.
- Formation supérieure.
- 5 ans d'expérience minimum de crédits aux P.M.E., acquise dans un poste similaire et/ou dans un secteur d'exploitation de ce type de clientèle.

Adresser candidature détaillée sous le nº 3.999 à : CONTESSE Publicité, 20 avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS A DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour son SERVICE ACHAT

2 INGÉNIEURS CHARGÉS d'AFFAIRES

Ce poste s'adresse à de Jeunes Ingénieurs diplômés de formation mécanique, électromécanique ou chaudronnerie, ayant une première expérience industrielle d'au moins 3 années.

Ils auront pour mission:

– la négociation et passation des commandes, le suivi de ces dernières entre plusieurs unités (études, projet, chantier, qualité) et les fournisseurs, jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers (équipements lourds, matériels chaudronnés et mécaniques, pompes, générateurs de vapeur...)

L'un d'entre eux sera plus particulièrement chargé des commandes pour l'exportation. La connaissance de l'anglais est alors très vivement souhaitée.
Postes à pourvoir à PARIS.

Merci d'écrire sous référence 72160 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
située à Neuilly-sur-Seine
recherche

2 PROGRAMMEURS

DUT ou BTS exigé

Débutants ou quelques années d'expérience. Il se joindront à une petite équipe, traitant de problèmes de gestion avec des méthodes informatiques de pointe.
– ordinateur IBM 370/138 :
– connaissance Télétraitement souhaitée.

Horaires variables, 13e mois, restaurant d'entreprise.

Env. lettre manuscrite, C.V., s/réf. T 028.360 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MSL international

Directeur des ventes

Notre client est la filiale allemande d'une importante société américaine, leader dans la recherche biotechnologique dont les produits dominent aujourd'hui le marché. L'avance scientifique ainsi que le développement de nouvelles technologies, a eu pour résultat une croissance extraordinaire. Pour développer la position de la société sur le marché français, nous recherchons un directeur des ventes. Il aura pour mission de présenter les procédés et les produits biotechniques à une clientèle d'ingénieurs de grandes écoles travaillant dans la recherche et dans les sciences. Ce poste sera confié à un universitaire ou autodidacte compétent, âgé de 32 ans env., ayant une très bonne expérience dans les domaines biologie-moléculaire, biochimie, immunologie ou dans un domaine similaire. Disposant d'une bonne formation de base théorique, il devra être homme de terrain, surtout dans les départements universitaires, les laboratoires scientifiques ou dans l'industrie pharmaceutique. Il aura nécessairement une bonne connaissance de la langue anglaise, une formation poussée étant prévue aux Etats-Unis. A un candidat de valeur, la société offrira non seulement des conditions de rémunération intéressantes et une voiture de société, mais également des possibilités de carrière au sein d'un groupe international.
Adresser C.V., photo et sérieuses références à Dr Hans-H. Geissler, MSL Deutschland GmbH, Pempelforter str. 47 D-4000, Düsseldorf, Allemagne - Réf. M 122084.

Directeur Industriel

HERCKELBOUT-DAWSON/BARNES GROUP

Notre société, première division européenne du leader mondial dans la fabrication des ressorts à froid, cherche pour ses usines françaises, un DIRECTEUR INDUSTRIEL.

Directement rattaché au Président, il est responsable des Services Méthodes, du Département Qualité, du choix des investissements et de la maintenance.

Agé de 30 ans minimum, niveau ingénieur, il justifie d'une solide expérience acquise dans l'exercice de fonctions analogues, si possible dans le domaine des composants automobiles.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence M. 27.07 à G. BRESSON - B.P. 76 - 92404 COURBEVOIE Cedex.

MEDIA PA

Société d'Assurances
recherche un

Chef de projet informatique

EXPERIMENTE

susceptible de conduire une équipe importante.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 4048 à
PUBLIVAL 27, route des Gardes, 92190 MEUDON.
Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANTE SOCIETE
1200 personnes
Proche Banlieue Nord de PARIS
Leader dans sa profession, recherche

ingénieur haut niveau

en MICRO-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
Adjoint au Responsable du Service Electronique

Il sera chargé de définir :
- les technologies
- les moyens de développement
- les méthodes de travail.

- Il animera une équipe d'ingénieurs et de techniciens
- Une expérience minimale de 5 ans est exigée
- Pour ce poste qui ouvre de réelles perspectives d'avenir la rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adr. C.V. photo et prét. à no 4569 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société Française des Arts de la Table
recherche un

DIRECTEUR COMMERCIAL

Celui-ci, rattaché directement au Directeur Général, définira la politique commerciale et mettra en œuvre les moyens permettant de réaliser les objectifs.

Il devra animer et contrôler une équipe de vente de 10 représentants exclusifs en France et de 15 agents à l'exportation.

Ce poste sera confié à un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure commerciale, parlant couramment l'allemand et l'anglais et justifiant une expérience de la commercialisation des produits de luxe.

Adresser dossier candidature avec photo à No 4.813 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

RESPONSABLE LOGISTIQUE

GRACE CRYOVAC® leader mondial de l'emballage souple alimentaire, recherche pour sa plus importante filiale européenne (1000 personnes et 500 Millions C A.) un RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE pour son département MACHINES DE CONDITIONNEMENT CLIENTS.

A la tête d'un petit groupe, il aura pour mission de :

- CREER LA FONCTION PLANNING-ORDONNANCEMENT pour l'approvisionnement, la préparation et l'expédition des matériels vendus à nos clients.
- GERER LES STOCKS DE MACHINES ET DE PIECES DETACHEES.
- METTRE EN ŒUVRE le traitement INFORMATIQUE des commandes.

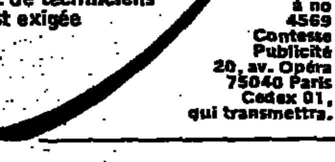
Interlocuteur des services techniques (Développement - Atelier de montage - Service Après-Vente) auprès des services commerciaux, c'est avant tout un homme de contact organisé et très méthodique. Sa formation ou son expérience industrielle lui permet de maîtriser l'outil informatique appliqué à la gestion de production.

Une bonne pratique de l'ANGLAIS est nécessaire pour assurer les relations avec les fournisseurs étrangers et avec les autres sociétés européennes du groupe.

F. RAMON vous remercie de lui adresser candidature et C.V. - Société GRACE - B P. 10 - 28230 EPERNON.

Une totale discrétion vous est garantie.

GRACE





Cii Honeywell Bull

pour participer au développement de ses futures gammes d'ordinateurs, recherche

INGENIEURS LOGICIEL

C'est dans le domaine spécifique du Logiciel de Base qu'ils exerceront leur activité : Systèmes, Télécommunications, Bases de Données, Compilateurs, ...
Les candidats seront diplômés Grandes Ecoles et possèderont des connaissances de base en informatique acquises lors de leurs études ou au cours d'une première expérience professionnelle.
Lieu de travail : Paris 20ème, puis Louveciennes 78.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 148 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

Ingénierie agro-industrielle D.G.A

L'agro-industrie : l'un des principaux secteurs d'activité dans les dix prochaines années pour les constructeurs d'équipement et les sociétés d'ingénierie et d'entreprise générale.

Notre société, 400 ingénieurs et techniciens, qui contribue depuis 25 ans au développement du Tiers-Monde, où elle a fait des réalisations remarquées, s'oriente vers une approche globale liant conception, réalisation et production. D'où un nouveau comportement pour ses hommes, une nouvelle organisation à mettre en place. Pour conduire ce changement, auprès de notre Directeur Général, nous créons le poste de Directeur Général adjoint.

Diplômé d'une grande école, la quarantaine, vous avez fait une partie de votre carrière dans l'entreprise générale, peut-être une autre dans l'agriculture tropicale. A des capacités de manager, vous joignez la maîtrise des relations commerciales et financières. Ecrivez vos expériences, sous référence 114 M à notre conseil Claude Egnell afin qu'elle organise dès le mois d'août notre rencontre.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Filiale d'un Groupe Allemand
recherche
pour son Siège
(proche banlieue Sud de Paris)

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

de formation supérieure (ESC option finance, comptabilité ou équivalent)

Ce cadre aura pour mission :
- Etablissement et suivi des budgets prévisionnels (analyse des coûts et justification des écarts).
- Responsabilité de la comptabilité analytique et détermination des prix de revient.
- Etablissement et suivi des différentes procédures de gestion.

Une expérience professionnelle même limitée et une bonne connaissance de la langue allemande seraient souhaitables pour occuper ce poste avec succès.

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ

de formation comptable supérieure (niveau DECS)

Ce cadre aura pour mission :
- Etablissement et suivi du plan de trésorerie.
- Suivi des immobilisations.
- Audit interne et reporting.

Ce poste nécessite impérativement une expérience professionnelle de quelques années et de bonnes connaissances de la langue allemande.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 21881 M à :
BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

ERIN

recherche pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini- et micro-ordinateurs)

- DES INGÉNIEURS (Grandes Ecoles option Informatique ou Universitaires)
- DES ANALYSTES PROGRAMMEURS min. DUT Informatique

Complément formation assuré.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7618 à AXIAL Pub., 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIETE INSTRUMENTATION RECRUTE

1. – Pour DEPARTEMENT CHROMATO (HPLC) JEUNE INGENIEUR DE VENTE expérience réussie vente HPLC. Déplacements fréquents. Anglais parlé indispensable. Poste évolutif (chef de produits) pour élément de valeur. Poste à Paris.

2. – Pour DEPT INDUSTRIE INGENIEUR DE VENTE expérience réussie vente analyseurs en ligne. Poste à Paris. Anglais indispensable. INGENIEUR DE VENTE débutant pour région Sud-Est. Formation technique. Poste à Marseille.

3. – Pour SAV/ETUDES ELECTRONIQUES ELECTRONICIEN BTS/DUT expérience SAV indispensable sur analyseurs physico-chimiques. Déplact 1/3 temps (France). Anglais courant. Poste à Marseille.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 8941 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Importante Société de fabrication de stands recherche

JEUNE MÉTREUR EXPÉRIMENTÉ

Ne pas se présenter. Ecrire C.V., prétentions, photo (retournée) Structures Internationales B.P. 101 93102 MONTREUIL CEDEX.

THOMSON-CSF

TECHNICIENS-ELECTRONICIENS

DÉBUTANTS ou COURTE EXPÉRIENCE

Pour leur confier des travaux d'ETUDE et de DEVELOPPEMENT de
- circuits analogiques, logiques, H F ;
- traitement numérique du signal ;
- programmation de microprocesseurs ;
- réalisation de sous-ensembles pour matériels aéroportés.

Ces postes ouvrent une carrière intéressante au sein du groupe à des candidats de valeur.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel 68, av. Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF Cedex.

ROCKWELL VALVES S.A.
Robinetterie Industrielle
recherche
pour son bureau de PARIS

UNE STAND.TELEX STENO DACT.

UN AGENT TECHN. COMMERCIAL

Bonne expérience en poste similaire

UN VENDEUR CONFIRME

(Robinets industriels)

Pour les 3 postes anglais indispensable.

Veuillez adresser votre C.V. + photo + prétentions à : ROCKWELL VALVES S.A.
· Direction du Personnel
30, rue Jean Jaurès BP 20 - UNIEUX 42240

OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un
Groupe Industriel Français
(3300 personnes)

Nous fabriquons et vendons des composants destinés aux industries de pointe, intégrant l'électronique.

Nous sommes en expansion *constante et* avons l'ambition de le rester.

Nous recherchons un

ingénieur mécanicien

pour prendre en charge la PRODUCTION dans un département Développement et Industrialisation de produits nouveaux et *de systèmes.*

Une première expérience de quelques années dans l'Industrie et plus particulièrement dans les domaines de la micro mécanique et de l'optique sera un atout pour réussir à ce poste.

Envoyer C.V., photo et prétentions à *CONTESSE PUBLICITE*
20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01
sous référence 4767, *qui transmettra*

---

ingénieur adjoint

BUREAU D'ETUDES

Un groupe industriel français recherche un Ingénieur Adjoint au Directeur du Bureau d'Études, chargé des questions U.S.A., pour une de ses filiales à activité internationale dont l'objet est la fabrication et la commercialisation d'une ligne d'appareils électro-ménagers de haut de gamme à usage professionnel et grand public.

Agé de 28 ans minimum, Français ou de nationalité anglo-saxonne, de formation Ingénieur, parlant très couramment l'anglais, cet Ingénieur aura pour mission, sous la responsabilité du Directeur du Bureau d'Etudes, la mise au point de produits nouveaux et leur suivi jusqu'au lancement.

Il participera à l'élaboration de la gamme de produits destinés au marché U.S.A.

Localisation : Paris Est - Voyages centre de la France et U.S.A.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous référence 602-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nous sommes
une Importante Société de
Bâtiment et Travaux Publics
présente dans 25 pays

Notre Responsable du

Service Trésorerie

recherche

un Adjoint

Le candidat retenu devra justifier d'une bonne expérience :

- de la mise en place et du suivi des cautions bancaires
- des crédits documentaires
- des transferts
- de la centralisation des engagements dont l'informatisation est en cours.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.
Des notions d'Informatique seront appréciées.
Poste évolutif.

Lieu de travail au siège de la société à LA DEFENSE.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 9265 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

YREL

DIVISION INFORMATIQUE

recherche pour faire face à son expansion

ingénieur technico-commercial

pour promouvoir et vendre les mini-ordinateurs *COMPUTER AUTOMATION ; ayant quelques* annees d'experience informatique industrielle et acquisition de donnees. Connaissance des logiciels et de l'Anglais souhaitee.

informaticien(ne)

pour assurer des cours de logiciels mini-ordinateurs. Experience : programmation temps reel, goût des contacts humains, connaissance de l'Assembleur et de langages évolues, bonne pratique de l'Anglais

Envoyer C.V à YREL - B.P. 40
Rue Feuilly - 78530 BUC

CGR

INDUSTRIE

Branche des activités médicales de THOMSON CSF
recherche pour son Etablissement de STAINS

INGENIEUR

ARTS & METIERS ou équivalent

Pour études de prototypes

Une première expérience industrielle de quelques années est souhaitée pour ce poste qui implique des qualités de créativité et de rigueur.

La connaissance des calculs de structures *et du langage informatique sera appréciée.*

Adresser C.V. et prétentions à
CGR INDUSTRIE - Service du Personnel
3, rue d'Amiens 93240 STAINS.

Importante Société Industrielle

Paris 13ème, recherche

INGENIEURS LOGICIELS

de haut niveau pour développement de systèmes *temps réel multiprocesseurs.*

Expérience en programmation autocommutateurs privés très appréciée.

Des postes sont à pourvoir à Toulouse et Paris. (Réf. A)

INGENIEUR COMPOSANT

très autonome, il aiguille les choix des composants électroniques de toutes natures selon des critères de prix, fiabilité - disponibilité - suivi des technologies auprès des fabricants, expertise de défaillance recherche prospective.

Expérience minimum de 3 à 4 ans nécessaire. (Réf. B)

Envoyer CV, photo et prétentions à No 4.414 CONTESSE *PUBLICITE 20, av. de l'Opéra* - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE SUD PARIS

recrute

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANIQUE

Ce poste à responsabilités consiste dans la conduite des ateliers et exige :

- une compétence confirmée par 15 ans d'expérience en mécanique, électricité, fluides et bâtiment ;
- un goût pour le commandement et la gestion.

Env. lettre manuscrite, photo, curric. vitae et prétentions sous la référence GNL, nº 3.982 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

TRES URGENT

P.M.E.
cherche

le chef de son service comptable

- D.E.C.S. complet demandé + 10 ans d'expérience en entreprise ou en cabinet.
- Il dépendra du Directeur Administratif et Financier.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions à la F.N.P.S.
33, rue Raffet - 75016 Paris.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

en forte expansion à PARIS
recherche

UN RESPONSABLE EXPORT

- matériel médical ;
- appareil unique au monde ;
- développement d'un réseau international ;
- bonnes connaissances des circuits de distribution ;
- prise en charge du marché exportation ;
- intéressement aux résultats ;
- anglais indispensable, allemand souhaité.

Env. C.V. détaillé, photo, prétent., date de disponibilité à STERISSON, 13-15, rue Buffon, 75005 PARIS.

BANQUE ÉTRANGÈRE
Quartier Opéra

recherche

CHEF CAMBISTE

Adresser lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à :

T.D. - Port de la Conférence, 75008 PARIS.

LABORATOIRE INDUSTRIEL SUD PARIS recrute

INGÉNIEUR

(E S O...)

capable de diriger une petite équipe pour

Recherche Appliquée

sur la caractérisation des filtres optiques et sur la commutation optique.

Une première expérience dans domaine et responsabilités analogues est exigée.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 76.18 à nº 4.658 CONTESSE *Publicité, 20, avenue de* l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Contrôleur Audit

Notre société, leader français dans la fabrication *de pièces mécaniques de série pour* industrie automobile, recherche un **CONTROLEUR Audit** *de haut niveau.*

Formation métallurgique souhaitable, connaissance des exigences «qualité automobile» appréciées.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la référence *904 M* à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

ECA AUTOMATION

SSCI en forte expansion
(500 personnes) recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

INFORMATIQUE DE GESTION
2 à 4 ans d'expér. professionnelle

Connaissant :
- CII - HB 64, TDS-IDS 2
- ou IBM 43 XX, 30 XX, CICS - DL1

Envoyer lettre manuscrite, C.V., *photo et prétent. sous réf.* 1004
ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 Saint-Cloud Cedex.

CENTRE CULTUREL

Banlieue Sud de Paris
recrute

UN ANIMATEUR

chargé de l'exécution de la politique d'animation de l'Association. *(loi de juillet 1901).*

Adresser candidature, C.V., sous *nº T 028.366 M à Régie-Presse,*
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
AVANT LE 25 AOUT 1981.

GROUPE INTERNATIONAL

INGÉNIEURS SYSTÈMES
6 ans expérience H.B. 6.000.
Salaire 210.000 F. par an.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
3 ans expér. SIRIS 3, IRIS 50

INGÉNIEURS SYSTÈMES
6 ans expér. processus indus.
Temps - Réel

INGÉNIEURS SYSTÈMES
6 ans expérience. Logiciel
Télécommun. Téléphonie

INFORMATIS SELECTION
26, r. Daubenton-5º 337-89-22.

Recherchons

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

6 mois à 4 ans d'expérience, connaissant langage évolué sur mini-système.
Pratique temps réel.
Tél. 523-05-39.

La Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour développer son service commercial.
Nous rech. de nouv. collaborat. (H. ou F.) qui auront :
- Goût contacts haut niveau.
- Excellente présentation.
- *Bonne connaissance générale.*

Nous leur offrons :
- Rémunération importante.
- *Possibilités promotion.*
- Formation permanente.

Tél. pr R.-V. 553-20-00 P. 201.

SOCIÉTÉ CAMPENON BERNARD

92/98, boulevard Victor-Hugo
92115 CLICHY.

Entreprise de T.P. à vocation internationale recherche de toute urgence pour son siège social à CLICHY

COMPTABLE

2º OU 3º ÉCHELON

diplômé, expérience comptabilité *générale, analytique, bilans* consolidés, participations, habitudes des chantiers étrangers. Préférence sera donnée à candidat sachant lire, écrire et parler l'espagnol.

Envoyer C.V. très détaillé, photo et prétentions *au service du Personnel.*

G. INFO

Ingénierie et Conseils

INGÉNIEURS PROJETS
Coordination technique
expér. LOGICIEL-MATERIEL

ING. LOGICIEL-SYSTEMES
exp. MITRA OU SEL

ING. ETUDE ET *REALISATION DE SYSTEME* TEMPS REEL (Logiciel)
Conn. en télé-informat., réseau

ING. ETUDES EN
TELEPHON. MOTOROLA 6800

ING. TELECOMMUNICAT.
Position I et II

ING. *PROJETS*
Spécialiste de la communication temporelle

ING. pour des projets d'auto*matisation et de robotique.*
Lieu d'affectation : REGION PARISIENNE ET BRETAGNE.
Salaire envisagé : 108.000 à 192.000 F/an.
Ecrire service du recrutement,
7, rue de l'Isly, 75008 PARIS.

Centre de préformation 16-18 ans en milieu difficile recherche pour banlieue Ouest FORMATRICE en enseignement général. Ecrire sous nº 8.948 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

T.I.T.N.

Filiale THOMSON CSF
INFORMATIQUE
recherche

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

(SAV-LABORATOIRE)

Techniciens débutants ou expérimentés dans le domaine des périphériques d'ordinateurs : électromécanique, analogique, micro- processeurs. Travail en laboratoire, région sud de Paris.
13º mois, cantine.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous *réf.* SAV-LABO à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 Morangis.

ASSISTANTE FINANCIÈRE
bilingue direction Europe
7.000 × 13 - 236-23-45.
Sél. E. Bonnet, 65, r. Aboukir-2º.

---

secrétaires secrétaires

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
LA DEFENSE
recherche
pour service responsable de négociations d'accords
au plan international

SECRETAIRE EXPERIMENTEE

parfaitement bilingue - sténo-dactylo anglais-français

(le travail impliquera l'utilisation d'une machine à traitement de textes)

Libre début Août

13ème mois - prime vacances - avantages sociaux

Adresser lettre de candidature, C.V. et prétentions à *no* 04615 CONTESSE *Publicité* 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION HAUT NIVEAU

(Groupe très important, plusieurs milliards C.A.)

SPÉCIALISTE EXPORT BATIMENT T.P.

Références exceptionnelles.
Salaire annuel : 280.000 F.
Cherche poste de responsabilités.

Ecrire sous nº 3.333 à Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

PROFESSEUR CERTIFIÉ
LETTRES MODERNES
9º échelon, diplômé CREDIF
Expérience enseign. français langue étr. ; anglais, allem. cour. ch. poste à l'étranger pour sept. *Ecrire s/nº 1573 le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE FINANCIER

27 ans, DIPLOMÉ DAUPHINE 3 ans exp. analyse financière, contrôle gestion et reporting, recherche poste responsabilité au sein direction financière. Ecr. s/nº 1575 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingén. polon. électron.-télécom., exp. 6 ans prod., market. intern. Langues angl., allem., russe. Etud. ttes propos. Ile-de-France. Ecrire s/nº 1568 *le Monde Pub.,* *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

H. 34 ans, dipl. E.N.S.A.D. 7 ans exp. graphisme *illustration*, étud. toutes possibil. travail. Temps partiel. Tél. 434-44-00.

Educatrice garderait enfants en août. Ecrire Mme GRETOT, 12, rue d'Annam, 75020 Paris.

MAQUETTISTE
secrétaire de rédaction, homme 32 ans, 8 ans expérience revue culture, *licence spécialiste* photo et vulgarisation rech. poste respons. presse, édition. Ecrire s/nº 1.556 *le Monde Pub.,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez
débutants ou confirmés

HEC-ESCP

IEP, SC. ÉCO. IAE. DECS
rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC : 281-13-44.

Directeur autodidacte libre, service de gros, 100 employés, *cherche situation; étudierais* proposition région parisienne. Téléphone : 523-28-00

Jeune Homme 33 ans

CAMBISTE COMPTANT
LIBRE DE SUITE
souhaite proposition ou contrat U.S.A. après délai 2 ans sur place de Paris.
Références intéressantes.
Prendre contact 572-01-19, de préférence en matinée.
Ecrire s/nº 1.565 *le Monde Pub.,* *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

FRANCHE-COMTÉ. J. F., 28 ans, *licence droit, expérience secrétariat et immobilier*, recherche PLACE STABLE. Ecrire s/nº 467 - MURATET, 15, rue Taitbout, Paris 9º qui transmettra.

Étudiants ayant DEUG, S.N.V., préparant lic. phys.-chimie, ch. trav. du 1er au 30 sept., trav. de bur. ou autres. Tél. : 427-49-03. Ecrire 37, avenue Buffon, Mitry-le-Neuf, 77 (S.-et-M.)

Kinésithérapeute suédoise diplômée d'Etat cherche emploi chez famille ou personne ayant besoin de soins spécialisés. Disp. pour voyager. Ecrire s/nº 1572, *le Monde,* 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.me fme, Française, 18 ans, niv. Bac, excellente présentation, parlant allemand, permis de conduire, aimant contact clientèle et monde des affaires, souhaite stage formation dans équipe de vente libre 1er août. Ecrire M. C. DELCOUR, 15, rue Labrousse, 75015 Paris

J.H. MAITRISE
DROIT PUBLIC
accepte mobilité France ou étranger. Etudie toutes propositions. TARONE, 3, avenue du Puits, 06000 *Nice,* (93) 81-38-54.

J.H., 25 a., ayant maît. dr. privé, ment. droit des aff., parl. angl., espag. (connais.), étud. avec intérêt ttes prop. de la dom. droit ocial et fiscal venant de cabinet de conseil juridique ou d'avocat. *Tél. 331-44-32, 12 h.-15 h.*

CHEF administration commercial, *8 ans exp. de négoce vins fins,* trilingue angl., esp., licencié exp., bon contact, sens organisation, facilité adaptation, ch. poste Paris ou banlieue Est. Ecrire s/nº T 028306 M *à Régie Presse,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CHEF COMPTABLE F.
45 ans, célibataire. C.C.D.E.C.S. exp. administrative C.A.A.G., et comptable, trésorerie C.C.M.C., bilan, cherche situation service financier entreprise importante. Paris-Ouest. Ecr. nº T 028377 M *à Régie-Presse,* 85 bis, r. *Réaumur,* 75002 Paris.

J.F. licence droit. expérience, rech. place août, vte, bureau, réception. *Tél.* : 522-01-14.

Jeune fille 21 ans, niveau B.T.S. action commerciale, recherche toutes propositions dans le domaine commercial, souhaite travailler à l'étranger. Ecrire à Laurence Robert, 300, rue A.-Pajeaud, 92160 Antony.

H. 28 ans, dynamique, maîtrise génie biologique + expér. comm., parl. français, anglais, cherche poste secteur agro-alimentaire, pharmaceutique, phytosanitaire en France ou étranger. Ecrire ss nº 3.450 M, à Régie-Presse, *85 bis, r. Réaumur,* 75002 Paris.

SPECIALISTE EN AMERIQUE LATINE cherche poste dans entreprise, secteur exportation. Ecrire Mme BARON, 23, rue des Courcieux, 78170 ANDRESY.

INGENIEUR CHIMISTE
Diplômé en gestion, ANCIEN DIRECTEUR DEPARTEMENT *CHIMIE FINE,* cherche emploi France ou étranger.
Ecr. s/nº 3444 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, désirant quitter Paris, trilingue angl., allem. (technique et commercial), très *sérieuse, références* export-import, recherche situation correspondante avec responsabi*lités,* région *Nice-Côte d'Azur.* Disponible septembre.
Ecr. s/nº T028308M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire, 23 ans, sténodactylo télex, cherche import-export, libre 1er septembre.
Ecr. s/nº T028309M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
- Les 3 types de C.V. : exempl.
- *Bonnes réponses aux tests.*
- Graphologie : ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pr informations, écr. CIDEM. M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

formation professionnelle

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

Citi Centre International de Traitement Informatique

205-24-83 + Tous langages
241-83-83 + Scientifiques
238-14-65 + et gestion.

capitaux propositions commerciales

Société recherche partenaire Finance pour Association *d'un projet solaire de* diffusion internationale.
Téléphone : (75) 28-21-00.

travaux à façon

ENTREPRISE, sér. référ., effectue rapidement tous travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'Etat. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 & 893-30-02.

annonces diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 *Paris Cedex 09.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. vend cause départ *étranger R 18 Diesel break* 1981, 19.000 km, prix 40.000 F, possibilité crédit 36 mois. *Téléphone :* 886-39-75.

de 8 à 11 C.V.

Vend DS Pallas 71, intérieur cuir noir 4.000 F sur facture. Prix : 3.000 F
Téléphone : 373-63-02.

plus de 16 C.V.

Collaborateur Talbot vend *LOTUS* 1982, 200 km. *GARANTIE NEUVE.* 60.000 F. *M. Hervé,* 821-60-21.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL !

SUR TALBOT D'EXPOSITION
M. Gérard, 821-60-21.

boxes - parking

PARKINGS à louer au 50, QUAI JEMMAPES, 10e arr., prix except. 220 F par mois + charges. Tél. vers 206-41-81.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Gilbert AZOULAY,
M. Marcel FAU,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur premier petit-fils,
Romain,
fils de Richard AZOULAY et Mme, née Brigitte Fau.
Paris, le 19 juillet 1981.

Décès

— Mme Esther Attié, née Rohl, son épouse,
Docteur et Mme Emmanuel Attié,
M. Ariel Attié et ses enfants,
Mme Thalia Attié de Gomez, son mari et leurs enfants,
ses enfants,
Sa famille et tous ses proches,
ont la profonde douleur de faire part du décès, à l'hôpital américain de Neuilly, le 16 juillet 1981, de leur très cher
TOUPIC Jacques ATTIÉ,
président
du Conseil communal israélite du Liban,
décoré des Palmes académiques pour services rendus à la culture française dans ce pays.
Suivant la volonté du défunt, l'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Neuilly.

— M. Pierre Delaigue,
M. et Mme Bernard Lemogne,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre DELAIGUE.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le 22 juillet 1981.
« L'Oustalet », Lapalud,
84500 Bollène.
13, place Potiquet,
95420 Magny-en-Vexin.

— Jean Dupeux et sa fille,
Francine et Jean Richard et leurs enfants,
Mme Raymond Marx et ses enfants,
Mme Roger Langlet et ses enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
Mme veuve Jean JAUDEL,
née Suzanne Marx,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et parente,
survenu au Vésinet, le 19 juillet 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, le mercredi 22 juillet, dans le caveau de famille, au cimetière du Vésinet.
48, avenue Foch,
78400 Chatou.
210, rue de Rivoli,
75001 Paris.

— La famille,
Et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gicou LEVENTER,
survenu le 23 juillet 1981, à Paris, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 28 juillet 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Paris, Pontault-Combault.

— La direction et le personnel des Etablissements Villa
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gicou LEVENTER,
leur président-directeur général, survenu le 23 juillet 1981, à Paris, à l'âge de cinquante-six ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 28 juillet 1981.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.

— Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Claude MENNESSIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancienne rédactrice en chef
de « l'Echo de la mode »,
survenu subitement en son domicile, 5, rue Pierre-Louys, Paris-16e, le 21 juillet 1981, à l'âge de soixante-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 juillet, à 11 heures, en l'église de Beynes (Yvelines), suivie de l'inhumation au cimetière dans l'intimité.
128, avenue Jean-Jaurès,
93507 Pantin.

[Claude Mennessier fut successivement rédactrice en chef de « Mon ouvrage Madame », de « Quatre Saisons », puis de « l'Echo de la mode ». Chargée, de 1969 à 1971, de la promotion à France-Culture et France-Musique, elle devint, par la suite, chargée du bureau des écoutes radio.]

— Mme Jean-Noël Morfaux,
Mlle Virginie Morfaux,
M. Eric Morfaux,
Mme Henri Morfaux,
M. et Mme Robert Bourgeon,
M. et Mme Patrick Morfaux et leurs enfants,
M. et Mme Hubert de Micheaux,
M. et Mme Jean-Philippe Rouquie et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de
M. Jean-Noël MORFAUX,
directeur
de la station
de technologie alimentaire de Lille,
administrateur
du
du Centre de recherches agronomiques de Lille,
âgé de quarante-quatre ans.
Ses obsèques auront lieu à Toulouse, en l'église Saint-Exupère, le mardi 28 juillet, à 10 heures.
Réunion à l'église.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
221, allées Chardin,
59650 Villeneuve-d'Ascq.
58, rue Achille-Viadieu,
31400 Toulouse.

— **Marianne RAISON**
s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 19 juillet 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.
Une célébration eucharistique réunira à une date ultérieure ceux qui l'ont connue.
Des dons peuvent être versés à :
L'A.J.D. C.C.P. 14 051 12 B Paris ou au Groupe de recherches sur les maladies de la rétine C.I.C. Paris, succursale B.J., compte 7900 - 11.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, rue Gustave Zédé, Paris.

— Nous apprenons le décès du
professeur Claude ROMIEU,
dont la mort est survenue le 24 juillet 1981, à Montpellier.

[Né à Montpellier en 1915, Claude Romieu a fait ses études de médecine dans cette ville, où il devient successivement interne, chef de clinique puis professeur agrégé en 1959. A sa formation chirurgicale initiale, il adjoint par la suite des études de radiologie et d'anatomopathologie, qui lui permettent d'œuvrer au centre régional de lutte contre le cancer. Le professeur Romieu était membre correspondant de l'Académie de médecine.]

— On nous prie d'annoncer le décès du
docteur Raymond SAUVAN,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté,
médecin assistant
au C.H.U. Saint-Antoine,
expert près la cour d'appel,
survenu à Paris, le 23 juillet 1981.
De la part de :
Mme Raymond Sauvan,
son épouse,
M. et Mme Jean-Luc Sauvan,
M. Olivier Sauvan,
M. Thierry Sauvan,
Mlle Marie-Laure Sauvan,
ses enfants.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (avenue Marceau, Paris-16e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Breval (Yvelines).
46, avenue d'Iéna,
75016 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire, le 27 juillet 1981, de la mort de
Marcelle JANNEY-ROUSSELET,
une pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Communications diverses

— Le pèlerinage à Lourdes des rapatriés d'Oran aura lieu du 12 au 17 août. Pour tous renseignements s'adresser à « Amitié », journal des rapatriés d'Oranie auprès de l'abbé Lafourcade, 68, rue Alphonse-Daudet, 13013 Marseille.

ÉCHECS

LA DATE DU CHAMPIONNAT DU MONDE EST FIXÉE

Initialement prévue pour le 19 septembre à Mérano (Italie), puis reportée au 19 octobre, la rencontre qui doit opposer le champion Anatoli Karpov au vainqueur du tournoi des prétendants, le dissident soviétique Victor Kortchnoï, débutera le 1er octobre.

Les deux champions ont donné leur accord, après une laborieuse négociation sur cette date et le titre sera attribué à celui qui aura le premier remporté six parties, les nulles ne comptant pas.

Dans l'entourage du président de la Fédération internationale des échecs, on laisse entendre qu'avant le 1er octobre la femme et le fils de Victor Kortchnoï pourraient être autorisés à quitter l'Union soviétique.

RELIGION

● *L'évêché de Monaco* est promu au rang d'archevêché aux termes d'un accord qui vient d'être signé par le Saint-Siège et par le prince Rainier. Ce dernier renonce, en contrepartie, à son droit de regard (bulle du 15 mars 1886) sur la nomination de certains ecclésiastiques et, en particulier, de l'évêque de la principauté.

● MISE AU POINT. — *Le Monde* du 25 juillet ayant indiqué que l'Action catholique ouvrière (ACO) et la Jeunesse indépendante chrétienne (JIC) avaient « *boudé* » le congrès eucharistique de Lourdes, ces deux mouvements nous font savoir qu'ils étaient largement représentés à cette assemblée et qu'ils y ont participé.

SCIENCES

La conférence internationale sur le rayonnement cosmique

Du bon usage des explosions thermonucléaires

Organisée par le Commissariat à l'énergie atomique et par l'Union internationale de physique pure et appliquée, la dix-septième *conférence internationale sur le rayonnement cosmique* s'est réunie du 13 au 25 juillet à *Paris*. La prochaine conférence aura lieu en Inde, dans deux ans. Les suivantes sont prévues, avec la même périodicité, aux Etats-Unis puis en Union soviétique.

La conférence a permis de faire le point sur de nombreux problèmes que pose aux chercheurs ce rayonnement qui nous vient pour une part du soleil, pour une autre de la galaxie, et parfois de beaucoup plus loin. On a parlé des méthodes à employer pour mieux connaître ce rayonnement, en particulier sa frange de très haut énergie qui peut fournir des informations sur le comportement des particules fondamentales hors du domaine accessible par les plus grands accélérateurs. On a comparé les résultats des diverses expériences faites ces dernières années — le plus souvent à l'aide de satellites, car l'atmosphère modifie et dégrade le rayonnement cosmique au point qu'une grande part de l'information qu'il transporte est perdue quand le rayonnement arrive au sol. On a discuté des expériences futures. Enfin la confrontation de nombreuses communications a permis de confirmer, ou au contraire d'infirmer, certaines hypothèses générales sur les sources du rayonnement cosmique et sur les mécanismes de sa production (*le Monde* du 22 juillet).

Un sujet très fouillé a été l'accélération du rayonnement cosmique par les ondes de choc. On a montré depuis longtemps qu'en traversant *une onde de choc* les particules du rayonnement cosmique gagnent un peu d'énergie. Mais, pour obtenir les énergies élevées qu'on observe, il faut que ces « traversées » se reproduisent un très grand nombre de fois, ce qui suggère qu'un mécanisme doit confiner les particules au voisinage de l'onde de choc.

De tels mécanismes ont été proposés, qui rendent bien compte de l'accélération à des énergies moyennes du rayonnement cosmique d'origine galactique par les ondes de choc dues aux explosions d'étoiles (supernovas). Il semble, en revanche, difficile d'expliquer ainsi le rayonnement galactique de plus haute énergie. On cherche pour celui-ci un mécanisme d'accélération par les ondes de choc que créent les « vents » stellaires ; la conférence a fait apparaître, sur ce point, à la fois des éléments encourageants et des difficultés sérieuses. Finalement, un troisième mécanisme, l'accélération par les *pulsars* (1), semble devoir être abandonné.

Autre sujet très débattu : les *sursauts gamma*, ces brusques bouffées de rayonnement qui traversent l'espace et qu'on a pu parfois enregistrer simultanément sur huit satellites ou sondes spatiales (2). L'origine de ces sursauts est inconnue, mais il semble *bien qu'en règle générale* ils ne puissent être associés à aucun astre observable. Une hypothèse se renforce : les sursauts gamma seraient la trace de gigantesques explosions thermonucléaires se produisant à la surface de « vieilles » étoiles à *neutrons*. Ces étoiles, froides et très denses, n'émettent pratiquement aucun rayonnement et sont donc inobservables. Mais elles attirent la matière environnante, et en tombant à la surface, celle-ci peut acquérir une énergie *suffisante* pour que s'amorcent des réactions de fusion thermonucléaires. Si cette hypothèse est la bonne, il s'agirait en quelque sorte d'un juste retour des choses : les premiers sursauts gamma ont été détectés par les satellites américains Vela, satellites dont la mission était de détecter d'éventuelles *explosions* thermonucléaires... en Union soviétique.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les pulsars sont des étoiles à neutrons relativement récentes qui tournent à grande vitesse sur elle-même et dont le rayonnement varie périodiquement en fonction de la rotation de l'étoile.

(2) L'observation n'est pas parfaitement simultanée, et c'est justement la mesure précise des écarts de temps qui permet, par des méthodes de triangulation, de déterminer la direction d'où provient le sursaut gamma.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Squ. INNOCENTS, 354-95-10
VUE FEERIQUE
DUPLEX 140 m², asc., 4 chbres, grand séj.

4e arrdt

MARAIS, imm. XVIIe, 55, 110 ou 170 m² à aménager. 272-40-18.

5e arrdt

BROCA SOLEIL - 354-95-10
80 m², séj., 2 chbres, asc. park.
TERRASSE, 65 m²

6e arrdt

Rue VISCONTI
Stud. confort 20 m² - 230.000 F.
9 h à 12 h - 633-65-58.

7e arrdt

CHAMPS-DE-MARS
dans PETIT IMM. RESIDENTIEL
CHARMANT 2 PIÈCES
petite cuis. équip., s. bns, w.c.
PRIX 565.000 F
S/pl. lundi, mardi de 14 à 18 h
8, AV. DE LA BOURDONNAIS ou tél. 723-81-22.

RAPP UNIVERSITÉ ét. élevé. Balc. plein sud. Vue Tour Eiffel. Superbe studio cuis., équipée bains, cave, ravalement payé. 490.000 F après 20 h. TEL. 200-36-01.

9e arrdt

Près Square Berlioz bel imm. Mo Blanche 43, rue Douai, 4e étg. Ppaire vd 925.000 F Appt 6 p. 150 m² entrée, cuisine, 2 bains, 2 w-c, 2 services, 2 caves. Voir 14 h-15 h Mardi, mercredi ou Tél. le matin 520-13-57.

Rue CONDORCET, 6 P. prof. lib.
190 m², 1.600.000 F
2 portes palières. 550-34-00.

13e arrdt

Pr. Bd St-JACQUES
Dans petit imm. réhabilité 180 m² au 2e et dernier étage, clair, volume à finir d'aménager style « Loft ». Conviendr. à activités créatives.
Tél. 272-40-18.

14e arrdt

QUARTIER DAGUERRE
charmant petit 2 P. tt cft, 2e ét. dans imm. modeste, 180.000 F. Tél. 320-99-80.

ALESIA (près) 6/7 P. poss. libérale 130 m² récent, soleil, calme 1.300.000 - CCR 227-96-84.

CŒUR MONTPARNASSE
ATELIER D'ARTISTE ou LOFT
A AMENAGER 150 m² sur cour, jardin. Exclusivité. 550-34-00.

15e arrdt

Mo CONVENTION 3 P.-50 m², très bel immeuble Pierre de taille, 5e étage sans ascens. 435.000 F. Visite mardi 28 de 15 à 19 h. 6, r. FOURCADE ou 500-78-65.

16e arrdt

RANELAGH 306-41-05.
Superbe imm. Pierre de taille, 2/3 P. 70 m², asc. tout confort.

17e arrdt

17e COURCELLES
DANS IMMEUBLE RECENT
4 PCES (living-double + 2 chbres) entrée, cuis., bains, w.c., placard, 5e ét.
AFFAIRE RARE
PRIX 960.000 F
Me voir ce jour de 14 h à 18 h
172, rue de COURCELLES ou tél. 723-91-28.

18e arrdt

10 % RAPPORT
et VALEUR Pierre, STUDIO 20 m² envir., cuis. en alcôve séparée, s. de bns, chff. parfait état, moquette, immeub. ravalé. Location assurée. Px 130.000 F. Créd. Tél. 720-89-18.

MONTMARTRE
BEL IMMEUBLE BOURGEOIS
CALME ET SOLEIL
au 2e ETAGE, ASCENS., CONFORT
6 PIÈCES BON ETAT GENERAL
PRIX 1.275.000 F
possib. division en 2 APPTS de **3 PCES** cuisine, bains, confort. AU PRIX DE : 837.500 F chacun. Me voir s/place lundi, mardi de 14 à 18 h
25, RUE DU MONT-CENIS ou TEL. 723-95-05.

78 - Yvelines

VERSAILLES GLATIGNY
92 m² bon état, calme, rare, 720.000 F.

VERSAILLE Porchefont.
116 m², 3 Chbres + séj. calme, raffiné, près gare, 1.080.000 F. BONNES AFFAIRES 955-00-60.

92 Hauts-de-Seine

Dans résidence neuve près de la
DÉFENSE
2 et 3 PIECES
Tél. 281-51-31 ou le soir 286-04-88 ou 99. Visites lundi au vendredi de 15 h à 19 h. Samedi de 11 h à 16 h.
328, av. Georges-Clemenceau, NANTERRE. 204-88-62.

PRIX 120.000 F
MONTROUGE 5' Pte d'Orléans 2 P., cuis., w.c., possib. s. d'eau, dans maison ravalée sur jardin. Tél. pptaire 720-89-18.

94 Val-de-Marne

94400 VITRY, près Mairie, dans résidence sur parc, 4e étage, 3 pièces, 55 m², séj., 2 ch., bains, cuis. équip., w.-c., chauff. individuel gaz, loggia séchoir. Tél. 680-48-14, après 17 h.

Province

RAMATUELLE
Immeuble de caractère, vieux village, calme, STUDIO 20 m² + sous-sol aménagé 18 m², salle d'eau, bar-cuisine. Habitable de suite. 250.000 F crédit. Tél. propriétaire uniquement le matin (94) 97-39-93.

appartements achats

ACHÈTE Studio/2 pièces PARIS
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-56-51.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) rech. pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-16-40**

Jean Feuillade, 54, av. de la Motte-Piquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

viagers

Appt 2/3 P. cuis., s. bains, w.-c., imm. pierre T., pr. Mo Abbesses, 120.000 F + 2.100 F. Occupé Hme 86 ans. VIAGERS F. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

LOUVECIENNES
VIAGER LIBRE
1 tête 80 ans, villa séjour, 2 chbres sur sous-sol 500 m², jardin, bouquet 300.000 F, rente 5.000 F. Tél. : 954-68-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

locations non meublées offres

Paris

Rue SAINT-JACQUES dans immeuble bon standing avec ascenseur, superbe 5 pièces refait neuf, très ensoleillé, tout confort. 5.000 F + chauff. 255-29-04.

Région parisienne

LEVALLOIS
2-3 P., nf, 75 m², loggia, poss. parking, 2.780 F + 600 F.
2 P., 50 m², nf, 1.850 F + 450 F
Studio 30 m², 1.000 F + 200 F.

CLICHY
2-3 pièces, 56 m² + terrasse, 2.340 F C.C. Tél. 757-03-97.

Province

A louer 3 apparts de caractère dans château entre Nevers et Moulins grand confort, ball 3-5-9-. Surface : 100 m² 800 F, 230 m² et 280 m² 1.600 F. Tél. Notaire (70) 46-05-78.

locations non meublées demandes

Paris

Dans le 7e
très urgent recherche à louer ou à acheter chambre de service avec confort le plus près possible. Angle Latour-Maubourg, Tourville. Téléph. : 551-94-45.

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits - 272-02-62.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

ÉCOLE PRIVÉE
8e arrondissement
Recherche pour ses étudiants et étudiantes de province chambres indépendantes ou chez particuliers. Disponible 1er septembre.

Institut Supérieur Tourisme. Tél. : 266-32-47, hres bureau.

Particulier de préférence à particulier cherche chambre ou studio meublé, quartier 9e ou 10e de préférence.
Ecrire s/no 8.152 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyers gar. 5.000 F max. 283-57-02.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
Acte S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs.

Av. FRANKLIN-ROOSEVELT
BUREAUX MEUBLÉS
AV. SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX
ACTE S.A. - 261-80-88 +.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services. **355-17-50**

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation RM, RC, SARL.
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, toutes démarches.
C 2 E - Tél. : 562-42-12.

fonds de commerce

Vends fonds de commerce rest. (2 ét. + 1 appartement) à Paris. Bon emplac. (rue Mazarine 6e). Téléphoner à partir de 20 heures au 326-87-86.

A vendre dans ville importante du midi : bar, restaurant, night-club (seul établiss. de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon. emplac., chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 F. Tél. ap. 21 h au (16-90) 96-11-44.

maisons individuelles

CAP D'AGDE (34)
Pieds dans l'eau
Splendide duplex 70 m² habitables + terrasse de 30 m².
Prix : 485.000 F.
Cabinet Foncier
7, allées Paul-Riquet
BÉZIERS, tél. (67) 28-22-92.

maisons de campagne

Vend maison ancienne 4 pièces, terrasse, dépendances, vue imprenable, 25 km sud Chalon/Saône, jardin, verger.
Tél. : (85) 37-10-20.

10 min. sortie autor. Chartres dans village ts comm. solide
MAISON RURALE
3 P. + grenier aménageable sur terr. 1.000 m² env. Prix except. 195.000 F actes en mains. Très gros crédit poss.
CHARON - 483-32-54.

Rég. Sermaize-les-Bains (51). MAISON neuve F 3, salle de bains, w.-c., chauff. central électr., double vitrage, isol. therm., au milieu d'un jardin de 495 m², région vall. Prix : 179.000 F. 16 (26) 42-51-49.

terrains

LOT
Rég. comprise entre LUZECH-CAILLAC - CATUS. Part. recherche terrain à bâtir (viabil.) de 1.000 à 2.000 m². Faire offre sous le no 6.123, à le Monde Publicité.
5, rue des Italiens, 75009 Paris.
Je serais sur place fin août, début septembre.

DANMARIE-LES-LYS (77)
Beau TERRAIN paysagé constructible 1.100 m² — 14 m façade — Près FORET
290.000 F — 638-00-05.

villas

HENDAYE
2 VILLAS BASQUES
sur front de mer.
Transformées
en 7 appartements.
Visite sur place
ou téléph. 16 (59) 20-04-62.
64700 Hendaye-Plage,
Boulevard de la Mer,
Résidence « GURE - KAYOLA ».

Conflans-Ste-Honorine Villa vue Seine impren., 7 P., chff. cent., tél., 480 m² terrain + 170 m² habitables. 790.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. Tél. : 387-62-04.

30 KM PORTE DE BERCY
Frais réduits, villa 8 pièces + dépendances sur 1.000 m². 930.000 F. Tél. 341-20-07.

GOLF-JUAN
vue panoramique sur mer
VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain
1.400.000 F.
Michel Bernard - 502-13-43 ou (93) 63-98-61.

propriétés

110 kms de Paris. Prop. ind. RUSTIQUE de luxe, habit. de suite, toit refait à neuf. Comp. 5 PIECES + cuis. équipée, salle bains, w.-c. TOTAL : 174 m² hab., poutres, cheminée de style, chauff. central, tél., tout confort sur 1.800 m² de jardin paysagé clos. PRIX : 475.000 F. Téléphone : 16 (26) 42-51-49.

VAL DE LOIRE
particulier vend agréable maison ancienne rénovée, près Blois, 5 pces principales, 2 bains, garages, cellier, sur 1 ha parc boisé. 580.000 F. Tél. : (54) 79-72-07 après 19 h.

immeubles

BD VOLTAIRE
IMMEUBLE Pierre de taille, chauffage central
1.750 m², dont 180 m² LIBRES.
Téléphone : 562-38-53

RUE LONGCHAMP
emplacement idéal
immeuble pierre de taille
rez-de-chaussée + 6 étages
680 m². Tél. : 562-38-74.

pavillons

EAUBONNE MAIRIS PART. VEND cause départ, plain-pied, séjour + 3 chbres. Cave, garage, jard. 430 m². URGENT. 12, allée des Lys. SAMEDI de 14 h. à 18 h. Téléphone : 959-26-53.

COLOMBES
GARE DES VALLÉES
10' SAINT-LAZARE
QUARTIER RÉSIDENTIEL
GRANDE MAISON 9 P.
3 BAINS, chauffage central. JARDIN 400 m² environ. Possib. DIVISIBLE EN 3 APPARTEM.
PRIX : 1.000.000 F
Vendredi, samedi de 14 à 18 h.
18, RUE DES LILAS ou TÉL. 723-96-05

MONTMORENCY près forêt
55, AV. DOMONT, s/400 m², pav. 3 p. cft, chauff. central, Garage, possibilité agrandir.
325.000 F crédit P.A.P. 10, 80 %
Vendredi, samedi de 14 à 19 h.

DANUBE pavillon tout confort 100 m² habitable, garage cave cour. Prix : 950.000 F. Tél. : 202-87-09.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

UN RAPPORT DU COMITÉ D'ACTION POUR LE SOLAIRE

27 % de la consommation pourraient être assurés par les énergies renouvelables

Alors que se prépare le grand débat qui permettra, à l'automne, de définir la nouvelle politique énergétique, la Documentation française publie un rapport du Comité d'action pour le solaire, une des pièces de ce dossier.

Organisme indépendant regroupant associations, industriels et diverses personnalités, *ce comité*, présidé il y a peu de temps encore *par M. Lion*, directeur du cabinet de M. Mauroy, a préparé *un programme sur « les voies du solaire »* que le premier ministre a jugé *« digne d'intérêt »* et préconisé de porter à la connaissance du public.

Comme certains rapports préparatoires au VIIIe Plan et comme le programme énergétique du P.S., le rapport, plutôt que d'évaluer la consommation totale d'énergie nécessaire en l'an 2000 — en fonction d'une croissance donnée — et de répartir ensuite la contribution de chaque filière énergétique à partir de la situation actuelle, examine les consommations par grands secteurs (*habitat, industrie, transport*) et recherche pour chacun *d'entre eux des économies* possibles et des recours maximum aux énergies renouvelables. Mais, contrairement à d'autres études sur le solaire, celle-ci n'envisage pas, d'ici à la fin du siècle, de changement important des styles de consommation (pas question par exemple d'un transfert successif de l'automobile vers les transports collectifs).

Contrairement à beaucoup de mouvements écologiste, le Comité d'action pour le solaire ne rejette pas le nucléaire, mais ne lui attribue qu'un rôle d'appoint : 46 millions de tonnes équivalent pétrole, en 2000, soit 30 TEP de moins que dans l'actuel programme et quelque 25 milliards de francs d'économies, utilisés à la promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Rénovation de l'habitat et recharche des *conditions optimales* dans la construction (architecture bioclimatique), nomes plus sévères dans l'électroménager, généralisation de la régulation électronique du processus de production dans l'industrie, valorisation des surfaces agricoles et forestières inutilisées, fabrication de véhicules très économes (moins de 4 litres aux cents kilomètres pour l'ensemble du parc après 2000) : toute la panoplie est envisagée y compris les questions épineuses de formation d'emplois et de financement.

Ce résultat est surprenant : *les énergies renouvelables* — y compris l'hydroélectricité — *représenteraient à la fin du* siècle plus de 27 % de la consom*mation avec une production* de 52,5 millions de TEP. Plus encore que la production (27 millions TEP de biomasse, 17,5 millions TEP d'hydroélectricité, 8 millions TEP de solaire direct), ce sont les économies d'énergie qui impressionnent. Est-il besoin de rappeler que le programme de M. Giraud prévoyait une consommation de l'ordre de 240 millions de TEP en 1990 quand les « voies du solaire » estiment celle-ci à 194 millions de TEP, soit un taux croissance annuel moyen par rapport à 1980. Reste à savoir si cela est plausible.

E.D.F. a été légèrement bénéficiaire en 1980

Electricité de France a été *légèrement bénéficiaire en 1980*. Pour un chiffre d'affaires de *83,4 milliards de francs*, le résultat d'exploitation a été de 272 millions. L'exercice de l'an passé se traduit ainsi par un retour à l'équilibre des comptes d'E.D.F., après une mauvaise année 1979.

Si les recettes ont progressé en 1980 de près de 30 %, cela tient davantage à l'évolution des prix de l'électricité (+ 20,2 %), qu'à celle des ventes (+ 6,5 %). La demande d'électricité a en effet progressé à un rythme inférieur à celui des années précédentes : *5,6 %*, mais de *3 %* seulement si l'on retranche les consommations de l'usine d'enrichissement d'uranium d'Eurodif.

Si *la poussée* des prix des combustibles a coûté à E.D.F. *5,2 milliards de francs* de plus qu'en 1979, une bonne hydraulicité, la substitution d'un charbon *meilleur marché à un fuel* cher et l'accroissement de la pro*duction d'électricité d'origine* nucléaire (la puissance installée en a été augmentée de 6 523 MW en 1980) expliquent ces bons résultats.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 30,1 milliards de francs. Avec le fonds de roulement et les remboursements d'emprunts E.D.F. a eu besoin de 37,8 milliards de francs. L'autofinancement en a fourni 35,2 % (contre 34,2 % en 1979), mais les emprunts (21,2 milliards) en ont couvert la plus grande partie : 6,5 milliards de francs ont été empruntés hors de France.

Au moment où *le programme* nucléaire atteint sa « vitesse de *croisière »*, *l'endettement à long* terme de l'entreprise nationale *approche désormais 100 milliards* de francs (93,025 milliards).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U...	5,76	5,7650	— 40	— 30	— 100	— 70	— 300	— 200
$ can....	4,7400	4,7470	— 90	— 50	— 210	— 175	— 620	— 520
Yen (100).	2,4600	2,4670	+ 250	+ 290	+ 445	+ 490	+1200	+1280
D M	2,3800	2,3840	+ 120	+ 140	+ 200	+ 230	+ 500	+ 580
Florin ..	2,1320	2,1410	+ 80	+ 120	+ 150	+ 175	+ 420	+ 475
F.B. (100).	14,5540	14,5700	— 660	— 340	— 800	— 550	—1540	— 930
F.S.	2,7560	2,7600	+ 200	+ 240	+ 390	+ 420	+ 930	+1020
L (1 000)..	4,7820	4,7910	— 660	— 530	—1170	—1010	—2860	—2609
£	10,8090	10,8290	+ 450	+ 550	+ 600	+ 730	+1380	+1570

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 3/8	11 1/2	18 1/8	18 1/4	12 5/16	12 7/16	12 5/8	12 3/4
$ E.-U....	19 1/8	19 3/8	19 11/16	19 13/16	18 11/16	18 13/16	18 11/16	18 13/16
Florin ...	10 1/4	10 1/2	13	13 1/4	13	13 1/4	13	13 1/4
F.B. (100).	24	27	20	22	19	20	18	19
F.S.	5/8	7/8	9	9 1/4	9 3/16	9 3/8	10	10 3/16
L (1 000)..	15	35	28	32	28	32	26	30
£	12 3/4	13	14 3/8	14 5/8	14 1/2	14 3/4	14 1/2	14 3/4
F. français	18	19	20 1/2	22 1/2	20 1/2	22 1/2	20	20 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Nationalisations : les textes seraient prêts pour le 15 septembre

(Suite de la première page.)

Or le capital de Thomson-C.S.F. est détenu, *à hauteur de* 11,7 %, par des intérêts saoudiens. Des engagement auraient été pris, lors des conversation entre la France et l'Arabie Saoudite, de ne pas toucher aux capitaux du Golfe. Au sein du gouvernement, beaucoup ne sont donc pas convaincus de la nécessité de toucher à deux firmes qui seront, de toute façon, contrôlées par leur maison mère.

● *Second sujet en suspens : le sort de Matra.* S'il est assuré que la branche armement du groupe sera nationalisée, le sort des activités spatiales reste en suspens. Tout comme on réfléchit sur une structure possible pour éviter que la partie de Matra non nationalisée se retrouve sans ressources financières. On sait que les bénéfices de la division militaire servent à boucher les trous d'une bonne partie des autres activités.

M. Lagardère, P.-D.G. de Matra, a son plan, qui reviendrait à créer deux filiales : l'une, Matra militaire, dont l'État serait le gestionnaire et le principal actionnaire ; l'autre, Matra civil. Un contrat lierait les deux firmes, l'État payant en quelque sorte sa prise de participation en reversant les *bénéfices* de la branche militaire à la branche civile *pendant un certain* nombre d'années. Reste à savoir si le *sémillant* P.-D.G. de Matra réussira à séduire les technocrates de gauche comme il s'était vanté d'avoir séduit les technocrates de droite.

● *Autre sujet de discussions : l'avenir des activités bancaires internationales de groupes comme Paribas, Suez, Rothschild, etc.* Faut-il, par exemple, nationaliser Paribas International et risquer de voir certains partenaires étrangers, peu désireux de traiter avec une banque d'État, rompre leur association avec la banque française ? A l'inverse, peut-on ne nationaliser que les activités françaises peu rentables et laisser au secteur privé ce qui est le plus profitable ? Peut-on couper en deux ce qui constituait jusqu'alors une entité logique ?

Plus délicat encore est le cas des holdings financiers telles la Financière de Paribas et la Financière de Suez. *Certes, le premier* ministre a indiqué que leurs *participations industrielles, qui* ne concernaient pas les groupes et activités nationalisables seraient rétrocédées au secteur privé. Plus facile à dire qu'à faire. Qui va se porter acquéreur de telles participations ? Des groupes privés français ? Sans doute quelques-uns viendront-ils pêcher ce qui *les intéresse ? Mais à quel prix ?* Quant à s'imaginer que des petits actionnaires *vont racheter* des actions de firmes comme Neiman, Campenon Bernard, la Sollo, etc., il y a un pas qu'aucun spécialiste des marchés financiers ne franchira.

« *Pourquoi nationaliser les holdings ?*, demande-t-on chez Paribas. *Nous avons un actionnariat. Autant le conserver. Que l'État prenne ce qui l'intéresse, nous indemnise, et pour le reste... nous continuons.* » Ce discours a le mérite de la rationalité. Mais c'est oublier que Paribas et Suez ont valeur de symbole. Les nouvelles équipes au pouvoir n'ont *peut-être pas envie de* les voir renaître de leurs cendres et prospérer *grâce aux indemnités* de nationalisation. Aussi chacun *cherche-t-il un compromis* qui permette, tout à la fois, de nationaliser le symbole sans avoir à régler le problème de la rétrocession des participations industrielles.

La Banque Rothschild a récemment amorcé un processus de séparation entre ses activités bancaires et ses participations industrielles. Faute sans doute d'en avoir discuté au préalable avec les autorités et les syndicats, qui craignent à cette occasion des suppressions d'emplois, il semble que l'affaire tournera court. Les pouvoirs publics auraient l'intention de mettre leur veto à une opération, qui avait pourtant un mérite : celui de régler le problème de la rétrocession des participations industrielles.

« Oubliées » dans le discours du premier ministre, les assurances seront, elles aussi, touchées, quoique indirectement, par les nationalisations. Le comité interministériel a discuté du sujet à la fin de la semaine dernière. Il aurait décidé que les participations dans les assurances détenues par les banques *nationalisables* seraient conservées par l'État. De même, *on s'orienterait* vers le maintien dans des mains publiques des 35 % *que Paribas détient* dans le groupe Empain-Schneider. *Nombreux sont ceux qui tiennent* en effet à ce que l'État ait un contrôle *de facto* sur l'industrie nucléaire.

Éviter la spéculation

Les problèmes liés à l'indemnisation des actionnaires devraient être réglés à la fin de cette semaine. Là aussi le gouvernement veut aller vite, ne serait-ce que pour éviter la spéculation que l'on voit se développer en Bourse sur les actions des sociétés nationalisables. On s'orienterait vers une indemnisation qui prendrait la *forme d'un échange des actuelles* actions contre des obligation de longue durée (*vingt ans*) *comportant* un taux d'intérêt indexé. Le *Trésor assurerait* le *service* annuel de l'emprunt afin de ne pas obérer les *comptes* des entreprises concernées. Les modalités d'échanges, notamment la valeur retenue, restent à déterminer. Certains pensent à une formule mixant une évaluation des actifs nets des entreprises à une moyenne des cours de Bourse sur une certaine période.

On bute aussi sur le problème des participations détenues par les étrangers. Ceux-ci se satisferont-ils d'être payés en papier ? Mais peut-on juridiquement pratiquer une inégalité de traitement entre les Français et les étrangers, payer les uns en espèces et les autres *en obligations ?* Sans doute le gouvernement préférerait-il *que ces investisseurs étrangers* restent dans le capital des *sociétés concernées. Mais on voit* mal quels sont les arguments de nature à leur faire accepter un tel maintien.

Le troisième chapitre de la loi qui sera votée à l'automne ne *devrait qu'ébaucher* les nouvelles structures des sociétés nationalisables. Une période transitoire d'un ou deux ans serait prévue par les textes. Ce délai permettrait de définir les restructurations industrielles, de préciser les droits nouveaux des travailleurs et le statut des salariés. Un contrat de groupe serait élaboré pendant cette période entre la direction et les syndicats. Ce contrat serait alors la véritable charte de l'entreprise nationalisée.

Le texte déposé en septembre devrait cependant préciser d'ores et déjà deux choses : le mode de désignation des cadres dirigeants ; la composition du conseil d'administration. Ce qui promet de belles discussions au cours des prochaines semaines. On s'orienterait vers une formule où le P.-D.G. des entreprises nationalisées serait nommé en Conseil des ministres, alors que le conseil d'administration se prononcerait sur les cadres dirigeants. Ce conseil comprendrait un tiers de repré*sentants de l'État, un tiers des* salariés, un tiers des usagers.

Reste à déterminer le mode de désignation de ces administrateurs. Apparemment, on ne tient pas à ce que les représentants des salariés soient désignés par les syndicats. Faudra-t-il alors procéder à des élections spéciales dans l'entreprise ? Qui pourra voter ? Le personnel des filiales sera-t-il concerné ? Qui choisira les représentants des usagers ?

Sur toutes ces questions, la discussion reste ouverte. Certains songeraient d'ailleurs à adopter une structure avec directoire et conseil de surveillance, de préférence au classique conseil d'administration. Comment améliorer la démocratie dans les entreprises nationalisées, sans en paralyser le fonctionnement, sans *« ligoter »* la direction ? N'en doutons pas, le *succès* ou l'échec *des nationalisations* se jouera pour une bonne part sur les *réponses apportées* à cette question.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

KLÉBER-COLOMBES ENVISAGERAIT DE FERMER SON USINE DE COLOMBES

Le groupe Kléber-Colombes va-t-il fermer son usine historique de Colombes (Hauts-de-Seine), où mille cinq cent cinquante personnes sont encore employées ? Selon la section du parti communiste de l'entreprise, le comité central d'entreprise se réunira, mardi 28 juillet, pour débattre la question. Une telle décision de fermeture n'aurait rien pour surprendre.

Depuis 1974, Kléber-Colombes accumule déficit sur déficit. Au total, la firme a perdu 443 millions de francs en sept ans (dont 76,2 millions en 1980, exercice dont les résultats, en dépit des plus-values de cession, ont été obérés par le poids de la restructuration), soit trois fois et demi son capital (126,3 millions de francs).

Dans le cadre des mesures d'assainissement et de réorganisation prises en 1979 (*le Monde* du 17 mai 1979), des transferts de fabrications effectuées jusqu'alors à Colombes étaient prévus (pneus-tourisme à Troyes, pneus-camionnettes et chambres à air de tracteurs et de poids lourds à Toul). La survie de l'unité de Colombes ne tient donc qu'à un fil. Reste à savoir si Michelin, devenu actionnaire à plus de 90 % de *Kléber-Colombes*, se pliera aux éventuelles injonctions des pouvoirs publics *ou* ira jusqu'au bout de ses intentions. A moins que les deux parties ne se mettent d'accord sur un plan de reclassement et de préretraite. — A. D.

AFFAIRES

APRÈS L'INCULPATION DE M. JEAN-PIERRE WILLOT

« Les chefs d'entreprise indélicats seront traités avec rigueur »

déclare le premier ministre

Le premier ministre, M. Mauroy, a déclaré, samedi 25 juillet, à Poitiers lors de l'inauguration du nouveau tronçon d'autoroute Poitiers-Bordeaux, que « les chefs d'entreprise dont les difficultés ont pour origine l'indélicatesse ou l'incompétence seront traités avec rigueur, y compris sur leurs biens personnels ». « Tel n'est pas le cas, a-t-il ajouté, de ceux qui, de loin l'écrasante majorité, sont victimes de la conjoncture et doivent être aidés au nom de la solidarité nationale. »

Le gouvernement, a-t-il précisé, « a manifesté ces derniers jours à propos de l'affaire Willot, qui, aux yeux de la presse, apparaissait comme un test pour le gouvernement, sa volonté de l'emporter ». « L'autorité judiciaire, a encore dit M. Mauroy, agit en toute indépendance, mais le juge doit pouvoir connaître en toute clarté, contrairement aux usages antérieurs, le point de vue du gouvernement par l'intermédiaire du procureur de la République. »

A Poitiers également, au cours d'une conférence de presse, Mᵉ Jacques Vergès, avocat au barreau de Paris, a vivement critiqué le fonctionnement des tribunaux de commerce et « l'ignorance de ceux qui y siègent ». Selon lui, « les personnes siégeant dans les tribunaux de commerce sont juridiquement incompétents, les juges commissaires, dont le rôle est essentiel, n'y connaissent rien, et le seul technicien est le syndic ». Mais il a déploré que celui-ci « au lieu d'être contrôlé par le juge, lui dicte la conduite à tenir ».

Lille. — L'inculpation de M. Jean-Pierre Willot pour abus de biens sociaux continue de susciter des réactions. L'avocat de M. Jean-Pierre Willot, Mᵉ Roger Letartre, du barreau de Lille, a déclaré que son client avait été très frappé par le fait qu'on l'ait conduit à Paris encadré de policiers, comme un malfaiteur : « *Mon client, en aucune façon, n'a l'intention de fuir ses responsabilités*, a-t-il dit. *Il se serait rendu seul chez le juge pour répondre à sa convocation...* » Cependant, le domicile de M. Jean-Pierre Willot,

De notre correspondant

à Croix, dans la banlieue roubaisienne, *est surveillée sans relâche*, ainsi que les habitations de ses frères, non loin de là. Ce qui suscite encore l'étonnement de Mᵉ Letartre : « *Cette surveillance, à ma connaissance, ne résulte d'aucun texte, en tout cas d'aucune décision de justice...* »

Les réactions syndicales

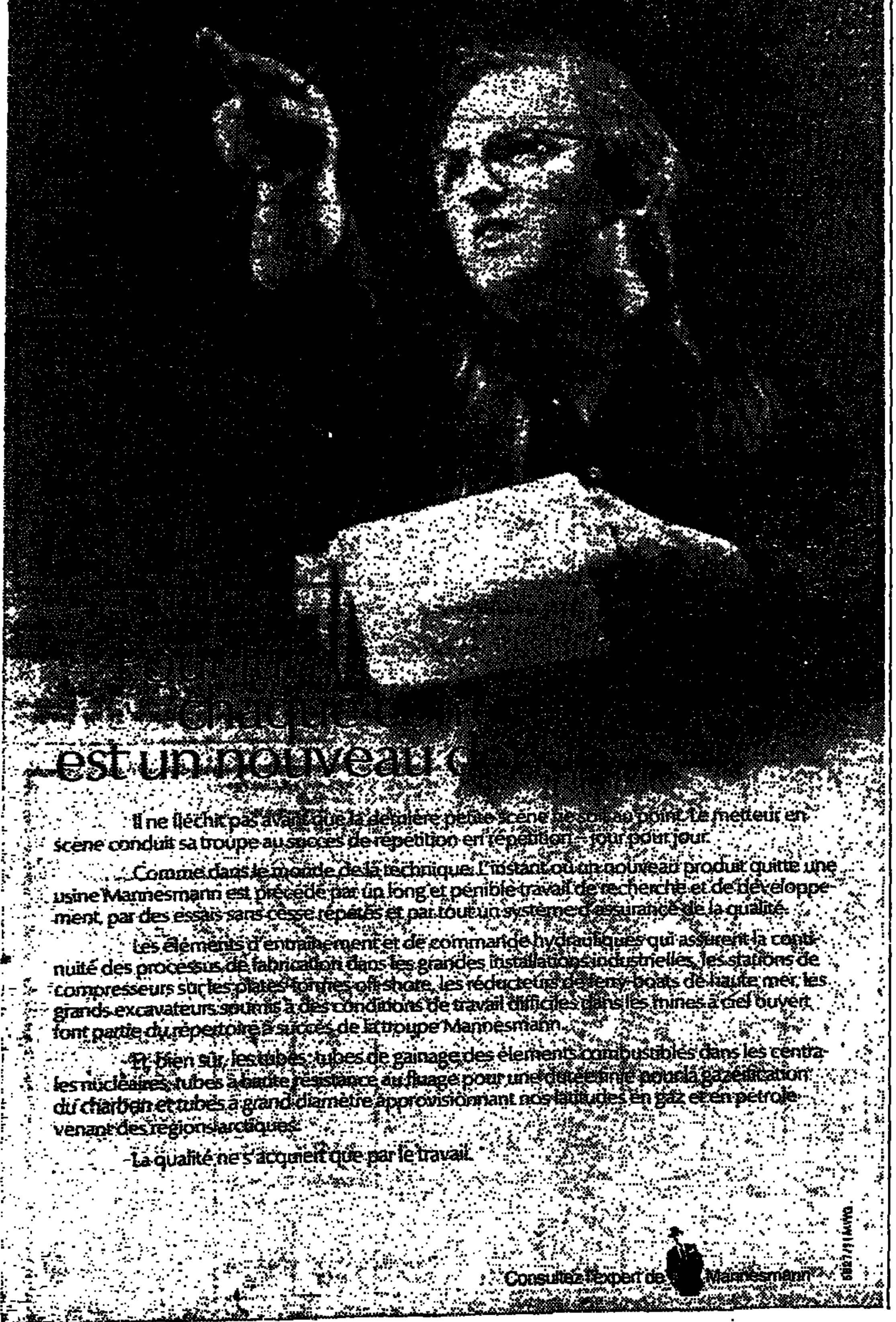
L'avocat affirme que M. Dreyfus, ministre de l'industrie, en déclarant à l'Assemblée qu'il fallait faire rendre gorge aux frères Willot, a prononcé des paroles qui ne se justifiaient en rien, puisque, à ce moment-là, il n'y avait aucune inculpation. Pour Mᵉ Letartre, il n'est pas évident qu'il y *ait abus* de biens sociaux dans cette affaire : « *N'est-il pas permis de transférer des fonds d'une société à une autre dans un même groupe ?* »

Dans les milieux syndicaux, al tonalité est très différente. A la C.G.T., M. Dias, secrétaire de la branche textile, a déclaré que la mise sous contrôle des biens des frères Willot est une bonne chose, mais que ce n'est pas suffisant. La C.G.T. a demandé aussi un contrôle très stricte à la frontière franco-belge « *pour empêcher*, dit-elle, *que ne se poursuive le trafic entre les usines de Tourcoing des matériels textiles (A.C.M. Flixecourt et M.T.M. Saint-Omer) et le dépôt de Mouscron, en Belgique, du « peigné de Malines* ». Selon la C.G.T., au fil des années, des centaines de millions *sont sortis de Boussac-Saint-*Frères (B.S.F.) par ce biais. Par ailleurs, la C.G.T. *met en cause* l'attitude de certains directeurs de départements de B.S.F. qui ne livrent qu'avec parcimonie certaines usines alors qu'ils disposent des matières premières nécessaires.

A la C.F.D.T., le responsable régional, M. Deroo, juge logique *l'inculpation de M. Jean-Pierre Willot* mais beaucoup moins logique que *les trois autres frères y échappent*. L'avocat de la C.F.D.T., Mᵉ Jean-Louis Brochen, du barreau de Lille, qui a plaidé dans le référé introduit contre la désignation de M. Albert Chassagnon comme administrateur provisoire de B.S.F. et de la société financière et foncière Agache-Willot, affirme, lui : « *L'inculpation de Jean-Pierre Willot n'est qu'une avant-première. Une série d'autres devraient suivre...* » — G. S.

ÉTRANGER

● *Endettement accru pour le Brésil*. — Entre le 1ᵉʳ janvier et le 17 juillet, le Brésil a emprunté pour 11,2 milliards de dollars sur le marché financier international. De 53,847 milliards de dollars au 31 décembre 1980, sa dette est passée à 55,4 milliards à la fin mai et devrait atteindre 60 milliards en décembre. Le Brésil devrait encore obtenir un prêt de 3 à 4 *milliards de dollars* pour équilibrer sa balance des paiements d'ici à la fin de l'année. — *(A.F.P.)*



PRESSE

LA SITUATION AU « PROGRÈS » DE LYON

Conflits et rumeurs

Lyon. — Un mot d'ordre de grève — vingt-quatre heures pour la C.G.T. et la C.F.D.T., deux heures pour le S.N.J. — a été lancé à partir du vendredi 24 juillet à 19 heures par les syndicats de journalistes du « Progrès ». Par cette action, que l'on ressent plus comme un symbole que comme le prélude à des actions de longue durée et qui n'a pas eu d'incidence trop marquée sur le contenu des éditions du « Progrès », les représentants des journalistes voulaient marquer leur opposition à la fermeture définitive du bureau de Paris du quotidien lyonnais et leur inquiétude face aux conséquences *rédactionnelles* d'un accord récent signé par M. Jean-Charles Lignel, P.-D.G. du Progrès S.A., et M. Michel André, propriétaire du groupe Hebdo.

Ce nouveau conflit intervient dans une phase complexe de la vie mouvementée du « Progrès », où il devient difficile de faire la part des rumeurs et des bluffs dans un contexte réel de difficultés financières. Aussi bien au sein du journal lyonanis que chez son rival grenoblois du « Dauphiné libéré », la partie de bras de fer entre les deux anciens alliés *n'a pas cessé. Tous les rebondissements sont* envisageables avec, en toile de fond, des mil*lions de francs au poids très politique.*

La guerre continue entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*. Avec son lot de victimes : les lecteurs de toute une région dont le choix se raréfie, les journalistes menacés *directement par des « retraits de zones »*. Dans les deux camps, l'austérité est plus que jamais à l'ordre du jour. Au *Progrès*, on a enregistré un accord, le 8 juillet dernier, entre *la direction et les* syndicats sur des mesures de retraite à soixante ans avec une possibilité d'abaissement de ce seuil à cinquante-sept ans et six mois *« pour raisons économiques »*. Cet accord, qui vise toutes les catégories de personnel, a été complété par le règlement d'un litige aussi ancien que le changement de direction du *Progrès :* la reconduction des accords catégoriels *antérieurs à la rupture* avec *le Dauphiné libéré*. Mais, à la rédaction, la trêve sociale n'a pas duré longtemps. Moins de trois semaines après cette importante *signature, une nouvelle grève* intervient, cela malgré le succès que représente l'annulation de la mutation d'une journaliste déléguée C.G.T. Les syndicats ont d'abord voulu marquer leur désaccord avec la fermeture du bureau parisien. *Le Progrès*, on le sait, a abandonné l'avenue de l'Opéra. Des signatures appréciées vont disparaître. La rubrique télévision va perdre son originalité critique. *Les apaisements, sur ce point, de* M. Lignel *(« Je suis favorable à ce que* le Progrès *soit de nouveau présent à Paris »)* n'ont pas sem-

De notre correspondant régional

blé suffisants, car ce retour n'est pas fixé dans le temps et reste lié au succès financier de cette opération immobilière.

Plus complexe apparaît le litige — *ou au moins* les *inquiétudes* — qui résulte de la signature d'un accord entre *le Progrès* et le groupe Hebdo de Saint-Étienne (magazine gratuit). Sur le plan *technique*, le *quotidien lyonnais* avait, depuis des années, un problème de modernisation de ses installations stéphanoises. La location de locaux modernes, rue Bergson et d'une rotative offset semble répondre aux *« engagements de modernisation »* de M. Lignel auprès du personnel. En revanche, les accords rédactionnels avec l'agence H.P.I. (Hebdo Presse Information) inquiètent les *journalistes*, qui évoquent le danger de l'embauche de collaborateurs intérimaires ou « au rabais ». H.P.I. regrouperait, en effet, tous les collaborateurs de rédaction du *Progrès*, à l'exception des correspondants locaux et, à l'autre bout de la chaîne, des journalistes professionnels sous contrat. *« Vous n'avez pas à juger de la qualité professionnelle de vos confrères qui ont, comme vous, une carte de presse »*, a répondu sur ce point le P.-D.G. du *Progrès*. A plus long terme, il n'est pas interdit de voir l'agence H.P.I. prendre le relais de la défunte agence AIGLES, dont la version grenobloise AGI (Agence générale d'information) est moribonde. La reprise éventuelle de contrats rédactionnels extérieurs (A.F.P., radios) est peut-être une bonne opération financière, mais il n'est pas prouvé que le pluralisme y retrouve son compte.

La poursuite de la bataille juridique entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* alimente largement une guerre des nerfs et des informations semi-confidentielles. Ce jeu malsain a parfois des fondements réels, mais relève le plus souvent de bluffs aussi alarmistes qu'intéressés. Ainsi, de l'abandon probable par *le Progrès* de ses locaux du centre ville, rue de la République et rue Bellecordière. Depuis le rachat du journal, la situation du *Progrès* est, en effet, précaire : les locaux *appartiennent pour moitié* à M. Lignel et à sa tante, Mme Hélène Brémond..., sous le régime de l'indivision. Tous les blocages sont donc possibles. A terme, les locaux du *Progrès*, en grande partie inoccupés, du centre ville, seraient délaissés au détriment du centre d'information de Chassieu. La seule rédaction locale du journal conserverait des bureaux au centre ville.

Reste l'important litige financier entre *le Progrès* et *le Dauphiné libéré*. Le premier, condamné, le 16 février (*le Monde* du 18 février), à verser 26 millions de francs au second, ne s'est toujours pas exécuté malgré un arbitrage présenté comme définitif et accompagné d'un calendrier précis. *Le Progrès* a présenté un recours en annulation qui sera examiné le 10 novembre 1981 par la cour d'appel de Paris. D'ici là, *le Dauphiné libéré* s'est *« engagé à ne pas procéder à la vente des biens saisis ou à saisir »* avant cette date. Le quotidien grenoblois n'a pu en effet réaliser de *« saisie arrêt »* auprès des sociétés débitrices de la société Delaroche. Celle-ci s'était très opportunément effacée, le 31 janvier, soit *quinze jours* avant l'arbitrage.

C'est une société nouvelle — bien qu'ayant les mêmes administrateurs — la PROGRES S.A. qui gère, sous le régime de la location-gérance, le quotidien. *Outre l'efficacité d'« écran »* de cette société, la direction de la PROGRES S.A. a pu annoncer, pour les quatre premiers mois de son exercice, un compte d'exploitation équilibré, contrastant avec les 19 millions de pertes de la société Delaroche (la société mère) entre le 1ᵉʳ juin 1980 et le 31 janvier 1981.

Le rachat du « Dauphiné libéré »

Pour *le Dauphiné libéré*, la voie de l'indemnisation est décidément très longue. Tout en évoquant l'*« organisation de l'insolvabilité de son adversaire »*, il lui a accordé un singulier répit. Dans quel état seront les finances des deux protagonistes en novembre prochain ? Qui seront leurs dirigeants ? M. Liguel ne semble pas douter qu'il sera toujours à la tête du PROGRES. Il nous a même affirmé qu'*« à partir de la fin juillet il n'était plus acheteur du Dauphiné libéré »*.

L'opération de rachat du *Dauphiné libéré* par M. Marcel Fournier s'était effectuée avec le relais efficace du groupe PARIBAS, mais dans des conditions politiques *totalement* différentes. M. Fournier serait aujourd'hui, selon certaines informations, propriétaire à cent pour cent du quotidien grenoblois.

CLAUDE RÉGENT.

Dans le Nord-Pas-de-Calais

GRÈVE A « LIBERTÉ » LE QUOTIDIEN COMMUNISTE

Liberté, le quotidien régional du parti communiste, dans le Nord-Pas-de-Calais, n'est pas paru, dimanche 26 juillet, en raison d'une grève de *« certaines catégories du personnel techniques »*, les metteurs en pages, au nombre d'une dizaine.

Des négociations sur les conséquences de la modernisation de l'entreprise, l'organisation du travail, les préservations de l'emploi et la définition de nouvelles *bases de rémunération sont engagées* avec le syndicat des ouvriers du Livre (C.G.T.) et un accord a été conclu avec la F.F.T.L. (Fédération française des travailleurs du Livre).

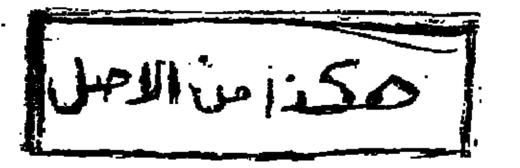
Cet accord, estime le bureau syndical des ouvriers du Livre métropole Nord, doit être respecté et *« tout contrevenant sera considéré en marge de l'organisation syndicale avec toutes les conséquences présentes et futures »*. Le personnel technique de *Liberté devrait se réunir, ce lundi 27 juil*let, en présence des responsables syndicaux.

Les secrétariats des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du P.C.F. se sont réunis le dimanche matin 26 juillet sous la présidence de M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F., *pour examiner* la *situation créée* au journal. Ils ont déclaré : *« Le journal du P.C.F. et des travailleurs du Nord-Pas-de-Calais doit pouvoir continuer sa lutte dans une période où son autorité et son influence sur des centaines de milliers de travailleurs sont plus que jamais nécessaires à la grande lutte engagée par le gouvernement et les forces de gauche pour réussir le changement tant attendu. »*

SOCIAL

● *Un mois de grève à la Caisse d'épargne du Mans : cinquante minutes de moins.* — Après un mois de grève à la Caisse d'épargne du Mans, la direction et les syndicats (C.F.D.T. et autonome) sont parvenus à un accord : l'horaire hebdomadaire passera de 39 h. 10 à 38 h. 10 au 1ᵉʳ août puis à 38 heures au 1ᵉʳ mars 1982, ce qui doit permettre la création de six emplois le 1ᵉʳ octobre et de deux autres, le 1ᵉʳ janvier. Les *syndicats ont réussi à se garantir* cinquante minutes d'avance sur l'accord national, et cet avantage de cinquante minutes, qui sera maintenu en cas de nouvelle réduction de la durée légale du travail dans cette branche, ne *s'éteindra qu'une fois les trente*-cinq heures atteintes. — *(Corresp.)*





TRANSPORTS

LORS DE L'INAUGURATION DE L'AUTOROUTE POITIERS-BORDEAUX

« La priorité ira désormais au réseau routier classique » déclare M. Mauroy

De notre envoyé spécial

Saintes. — Deux jours après son ouverture intégrale avec la mise en service de sa section Poitiers - Saint-André-de-Cubzac, l'autoroute A-10 Aquitaine connaissait déjà, samedi 25 juillet, entre Aunis et Saintonge, ses premiers accidents et ses premiers bouchons aux péages et aux pompes à essence. Spectacle familier aux automobilistes et qui n'intriguait plus guère que quelques habitants du bocage. Un week-end de départ en vacances favorisait évidemment cette entrée accélérée dans la routine. Le premier ministre qui venait inaugurer l'ouvrage — accompagné de quatre membres du gouvernement : MM. Charles Fiterman, Michel Crépeau, André Labarrère et Mme Edith Cresson — s'en doutait-il pour avoir préféré à l'ondoyant ruban de bitume les sillons rectilignes tracés dans le ciel par un Mystère-20 et un Puma ?

On l'attendait pourtant au tournant à l'échangeur de Saintes où se déroulait la cérémonie. Pas seulement les employés de Scetauroute, entreprise d'ingénierie autoroutière dont une délégation était venue protester, calicots à l'appui, contre les conséquences graves que pourrait avoir sur les sept cent cinquante emplois que procure la firme le ralentissement du programme autoroutier français, mais aussi tout le petit monde de la route et de l'automobile qui avait encore en mémoire les promesses du candidat François Mitterrand : après l'achèvement des programmes autoroutiers en cours, on donnerait la priorité aux liaisons express à deux fois deux voies qui n'ont pas la faveur des professionnels. Et enfin l'automobiliste qui sommeille en chaque Français, pris d'un fantasme depuis que certaines déclarations électorales avaient laissé entendre que, *« à long terme, le principe même du péage autoroutier pourrait être remis en question »*.

Quelle allait être l'attitude de la gauche, à présent au pouvoir, face à ce que les précédents gouvernements avaient désigné depuis vingt ans comme un symbole du bonheur de vivre en ce pays ?

En définissant son programme routier, en ébauchant les principes d'une politique des transports, M. Mauroy a écarté, avec les uns et les autres, tout malentendu. Aux inquiétudes du personnel de Scetaroute, il a répondu en s'engageant à *« trouver la solution qui convient »* ; aux utilisateurs de l'autoroute il a expliqué qu' *« il convient certes de compléter le maillage existant — en particulier dans les régions de l'est — mais de rendre prioritaire l'amélioration du réseau routier classique »*.

Avant lui, M. Charles Fiterman s'était engagé à conduire son effort *« pour améliorer l'ensemble du réseau routier français »*. On peut ainsi pressentir une remise en cause radicale de la politique de désengagement progressif de l'Etat suivie ces dernières années à l'égard des investissements routiers, laquelle avait conduit à alourdir d'autant la charge des régions.

Pour le gouvernement et pour le premier ministre le progrès en matière routière ne se mesure plus seulement en termes de capacité du réseau mais aussi par la prise en compte de *« considérations plus qualitatives »* : équipements des itinéraires, amélioration de la sécurité (création de voies cyclables, protection des piétons, extension des déviations et des rocades urbaines, action psychologique sur les conducteurs pour accroître la sécurité...). M. Mauroy a regretté que ces aspects de la politique routière aient souvent été négligés par les ingénieurs *« et surtout par leurs ministres d'alors »*, trop préoccupés de grands travaux d'infrastructures. *« La sécurité et un usage plus agréable de la route comme de l'autoroute, dépendent d'une modification des priorités et des attitudes à cet égard »*, a-t-il dit.

De surcroît, le problème des routes et des autoroutes ne saurait plus, selon le premier ministre, se définir isolément de l'ensemble de la politique des transports. Cette dernière *« impose une coordination des investissements d'infrastructure dans le cadre de la planification. Elle doit, en outre, reposer sur une croissance plus équilibrée — et j'insiste beaucoup — des divers modes de transport et sur leur complémentarité »*. Si compétition il doit y avoir, elle ne peut que reposer sur des bases saines, et M. Mauroy a précisé, à ce propos, que les chauffeurs routiers *« ne doivent plus se trouver astreints à des conditions de travail qui évoquent les excès du début de l'industrialisation au dix-neuvième siècle »*. Il s'est aussi engagé à établir une véritable coordination entre le rail et la route en annonçant que les études nécessaires à la création de liaisons par train à grande vitesse entre Paris et le Sud-Ouest *« doivent être entreprises sans retard »*. La S.N.C.F. se donne de fortes chances de voir aboutir son projet, mûri depuis déjà plusieurs années, de « T.G.V. Atlantique ») de Paris vers Le Mans et Tours).

Enfin, pour ce qui concerne le péage autoroutier, aucun espoir : sa suppression *« n'est pas pour demain »*, de l'aveu même du chef du gouvernement. Tout au plus peut-on s'attendre, après une réflexion qui *« devra être conduite par une personnalité particulièrement qualifiée »*, à une harmonisation des niveaux de tarification, peut-être grâce à la réaffectation à un fonds commun de surplus des ressources dégagées par les autoroutes les plus anciennes.

JAMES SARAZIN.

ENVIRONNEMENT

Brighton : l'extinction des baleines suit son cours...

Il a fallu six journées de discussions aux trente membres de la commission baleinière internationale réunis comme chaque année à Brighton (Grande-Bretagne), du 20 au 25 juillet, pour sauver quelques centaines de cachalots. C'est la seule décision positive qu'ait pu prendre la commission, dont la mission *consiste, depuis 1949, à déterminer, espèce par espèce et zone par zone, le nombre des baleines* qui peuvent être tuées chaque année.

Pour la campagne 1981-1982, le quota des cachalots a été fixé à zéro, alors que les prises autorisées l'an dernier se montaient à mille trois cent vingt animaux. Cette décision a été adoptée par vingt-cinq voix pour, une contre (celle du Japon) et quatre abstentions.

Cette année encore et pour la cinquième fois un moratoire total de la chasse aux baleines avait été proposé par plusieurs pays, notamment par les Etats-Unis.

Les pays favorables à une protection totale des grands cétacés étaient quatorze, cette fois-ci. Mais aucune mesure ne peut être adoptée par la commission si elle ne recueille pas la majorité des trois quarts des voix. Comme le bloc indissociable des pays chasseurs compte huit membres (Japon, U.R.S.S., Islande, Norvège, Pérou, Chili, Espagne, Corée du Sud), il faudrait que celui des « abolitionnistes » réunisse vingt-quatre nations, ce qui est encore loin d'être le cas.

L'espoir des protecteurs de ces animaux, c'est que, le nombre des Etats membres s'accroissant (huit nouveaux pays avaient adhéré cette année), la balance finisse par pencher en leur faveur.

Les rapports des scientifiques sont de plus en plus alarmants. Certaines espèces de baleines, dont la chasse est pourtant *interdite, ne parviennent plus à reconstituer leurs groupes. Pour celles que l'on chasse encore, les* quotas paraissent trop élevés et *les flottilles baleinières ne les* atteignent pas toujours. Quant *aux individus capturés, ils sont* de plus en plus jeunes, indice *d'une surexploitation des stocks.*

Mais si un moratoire était adopté, certains pays chasseurs, et notamment le Japon (le plus déterminé d'entre eux) ont menacé de quitter la commission. Pour la prochaine campagne, les chasseurs ont été encore autorisés à tuer quatorze mille trois cent cinquante-deux baleines, essentiellement des petits rorquals, cétacés mesurant tout de même 9 mètres de long et pesant 18 tonnes. Le martyre des baleines continue. — M. A.-R.

● *Contestation antinucléaire dans la Vienne.* — Deux cent cinquante militants des comités antinucléaires de la Vienne ont muré, dimanche 26 juillet, le local occupé à Civaux par les ingénieurs de l'E.D.F., qui préparent la *construction d'une centrale* nucléaire. Un mur de brique de 6,50 mètres de long sur 3 mètres de haut a été construit en une matinée, dans la bonne humeur et sans aucun incident. Les manifestants entendaient ainsi protester contre les réponses évasives du gouvernement concernant le « gel » effectif du chantier. — *(Corresp.)*



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Degrémont

Le conseil d'administration s'est réuni le 23 juillet.

Il a constaté avec satisfaction que la reprise des affaires à l'exportation qui s'annonçait à la fin de l'année 1980 s'est tout à fait confirmée pendant le premier semestre de l'année 1981. A la fin du mois de juin, c'est-à-dire au neuvième mois de l'exercice en cours, le montant des commandes obtenues par la société en France et à l'export est déjà supérieur à celui constaté pendant les douze mois de l'exercice précédent. Parmi les affaires récemment enregistrées, on peut citer : une importante installation de dessalement d'eau de mer à Al-Birk en Arabie Saoudite, une installation de préparation d'eau pour une usine d'engrais en Indonésie, l'extension d'une importante station d'eaux résiduaires urbaines à Amiens.

Malgré un marché national qui demeure assez stagnant, l'année se présente donc dans des conditions favorables sur le plan commercial, et la bonne tendance à l'exportation paraît devoir se poursuivre l'an prochain.

Au plan des résultats, le conseil a examiné les conséquences de l'endettement important provoqué par l'affaire de Riyad.

Les frais sur emprunts et crédits divers vont probablement s'élever pour l'ensemble de l'exercice à près de 40 millions de francs, soit plus de 4 % des ventes. Ces charges expliquent, pour partie, que le résultat au 31 mars fasse ressortir une perte de 13 millions de francs. Il faut toutefois souligner que le résultat provisoire à la fin d'un semestre ne reflète que très imparfaitement la réalité, car le rythme de valorisation des affaires en cours n'est pas du tout régulier dans le courant de l'exercice (l'an dernier la perte était de 6,4 millions de francs pour le premier semestre et de 4,2 millions de francs pour la totalité de l'exercice).

La longue procédure d'arbitrage engagée à l'encontre des sous-traitants du marché de Riyad paraît devoir entrer prochainement dans une phase plus active. Lorsque la sentence sera rendue et que toutes les séquelles de cette malheureuse affaire seront enfin réglées, le conseil arrêtera les dispositions financières propres au redéploiement de la société.

Schlumberger

Le bénéfice net de Schlumberger réalisé pendant le second trimestre est de 298 millions de dollars, soit une progression de 27 % par rapport à la même période de l'année dernière. Le bénéfice par action pour cette même période est de 1,03 dollar, comparé à 82 cents l'année précédente. Ce dernier chiffre tient compte de la distribution d'une action gratuite pour deux anciennes. *Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre* augmente de 17 % pour atteindre 1,46 milliard de dollars.

Pour le premier semestre de 1981, le bénéfice net atteint 569 millions de dollars, soit une augmentation de 34 %. Le chiffre d'affaires atteint 2,91 milliards de dollars, soit une augmentation de 21 %.

Jean Riboud, président-directeur général, a précisé que ces résultats sont dus à une progression continue du secteur services pétroliers, dont le chiffre d'affaires atteint le niveau record de 904 millions de dollars, soit une augmentation de 32 %. Les services de mesure dans les sondages, ou services de logging, ont nettement progressé partout dans le monde, mais plus particulièrement aux Etats-Unis. Les services de forage et de mise en production ont également poursuivi leur expansion ; Forex Neptune, Johnston-Macco et Flopetrol ont obtenu les meilleurs résultats.

Le chiffre d'affaires du secteur mesure, régulation et composants pour le second trimestre est de 540 millions de dollars, équivalant à celui de l'an dernier. Jean Riboud a fait observer que le chiffre d'affaires de Mesure et Régulation-Europe est en augmentation de 15 % lorsque celui-ci est exprimé en monnaies européennes, mais que, exprimé en dollars, il est identique au chiffre de l'an passé. Le chiffre d'affaires de Fairchild est en baisse de 10 %, en raison de la récession qui continue d'affecter l'industrie des semi-conducteurs.

Les pertes de change pour le second trimestre sont de 9,2 millions de dollars contre 1,3 million de dollars pour la même période de l'an dernier.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 14 % - 1980

Les intérêts courus du 3 août 1980 au 2 août 1981 seront payables à partir du 3 août 1981 à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 1 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 41,98 F soit un net de 210,02 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 143 766 à 150 000 et 152 002 à 170 765 sortis au tirage au sort du 3 juillet 1981 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 2 au 3 août 1982 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions, auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée - 75749 Paris Cedex 15.

Il est rappelé :

— D'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la C.N.T. ;

— D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la C.N.T. dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE (A.L.T.O.)	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 JUIN 1981						
— *Nombre d'actions en circulation*	2 037 164	669 426	556 902	747 006	640 521	1 698 037
— Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	302,57	99,34	71,58	135,84	133,95	340,16
a) France :						
— Obligations classiques et indexées	92,3 %	39,7 %	26,3 %	26,6 %	26,2 %	27,4 %
— Obligations convertibles	0,8 %	1 %	2,3 %	1,8 %	0,8 %	1,8 %
— Actions	néant	5,2 %	60,1 %	33,5 %	44,1 %	17,6 %
b) Etranger :						
— *Actions et obligations*	néant	46,4 %	néant	33 %	21,5 %	47 %
c) Billets hypothécaires	5 %	néant	néant	néant	néant	néant
d) Disponibilités	1,9 %	7,7 %	11,3 %	5,1 %	7,4 %	6,2 %
— Valeur liquidative de l'action en F	148,53	148,40	128,54	181,84	209,12	200,33

ssb SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :
370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 - Tél. 261-53-44.
Tour Assur Quartier Louis-Blanc, Cedex 14 - 92083 PARIS LA DEFENSE - Tél. 766-16-10 et dans ses agences de province.

crédit universel

155, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. 261-53-58.
133, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris - Tél. 322-10-74.
Et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

SICAV INDOSUEZ

une gamme de placements adaptés à vos besoins

Siège social : 96, boulevard Haussmann 75008 Paris - Tél. 266.20.20
Siège central : 44, rue de Courcelles 75008 Paris - Tél. 766.52.12

orientation des placements	INDOSUEZ VALEURS valeurs diversifiées	GESTION SÉLECTION (1) (France) valeurs françaises	GESTION RENDEMENT obligations diversifiées	SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations garanties par l'état	SICAVIMMO valeurs immobilières essentiellement françaises	IMSI valeurs immobilières françaises et étrangères	AMÉRIQUE GESTION valeurs américaines	UNIJAPON valeurs japonaises	MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères
	F	F	F	F	F	F	F	F	F
valeur de l'action au 30 juin 1981	377,74	205,76	321,26	301,56	315,51	225,27	295,61	591,06	309,99
valeur de l'action au 31 décembre 1975 ou à la date de création	156,41	144,61	179,27	254,96	168,59	134,82	(07-03-77) 124,72	153,30	(14-04-80) 254,07
dernier dividende payé (crédit d'impôt compris)	(15-12-80) 13,87	(30-03-81) 13,68	(30-03-81) 26,62	(15-12-80) 28,09	(01-07-81) 23,59	(30-03-81) 12,78	(01-07-81) 10,93	(01-07-81) 9,42	(15-12-80) 9,69
revenus distribués (crédit d'impôt compris) depuis le 31 déc. 1975 ou la date de création	47,15	62,07	112,62	122,49	91,79	59,26	(07-03-77) 32,55	40,89	(14-04-80) 9,69

Ces SICAV sont diffusées également par l'UNION FINANCIÈRE DE FRANCE 5, rue de Tilsitt Paris 8e. Tél. 763.49.54.

(1) SICAV "Monory"

une documentation peut-être obtenue sans frais auprès des établissements chargés du placement.

UH 7 81

LES MARCHÉS FINANCIERS

Le secteur nationalisable représente 40 % du chiffre d'affaires des industries électriques et électroniques

(Agefi). — *Le secteur nationalisable des industries françaises électriques et électroniques représente environ 40 % du chiffre d'affaires de la branche, près de la moitié des exportations et 45 % des effectifs, alors que le secteur nationalisé n'a pas même 1 % actuellement, a fait remarquer M. Guy Brana, président de la Fédération des industries électriques et électroniques (F.I.E.E.).*

Le poids des nationalisations sera tel qu'il inquiète certainement des entreprises privées, a indiqué le président de la F.I.E.E. : « Celles-ci voudraient recevoir l'assurance que, dans le cadre d'une politique industrielle clairement affichée, elles seront traitées sur un pied d'égalité avec les nouvelles entreprises publiques », *a-t-il ajouté.*

Rassemblant 1 700 entreprises, qui emploient près de 500 000 salariés et ont réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 123 milliards de francs (dont 46 milliards à l'exportation), les industries électriques, électroniques et informatiques se situent en tête des industries françaises.

Les assurances et le calendrier des nationalisations ont été au centre du troisième comité interministériel consacré à l'extension du secteur public, réuni à l'hôtel Matignon.

Sur les assurances, sujet que le premier ministre, M. Mauroy, n'a pas abordé dans son allocution devant l'Assemblée nationale, il semble qu'un schéma soit en cours d'élaboration. Il prévoirait que les assurances privées soient laissées hors du champ des nationalisations, mais que les participations des banques nationalisées dans ce secteur soient conservées.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. — Bénéfice net pour le premier semestre : 533,6 millions de dollars contre 432,6 millions en 1980 à pareille époque.

LE SECOURS S.A. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 juin : 11,85 millions de francs contre 10,02 millions. Dividende global : 34,88 F (+ 14,8 %).

IMMOFICE. — Bénéfice d'exploitation du premier semestre : 18,5 millions de francs contre 17,1 millions. En raison de la cherté du loyer de l'argent, le président prévoit un résultat d'exploitation en légère diminution pour l'exercice entier en dépit de la progression attendue des recettes.

LEMERCIER FRÈRES. — Emission au prix unitaire de 150 F de 17 777 actions de 50 F jouissance 1er janvier 1981 (1 pour 3). Le capital sera ainsi porté de 2,66 millions de francs à 3,55 millions de francs.

NOBEL-BOZEL PRÊT A CEDER ISOREL. — Le conseil d'administration de Nobel-Bozel est favorable à l'O.P.A. lancée sur sa filiale Isorel par la société Interpac, du groupe de M. François d'Epenoux. L'opération, qui devrait être menée à son terme d'ici au 15 octobre prochain, ne concerne pas les sociétés A.T.M.B. et Les matériaux réunis, filiales d'Isorel, qui seront reprises par Nobel-Bozel.

Rappelons qu'Isorel reste soumise au plan de redressement et d'apurement de son passif accepté par le tribunal de commerce de Paris en 1978 dans le cadre de la procédure de suspension provisoire des poursuites.

COMMERZBANK. — Bénéfice d'exploitation du premier semestre : 140,4 millions de deutschemarks contre 66,7 millions. L'amélioration des résultats est jugée insuffisante par le conseil de la banque.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	23 juil.	24 juil.
Valeurs françaises	83,3	85,1
Valeurs étrangères	139,8	140,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,2	90,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 juillet .... 18 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/7	27/7
1 dollar (en yens)	235,20	233,95

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	17 juillet	24 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	703,4	772,0
Valeurs étrangères	1779,0	1838,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	101,5	111,4
Assurances	190,3	202,4
Banques et soc. fin.	65,4	71,2
Sociétés foncières	109,8	117,8
Soc. investissem. portef.	94,3	102,6
Agriculture	141,9	139,5
Alimentat., brasser., distill.	144,1	153,7
Automob., cycles et leurs équipem.	45,0	63,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics	171,8	190,6
Caoutchouc (industr. et comm.)	51,1	59,2
Carrièr. salin., charb.	112,7	120,8
Construct. mécan. et naval.	79,2	88,6
Hôtels, casinos, thermal.	161,4	172,5
Imprimeries, papiers, cartons	97,9	98,9
Magasins, comptoirs d'exportation	95,5	104,3
Matériel électrique	89,7	100,7
Métallurgie com. des prod. métal.	28,1	28,7
Mines métalliques	125,1	144,5
Pétroles et carburants	89,6	114,5
Produits chim. et électro-métall.	108,4	114,4
Services publics et transp.	100,8	109,9
Textiles	76,1	76,2
Divers	127,9	138,3
Valeurs étrangères	240,7	248,7
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	80,6	80,9
Sociétés	86,7	86,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	90,3	90,6
Emprunts d'Etat	91,2	91,5
Emprunts garantis et assimilés	90,7	90,8
Sociétés	88,9	89,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	81,4	90,3
Produits de base	65,5	72,8
Construction	150,7	166,7
Biens d'équipement	68,7	73,9
Biens de consomm. durables	56,1	65,2
Biens de consomm. non durables	73,2	76,5
Biens de consomm. alimentaires	108,3	120,8
Services	153,9	164,7
Sociétés financières	83,6	89,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	201,5	208,4
Valeurs industrielles	70,0	79,5
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	108,1	112,7

BOURSE DE PARIS 24 JUILLET COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25	2 441
5 %	45 10	2 384
3 % amort. 45-54	71	2 942
4 1/4 % 1963	95 20	3 885
Emp. N. Eq. 6 % 66	114	4 882
Emp. N. Eq. 6 % 67	98 50	0 888
Emp. 7 % 1973	6603	..
Emp. 8,80 % 77	88 85	1 519
Emp. 9,80 % 78	76 80	0 348
E.D.F. 7,8 % 61	118 75	3 868
E.D.F. 14,5 % 80-92	89 20	2 038
Ch. France 3 %	200	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	155 60	....
Aciers Peugeot	70	72 80
Actibail	116	117 60
Agence Havas	582	585 d
A.G.F. (St Cent.)	750	760
A.G.P. Vie	2330	2350
Agr. Inc. Madag.	34 50	33 15
Air-Industrie	16 60	....
Allied Herlicq	51 50	55 d
Allobroge	298	291
Alsacienne Banque	270	270
Amrep	700	765 d
André Roudière	86	87
Applic. Hydraul.	200	214
Arbel	124 80	120
A. Thiery-Sigrand	43 80	44 50
Arrois	265	261 50
At. Ch. Loire	33 10	34 40
Ausseder-Rey	27	28
Bain C. Monaco	80	79
Baranie	299	....
Banque Hervet	150 70	150 50
Banque Hypoth. Eur.	227	227
Banque Nat. Paris	258	258
B.O.I.C.	18 25	19 55
Banque Worms	166 60	165 20
Bénédictine	770	770
Bernard-Moteurs	50	....
Bicuit (Génér.)	425	430
Bongrain S.A.	810	810
Bon-Marché	77	71 80
Bonie	400	405
Bras. Glac. Int.	512	526
Bretagne (Fin.)	61 50	66 d
B. Scalb. Dup.	88 50	88
B.S.L.	97	99 90
Cambodge	156	144 50 o
C.A.M.E.	82 10	82 20
Campenon Bern.	200	208
Caout. Padang	311	299 o
Carbone-Lorraine	49 50	49 95
Carnaud S.A.	65	66
Caves Roquefort	565	571
Cedis	810	820
C.E.G.Frig.	136	141 50
Centen. Blanzy	370	380
Centrest (Ny)	120	122 d
Cerabati	130	142 50 d
C.F.F. Ferrailles	220	224
C.F.S.	420	425
C.G.I.B.	9	9 25
C.G.Maritime	12 70	....
C.G.V.	123	136
Chambon (M.)	195	....
Chambourcy (M.)	520	540 d
Champex (Ny)	105	....
Chim. Gde Paroisse	116	117
C.I. Maritime	179 20	195 d
Ciments Vicat	223	222 80
CIPEL	121	....
Citram (B)	145	....
Clause	399	399
Cl. MA (Fr.-Bail)	251	251
CMM-Mar Madag.	36	37 50 d
Cochery	65 50	68 10
Cofradel (Ly)	350	380 d
Cogifi	168	186
Comindus	341 10	341 10
Comiphos	113 80	110
Comp. Lyon-Alem.	160	166 60
Concorde (La)	285	265 10
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	35
Crédit (C.F.B.)	115 50	....
Créd. Gén. Ind.	180	180
Crédit Lyonnais	270 70	270 70
Crédit Univers.	270	270
Créditel	97	98
C. Sabl. Seine	140	....
Damart-Servip	991	990
Darblay S.A.	25 50	....
De Dietrich	368	383
Degremont	113	115
Delalande S.A.	138 20	140 50
Delmas-Vieljeux	342	340
Dév. Rég. P.d.C (Li)	114	114
Didot-Bottin	289	298
Dist. Indochine	373 10	393
Drag. Trav. Pub.	168	175 d
Duc-Lamothe	326 40	....
Dunlop	8	8
Eaux Bass. Vichy	1075	1118 d
Eaux Vittel	470	470
Ecco	850	885 d
Economats Centre	420	430
Electro-Banque	106	110
Electro-Financ.	245	246 90
El-Antargaz	216 50	223
E.L.M. Leblanc	355	361
Entrepôts Paris	160 10	161
Epargne (B)	1060	1070
Epargne de France	390	....
Emault-Somua	15 10	15
Escaut-Meuse	192	186
Eurobail	127 50	127 50
Euromarché	800	810
Europ. Accumul.	93 10	93 10
Félix Potin	1010	....
Ferm. Vichy (Ly)	217	213
Files-Fourmies	5 45	5 45
Finalens	62	63
FPP	162	....
Frac	230	258 50
Focep (Chât. eau)	1300	1300
Foncière (Cie)	144 50	155
Fonc. Agache-W.	342	249 o
Fonc. Lyonnaise	1231	1245
Foncina	115	119 50
Forges Gueugnon	24 50	23 90
Forges Strasbourg	139	139
Fougerolle	141 50	147
France I.A.R.D.	125	127
France (La)	454	436 o
F.B.M. (Li)	70	....
Frankel	233	251 50 d
Fromageries Bel	325	325
From. P.-Renard	355	381 d
GAN	681	683
Gaumont	400	404
Gaz et Eaux	649	650
Genvrain	178	172
Gér. Arm. Hold.	20 70	21 50
Gerland (Ly)	275	285
Gévelot	52	52
Gr. Fin. Constr.	165	168
Gds Moul. Corbeil	109	113 d
Goulet-Turpin	172 30	170
Gds Moul. Paris	262	....
Gds Trav. de l'Est	19	....
Groupe Victoire	211	219 50
G. Transp. Ind.	103 50	101
Huard-U.C.F.	80 20	....
Hutchinson Mapa	21	22 45
Hydro-Energie	70	70
Hydroc. St-Denis	65	73 d
Immindo S.A.	141	151 d
Imminvest	116	....
Immobail	170	163 20
Immobanque	228	228
Immob. Marseille	1270	1320
Imnofice	216	232
Imp. G.-Lang	8 45	8 10 o
Industrielle Cie	194	214
Interbail	180	180
Intertechnique	805	860 d
Jaeger	99	100
Jaz S.A.	48 90	39 40 o
Kinta S.A.	236	245 50
Lafitte-Bail	168	167
Lambert Frères	88	85
Lampes	115	115 50
La Brosse-Dupont	108	107 50
Lebon Cie	330 50	340
Leroy	54	56
Lille-Bonnières	244	244 d
Locabail Immob	250	250
Loca-Expansion	112	107 50
Locafinancière	140 20	150 d
Locatel	280	300
Lordex (Ny)	91 20	....
Louvre	212	215
Luchaire S.A.	158	164 30
Lyonnaise Immob.	115 20	....
Magasins Uniprix	57 60	57 60
Magnant S.A.	47	47
Marimes Part.	82	82
Marocaine Cie	20	21 40
Marseille Créd.	230	232
Maurel et Prom.	28	27 o
Merlin-Gerin	380	388
Métal Déployé	244	251
Mic	175	....
Mokta	435	....
Mors	114 80	122 80
Nadella S.A.	15 80	15 70
Naval Worms	105	108
Navig. (Nat. de)	67 20	60 o
Nicolas	373	414 d
Nodet-Gougis	259	250
Omn. F. Paris	551	574
OPB Paribas	87	90 10
Optorg	147 50	145
Origny-Desvroise	131 50	135 50
Palais Nouveauté	240	....
Paris-Orléans	84 90	86
Paris-Réescompte	246 80	246
Part. Fin. Gest. Im.	134	165 d
Pathé-Cinéma	69 50	72
Pathé-Marconi	16 20	16 70
Piles Wonder	141	143
Piper-Heidsieck	235	230
Porcher	261 80	272 20
Profils Tubes Est	9 20	9 80
Promodès	1099	1120
Prouvost ex-Lain.R.	23 40	23 20
Providence S.A.	290	290
Publicis	520	520
Radiologie	81	....
Raff. Souf. R.	159	159
Rasier-For. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	130	130
Ricqlès-Zan	123	....
Ripolin	55	57 20 d
Risle (Ly)	18 30	16 20
Rochefortaise S.A.	200	195
Rochette-Cenpa	20 35	19 50
Rosario (Fin.)	130	135
Rougier et Fils	65 50	65 50 d
Roussolot S.A.	135 20	140 80 d
Sacer	37 95	37 95
SAFAA	41 60	....
Safic-Alcan	198	198
SAFT	672	672
Sainrapt et Brice	78 20	81 50
Saint-Raphaël	110	110
Salins du Midi	240	240
Santa-Fé	124 50	124
Satam	85	93 70
Savoisienne (M)	90	....
SCAC	200	199 c
SCDB (Cent. B.)	74	75
Sellier-Leblanc	184	197
Semelle Maubeuge	84	84
S.E.P. (M)	66 50	66 50
Séquanaise Banq.	190	189
Serv. Equip. Véh.	18 50	18 70
Sfim	872	905 d
Sicil	63	63
Sicotel	112	116 50 d
Sintra	390	405 d
Siavim	113 50	109
Sph (Plant. Hévéas)	134 50	129
S.K.F.	38 50	....
Siminco	243	242
SMAC Acieroid	148	152
Société Générale	260	265
Sofal financière	368	368
Soflo	125	125
Soficomi	208	207
S.O.F.I.P. (M)	90	96 90 d
Sofragi	350	336 o
Sogepal	306	....
Soudure Autog.	115	116
Sovabail	245	256
S.P.E.G.	164 80	168
Speichim	152	152 20
S.P.I.	117	115
Spie Batignolles	102	111 d
Stemi	351	345
Synthelabo	102	103
Taittinger	325	320
Testut-Aequitas	89	....
Thann et Mulh.	47 80	49 70
Tissmétal	53	52
Tour Eiffel	178 50	178 50
Trailor S.A.	197	205 d
Ufimeg	73 60	75 50
Ufiner S.M.D.	78	83 50
Ugimo	113	115 50
Unibail	260	260
Unidel	80	83 20
U.A.P.	547	548
Union Brasseries	59 50	60
Union Habit.	204	205 80
Un. Imm. France	195	203
Un. Ind. Crédit	197 50	197 50
Union Ind. Ouest	224	224
Unipol	93 20	95
Vincey Bourget (Ny)	19 50	17 o
Virax	60	60
Waterman S.A.	215	220 50
Brass. du Maroc	211 50	169 50
Brass. Ouest-Afr.	22 80	22 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	125	....
Akzo	60	58 20
Alcan Alum	178 20	176
Algemeine Bank	758	740
Am. Petrofina	322	....
Arbed	155	....
Asturienne Mines	48 10	....
Bco Pop Espanol	115	120
B. N. Mexique	30 90	31
B. Régl. Internat.	58900	58950
Barlow Rand	51	....
Bell Canada	114 90	104
Blyvoor	93 80	....
Bowater	31 30	31 40
British Petroleum	38	38 50
Br. Lambert	164	....
Caland Holdings	84 50	85
Canadian-Pacific	277 80	280
Cockerill-Ougrée	20 30	....
Cominco	350	357
Commerzbank	380	....
Courtaulds	7 90	....
Dart. and Kraft	340	....
De Beers (port.)	49	....
Dow Chemical	210	210
Dresdner Bank	430	....
Est-Asiatique	89	87
Femmes d'Auj.	80 10	72 o
Finoutremer	115	....
Finsider	0 30	....
Foseco	25 50	....
Gén. Belgique	150 10	148 10
Gevaert	200	200 20
Glaxo	47 50	46 10
Goodyear	120	117
Grace and Co	315	....
Grand Metropolitan	24	23
Gulf Oil Canada	165	168
Hartebeest	384 50	380
Honeywell Inc.	585	....
Hoogoven	36 50	....
I. C. Industries	247	257
Int. Min. Chem	304	....
Johannesburg	460	....
Kubota	10 70	10 10
Latonia	133 50	162 d
Mannesmann	470	485
Marks-Spencer	16 35	15 50
Matsushita	51 70	52 50
Mineral-Ressourc.	67 50	67 50
Nat. Nederlanden	300	....
Noranda	190	....
Olivetti	15	14 60
Pakhoed Holding	106	....
Petrofina Canada	508	....
Pfizer Inc.	311	....
Phoenix Assuranc.	24 60	....
Pirelli	10 50	10 20 c
President Steyn.	215	212
Procter Gamble	519	....
Rolinco	663	660
Robeco	623	629
Shell fr. (port.)	45 80	....
S.K.F. Aktiebolag	175	178
Sperry Rand	288	290
Steel Cy of Can.	190	....
Stilfontein	105	102
Sud. Allumettes	155	....
Tenneco	260	261
Thorn EMI	43	47
Thyssen c. 1 000	166	....
Val Reefs	420	435
Vieille Montagne	160 50	161
Wagons-Lits	139	....
West Rand	16	15 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	158	170
Sarakreek N.V.	215	218
Sicomur	134	135
Sofibus	220	....
Rodamco	305 70	306 40

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	116	130
Cellulose du Pin	27 70	....
Coparex	500	580 d
Iena Industries	13	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	130	....
Océanic	26 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	210	210
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	148	....
Voyer S.A.	2 40	2 40
Rorento NV	349 50	352 80

SICAV

24/7	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8448 85	8065 73
Actions France	145 89	139 27
Actions-Investiss.	183 28	174 97
Actions sélectives	210 11	200 58
Audificandi	230 58	220 12
A.G.F. 5000	167 79	160 18
Agfimo	266 04	253 98
Altafi	165 47	157 97
A.L.T.O.	159 54	152 31
Amérique Gestion	324 15	309 45
Bourse-Investiss.	181 59	173 36
C.I.P.	599 48	572 30
Convertimo	199 79	190 73
Cortexa	667 89	637 60
Credinter	255 96	244 35
Croiss. Immobil.	243 27	232 24
Drouot-France	186 86	178 39
Drouot-Investiss.	470 30	448 97
Energie	218 23	208 33
Epargne-Croiss.	963 57	919 88
Epargne-Industr.	300 08	286 45
Epargne-Inter	459 78	438 94
Epargne-Oblig.	134 82	128 71
Epargne-Unie	548 24	523 38
Epargne-Valeur	253 75	242 24
Euro-Croissance	253 11	241 63
Financière Privée	576 96	550 80
Foncier Investiss.	433 63	413 97
France-Epargne	286 12	273 15
France-Garantie	227 52	223 06
France-Investiss.	264 61	252 61
Fr.-Obl. (nouv.)	314 41	300 15
Francic	170 56	162 83
Fructidor	161 99	154 64
Fructifrance	293 90	280 57
Gestion Mobilière	354 20	338 14
Gest. Rendement	357 27	341 07
Gest. Sél. France	244 28	233 18
I.M.S.I.	251 59	240 18
Indo-Suez Valeurs	429 18	409 72
Interoblig.	6363 61	6075 05
Intersélect France	184 06	175 71
Intervaleurs Indust.	286 86	273 85
Invest. St-Honoré	447 50	427 21
Laffitte-France	141 86	135 41
Laffitte-Oblig.	123 21	117 62
Laffitte-Rend.	157 38	150 24
Laffitte-Tokyo	490 17	467 94
Livret portefeuille	314 89	300 61
Multi-Obligations	348 87	333 05
Multirendement	120 66	115 19
Mondial Investiss.	215 79	206
Natio.-Inter.	580 73	554 40
Natio.-Valeurs	358 81	342 54
Oblisem	126 95	121 19
Pacifique St-Honoré	288 91	275 81
Paribas Gestion	333 17	318 06
Pierre Investiss.	278 30	265 68
Rothschild Expans.	537 96	513 58
Sécur. Mobilière	325 63	310 86
Sélec. Mobil. Div.	246 68	235 49
S.P.I. Privinter	175 75	167 78
Sélection-Rendem.	124 64	118 99
Sélect. Val. Franç.	143 19	136 70
S.F.I. fr. et étr.	287 58	274 54
Sicavimmo	327 75	312 89
Sicav 5000	140 42	134 06
S.I. Est	706 57	674 53
Sivafrance	236 59	225 96
Sivam	207 79	198 37
Sivarente	155 45	148 40
Sivinter	239 01	228 17
S.I.G.	488 16	465 49
S.N.I.	754 84	720 42
Sogepargne	262 18	250 29
Sogevar	579 23	552 96
Sogintor	711 03	678 79
Soleil Investiss.	321 12	306 56
U.A.P. Investiss.	228 28	217 91
Unifrance	164 31	156 86
Unifoncier	436 10	416 32
Unigestion	398 39	380 32
Uni-Japon	640 89	611 83
Unirente	1302 77	1259 93
Valorem	264 24	252 26
Worms Investiss.	459 43	438 60

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote *complète dans nos dernières éditions*, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2345	2368	2370	2385
3148	C.N.E. 3 %	3150	3200	3201	3190
470	Air Liquide	470	482	486	475
325	Als. Superm.	328	345	345	345
92	A.L.S.P.I.	92	96	96	95
111	Alsthom-Atl.	112	113 70	114 10	113 70
186	Applic. gaz	186 10	194	194	190 50
93	Arjom. Prioux	92 50	98 80	98 80	98 80
670	Aux. Entrepr.	658	672	671	672
400	Av. Dass.-Br.	399	418	413	410
139	Bail-Equipem.	138 90	144	143	142
187	– (obl.)	186 60	188 10	188 10	186 10
290	Bail-Investiss.	290	288	286	283
158	Cie Bancaire	156 80	155	151	151 90
107	B. Rothschild	106 80	108	108	105 90
119	Bazar H.-V.	119	121 10	130	118 80
90	B.C.T. Midi B.	92	98	98	95
185	Béghin-Say	167 50	170	185	173 40
530	Bic	529	529	529	529
250	B.I.S.	253	275	270	275
770	Bouygues	795	812	820	800
1070	B.S.N.-G.D.	1070	1090	1088	1070
1050	– (obl.)	1050	1050	1050	1050
1630	Carrefour	1662	1640	1638	1610
295	– (obl.)	295	296	296	293
1250	Casino	1245	1297	1296	1300
124	C.C.F.	124	121	122	121
775	– (obl.)	776	792	792	778
29	CEM	29 20	30 40	30 40	30 95
108	Cetelem	108	109	109	108
525	C.F.A.O.	526	530	530	520
40	C.F.D.E.	39 90	42 50	42 50	42 50
130	Charg. Réunis	129 50	129	132	126 40
10 50	Chiers-Châtill.	10 70	11	11 50	10 80
150	C.I.A.L.	150	151	151	151
105	C.I.C.	104 90	104 10	104 10	102 10
169	Ciments franç.	168 50	168	168 50	167
160	– (obl.)	160	169 60	169 60	169 60
90	C.I.O.	90 80	91	91	91
780	C.I.T. Alcatel	778	792	792	777
510	Club Méditerr.	512	518	512	518
93	Codetel	93 50	94 50	94 50	92 80
120	Cofimeg	720	118 50	118 50	118 50
315	Coles	315	320	320	320
90	Compt. Entrepr.	91	95	95	93 50
380	Compt. Mod.	380	402	403	402
325	Créd. Foncier	329	358	358	351
187	Crédit F. Imm.	187	199	199	195 10
300	Crédit Nat.	300	320	320	313 60
50	Crédit Nord	50 10	50	50 10	50
44	Creusot-Loire	43 50	46 10	47 90	45 90
280	Crouzet	259 80	266	270	263
250	C.S. Saupiquet	252	252	252	254
680	Darty	690	678	683	678
820	Docks France	823	830	830	814
25	D.M.C.	24 50	26 20	26 20	25 90
1100	Dumez	1105	1150	1154	1127
275	Eaux (Gén.)	287 80	298	297	292 10
275	Electricité (Cie)	278	278	278	272 50
330	– (obl.)	330	330	330	330
810	Elf-Aquitaine	815	842	840	849
162	– (certific.)	162	170	170	166 60
375	Essilor	385	386	388	393
171	Esso S.A.F.	176 90	181	183	177 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
260	Eurafrance	260	273	273	272
745	Europe n° 1	820	768	768 •	783
475	Facom	475	498	499	498
137	Finextel	137	128	135	128
129	Fives-Lille	128 50	128 10	128 10	127 60
105	Fonderie (Gén.)	105	104	104	106
61	Fraissinet	61 20	61 20	61 20	60
116	Gal. Lafayette	116	121	121	122
225	Gén. d'Entrep.	228	248	248	245
500	G.T. Mars.	500	517	517	507
425	Guyenne-Gasc.	427 50	429	436	420 50
285	Hachette	285	270	271	285
255	Hénin (La)	268	280	281	280
99	Imétal	99	104 90	103	102 80
145	Ind. et Particip.	147	151	150	148
610	Inst. Mérieux	620	632	636	632
106	J. Borel Int.	106 10	110	111 20	107 80
240	J. Lefebvre	240	....	....	....
153	Jeumont Ind.	155	160	160	157
40	Kléber-Colombes	39 90	40 10	40 10	39 30
285	Lab. Bellon	265	275	274	273
290	Lafarge-Coppée	291	290	291	290
300	– (obl.)	300	300	300	300
1430	Legrand	1452	1490	1461	1461
2020	– (obl.)	2020	2040	2040	2200
710	Lesieur	710	725	725	725
153	Locafrance	154 80	164	164	161
310	Locindus	310	322	317	322
385	Lyonn. Eaux	385	392 40	392 40	392
35	Machines Bull	36	36 80	36 80	36 05
385	Mais. Phénix	400	401	408	393
1100	Majorette (Ly)	1100	1179	1179	1179
385	Manurhin	385	390	380	398
36	Mar. Wendel	35 90	36 20	36	35 50
45	Mar. Ch. Réun.	45	45	45	45 50
785	Martell	775	766	766	766
745	– (obl.)	744	735	735	735
870	Matra	900	949	951	950
19 50	Mét. Nav. D.-N.	19 40	21 90	21 90	21 50
790	Michelin	805	839	840	823
570	– (obl.)	570	565	555	555
685	Midi (Cie)	687	701	704	701
114	Mines Kali (Sté)	114	113	113 50	114 90
80	M.M. Penarroya	62 50	66 50	67 50	65
605	Moët-Hennessy	515	520	520	520
655	– (obl.)	654	663	663	650
370	Mot. Leroy-S.	400	429	429	437
54	Moulinex	54 90	56	56 50	55
390	Mumm	390	455	455	448
160	Navig. Mixtes	160	165	165	168 30
28	Nobel-Bozel	27 90	27	27	27
33	Nord-Est	32 50	32 10	32 10	31 60
65	Nouvelles Gal.	64 50	65 10	65 60	63 90
485	Occident. (Gén.)	466	466	486	486
235	Olida-Caby	238	245	245	248
83	Opfi-Paribas	83	85 80	86 50	86
705	Oréal (L')	713	718	720	704
3100	– (obl. conv.)	3100	3069	3069	3069
82	Papet. Gascogne	82	87 75	87 75	87 75
95	Paris-France	95 50	97	97	95 10
175	Paris P.-B. (Fin.)	176 50	177 80	176	174 20
205	– (obl.)	206	207	207	203
98	Pechelbronn	99 50	99	98 50	98
73	PUK	72 20	70 20	70 50	69 10
113	– (obl.)	113	113	113	114 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
260	Penhoet	260	278	276	272 50
270	Pernod-Ricard	271	278	279	272 80
120	Pétroles (Fse)	124 70	133 50	130 30	133 50
155	– (obl.)	155	166	166	166
34	– (certific.)	34	34 70	34 70	34
62	Pétroles B.P.	62	66 50	66 40	67 70
165	Peugeot S.A.	164	165	165	164
290	– (obl.)	290	285 10	285 10	282 10
61	P.L.M.	61 80	61 50	61 50	60 30
145	Poclain	147 50	149 40	149 40	146 50
375	Pollet	375	375	375	370 50
95	Pompey	94 90	99	99	100 90
179	P.M. Labinal	179 50	187	186	186
430	Presses Cité	430	430	435	424 50
415	Prétabail Sic.	417	411	411	403
130	Pricel	129 30	134	133	135
255	Primagaz	265	278	295	280
102	Printemps	102 50	105 50	107	104
420	Radar S.A.	436	444	444	444
465	– (obl.)	467	469	469	472
220	Radiotechn.	224	240	237	235 20
95	Raffin. (Fse)	100	105	106	103
725	Redoute	723	722	720	736
450	Révillon	455	495	495	498
53	Rhône-Poulenc	54	55	55	55
198	Roussel-Uclaf	198 60	200 10	200	196 10
	Ruche Picarde	....	....	....	....
790	Rue Impériale	791	815	815	805
9	Sacilor	9	10	9 70	9 80
120	Sade	120	125	125	125
770	Sagem	785	794	794	778
98	Saint-Gobain	97 60	97 80	98 50	96 10
164	St-Louis B.	166 50	170	175 50	168 10
375	Sanofi	375	389	389	381 20
510	– (obl.)	512	528	528	528
42	Saulnes	41 60	44 50	44 50	44
71	Saunier-Duval	71	84	84	84
88	Schneider	89	94 90	94	94 90
49	S.C.O.A.	49	51 50	57	50 50
83	– (obl.)	83	82 60	82 80	83 80
120	S.C.R.E.G.	120	123	123	120 50
125	– (obl.)	125 50	129	128	129
165	Seb	165	169	168	165 60
150	Sefimeg	150 40	154	154	154
370	S.I.A.S.	375	375	370	368
470	Sign. Ent. El.	469	468 80	469	460 50
295	Silic	295	295	294	290
230	Simco	230	240	240	235 20
107	Simnor	107	116	115	114 80
410	Skis Rossignol	408	420	420	412
124	S.L. (Sté lyonn.)	124	125	125	125
140	S.N.V.B.	140	150	150	150
320	Sogerap	334	328	327 •	324
141	Sommer-Allib.	143 50	144	144	146 80
147	Source Perrier	146 80	150	149 80	148
240	Suez	238	245	245	240 20
250	Talcs Luzenac	248	247	247	244
255	Télécommunic.	258	280	280	280
1000	Tél. Elect.	985	1010	1021	1000
121	– (obl.)	120 50	123	123	123
160	Thomson-Br.	161	165	165	161 70
193	– (obl.)	193	194	194	193
240	Thomson-C.S.F.	239 90	238	236	235
270	– (obl.)	271	270	270	273
780	T.R.T.	758	780	772	785

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
118	U.F.B.	118	111	111	108 80
280	U.I.S.	279	266	266	271
102	U.C.B.	102	102	102	100 10
5 50	Usinor	5 60	5 90	6 25	5 90
90	– (obl.)	90	90 60	90 60	89 50
126	U.T.A.	125 50	134	134	136
210	Valéo	220	234	235	229 40
355	– (obl. conv.)	354	359	359	358
44	Vallourec	47 60	48	47 40	48
1130	V. Clicquot-P.	1127	1180	1200	1157
640	Viniprix	640	649	649	649
1200	Elf-Gabon	1240	1375	1375	1348
390	Amax Inc.	386 50	407 50	406	398 50
295	Amer. Express	296	309	309	313
370	Amer. Teleph.	370	369	377	375
88	Anglo Amer. C.	87 80	88 90	88 90	87 50
535	Amgold	537	540	545	530
615	B. Ottomane	613	620	619	620
395	BASF (Akt)	393 90	400	400	399 90
380	Bayer	361	368	368	369 50
230	Buffelsfont.	233	234	234	230
29	Charter	29 50	29 95	29 90	29 40
340	Chase Manh.	339	350	360	344 10
200	Cie Pétr. Imp.	202	210 50	213 50	206 50
49	De Beers	49 10	49 30	49	48 80
810	Deutsche Bank	809	823	823	823
160	Dome Mines	161 90	165	165	164 90
186	Driefontein Ctd	183	185	185	187
300	Du Pont-Nem.	302 50	310	310	310 10
485	Eastman Kodak	487	490	493 10	488
74	East Rand	73 10	79 50	77 40	79 50
215	Ericsson	214	213	213	212
456	Exxon Corp.	458	243	246	238 20
148	Ford Motors	148	152 40	152 40	152
235	Free State	237	233	242	237 50
120	Gencor	120	120 20	120 20	119

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
410	Gén. Electr.	410	412	412	412
325	Gen. Motors	325	340	342	338
57	Goldfields	57 30	58 20	58 20	57 70
82	Harmony	82 50	85 20	84 80	84 90
22	Hitachi	22	22 30	22 50	22 10
360	Hoechst Akt.	358	365	365	359
35	Imp. Chemical	35	34 70	34 70	34 10
132	Inco. Limited	132	135	135	134 30
375	IBM	372 10	373 40	379	372 50
193	ITT	193	194 90	194 90	193
615	Merck	613	630	629	620
345	Minnesota M.	347	370	370	373
400	Mobil Corp.	403 50	412	413 60	405 20
10070	Nestlé	10070	10150	10200	10150
460	Norsk Hydro	454	513	510	503
605	Petrofina	638	639	632 •	626
320	Philip Morris	320 10	329	329	330
54	Philips	54 10	55 60	56	55 30
235	Pres. Brand	234	230	234	225 50
830	Quilmès	828	840	837	830
290	Randfontein	287	306	304	310
225	Royal Dutch	225 50	228	228	225
68	Rio Tinto Zinc	70	70 50	70 70	69 35
215	St Helena Co	214	215	218 50	219
440	Schlumberger	678	465 20	469 •	463
47	Shell transp.	48 50	47 75	47 50	47 30
710	Siemens A.G.	718	725	727	725
135	Sony	135 10	135 10	136	135 10
365	Unilever	365	366 80	366 80	....
95	Un. Min. 1/10	96	95	95	95 05
335	Unit. Techn.	337	344	343 10	345
270	West Deep	270 20	266	267	264
540	West Drief.	542	530	528	525
340	West Hold.	342	352 90	350	346 10
335	Xerox Corp.	337	336 50	338 50	340
3 12	Zambia Corp.	3 21	3 39	3 43	3 33

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 811	5 817	5 680	5 940
Allemagne (100 DM)	238 130	238 300	229	241
Belgique (100 F)	14 561	14 520	13 500	14 200
Pays Bas (100 fl.)	213 880	214 050	207	218
Danemark (100 krd)	75 890	75 830	73	78
Norvège (100 k)	94 990	94 920	92	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 807	10 782	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 770	9 760	....	....
Italie (1 000 lires)	4 787	4 789	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	276 400	275 630	270	283
Suède (100 krs)	111 800	111 880	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 830	33 870	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 930	5 938	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 980	8 960	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 786	4 780	4 710	4 940
Japon (100 yens)	2 482	2 476	2 380	2 510

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/7
Or fin (kilo en barre)	89900	89000
Or fin (en lingot)	89845	88745
Pièce française (20 fr)	861	862
Pièce française (10 fr)	479 90	479 90
Pièce suisse (20 fr)	741	730 10
Pièce latine (20 fr)	715	710 10
Souverain	835	810
Pièce de 20 dollars	3920	3900
Pièce de 10 dollars	1960 20	1950
Pièce de 5 dollars	946 50	.....
Pièce de 50 pesos	3701	3650 50
Pièce de 10 florins	708	701

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LA NOUVELLE OPPOSITION : « Un formidable malentendu », par Claude Legoux ; « Quelle autocritique ? », par Philippe de Saint-Robert ; « La débilité en politique », par Roger Holeindre ; « Le pouvoir des idées », par Pierre Vial.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— ÉGYPTE : M. Sadate dissout l'ordre des avocats et fait nommer un bâtonnier favorable au régime.
4. AFRIQUE
— CENTRAFRIQUE : l'opposition exige le départ de M. Dacko.
5. EUROPE
— ESPAGNE : le dixième congrès du P.C.E. : « A la recherche d'une identité », tribune internationale, par Fernando Claudin.
5. AMÉRIQUES
6. ASIE
— CHINE : les procès de jeunes délinquants se multiplient.

POLITIQUE

7. Sept ministres exposent au *Monde* leur conception de la décentralisation.

SOCIÉTÉ

8-9. JUSTICE : *la tuerie d'Auriol et la mise en cause du Service d'action civique.*
9. SANTÉ.
— DÉFENSE.
— ÉDUCATION.
11. SPORTS.

CULTURE

10. FESTIVALS : Avignon, Paris, Nancy.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

13. Le marasme industriel n'a pas empêché la reprise des cours des métaux non ferreux.
— « Le financement de la décentralisation s'opérera au moyen de subventions globales », par Rémy Prud'homme.
14. « La menace d'une suppression du marché monétaire pèse sur l'avenir de la place financière de Paris », par Jean-Michel Thierry.

ÉCONOMIE

20. ÉNERGIE : un rapport du comité d'action pour le solaire.
20-21. AFFAIRES : après l'inculpation de M. Jean-Pierre Willot.
21. PRESSE : la situation du *Progrès de Lyon.*
22. TRANSPORTS : les priorités du gouvernement en matière d'équipement routier.
— ENVIRONNEMENT.

RADIO TELEVISION (12)
INFORMATIONS « SERVICES » (15)
Mode ; Météorologie ; *Mots croisés* ; Jeux ; « Journal officiel ».
Annonces classées (16 à 19) ; Carnet (19) ; Programmes spectacles (10-11) ; Bourse (23).

L'ouverture du débat sur la décentralisation à l'Assemblée nationale

« Transférer des pouvoirs ministériels à des élus ce n'est pas déchoir, mais bien servir la France »

DÉCLARE M. DEFFERRE

L'Assemblée nationale a commencé, lundi matin 27 juillet, la discussion du projet de loi relatifs aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Ce débat, qui devrait en principe s'achever dans la nuit de mardi 28 à mercredi 29 juillet, sera retardé par différentes questions de procédure. Le groupe R.P.R. a, en effet, annoncé (« le Monde » du 23 juillet) son intention de protester contre la précipitation avec laquelle, selon lui, la discussion a été organisée et de dénoncer certains aspects du texte gouvernemental. Lundi matin, après le rappel au règlement de M. Jean Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire), quatre rapporteurs devaient prendre la parole, MM. Alain Richard (P.S., Val-d'Oise), rapporteur de la commission des lois ; Jacques Santrot (P.S., Vienne), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales ; Charles Josselin (P.S., Côtes-du-Nord), pour la commission des finances, et Alain Chenard (P.S., Loire-Atlantique), pour la commission de la production et des échanges. Le débat devait se poursuivre avec les discours de MM. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation ; Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, et Emmanuelli, ministre des DOM-TOM.

M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) devait défendre ensuite une exception d'irrecevabilité (dont l'objet est de faire reconnaître que le texte est contraire à la Constitution) contre laquelle prendra la parole M. Guidoni (P.S., Aude). M. Guichard (R.P.R., Loire-Atlantique) défendra une question préalable (dont l'objet est de faire reconnaître qu'il n'y a pas lieu à délibérer) contre laquelle est inscrit M. Hubert Dudebout (P.S., Isère). Quarante-six orateurs sont inscrits dans la discussion générale qui est organisée sur six heures et demie de débat. M. Charles Millon (R.P.R., Ain) présentera ensuite une motion de renvoi en commission.

Dans son rappel au règlement, M. Foyer souligne la procédure « insolite » qui consiste, selon lui, à déposer devant l'Assemblée un texte qui comporte quatre titres principaux, *tout en sachant que* les députés ne pourront en examiner, au mieux, que deux. Depuis les débuts de la Ve République, ajoute-t-il, *« il n'y a qu'un précédent, le 1er juin 1965 avec le projet sur les sociétés commerciales ».* « *Celui-ci*, déclare-t-il, *était un texte « technique », alors que le projet sur la décentralisation est un texte « politique » qui remet en question la forme même de l'Etat et qui met en jeu l'indivisibilité de la République ».* S'étonnant d'une *« telle précipitation »*, l'ancien président de la commission des lois, estimant que le projet de M. Defferre est un *« symbole »*, souligne que les lois *« sont des commandements et non pas des symboles »* et dénonce une législation dont l'instrument lui semble être *« la tronçonneuse ».*

Dans son discours, M. Defferre déclare : *« La décentralisation est devenue la règle de vie partout sauf en France... Comme si les Français et leurs élus locaux, départementaux et régionaux, étaient traités en mineurs, soumis aux décisions d'une classe politique et d'une administration de plus en plus centralisée et technocratique ».*

« Les ministres du gouvernement de François Mitterrand et de Pierre Mauroy, ajoute le ministre d'Etat, *pensent que se dépouiller d'une partie de leurs attributions au profit des élus n'est pas déchoir mais bien servir la France (...) et renforcer la démocratie. »* Sans doute le projet de loi soumis aux députés donne-t-il aux élus une nouvelle liberté *« mais la responsabilité sera la contrepartie normale de cette confiance et de cette liberté, la décentralisation ne devant être ni la facilité ni le laisser-faire ni le désordre ».*

M. Defferre expose ensuite le calendrier de la réforme. Le projet précisant la répartition des *compétences entre les communes,* les départements, les régions et l'Etat sera déposé avant la fin de 1981. Dans un délai d'environ un an sera élaboré le projet relatif au transfert des ressources financières et à la réforme de la fiscalité locale. Il ne pourra être présenté au Parlement que dans deux ans, le temps nécessaire pour faire des simulations sérieuses.

Entre-temps, d'autres projets de loi seront soumis aux députés :

— Un projet de loi complétant les dispositions du projet actuel, pour ce qui est des régions, afin que l'élection au suffrage universel des conseillers régionaux puisse avoir lieu, si possible, en même temps que les élections municipales de 1983 ;

— Un projet de loi sur l'organisation des chambres régionales des comptes.

— Un projet de loi sur le statut des élus afin de leur permettre de remplir pleinement leur mandat.

— Enfin un projet de loi sur les incompatibilités et le cumul des mandats.

M. Defferre a précisé aussi que les titres III et IV du projet de *loi soumis aujourd'hui aux députés* seraient discutés au début de la session extraordinaire qui aura lieu après le 15 septembre. Le Sénat pourra ainsi être saisi de l'ensemble du projet vers le 20 septembre, la navette entre les deux assemblées ayant lieu au début du mois d'octobre.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a indiqué qu'une des innovations essentielles de son projet consistait à autoriser les communes et les départements à intervenir en faveur des entreprises en difficulté *« par des subventions, des prêts et des locations d'immeuble. Qui, mieux que l'élu local, connaît les dirigeants d'une entreprise, peut évaluer leur sérieux, leur compétence, leur bonne foi, les chances de réussite de leur action ? »*

M. Defferre a enfin confirmé que le représentant de l'Etat dans le département s'appellera *commissaire de la République. « Toutefois afin d'éviter toute confusion, il faut préciser que le corps préfectoral et le grade de préfet demeurent. C'est l'emploi qui change de nom et le contenu de la mission qui est transformé. »*

M. Le Pors (P.C.F.) : je suis parfaitement à l'aise dans le gouvernement

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, déclare, dans une interview publiée lundi 23 juillet par *l'Humanité* : *« Je considère, pour ma part, stimulant et efficace que toutes les sensibilités de la gauche soient représentées dans les cabinets ministériels de ce gouvernement d'union. Qu'il y ait, par exemple, des socialistes dans les cabinets des ministres communistes et des communistes dans les cabinets des ministres socialistes. La diversité est richesse si elle reste cohérente. »*

M. Le Pors répond « oui » à la question de savoir si l'exercice du pouvoir modifie des conceptions forgées dans l'opposition. Il déclare également : *« Les ministres communistes sont des ministres à part entière. Il n'y a aucun problème à cet égard. Je pense que ce serait la déclaration de tous les ministres communistes : nous sommes parfaitement à l'aise. Il n'y a, au stade actuel, pas de problèmes d'orientation, sans préjudice des confrontations d'idées, ajustements, mises au point, bref, du travail gouvernemental ordinaire. En ce qui me concerne, (...) je suis parfaitement à l'aise dans le gouvernement. »*

Interrogé sur les traitements des fonctionnaires, le ministre déclare : *« J'agirai pour le maintien du pouvoir d'achat moyen des fonctionnaires, avec une amélioration significative pour les catégories les plus modestes. Nous procéderons à ces augmentations dans le cadre d'une remise en ordre des rémunérations de la fonction publique. Conformément au souhait des syndicats, nous allons nous attaquer au problème de la grille des indices. »*

M. Le Pors ajoute : *« Les ministres communistes ne peuvent pas être des ministres médiocres. Ils ont une responsabilité politique énorme sur les épaules. D'autant plus que nos prédécesseurs communistes ont fait de grandes choses. Je suis obligé de placer la barre très haut. Je pars, certes, d'un acquis, mais je veux entreprendre une gigantesque tâche de rénovation de la fonction publique et d'amélioration de la situation matérielle et morale des personnels de l'Etat. »*

Le numéro du « Monde » daté du 26-27 juillet 1981 a été tiré à 533 538 exemplaires.

A B C D E F G

● *En Nouvelle-Zélande,* le gouvernement n'exclut pas la possibilité d'une interruption de la tournée de l'équipe sud-africaine de rugby, Springboks, devant l'ampleur des manifestations hostiles à l'apartheid. Le second match de l'équipe, qui devait avoir lieu à Hamilton, samedi 25 juillet, a été annulé par les autorités ; un millier de protestataires avaient envahi la pelouse du stade et le pilote d'un avion menaçait de jeter son appareil sur la tribune. A l'issue d'un conseil des ministres, M. D. MacIntyre, premier ministre par intérim, a indiqué avoir demandé au ministre de la justice d'étudier la légalité d'une éventuelle annulation des visas des joueurs sud-africains. — *(Reuter.)*

LA MÉVENTE DES FRUITS

La Commission européenne décide d'appliquer une taxe compensatoire sur les importations de poires espagnoles

Tandis que les arboriculteurs fruitiers de la vallée du Rhône, après ceux du Vaucluse, manifestaient leur mécontentement de la baisse des cours et des importations en déversant plusieurs tonnes de pêches sur les routes du nord de la Drôme et de l'Isère, cent cinquante camionneurs espagnols ont manifesté, samedi 25 juillet, à Figueras (Espagne), à propos des difficultés qu'ils rencontrent pour introduire des marchandises espagnoles en France. Ils réclamaient notamment la levée des mesures prises par Mme Edith Cresson, ministre français de l'agriculture, concernant la fermeture momentanée de la frontière franco-espagnole aux fruits et légumes, et la suspension des importations de poires.

De son côté, le ministère espagnol de l'économie et du commerce a décidé de réduire les exportations de poires vers la France à 150 tonnes par jour à partir de ce lundi 27 juillet, a-t-on appris à Madrid. Selon un communiqué du ministère, cette mesure a été prise *en raison des* mauvaises conditions atmosphériques en France qui ont réduit sensiblement la consommation de poires.

A Bruxelles, enfin, nous signale notre correspondant auprès des *Communautés,* la Commission a décidé, vendredi 24 juillet, d'appliquer une taxe compensatoire de 1,53 ECU par cent kilos (1 ECU = 6 F) sur les importations de poires espagnoles dans la Communauté. Cette mesure prendra effet à partir de mardi 28 juillet. Elle a été décidée après que la Commission ait constaté que les prix d'offre des poires espagnoles sur les marchés de la Communauté demeuraient, durant deux jours consécutifs, au-dessous du prix de référence communautaire. Cette mesure devrait contribuer à relever le cours des poires, passablement déprimé dans la Communauté.

La Communauté avait décidé, quelques jours plus tôt, d'appliquer, à partir du 24 juillet, une taxe de 4,01 ECU par 100 kilos sur les importations de pêches grecques dans les autres Etats membres. Cette mesure a été prise conformément aux dispositions régissant la période de transition. S'agissant d'un pays membre, la taxe est appelée officiellement *« montant correcteur ».*

TASSEMENT DU DOLLAR

Le dollar a fléchi sur les marchés des changes en ce début de semaine. Le cours de la devise américaine est ainsi revenu à Paris de 5,80 F à 5,76 F et à Francfort, de 2,434 DM à 2,42 DM. Cette baisse est semble-t-il liée à une légère détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Le franc français s'est honorablement comporté vis-à-vis des monnaies européennes. Son cours variant peu vis-à-vis du DM : 2,38 F environ.

HAUSSE DES PRIX : + 1 % EN JUIN

Confirmant ses premières estimations, l'INSEE a annoncé le 27 juillet que les prix en France avaient augmenté de 1 % en juin (contre 0,9 % en mai). Les prix des produits alimentaires ont progressé de 1,2 %, ceux des produits manufacturés de 1,1 % (0,5 pour le textile, 1,2 pour les autres produits), ceux des services de 0,7 %.

A Paris

INCIDENTS A LA CITÉ UNIVERSITAIRE ENTRE ÉTUDIANTS IRANIENS

La police est intervenue, samedi 25 juillet, en fin d'après-midi, à la Cité universitaire à Paris (14e), après que des incidents aient opposé des étudiants iraniens favorables à l'imam Khomeiny à plusieurs de leurs compatriotes opposés au régime actuel iranien. Parmi ces derniers, se trouvait une personnalité de l'ancien régime, le général Zolfaghari, qui fut sous le shah, commandant militaire de la ville de Nadjaf Abad près d'Hispahan. Réfugié en France après la chute du chah, le général Zolfaghari avait été condamné à mort par contumace.

Identifié au rang des contre-manifestants samedi après-midi, le général devait être « retenu » par les étudiants iraniens qui avaient l'intention, déclarera à l'A.F.P. l'un d'entre eux, de le conduire à l'ambassade d'Iran à Paris, afin qu'il soit rapatrié en Iran « pour y répondre de ses crimes ».

Ce projet a échoué après l'intervention de la police française. Une cinquantaine de gardiens de la paix ont pénétré dans la Cité universitaire et emmené le général Zolfaghari qui, séjournant régulièrement en France, a été libéré peu après.

UNE ÉLECTION CANTONALE...

PAS-DE-CALAIS : canton de Liévin (1er tour).

Inscr., 36 902 ; vot., 18 109 ; suffr. expr., 17 641. MM. Jean-Pierre Kucheida, P.S., 11 502 voix, ELU ; Daniel Dernoncourt, P.C., 4 255 ; Serge Masselot, R.P.R., 1 884.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Henri Darras (P.S.), décédé le 2 juillet dernier et qui avait été élu conseiller général au premier tour des élections cantonales, le 7 mars 1976. Les résultats avaient été les suivants :

Inscrits, 34 243 ; votants, 26 287 ; suffrages exprimés, 25 703.

M. Henri Darras, P.S., 15 467 voix, ELU ; MM. Zamdra, P.C., 7 517 ; Delaby, maj., 2 719.

M. Kucheida, devenu député du Pas-de-Calais à la suite du décès de M. Henri Darras, dont il était le suppléant, l'emporte avec plus de 65 % des suffrages exprimés, soit une progression de cinq points, par rapport à 1976, au détriment du parti communiste. La droite reste stable, avec un peu plus de 10 % des voix.]

... ET DEUX MUNICIPALES

PAS-DE-CALAIS : Liévin (1er tour).

Inscr., 21 595 ; vot., 11 435 ; suffr. expr., 10 827. Liste du P.S. soutenue par le P.C. (MM. Michel Lardez et Jérôme Darras), 9 346 voix, ELUE ; liste d'opposition (M. Serge Masselot, R.P.R., et Mme Annie Dubois, U.D.F.), 1 481.

[Il s'agissait de pourvoir deux sièges, devenus vacants à la suite du décès de deux conseillers socialistes, MM. Edouard Viseur et Henri Darras, député, conseiller général et maire. En mars 1977, la liste d'Union de la gauche, conduite par M. Henri Darras et seule en lice, avait obtenu la totalité des suffrages exprimés, soit 13 513 voix, sur 20 449 électeurs inscrits.

MM. Lardez et Darras (celui-ci, fils de l'ancien maire) obtiennent plus de 86 % des suffrages exprimés. Le conseil municipal doit se réunir le 30 juillet pour élire le maire, fonction à laquelle postule M. Jean-Pierre Kucheida, jusqu'à présent adjoint au maire et successeur de M. Henri Darras dans les fonctions de député et de conseiller général.]

SAONE-ET-LOIRE : Crèches-sur-Saône (2e tour).

Inscr., 1 535 ; vot., 799 ; suffr. expr., 775.

MM. Jacques Lamy, ss étiq., 444 voix, ELU ; René Pinsard, ss. étiq., 330 ; div., 1.

[Il s'agissait de remplacer le siège laissé vacant par le décès du maire, M. Dubessay. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : MM. Lamy, 289 voix ; Pinsard, 253 ; Rosi, 207 ; div., 5. Aucun des trois candidats ne se réclamait d'une tendance politique.]